

Université de Montréal

**Processus d'action organisée d'un groupe de paysans
de Fonds-Jean-Noël, Jacmel, Haïti**

par

JÉRÔME DOMINIQUE

**Département de Sociologie
Faculté des arts et des sciences**

**Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de doctorat
en Sociologie**

juin 2003

Copyright Jérôme Dominique 2003



HM
15
U54
2004
V.003

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

**Université de Montréal
Faculté des études supérieures**

**Cette thèse intitulée :
Processus d'action organisée d'un groupe de paysans
de Fonds-Jean-Noël, Jacmel, Haïti**

présentée par

JÉRÔME DOMINIQUE

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

**Jean-Guy Vaillancourt
président-rapporteur**

**Camille Legendre
directeur de recherche**

**Gabriel Gagnon
membre du jury**

**Jean-Marc Fontan
examineur externe**

représentant du doyen de la FES

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Au cours des décennies quatre-vingt, un mouvement organisationnel a commencé à prendre forme en Haïti. A la faveur de « l'invasion des ONG » (Pierre-Étienne, 1997) jointe à l'action alphabétisante de l'Eglise catholique, la fièvre de l'organisation s'est emparée de nombreux secteurs de la population. Les organisations populaires (Smarth, 1998) se posent comme acteurs de changement. Les paysans « coopèrent » dans des organisations agricoles pour améliorer leurs conditions d'existence sociales, économiques et politiques. Le but de cette thèse est d'étudier comment un groupe de paysans de Fonds-Jean-Noël, localité située dans la commune de Marigot près de Jacmel, s'y prend pour construire son organisation.

La thèse repose sur deux charpentes, celle de l'organisation et celle de la coopération, à cause du fait que les paysans, dès les débuts de l'étude, ont toujours mentionné la nécessité de la coopération à côté de celle de l'organisation.

Deux hypothèses sont alors assumées : (1) celle de l'organisation qui investit les champs économique, social et structurel pour traduire la préoccupation d'amélioration des conditions de vie, (2) celle de la coopération qui s'exprime selon le mode d'interaction solidaire (solidarité mécanique et solidarité organique). L'approche organisationnelle (Friedberg, 1997), en mettant l'accent sur les interdépendances et les interactions des acteurs nous permet de

considérer les données sous un angle « politique » où la contingence de l'acteur et celle du système (Crozier, Friedberg, 1971) forment la rationalité selon laquelle les paysans conduisent leur action organisée.

La méthode utilisée pour recueillir les données est d'ordre qualitatif. Elle s'enracine dans une approche compréhensive qui prend au sérieux les significations données par les paysans à leurs actions.

Les résultats de cette recherche visent à mettre en relief les points suivants : le système d'action que les paysans entendent construire est structuré par un mouvement dialectique allant de l'organisation de leur action agricole et la coopération entre eux; l'organisation pour les paysans est un contexte d'action où ils mobilisent des comportements choisis et calculés (stratégiques); la dimension économique de leur action organisée est prioritaire mais elle est pondérée par leurs préoccupations sociales (communautaires) et structurelles; la production caféière et la production vivrière constituent les piliers économiques de l'action organisée des paysans; du point de vue organisationnel, l'action organisée des paysans s'inscrit dans une structuration dialectique; la coopération entre les paysans est le problème fondamental que doit résoudre leur action collective; le système de coopération entre les paysans tire sa signification à travers trois logiques : 1) leurs interdépendances culturellement motivées par les expériences passées du « lakou » et du « koumbit », 2) leurs interactions contingentes et stratégiques mais inspirées

par la stabilisation de leur organisation, 3) la mise en œuvre de mécanismes de construction de la solidarité mécanique et organique.

MOTS CLÉS : action organisée, organisation, coopération, processus organisationnel, approche organisationnelle, organisation paysanne, développement rural, paysans haïtiens, interdépendance, interaction.

THESIS SUMMARY

In the eighties, an organizational movement began to rise in Haiti. On account of “ONG Invasion” (Pierre-Étienne, 1997) as well as the alphabetization action done by the Catholic Church, numerous parts of the population were seized by a feverish urge for organization. The people’s organization (Smarth, 1998) is responsible for the change. The peasants “cooperate” in agricultural organization for improving their social, economic and political conditions. The objective of this thesis is to study how the group of Fonds-Jean-Noel’s peasants, located in a town named Marigot which is close to Jacmel, built their organization.

This thesis is structured around two main ideas, organization and cooperation, since, from the beginning of the study, the peasants always mention the importance to have cooperation next to organization.

Two hypotheses are then proposed: (1) the organization which is involved in economic, social and structural fields to show the concerns about improving life conditions, (2) the cooperation which is expressed according to the type of interaction (mechanic or organic solidarity). The organizational approach (Friedberg, 1997), particularly the interdependence and interactions between actors allow us to visualize the information under a “political” angle where the actor and the system contingency shape the rationale behind the way the peasants build their organization.

The method used to collect the data was qualitative. A comprehensive approach was chosen which gives a lot of importance to peasant actions. The

results show the following points: the system of action that the peasant want to build is structured by a dialectic movement starting from the organization of their agricultural action toward the cooperation among themselves; the organization for the peasants is a context of action where their behaviours are chosen and calculated (strategic); the economic dimension of their organized action has priority however, over their social (community) and structural preoccupations also play a role; coffee and food production constitute the economic pillar of the action organized by the peasants; from an organizational point of view, action organized by the peasants is in a structuring dialectic; cooperation between peasants among themselves is the core of the problem that peasants' collective action have to solve; they are three rationales on which the cooperation system between peasants is based: 1) their cultural interdependencies justified by their concrete vital experiences of "lakou" and "koumbit", 2) their contingencies and strategic interactions that are inspired by the stabilization of their organization, 3) the implementation of the mechanisms for the construction of mechanic and organic solidarity; in an organization considered in its construction process, the comprehensive methodology can be viewed as a viable setting for an analytical treatment of observed facts.

KEY WORDS : organized action, organization, cooperation, organizational process, organizational approach, peasant organization, rural development, Haitians peasants, interdependence, interaction.

TABLE DES MATIÈRES

Pages titre	
Résumé de la thèse	i
Thesis summary.....	iv
Table des matières.....	vii
Liste des tableaux.....	xiii
Liste des sigles.....	xiv
Dédicace.....	xvi
Remerciements.....	xvii
INTRODUCTION.....	1
a) l'intérêt des paysans pour l'organisation.....	3
b) la recherche de la coopération entre les paysans.....	5
c) le paradigme « compréhensif ».....	6
d) l'approche organisationnelle de l'action collective.....	8
e) organisation	10
f) coopération.....	11
g) démarche « compréhensive » appliquée.....	13
CHAPITRE PREMIER	
La problématique.....	19
1.1 Théories des organisations et conception politique de l'organisation ..	20
1.2 Composante participative.....	23
1.3 Composante rurale.....	25
1.4 Composante stratégique	42
CHAPITRE DEUXIÈME	
La théorie de l'approche organisationnelle de l'action collective	48

2.1 La notion d'acteur et sa rationalité.....	50
2.1.1 L'évacuation de l'acteur de la scène de l'action.....	52
2.1.2 Le retour de l'acteur	54
2.1.3 Acteur empirique.....	55
2.1.4 Acteur calculateur.....	56
2.1.4.1 La rationalité limitée du calcul stratégique	57
2.1.4.2 Un utilitarisme méthodologique et contingent	57
2.2 La notion de système dans le raisonnement organisationnel.....	60
2.2.1 L'insertion des acteurs dans des relations sociales.....	60
2.2.2 La contextualisation de l'action des acteurs.....	61
2.2.3 La complémentarité de l'action des acteurs.....	62
2.2.4 La rationalité contingent des acteurs.....	62
2.2.5 La détermination d'un minimum d'ordre.....	63
2.2.6 L'interactionnisme des rôles concrets.....	63
2.2.7 L'intégration et la régulation des comportements autonomes .	64
2.3 Intégration empirique.....	67
2.3.1 Le vécu des acteurs à travers leurs comportements.....	67
2.3.2 Le vécu des acteurs à travers un système d'action organisée	68
2.4 Intégration endogène... ..	69
2.4.1 Action d'un processus externe.....	70
2.4.2 Endogénéité méthodologique comme exigence actionniste	71
2.5 Intégration contingente	72
2.5.1 Un système contingent et cohérent.....	72
2.5.2 Un système contingent et dialectique.....	73

CHAPITRE TROISIÈME

Le modèle d'analyse.....	76
---------------------------------	-----------

3.1 La notion d'organisation.	77
3.2 La notion de coopération.....	82
3.3 Présentation du « cas APKF ».....	86
3.4 L'entretien de recherche.....	94
3.3.1 Les faits d'observation et le schème conceptuel.....	95
3.3.2 Les significations données par les paysans.....	100
3.3.3 La construction du schéma d'entretien.....	101
CHAPITRE QUATRIÈME	
Le contexte général de l'action organisée des paysans haïtiens.....	112
4.1 Le contexte socio-économique : l'accumulation des antagonismes.....	112
4.1.1 Le monde rural haïtien, contexte d'autonomie paysanne.....	113
4.1.2 La structure agraire haïtienne, comme rapport de force.....	114
4.1.2.1 Les petites propriétés.....	115
4.1.2.2 D'autres types de spoliation de la paysannerie.....	117
4.1.3 Lutte dans le domaine social.....	120
4.1.3.1 Besoins nutritionnels.....	120
4.1.3.2 Besoins éducatifs.....	121
4.1.3.3 Besoins sanitaires.....	122
4.1.4 Les organisations populaires, causes de conflit.....	124
4.1.5 Les dimensions culturelles du rapport de force.....	126
4.2 Le champ théorique des organisations de base.....	128
4.2.1 Action organisée de base et paradigme organisationnel.....	128
4.2.2 Mobilisation et solidarité paysannes.....	131
4.3 Les prodromes organisationnels dans le milieu paysan haïtien.....	132
4.3.1 Les associations traditionnelles de travail agricole	133
4.3.2 Le développement communautaire	134
4.3.3 Les organisations non gouvernementales.....	135

4.3.4 Les groupements.....	137
4.3.5 Les coopératives.....	139
4.3.5.1 Appréciation globale des regroupements coopératifs.....	142

CHAPITRE CINQUIÈME

Une action collective d'organisation.....	146
5.1 Une action organisée économique.....	146
5.1.1 Problématique des outils agricoles.....	150
5.1.2. Problématique des rendements agricoles.....	153
5.1.3 Problématique de l'irrigation.....	166
5.1.3.1 Irrigation comme clé de productivité	166
5.1.3.2 Les systèmes nationaux d'irrigation.....	168
5.1.3.3 Le système départemental d'irrigation.....	169
5.1.4 La stratégie de la production caféière.....	172
5.1.5 La stratégie de la production vivrière.....	182
5.1.6 Les paysans comme acteurs économiques et stratégiques.....	187
5.2 Une action organisée sociale.....	193
5.2.1 Rôle de l'éducation dans le système d'action de l'APKF.....	193
5.2.2 Rôle de la santé dans le système d'action de l'APKF.....	198
5.3 Une action organisée structurée.....	205
5.3.1 Les objectifs organisationnels.....	205
5.3.2 La division des tâches.....	208
5.3.3 La distribution des rôles.....	212
5.3.4 Le système d'autorité.....	214
5.3.5 Le système de communication.....	218
5.3.6 Structuration dialectique de l'action organisée de l'APKF.....	221
5.3.6.1 Vision technocratique de la théorie sociale.....	221
5.3.6.2 Conception critique de l'action organisée de l'APKF...	223

5.3.6.3 Action organisée comme construction sociale.....	227
----------------------------------------------------------	-----

CHAPITRE SIXIÈME

Une action collective de coopération.....	229
6.1 Interdépendances organisationnelles des membres de l'APKF.....	230
6.1.1 La dialectique du lakou dans l'APKF.....	232
6.1.1.1 Définition du lakou.....	232
6.1.1.2 Autonomie organisationnelle.....	234
6.1.1.3 Modèle spécifique d'action paysanne organisée.....	236
6.1.2 La dialectique du koumbit dans l'APKF.....	238
6.1.2.1 Définition du koumbit.....	238
6.1.2.2 Idéologie du koumbit dans l'APKF.....	240
6.1.2.3 Fonctionnalité du koumbit dans l'APKF	242
6.2 Les interactions dans l'APKF.....	244
6.2.1 Les perceptions des interactions.....	246
6.2.2 Liberté et interactions.....	249
6.2.3 Intégration dans le système d'action.....	252
6.3 Modes de structuration de la coopération dans l'APKF.....	255
6.3.1 Solidarité mécanique.....	256
6.3.1.1 Logique du but commun	257
6.3.1.1.1 Les règles dans l'APKF.....	258
6.3.1.1.2 La conscience collective dans l'APKF.....	260
6.3.2 Solidarité organique.....	262
6.3.2.1 L'unité du groupe.....	263
6.3.2.1.1 Différenciation et coordination.....	265
6.3.2.1.2 Égalité économique et sociale.....	267
CONCLUSION.....	270

- 1) L'action organisée d'un groupe en situation

précaire d'existence est signifiante.....	270
2) Le modèle de l'déal-type wébérien est « organisationnellement » efficace.....	276
3) L'apport de la sociologie des organisations est pertinent en contexte de sous-développement.....	279
4) Les éléments microsociologiques d'une action organisée sont autocoordonnés par l'intégration macrosociologique des individus	285
BIBLIOGRAPHIE.....	289
ANNEXES	
Annexe I : Liste des organismes de développement intervenant dans le Sud'Est.....	307
Annexe II : Enregistrement de part sociale.....	309
Annexe III : Une fiche d'achat de café (remplie).....	311
Annexe IV : Une fiche d'achat de café (à remplir).....	313
Annexe V : Marchés urbains, régionaux, ruraux.....	315

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Alternative approaches to rural development
Tableau 1.1	La taille des exploitations en Haïti
Tableau 2.1	Les domaines d'activités des ONG
Tableau 2.2	Classification des coopératives
Tableau 5.1	Evolution du prix des outils agricoles
Tableau 5.2	Evolution de produits agricoles sur trois ans
Tableau 5.3	Activités de production diversifiée
Tableau 5.4	Diversification et spécialisation agricoles
Tableau 5.5	Association maïs-haricot-igname
Tableau 5.6	Répartition des parcelles au Haut-Cap-Rouge
Tableau 5.7	Production de quelques grains alimentaires
Tableau 5.8	Rendements pour quatre cultures
Tableau 5.9	Caractéristiques de la production d'igname
Tableau 5.10	Systèmes nationaux d'irrigation
Tableau 5.11	Les systèmes d'irrigation par commune
Tableau 5.12	Potentialités des sols
Tableau 5.13	Superficies représentant la production agricole
Tableau 5.14	Exportations caféières de 1750 à 1789
Tableau 5.15	Pourcentage d'autoconsommation et de commercialisation de produits vivriers

LISTE DES SIGLES

ANDAH	Association des agronomes haïtiens
APK	Association des producteurs de café de Kanyette
APKF	Association des producteurs de café de Fonds-Jean-Noël
APKV	Association des producteurs de café de Verjon
BID	Banque interaméricaine de développement
CASEC	Conseil d'administration des sections rurales
CNC	Conseil national de coopération
CRDA	Centre de recherche et de documentation agricole
FACN	Fédération des associations caféières natives
FAMV	Faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire
FAO	Organisation mondiale contre la faim
IDEA	Institut diocésain d'éducation des adultes
IHPCEDE	Institut haïtien de promotion de café et des denrées d'exportation
IPRB	Union des paysans de la Rivière Blanche
ITECA	Institut de technologie et d'animation
MARNDR	Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural
MODEKOP	Mouvement de développement communautaire de Pilate
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONAAC	Office national d'alphabétisation et d'action communautaire
ONG	Organisation non gouvernementale
ONEC	Organisation d'éducation communautaire
ONPEP	Organisation nationale de promotion et d'éducation populaire

PADF	Pan American Development Foundation Haïti-Agroforestry Extension Project
PIB	Produit intérieur brut
PNEF	Plan national d'éducation et de formation
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
ROCHAD	Regroupement des organismes canado haïtiens pour le Développement
SACAD	Systèmes agraires caraïbéens et alternatives de développement
SCHAER	Service de coopératif haïtiano-américain d'éducation rurale
SOSAKA	Solidarité santé Canada-Haïti
UAG	Université des Antilles et de la Guyenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
USAID	Agence américaine de développement international.

DEDICACE

A Myrtha dont l'aura qui émane d'elle, dans l'air de la nuit profonde d'Haïti, est douce et amicale.

A mes fils, Romyr, Dave, Youri qui s'efforcent d'imprimer à leurs ailes la cambrure du dépassement...

A Toussaint, Assoune, Marie, Pèresse, Mimy, Choucoune, Marie-Denyse, Ricot, Mancicile, Papapo, Manpoyinne, Jean, Yvrose, Tone, Franklin : leur souffrance de paysans n'est pas encore oubliée mais leur espérance de paysans n'est pas encore évanouie.

A Zi, Lisette, Rosanne, Cécile, Eric, Frère Enel, Closel qui ont placé au centre de leur existence le combat pour qu'une nouvelle ère s'ouvre pour les paysans de Petites-Desdunes, de Parédon, de Port-Salut....

A Yva dont l'éblouissement de la tendresse pour les démunis ne s'est jamais éteint.

A la communauté paysanne de Fonds-Jean-Noël qui se met à chercher comment « nager pour sortir » par l'organisation et la coopération.

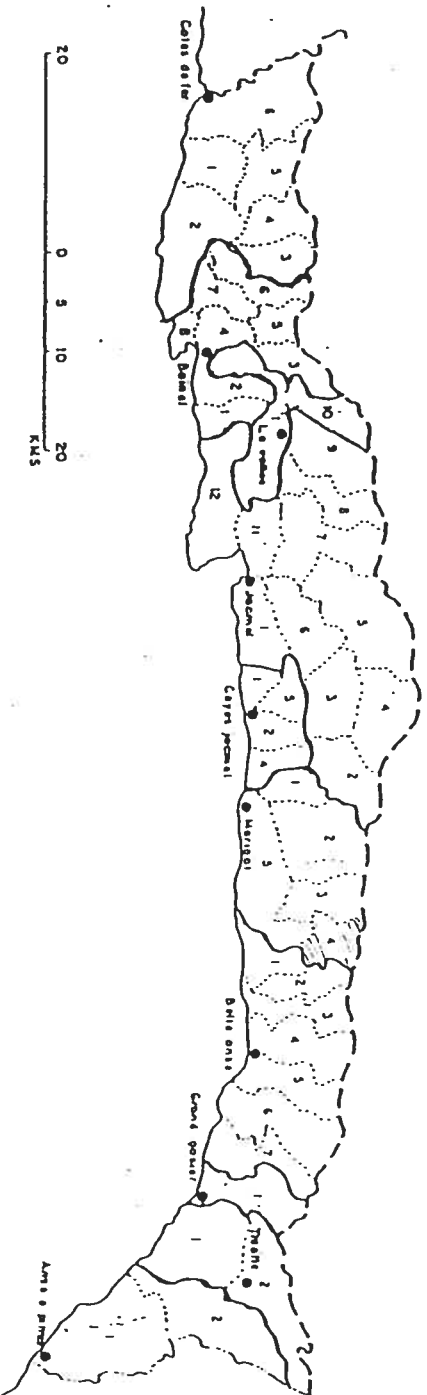
REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement Camille Legendre, mon directeur de recherche. Son encadrement est bien caractéristique de sa personnalité dévouée, bienveillante, « démocratique » et rigoureuse. Ma reconnaissance va également à Myrtha Dominique, ma conjointe, qui n'a jamais cessé de m'encourager par ses paroles, sa patience, sa compréhension, sa collaboration. Que les autres membres de ma famille trouvent dans ces lignes le témoignage de ma gratitude pour leur compréhension qui ne m'a jamais fait défaut. Et comment oublier mes collègues de CECI et de SOSAKA, le Dr. C. Jean-François, Rosario Demers, Jean-Jacques, Suzanne, E. Pauyo, Lys, M..Hélène, Lisette, Rose-Anne, Marielle, Bergman, toute cette équipe qui n'a jamais marchandé ses efforts pour la promotion paysanne ? L'agronome Nicolas, pour l'aide qu'il m'a apportée, Yva Samedy pour toute la littérature sur la vie paysanne haïtienne dont elle m'a gracieusement gratifié, Clausel Viaud et Zéline Boursiquot pour leur amabilité d'informateurs, les membres de l'APKF pour leur accueil et disponibilité, resteront toujours pour moi des personnes inestimablement précieuses.

IDENTIFICATION DES SECTIONS COMMUNALES

DEPARTEMENT DU SUD-EST

SOURCE : DPESAT / CPNAP



<p>Commune de Jacmel</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Bas Cap-Rouge 2 Fond Miden (Salle) 3 Cochen Ors 4 La Goadaine 5 Marbial 6 Montagne Livoise 7 Grande Riviere de Jacmel 8 Bas Cag Charite 9 Haut Cag Charite 11 Luyvrenau 12 La Montagne 	<p>Commune de Marigot</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Corail South 2 Grande Riviere Fekla 3 Masyry 4 Fond Jean Nod 5 Savane Dubois <p>Commune de Cayes Jacmel</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Ravine Normande 2 Gaillard 3 Haut Cap Rouge 4 Fond Miden (Madriveau) 	<p>Commune de Baïnes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Baie d'Or 2 Trou Aboit 3 Haut Grandou 4 Bas Grandou 5 Bas de la Croix 6 Bras Grande 7 Orange 8 Bas des Ors Ors <p>La Vallée de Baïnes</p>	<p>Commune des Côtes de Fer</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Ors Ors 2 La Bidie 3 Bras Grande 4 Amazonie 5 Boucan Belier 6 Jarail-Vu <p>Commune de Thionie</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Nègre Mitrade 2 Thionie <p>Commune de Anses-d-Pitres</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Boucan Guilloume 2 Bou d'Ors 	<p>Commune de Belle Anse</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Baie d'Orange 2 Natchole 3 Calumque 4 Corail Langoche 5 Bel-Air 6 Pidion 7 Nupou <p>Commune de Grand Gosier</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Bodune 	
<p>Commune de La Vallée</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 La Vallée 2 Montagne Belier 					

INTRODUCTION

Le département du Sud-Est d'Haïti est limité au nord par le département de l'Ouest, au sud par la mer des Antilles, à l'est par la République Dominicaine. Du nord au sud, il mesure 27 km. De l'ouest à l'est, 80 km. Il a une population de 461, 998 habitants qui se répartit sur 10 communes. Jacmel, chef-lieu du département comprend 4 communes. C'est dans une de ces communes, soit celle de Marigot, que se situe la section communale de Fonds-Jean-Noël (PNUD, 1997 :12).

Une crise profonde affecte tous les secteurs du département. Son économie est dominée presque exclusivement par des activités agricoles. La première zone allant de Marigot à La Vallée, laquelle zone comprend la petite sous zone de Fonds Jean-Noël n'est ni structurée ni organisée. Du fait de la baisse critique des activités d'importation et d'exportation, des difficultés de communication, de la centralisation des autres villes du département, Jacmel ne représente pas un foyer de développement ni pour Fonds-Jean-Noël ni pour aucune ville ou localité du département (PNUD, 1997 :30).

Les principaux acteurs du département sont des institutions étatiques déconcentrées, les collectivités territoriales, les ONG, les coopératives et les organisations de base de la société civile.

L'agriculture dont vivent les habitants de Fonds-Jean-Noël comprend des activités de préparation de lopins de terres pour les rendre aptes à la culture des produits vivriers nécessaires à leur survie alimentaire d'une part, à des petites initiatives commerciales sur le marché local d'autre part. Mais la production du café a toujours été privilégiée par les paysans à cause des facilités « notoires » qui l'accompagnent tant au point de vue culturel que commercial. Mais de façon générale, les activités agricoles des paysans caractérisées surtout par leur aspect de subsistance individuelle ou familiale n'ont guère fait l'objet jusqu'en 1984 d'initiatives de groupes structurés. C'est donc pour structurer leurs activités agricoles pour plus de productivité, surtout au niveau du café, qu'un groupe de paysans ont décidé, à partir de 1984, d'unir leurs efforts par l'organisation de leur action collective. Il s'agissait pour eux, d'inviter les différents petits groupements de paysans disséminés dans la localité, lesquels groupements ont été auparavant formés sur une base de proximité géographique, à se regrouper au sein d'une fédération de groupements d'agriculteurs, organisation dénommée « Association des Planteurs de Café de Fonds-Jean-Noël » (APKF). Le but de cette organisation était de travailler à mieux structurer l'action collective des membres pour la rendre plus performante du point de vue économique, social et organisationnel grâce aux motivations de coopération des paysans. L'objet de cette recherche est justement d'étudier ce processus organisationnel de l'action

collective par laquelle les membres de l'APKF entendent construire ce système d'action qu'ils veulent efficace.

De façon plus précise, notre démarche de réflexion se justifie des considérations suivantes :

a) l'intérêt des paysans pour l'organisation : le fait que les paysans haïtiens manifestent de l'intérêt pour l'organisation de leur action, cela semble pouvoir s'établir à partir de certains repères historiques et sociaux que nous croyons pouvoir identifier comme suit :

- 1) l'action collective du 7 février 1986 en Haïti est une action où « les Haïtiens ont mis un terme à la dictature des Duvaliers et forcé l'entrée en politique qui leur était interdite » (Bien-Aimé, 1992 :12). Certains voient là la volonté du peuple haïtien de s'organiser pour construire une nation (Danco, 1991 :23).
- 2) Lorsqu'en 1986 les comités de défense des droits humains, les associations de survie économique, les comités de quartiers, les comités ecclésiastiques, les associations d'action communautaire, les groupements d'étudiants, de paysans, les mouvements de femmes, les associations professionnelles ont surgi de toutes parts, toute cette fièvre d'organisation ne traduit-elle pas ce que les analystes latino-américains appellent « articulating protest », stratégie populaire d'identification et de mobilisation collectives par l'organisation (Midy, 1991; Smarth, 1998; Escobar, 1993)?

- 3) Le changement social en Haïti est fortement influencé par les pressions sociales et économiques venant de la participation rurale dans les institutions formelles y compris les organisations paysannes. De l'indépendance haïtienne à nos jours, des étapes bien caractérisées marquent l'évolution historique de l'organisation paysanne. Ainsi de la créativité interne à l'essor du mouvement organisationnel de conscientisation en passant par la marginalisation et la modernisation, les associations paysannes n'ont pas arrêté leur itinéraire organisationnel (Smucker et Dathis, 1998).
- 4) Le mouvement organisationnel des activités agricoles paysannes connaît une hétérogénéité telle que certains groupements manifestent de l'intérêt pour les questions politiques comme cadre obligé de pratique paysanne, alors que d'autres se lancent dans l'organisation en se préoccupant surtout de leur survie.

Nos entretiens avec des membres d'organisations paysannes vivant dans certaines localités « reculées » géographiquement telles que Blockaus, Barreaut, La Vallée de Jacmel, Fonds-Jean-Noël, Pointe Sable, Petites Desdunes, Parédon donnent lieu à des observations selon lesquelles même si leur désir d'organisation est très vif, ils sont surtout préoccupés par la coopération entre eux pour améliorer leur sort au demeurant extrêmement précaire.

Nous avons choisi une organisation paysanne fonctionnant en régions « reculées », celle des Planteurs de Café de Fonds-Jean-Noël (APKF). Ce faisant, nous nous permettons de répondre à notre désir de valoriser l'engagement socio organisationnel de ces paysans et de les aider d'une certaine manière à sortir de l'anonymat « violent » où semble les confiner leur exclusion géographique et sociale¹.

b) La problématique de l'action organisée des paysans repose sur la recherche de la coopération entre eux. En effet, la principale raison qu'évoquaient les paysans lors des premiers entretiens, pour expliquer leur désorganisation et leur improductivité c'était le manque de coopération (« tèt ansanm »). Ils se livraient à toutes sortes d'activités en faisant face à toutes sortes de contraintes, mais sans succès. N'est-il pas possible alors d'attribuer la cause de leur dispersion organisationnelle dans le manque de cohérence et de cohésion de leur groupe provoquant individualisme et faiblesse de valeurs unifiantes? La coopération entre eux ne pourrait-elle pas stabiliser leurs efforts d'organisation? D'où notre propos de considérer la coopération entre les paysans comme le fer de lance de leur projet d'organisation d'action collective. Nous nous demandons alors comment le processus d'organisation de l'action collective de l'APKF implique-t-il la coopération entre les paysans.

¹ La plupart de ces localités font partie de celles dont s'occupe, pour la région du Sud-Est, l'agronome Ricot Nicolas, responsable du PADF (Pan American Development Foundation Haïti-Agroforestry Extension Project), B.P. 15574, Pétionville/Delmas 31, No. 27.

Si dans l'esprit des paysans le terme organisation indique l'idée d'une « mise en ordre » de leurs activités diverses, ils sont conscients du fait que cette mise en ordre résulte d'un effort soutenu de leur part. Donc le travail de gestion de leur organisation ne va pas sans le travail d'un profond changement de leur mentalité². En effet, comme ils le disent eux-mêmes, ils ne sont pas spontanément portés à la coopération. La coopération est une attitude à développer grâce à une « mise en commun » des efforts individuels. Pour eux, la « mise en ordre » de leur organisation implique la « mise en commun » qu'exigent la coopération et la solidarité.

Cette contingence nous amène à considérer l'organisation paysanne de Fonds-Jean-Noël comme un système d'action où la coopération sous sa forme de solidarité entre les paysans apparaît comme une stratégie dans le processus de structuration de leur contexte d'action et de dynamisation de leurs capacités d'action.

La démarche que nous avons choisie pour analyser cette question d'organisation et de coopération qui préoccupe les membres de l'APKF s'inscrit largement dans le paradigme « compréhensif ».

c) la compréhension du phénomène d'action organisée

C'est la paradigme compréhensif qui, en accordant une attention aux données qualitatives, nous permettra de rechercher auprès des membres de

² Extrait d'entretien avec l'informateur Closel Viaud, animateur communautaire SOSAKA en exercice à Port-Salut et à Parédon entre 1987 et 1991.

l'APKF, les significations des actions économiques, sociales et organisationnelles dynamisées par la coopération entre eux. La recherche du sens, la prise en compte des intentions, des motivations, des valeurs des paysans sont les composantes de cette démarche visant la compréhension des phénomènes de l'organisation et de la coopération tels qu'ils se vivent à travers l'expérience des paysans.

Bien qu'une approche positiviste puisse s'avérer utile à cause de l'observation systématique, de la mesure et de la répétitivité des faits qui nous permettraient d'expliquer les phénomènes qui nous intéressent ici et de formuler des lois les régissant (Bourdieu, 1987; Habermas, 1987), nous préférons la méthode de l'approche compréhensive qui intègre « l'observateur et l'observé » dans ses procédures d'observation (Pourtois et Desmet, 1987) et nous permet de saisir le singulier dans les phénomènes. Nous pensons que les méthodes cliniques et historiques qui s'attachent à l'originalité irréductible des événements ainsi que leur orientation interprétative nous aideront à accroître la signifiante des résultats.

Si l'on en croit R. Boudon, c'est à Hume que remonte historiquement cette conception de la connaissance : la connaissance de la réalité est due à des instruments créés dans le propre esprit du sujet (Boudon, 1986).

Pour A. Mucchielli (1995 :34), d'autres courants épistémologiques se situent dans cette même orientation.

Mentionnons la phénoménologie pour laquelle la familiarité des choses nous détourne des phénomènes proprement dits (Husserl, 1970), l'interactionnisme symbolique. Dénommé « théorie de l'acteur », pour laquelle l'agir humain ne peut vraiment se comprendre et s'expliquer qu'à partir des significations données aux choses et aux actions par les personnes concernées (Mead, 1963). A ces deux courants, on peut ajouter l'approche dialectique selon laquelle il existe une relation dynamique entre le sujet et l'objet, entre la subjectivité de l'acteur et le fait concret (Lefebvre, 1969; Goldman, 1969; Lénine, 1967).

Mais où situer l'approche organisationnelle de E. Friedberg que nous privilégions pour analyser et comprendre l'action collective organisée des membres de l'APKF?

d) l'approche organisationnelle de l'action collective : le point de départ de l'approche organisationnelle de l'action collective est, selon Friedberg, une hypothèse simple : c'est l'idée que tout phénomène social peut être analysé comme le produit de comportements d'un ensemble d'acteurs qui sont liés entre eux par de l'interdépendance stratégique et dont les interactions forment « système » et obéissent à un ordre local (Friedberg, 1993 :13).

En partant de l'idée que l'action organisée des membres de l'APKF est le produit d'un ensemble d'interactions dictées par les interdépendances entre les paysans groupés autour d'un projet d'organisation et de

coopération, la connaissance que nous pouvons en avoir dépend en grande partie de la perception qu'ils se font eux-mêmes des composantes de ce processus. Nous pensons donc que l'approche organisationnelle de E. Friedberg peut se situer dans la mouvance du paradigme compréhensif incorporant des éléments venant de la phénoménologie, de l'interactionnisme (théorie de l'acteur) et de la dialectique.

Par ailleurs, nous estimons que l'approche organisationnelle, par son parti pris pour une analyse stratégique, empirique, contingente et endogène convient particulièrement à l'« étude de cas » qui fait l'objet de la présente recherche, en ce sens que l'action des membres de l'APKF relève des données appartenant à une expérience concrète de vie, se déroulant dans un contexte précis de sous-développement rural et de lutte organisationnelle pour la transformation de cette situation par la coopération organisée.

Trois niveaux de conceptualisation caractérisent les différentes notions qui structurent le développement de l'étude, à savoir les niveaux compréhensif, organisationnel et politique. Mais vu que le niveau organisationnel semble inclure les niveaux compréhensif et politique selon les termes de Friedberg, c'est bien la théorie de l'approche organisationnelle de l'action collective que nous comptons utiliser pour appréhender les stratégies que déploient les membres de l'APKF pour organiser leur contexte d'action et dynamiser le changement nécessaire.

Afin que le contexte d'action organisée laisse apparaître des modes de rationalité propres au système d'acteurs et les explique, nous croyons utile d'établir dans quel sens seront traités les deux concepts principaux qui structureront l'analyse, à savoir les concepts d'organisation et de coopération.

e) Organisation

Telle qu'elle apparaît dans la logique de l'approche organisationnelle de l'action collective, l'organisation est assimilée à un contexte d'action (Friedberg, 1993). Elle est le résultat de la « banalisation » de l'organisation formelle et du raisonnement sur un système d'action concret où les acteurs vivent des processus d'interdépendance et d'interaction. Mais banaliser l'organisation en la réduisant à un contexte d'action n'a rien de radical car l'organisation restera toujours un objet social concret. Elle apparaîtra comme un système d'acteurs placés devant un problème : l'intégration de leurs comportements dans un système d'action organisée et la structuration de leur coopération. C'est ainsi que la démarche d'analyse propre à l'approche organisationnelle de l'action sociale est fondée non pas d'abord sur l'organisation elle-même, mais sur le processus d'organisation du contexte d'action.

Dans cette perspective, l'organisation paysanne de Fonds-Jean-Noël ne saurait être étudiée comme une organisation de type classique, bien située dans un fonctionnalisme sécurisant, « comme une mécanique, c'est-à-dire

comme un ensemble d'éléments formels, agencés les uns par rapport aux autres et à partir desquels découle une efficacité plus ou moins grande » (Seguin et Chanlat, 1992). Ce genre d'organisation est fondé sur la croyance en une rationalité illimitée selon laquelle il existe une façon la meilleure – le « one best way » de F.W. Taylor – de produire et de gérer efficacement une organisation. En tant que système banalisé, l'organisation de Fonds-Jean-Noël constituée d'un ensemble d'initiatives, d'actions et de conduites des paysans est perçue comme un contexte d'action dont la compréhension pose les mêmes problèmes à l'analyse que s'il s'agissait d'une forme d'action collective plus diffuse. C'est en ce sens que la présente étude porte surtout sur les processus d'organisation par lesquels les paysans coordonnent leurs comportements et leurs interactions stratégiques.

Pour comprendre la structuration du contexte d'action nous devons nous interroger sur la nature de ces processus, c'est-à-dire analyser les mécanismes et les dispositifs sociaux sur lesquels ils reposent ainsi que sur leurs effets, c'est-à-dire leur influence sur les capacités d'action des acteurs évoluant dans ce contexte d'action.

f) Coopération

La coopération, selon les termes de E. Friedberg, est l'ensemble des mécanismes d'intégration, de régulation des comportements, de gestion de dépendances mutuelles. Elle est conceptualisée comme un ensemble

articulé de jeux destinés à produire un ordre local. L'ordre local ou le système produit est donc le résultat de la coopération des membres de l'organisation.

Le fonctionnement de l'organisation ou le processus de construction de l'ordre local nécessite de la coordination dans le sens de la mise en ordre des actions des uns et des autres par rapport à un objectif à atteindre. C'est cette action en commun que J. F. Livian (2001 :156) appelle coopération.

L'une des facettes de la coopération c'est d'être une stratégie de dynamisation intra organisationnelle. Les différentes unités composant l'organisation collaborent pour créer un esprit commun qui partage les objectifs, les stratégies, les contraintes et les opportunités de l'action organisée.

La problématique de la coopération dans les organisations est pourtant ancienne. Elle est déjà au centre des apports de nombreux chercheurs en théorie des organisations, de E. Mayo à J. Lorsch et P. Lawrence (Livian 2001 :156). Elle est également au centre de la sociologie des organisations : comme le dit Friedberg, l'organisation se trouve devant un éternel problème à résoudre, celui de la coopération conflictuelle entre les membres (Friedberg, 1993 :15). En tout cas, la coopération, « tèt ansanm » pour les paysans, constitue une priorité dans la conduite de leurs activités agricoles.

Des quatre formes courantes de coopération énoncées par Y.-F. Livian, à savoir la coopération par adhésion à un projet commun, la coopération obtenue par la règle, celle obtenue par le contrat et celle par la contrainte (Livian, 2001 :157), nous retenons la coopération par adhésion des membres de l'APKF au projet commun de structurer efficacement leur contexte d'action pour améliorer leurs capacités d'action sur leurs conditions d'existence. Mais qu'apportera la démarche « compréhensive » au couple organisation-coopération de l'APKF?

g) Démarche « compréhensive » appliquée

Expliquer le phénomène organisation créé par l'action des paysans de Fonds-Jean-Noël suppose alors qu'on rende compte des actions individuelles qui le composent. Or, « rendre compte » d'une action pour M. Weber (1965), c'est la « comprendre ». Le sociologue doit pouvoir se mettre à la place des acteurs dont il veut comprendre et interpréter les comportements.

Mais dans le cas de la présente étude, l'action a un but, c'est l'organisation. D'après le sens commun, « organiser c'est mettre un certain ordre dans un stock de ressources diverses pour en faire un instrument ou un outil au service d'une volonté poursuivant la réalisation d'un projet » (Boudon et Bourricaud, 1982). Ce qui implique forcément motivation et coopération des individus du groupe. A ce niveau, organisation est presque synonyme de coopération.

En parlant d'action organisée pour les paysans de Fonds-Jean-Noël, on pense au fait que leur action vise une coopération presque naturelle autour d'un projet d'organisation. Partant de l'hypothèse que ce sont les interactions des paysans qui construisent leur organisation, nous montrerons comment l'ensemble des mécanismes empiriques générés par l'action des paysans contribuent à stabiliser leurs rapports et comment ils leur permettent de construire la coopération et la coordination indispensables entre leurs initiatives et leurs conduites. Mais il nous faut mettre en évidence la pertinence de l'approche organisationnelle dans l'étude du cas de l'APKF.

Nous pensons que l'approche organisationnelle telle qu'élaborée par E. Friedberg est la mieux indiquée pour rendre compte de l'expérience d'action organisée et de coopération que vivent les paysans de Fonds-Jean-Noël (Friedberg, 1993). En effet, le parti pris méthodologique de cette approche pour les dynamiques et les explications endogènes constitue un atout stratégique pour comprendre les comportements des paysans. Sans escamoter le social et l'épaisseur sociale des acteurs, cette méthodologie est, en effet, le produit de la reconnaissance de l'autonomie relative du système d'action que l'on cherche à étudier. Vouloir étudier des systèmes sociaux partiels (systèmes d'action concrets) n'a de sens que si on leur reconnaît une autonomie relative. Pour l'analyse, cela implique, d'une part, le refus de tout déterminisme extérieur et de toute explication globale, d'autre part, l'obligation d'expliquer les actions des acteurs en les

rapportant au système particulier dont celles-ci font partie, c'est-à-dire à la configuration des acteurs et aux règles de jeu structurant leurs échanges/interactions.

Par ailleurs, la perspective systémique développée par cette théorie reconnaît la contingence de l'analyse produite. Aussi, peut-elle fournir le point de départ pour problématiser la stabilité du construit mis en évidence en le traitant non pas comme un équilibre stable et intemporel mais comme un processus en mouvement dialectique.

Tout ceci nous amène à présenter une vue d'ensemble des différents éléments de cette recherche et des modalités de traitement analytique mises en œuvre.

Ainsi l'intérêt des paysans membres de l'Association des Planteurs de Café de Fonds-Jean-Noël (APKF) pour l'organisation s'explique par leur désir de coopération entre eux qui leur permettra de mieux structurer leur contexte d'action et d'améliorer leurs capacités d'action.

Pour rendre compte de ce processus d'action organisée, nous le situons dans le paradigme « compréhensif » qui, en accordant de l'attention aux données qualitatives, nous permettra de fonder le raisonnement sur les significations données aux actions par les paysans eux-mêmes. Ceci impose, de ce fait, une double exigence méthodologique : 1) problématiser l'organisation pour en étudier les conditions du processus; 2) considérer le

caractère local et partiel du modèle interprétatif. Il s'agit donc d'une démarche qui veut fonder une connaissance pratique. Le problème organisation dépassera donc l'objet organisation. L'organisation nous obligera à nous interroger sur les processus grâce auxquels l'ordre est maintenu et nous conduira à nous demander comment les interdépendances des paysans font jouer leurs dynamiques organisantes.

Nous nous trouvons ainsi au point de départ de l'approche organisationnelle de l'action collective défini par E. Friedberg comme une hypothèse simple, à savoir « l'idée que tout phénomène social peut être analysé comme le produit de comportements d'un ensemble d'acteurs qui sont liés entre eux par l'interdépendance stratégique et dont les interactions forment « système » et obéissent à un ordre local » (Friedberg, 1993 :13).

Mais les interactions humaines sont aussi et toujours politiques (Friedberg, 1993 :16). Elles sont sous-tendues par des intérêts, par des intentions, voire par des stratégies plus ou moins conscientes qui génèrent des rapports de force et qui s'ajustent par des négociations et par des marchandages. D'où la définition de la problématique de la présente étude formulée en termes politiques intégrant les composantes participative, rurale et stratégique (chapitre premier). Se pose alors le problème de l'intégration des interactions humaines par les stratégies des acteurs.

Dans le chapitre deuxième, c'est la théorie de l'approche organisationnelle de l'action collective, définie par Friedberg comme une théorie d'acteur et de système, qui nous permettra d'expliquer et de comprendre comment les membres de l'APKF structurent leur action organisée. Cette théorie définit, en effet, l'acteur et sa rationalité, la contextualisation de l'action des acteurs à travers le système par des modes d'intégration empirique, endogène et contingente.

Comme cette explication n'est ni abstraite ni universelle, mais locale, c'est-à-dire fondée sur la connaissance empirique des conduites réelles des paysans et des conditions spécifiques de leur coopération, le chapitre troisième est la mise en œuvre d'un entretien de recherche phénoménologico-qualitative qui nous permettra de fonder la recherche sur les significations données par les paysans à leur pratique d'organisation et de coopération.

Bref, il s'agit d'une étude portant sur la dimension organisationnelle de l'action collective du groupe de paysans de Fonds-Jean-Noël. Mais si la dimension organisationnelle est constituée par l'ensemble des mécanismes par lesquels l'univers de l'interaction humaine est stabilisé et par lesquels sont construits la coopération et la coordination indispensables entre les actions des différents participants, cela ne veut pas dire pour autant qu'on nie le poids des structures sociales et théoriques dans l'action collective. On veut seulement mettre un doute méthodologique sur le poids réel de

ces structures par rapport à leur capacité structurante. A ce titre, nous avons fait état dans le chapitre quatrième : 1) du contexte structurel de l'action organisée des paysans haïtiens où sont mis en évidence les antagonismes économiques et sociaux; 2) le contexte théorique général où se situe l'action d'organisation de base; 3) le contexte organisationnel dans lequel sont nées les tendances des paysans haïtiens à l'action collective organisée.

Enfin, pour étudier la dimension organisationnelle de l'action collective du groupe de paysans de Fonds-Jean-Noël, nous avons spécifiquement considéré deux processus complémentaires entre eux: 1) celui de l'action collective d'organisation où, dans le chapitre cinquième, les stratégies des paysans sont exposées dans leur action organisée « économique », leur action organisée « sociale », leur action organisée « structurée »; 2) celui de l'action collective de coopération où, dans le chapitre sixième, les stratégies paysannes sont présentées à partir de leurs composantes d'interdépendances, d'interactions et de régulation de la coopération à travers la solidarité « mécanique » et « organique » des paysans.

CHAPITRE PREMIER

LA PROBLÉMATIQUE

La problématique de la présente étude se résume aux perspectives dans lesquelles seront comprises les stratégies d'organisation et de coopération des paysans qui cherchent à structurer leur contexte d'action et dynamiser leurs capacités d'action.

Les trois niveaux de conceptualisation évoqués plus haut, à savoir les niveaux compréhensif, organisationnel et politique qui sont intégrés dans l'approche organisationnelle de l'action collective forment en gros la perspective dans laquelle ce problème d'organisation et de coopération sera traité. Concrètement, cette perspective est celle d'une action organisée interprétée en termes d'interactions d'acteurs pour la transformation d'un contexte d'action et du système d'acteurs. Mais la transformation du contexte d'action conditionne celle du système d'acteurs et vice versa. C'est ce genre de transformation contingente et endogène que nous appelons, avec Friedberg, conception politique de l'action organisée.

Nous tenterons de définir cette problématique politique de l'organisation-coopération de l'APKF en la décrivant à travers un choix relativement limité de lectures que nous jugeons aptes à mettre en évidence les composantes participative, rurale et stratégique de ce contexte

d'action. Mais, au préalable, il nous faut rendre compte de la manière dont la conception politique de l'organisation s'insère dans les théories des organisations.

1.1 Théories des organisations et conception politique de l'organisation

La littérature de la sociologie des organisations présente la conception politique de l'organisation en l'insérant dans un système d'approches correspondant à trois types idéaux de l'organisation. C'est ainsi que :

- 1) A. Etzioni, en 1960, caractérise les organisations en les identifiant comme des entités a) coercitives, b) utilitaires, c) normatives.
- 2) K.E. Boulding, en 1963, met en parallèle a) des organisations de contrôle, b) des organisations d'échange, c) des organisations d'intégration.
- 3) B.F. Johnston et W.C. Clark, en 1982, départagent les organisations en a) entités techniques de hiérarchie (bureaucratie), b) formes d'échanges (marché), c) combinaisons hiérarchie-échanges (polyarchy and bargaining).
- 4) M.J. Esman et J.D. Montgomery, en 1980, analysent trois créneaux organisationnels alternatifs pour distribuer des services dans une administration « humaine » a) technique, b) économique, c) politique.

En appliquant ce dernier schéma classificateur aux approches alternatives du développement rural, M.J. Esman et N.T. Uphoff, en 1984, dressent le tableau suivant :

Tableau 1.1 Alternatives Approaches to Rural Development

	I Technique	II Economique	III Politique
Principal mechanism	Bureaucratic structures	Market interactions	Voluntary Associations
Decision-makers	Administrators and Experts	Individual Producers, Consumers and Investors	Leaders and members
Guides for behavior	Regulations	Price signals	Agreements
Criteria for decisions	Policy – technically best means to implement it	Efficiency – best way to maximize profit and utility	Interest of members
Sanctions	State authority	Financial loss	Social pressure
Mode of operation	Top-down	Individualistic	Bottom-up

Dans la mesure où nous constatons que l'intérêt pour les « organisations locales » opérant dans le tiers-monde ne fait qu'augmenter, nous souscrivons à cette approche politique définie par M. Cernea (1982) selon laquelle la participation populaire a pour objectif de construire des structures institutionnelles sociales pour augmenter l'efficacité économique de sorte que les paysans puissent eux-mêmes réaliser une croissance « self-sustaining » et durable.

Du point de vue de l'efficacité politique des approches participatives, Uphoff, Cohen et Goldsmith (1969) développent l'idée que seule la conscience des paysans de leurs propres intérêts ainsi que les activités pour réaliser un développement local social, économique et culturel viable sont de nature à permettre le progrès rural.

En mettant l'accent sur les organisations locales en tant que troisième secteur institutionnel de développement rural, Hunter (1969) fait des distinctions parmi les approches administrative, économique et politique du développement rural. La première approche concerne les mécanismes bureaucratiques du développement rural qui cherchent la conformité avec les décisions gouvernementales. Les décisions sont alors prises par des experts guidés par des principes techniques inspirés des objectifs officiels. La deuxième approche s'intéresse aux mécanismes de marché et cherchent à promouvoir des comportements conformes aux déterminations des prix sur le marché. Les décisions sont alors prises par des individus qui considèrent leur profit sans référence explicite aux intérêts publics. La troisième approche est « politique » dans le sens défini par un éditorial indien dans le *Economic Weekly* à Bombay : « the clue to the failure of rural development (in India) lies in this, that it cannot be administered, it must be organized. While administration is something which the civil

service can take care of, rural development is a political task which the administration cannot undertake”¹.

Cette troisième approche qui constitue la perspective du développement rural dans laquelle nous situons la présente étude concerne les mécanismes volontaristes qui font appel au sens des intérêts et des valeurs des paysans eux-mêmes. La coopération dynamise les processus d’interaction pour que les décisions soient prises en référence aux intérêts du groupe et des individus. Mais vu que, selon les auteurs, aucun développement rural ne peut se poursuivre dans une seule perspective, même si nous privilégions la troisième approche, nous considérons qu’elle doit se compléter de l’apport des deux autres. En effet, chaque approche comporte ses points forts et ses points faibles. Dans cette logique, nous considérons que la composante participative de notre problématique qui touche justement à la mobilisation organisationnelle des paysans est une perspective politique à cause du fait que les coopératives qu’elle peut créer, par exemple, sont des instruments capables de leur donner la possibilité de travailler à la transformation de leur milieu.

1.2 Composante participative

La littérature du développement local via les coopératives considère que les organisations coopératives des paysans dans les différents domaines de la santé, de l’éducation, de la gestion de l’eau potable, de l’agriculture, du

¹ Cité par Huntington (1968:395).

commerce sont des instances participatives qui agissent sur les comportements des coopérants dans une perspective de productivité socio-économique. Que ce soit à travers les Archives Internationales de Sociologie de la Coopération, le Journal of Rural Cooperation, la Revue des Etudes coopératives, la Sociologia Ruralis, l'American Sociological Review, l'American Ethnologist, le Human Organization, le Rural Development Participation Review, les ouvrages portant sur les coopératives paysannes en Haïti, la littérature fait montre d'une abondance pléthorique d'approches participatives dans la recherche et le développement agricoles (White, 1975, 1981, 1983 ; Schiller, 1969 ; Knapp, 1969 ; Marshall and Godwin, 1971 ; Hyden, 1973, 1978, 1980 ; Texier, 1976 ; Unrisd, 1975 ; McGrath, 1978 ; Maguire, 1979 ; Galjart, 1981 ; Widstrand, 1970, 1972 ; Willett, 1981 ; Tandler, 1976). De toute façon, la plupart des travaux sur les coopératives rurales mettent l'accent sur le fait que ces institutions sont le signe d'une volonté de transition chez les paysans d'une économie traditionnelle « de service » à une économie monétaire. Elles aident les membres à mieux voir leurs problèmes, à coordonner leur jugement et leur action pour les résoudre. Ainsi la participation active des membres des coopératives augmente le pouvoir des coopératives au regard tant de l'organisation que des résultats. La constitution d'un capital qui doit être augmenté des intérêts, la répartition des bénéfices aux membres apparaissent non seulement comme des mécanismes de motivation de la participation, mais encore comme des

leviers de transformation de contexte d'action. Toutefois, nous pensons que les approches participatives de développement rural ne trouvent leur base d'intelligibilité politique que dans une sociologie rurale appropriée. Aussi voyons-nous l'intérêt de décrire la composante rurale de notre problématique à travers la sociologie rurale haïtienne.

1.3 Composante rurale

La composante rurale de la problématique fait référence à un ensemble d'acteurs qui tentent de transformer les données de leur contexte rural de vie. C'est que depuis l'indépendance haïtienne, les petits et moyens paysans haïtiens forment la grande majorité de la population. La signification première de leur mobilisation politique et sociale a toujours été la résistance à toute tentative d'implantation de modèles « modernes » de développement. Il est largement prouvé en effet que l'introduction dans les campagnes de la technologie moderne n'a profité qu'aux classes dominantes. Aussi les paysans haïtiens ont-ils toujours cherché à s'auto organiser pour garantir leur droit à la vie, à la production de leurs terres, au travail, à la santé, à l'éducation, à la liberté, à la dignité et à la reconnaissance sociale (Lacaille, 1992).

Par choix idéologique, beaucoup d'auteurs ont sublimé le concept de paysan haïtien, le liant automatiquement au qualificatif de « petit » et en en faisant un objet mythique subissant exploitations et injustices et porteur

d'espoirs révolutionnaires². D'autres le relie à l'arriérisme mental, technique et social (D'Ans, 1987). Pour nous, le paysan est un agriculteur, un individu qui entreprend une production agricole, un acteur qui déploie une stratégie en visant des objectifs au service desquels il utilise des moyens qu'il croit pertinents. Il est un producteur qui applique lui-même ses décisions de culture. Il est l'acteur de son développement.

La dimension rurale de la sociologie haïtienne a fait l'objet d'une littérature abondante. La plupart des études qui lui ont été consacrées argumentent de façon convaincante la mise en place des systèmes paysans, leurs mécanismes, leurs contours économiques et sociaux. Or on ne semble pas s'être fortement préoccupé de l'aspect organisationnel et stratégique de l'agriculture paysanne. Que révèle cet aspect ? Il révèle que les rapports de production et d'échange dans lesquels s'engagent les paysans, leur manière d'accéder au foncier, les échanges de produits agricoles, vivres et denrées, les échanges de force de travail constituent les bases de leur action collective organisée ou les éléments de leur système d'action en processus d'organisation. Aussi nous proposons-nous d'explorer les trois conditions que nous jugeons fondamentales dans la conduite du processus organisationnel en milieu rural, soit a) l'accès à la terre, b) les échanges des produits agricoles, c) la rationalité d'acteur face à la transformation des conditions de vie.

² S.A.C.A.D./F.A.M.V.,(1993 :10)

a) L'accès à la terre

Dans toutes les économies agricoles, l'accès à la terre est d'une importance capitale pour la production à cause du fait que la paysannerie doit trouver là les moyens pour garantir la reproduction de sa force de travail et dégager un surplus.

Au niveau de la répartition des terres en Haïti deux tendances s'affrontent : l'une pense que la petite propriété domine, l'autre que la grande propriété, voire le latifundium constitue l'élément primordial du paysage foncier. Mais P. Moral traduit bien la portée du vaste mouvement paysan qui explique l'écroulement progressif de la grande propriété en Haïti. Il dit :

« la masse de petits cultivateurs grossit d'un coup. Installés dans des habitations et sur des parcelles abandonnées, ils s'y taillent des domaines dont il sera bien difficile de les y déloger. De ces réajustements locaux, contre lesquels le pouvoir politique inorganisé est évidemment impuissant, naît la contradiction fondamentale et qui ne sera jamais résolue, entre l'état de fait et la loi, entre l'occupation de la terre par l'initiative individuelle et la propriété émanant de l'État, entre l'exploitation et la concession. Abandonnée à elle-même pendant un demi-siècle, la paysannerie haïtienne va cependant achever de prendre possession de la terre, y installer ses cultures à base vivrière, aménager empiriquement ses genres de vie, l'équilibre de ses productions et les préceptes de son économie. Ainsi va s'établir l'assiette moderne du monde rural haïtien »³.

En appuyant la thèse de la prédominance de la petite propriété, les recensements haïtiens de 1950, 1971 et 1981 tendent à accréditer l'image d'une propriété foncière morcelée, largement contrôlée par les

³ Cité par S.A.C.D./F.A.M.V.,(1993 :10).

producteurs. Bien que G.P. Charles rejette vivement l'idée de la prédominance de la petite propriété en dénonçant la validité des statistiques nationales, il faut reconnaître que le mode de fonctionnement des grandes propriétés les rattache aux « petites » exploitations familiales qui les entourent. Par conséquent, quand les grandes propriétés existent on peut dire qu'elles ont un traitement semblable à celui des petites propriétés (Moral, 1961 ; Pierre-Charles, 1966 ; Bernardin, 1993 ; Romulus, 1987). Pour ce qui concerne les statuts fonciers, la tenure paysanne haïtienne ne jouit d'aucune sécurité. En effet, les modes de tenure s'appuient sur un grand nombre de principes se rattachant tant au droit formel qu'aux coutumes lignagères extra-légales. En réalité, ces statuts fonciers représentent une forte organisation de la tenure puisqu'elle repose sur des principes qui sont un héritage direct des règles de direction des échanges fonciers avant l'indépendance haïtienne.

Certaines parcelles sont cultivées en faire-valoir direct, pour lesquelles aucune rente n'est versée. Elles sont ou achetées ou reçues en héritage. L'achat de terre est le rêve de tout paysan. La décision de vendre une parcelle est prise pour trois raisons : financer les cérémonies funéraires, financer l'émigration, rembourser les dettes.

Quant au faire-valoir indirect, les auteurs estiment que 90% des agriculteurs haïtiens y sont impliqués :

- le métayage est un rapport foncier dans lequel l'exploitant paie au propriétaire une rente en nature sous forme d'un pourcentage de la récolte. Le contrat de métayage est oral. Il a effet pour une saison de culture. La part de la récolte qui appartient au propriétaire varie d'une zone à l'autre. Elle se situe ordinairement entre le quart et la moitié de la production. Des considérations d'ordre familial ou démographique influent sur le taux de rente.
- Le fermage, bien que moins fréquent que le métayage, est quand même très répandu. Il s'agit d'une location de la terre à la faveur d'un bail. En général, la durée du bail est annuelle ou pluriannuelle. Les contrats d'un an au moins sont appelés « fèm ». Ceux de plusieurs années sont des « pòtèk ».

Dans le fermage (fèm), le loyer de la terre est fixe et payable à l'avance. Le paysan qui donne une propriété en « pòtèk » est ordinairement un paysan pauvre qui, face à une urgence monétaire, cherche à se dessaisir temporairement d'une propriété en échange d'un paiement immédiat de la rente. C'est une sorte de vente provisoire où le preneur, en général, un paysan plus aisé, est en position dominante.

Mais les exploitants les plus importants peuvent être à la fois preneurs de « pòtèk » et offreurs de parcelles en métayage. D'un point de vue théorique, nous voyons que le jeu « pòtèk »/métayage correspond à une

extorsion de plus-value dans la mesure où le preneur du « pòtèk », qui est en même temps le bailleur du métayage ne réalise aucun travail.

b) Les échanges de produits agricoles

Nous considérons ces échanges comme un deuxième groupe de stratégies organisationnelles paysannes. Les paysans, en effet, mettent d'abord en place un appareil commercial qui accomplit certains services comme ceux de mettre à la disposition des consommateurs, des produits, en un lieu et à une date donnée. On sait aussi que les paysans, profitant de la diversité des conditions agro écologiques, s'adonnent à une relative spécialisation des productions à l'intérieur de l'ensemble des produits qu'ils mettent en circulation. Mais si ces producteurs recourent aux produits du marché c'est non seulement pour satisfaire leurs besoins de consommation familiale mais aussi pour pouvoir disposer des moyens de production tels que des semences.

Cet appareil commercial remplit toutefois d'autres fonctions allant dans le sens de la spéculation. En effet, certains agents prédateurs, particulièrement l'État, utilisent les échanges de produits comme moyen pour accaparer une partie de la plus-value produite par la paysannerie.

Ces fonctions sont si indissolublement liées qu'il est impossible de les étudier séparément. Faisant référence à des formes particulières d'organisation, elles conduisent à envisager comment les paysans approchent, d'une part, la commercialisation des produits d'exportation, d'autre part, celle des produits vivriers.

On sait que depuis l'indépendance, les paysans pratiquent un double système de commercialisation de leurs produits agricoles. Le premier touche aux produits soumis au marché de l'exportation. Ce sont les denrées. Le deuxième concerne les vivres, produits que les paysans acheminent vers les villes de province et la capitale. Mais il est important de saisir que cette dichotomie n'est pas due à la disparition de l'esclavage. En effet, avant l'indépendance déjà, les colons ne s'adonnaient qu'à la production des denrées – sucre, café, coton – et les esclaves, disposant des « places à vivres » ne s'occupaient que de l'échange des produits vivriers.

Une fois libérée de l'esclavage, la nouvelle paysannerie haïtienne fonde le règne de la petite exploitation familiale. En même temps, se transforment les conditions sociales de la production : les paysans produisent le café sur les pentes des montagnes, des « mornes ». Ils vendent le café pour pouvoir acquérir des produits alimentaires importés (hareng saur, maquereau, morue, farine...). Mais ce

système commercial initié par les paysans a toujours été contrôlé par la bourgeoisie agro exportatrice.

Quant aux produits vivriers, ils font l'objet d'échanges régionaux. Mais ces échanges sont, pour leur part, contrôlés par des agents intégrés à la société agraire car les villes sont approvisionnées par les rentes en nature que la bourgeoisie foncière fait parvenir directement.

Ces transformations et d'autres réalisées notamment à la faveur de l'occupation américaine (1915-1934) aboutissent au même résultat : les paysans drainent, avec l'aide des « Madam-Sara » (marchandes intermédiaires entre les bourgs provinciaux et la capitale) une partie des produits échangés dans les marchés régionaux vers Port-au-Prince. Les cultures vivrières deviennent progressivement des cultures de rente⁴.

Depuis 1950, sous l'influence de plusieurs facteurs incontrôlables par les paysans, les indices de prix des haricots, du maïs, de l'igname... ne font qu'augmenter alors que celui du café ne fait que baisser, ce qui entraîne la régression de la culture du café.

⁴ Il ne faut pas confondre les cultures de rente, i.e. les cultures pouvant être vendues, aux denrées, terme réservé aux cultures d'exportation. Si en Haïti, toutes les denrées sont des cultures de rente, l'inverse est faux : Les haricots, le maïs, le sorgho, le riz ne sont pas exportés, mais ce sont des cultures de rente significatives.

Les paysans haïtiens ont toujours intégré leurs systèmes de production aux circuits marchands. Actuellement les paysans s'intéressent surtout aux produits agricoles pouvant leur procurer le revenu monétaire indispensable. Et c'est aux vivres plutôt qu'aux denrées que revient cette fonction vu la dégradation de la valeur monétaire des secondes par rapport aux premiers⁵.

Le système d'échange des denrées est surtout lié au financement de l'appareil d'État et à la reproduction de la grande bourgeoisie commerçante. C'est C. Girault qui a effectué le premier bilan d'importance de la commercialisation de café à l'échelle nationale⁶. Même si le café demeure presque absent des exportations depuis 1977, la dépendance de l'économie haïtienne du café demeure encore assez grande. Au niveau des économies régionales, le café conserve également une place importante car, toujours selon Girault, l'ensemble de la production caféière s'enracine profondément à la base de la société rurale. Le résultat c'est qu'il participe à la commercialisation des denrées en Haïti qui a toujours exacerbé les enjeux sociaux en partageant les revenus entre l'État, les

⁵ Les premiers travaux d'importance sur ce sujet débutent dans les années cinquante avec P. Moral. A la même époque, des chercheurs anglo-saxons insistent sur le rôle des femmes : Mintz (1959, 1960, 1961, 1964); Une autre série de travaux est réalisée à partir de 1973 sous l'impulsion de l'I.I.C.A. (Institut Interaméricain des Sciences Agricoles) dépendant de l'OEA (Organisation des Etats Américains). L'analyse et le diagnostic du système d'échange interne des produits agricoles débouchent sur une quinzaine d'études qui donnent lieu à un tableau systématique des circuits d'échange. Viennent ensuite des études importantes comme celles de G. Anglade (1975, 1982); Neptune-Anglade, (1986); de Girault, Lagra (1975).

⁶ Le commerce du café en Haïti : habitants, spéculateurs et exportateurs, Paris, Editions du CNRS, non daté.

exportateurs, les intermédiaires et les producteurs. L'explication du phénomène des prix, de leur méthode de fixation et de la répartition des bénéfices révèle des dépendances qui ne peuvent que diminuer la part qui revient au paysan producteur. Ainsi Girault estime que le prélèvement de la taxe à l'exportation qu'opère l'Administration Générale des Douanes est reporté complètement sur le paysan en diminuant le prix d'achat du café. Cette taxe s'élevant dans les années 70 à 24% du prix d'exportation. Un deuxième prélèvement est opéré par les marges de profit des spéculateurs et exportateurs. L'I.H.P.C.A.D.E. (Institut Haïtien de Promotion du Café et des Denrées d'Exportation) fournit un bulletin annuel faisant état des coûts et marges de commercialisation du café d'Haïti. Mais pour l'étude critique de Girault, le prix au producteur ne représente que 46% du prix du café à l'exportation, les intermédiaires prélevant 30% et l'État 24%.

Qui détermine les prix producteurs ? Ce sont les exportateurs qui, grâce à leur organisation en association, l'A.S.D.E.C. (Association des Exportateurs de Café) contrôlent les prix d'achat du café en fonction des prix pratiqués sur le marché international. Mais ils ne le font jamais sans « distorsions ». Les spéculateurs, pour leur part, font écho aux indications fournies par les exportateurs.

Par ailleurs, si on fait le total de toutes les exactions subies par les producteurs de café au bénéfice des agents commerciaux, particulièrement par le truquage des balances et des marmites, on se rend compte que les paysans sont loin d'exercer un contrôle systématique sur les conditions d'échange de leurs produits agricoles. Et que dire du crédit octroyé sans intérêt par les exportateurs aux spéculateurs, usiniers et certains postiers qui, à leur tour, accordent des prêts aux paysans à un taux usuraire de 10 à 25% par mois (« poignard ») ? Comme les prêteurs demandent des garanties (gages fonciers), les relations de clients, caractéristiques des relations entre producteurs de denrées et agents de commercialisation, sont basées sur la dépendance des premiers par rapport aux seconds.

c) La rationalité d'acteur basée sur la coopération

La matrice organisationnelle que constitue l'articulation des différentes données de la sociologie rurale haïtienne permet de relever certains points que nous estimons importants dans la logique qui conduit les paysans à s'organiser par la coopération. Ces points concernent :

- des contraintes structurelles constituant des entraves à la mise en œuvre d'un nouveau type d'organisation où les paysans pourraient décider collectivement des mesures organisationnelles les plus indiquées pour transformer leurs conditions de vie ;

- une absence d'organisation réelle où la coopération entre les paysans producteurs devrait les aider à mettre sur pied une association haïtienne de promotion du café et des denrées d'exportation qu'eux mêmes contrôleraient ;
- un fonctionnement technologique archaïque qui ne peut permettre aux paysans d'élargir leur assiette d'offre pour faire face à la demande ;
- une dépendance chronique des paysans par rapport aux agents de commercialisation qui prélèvent une part considérable des revenus des paysans producteurs.

Ces différents points du système de sous-développement rural qui caractérisent la condition paysanne sont certainement à la base des motivations qui poussent les paysans à s'organiser par la coopération pour essayer de lutter contre les obstacles qui se dressent sur la voie du changement, l'apathie qui nourrit une sorte de sentiment de fatalité devant l'absence d'organisation, l'archaïsme technologique qui constitue la cause première des insuffisances productives, l'assujettissement qui soumet les paysans à la prédation.

La rationalité d'acteur qui spécifie le type d'action collective se dégageant de l'approche organisationnelle, à cause de la coopération qui conditionne l'engagement de l'acteur, peut constituer le cadre d'une réponse valable au sous-développement rural. Cette rationalité devra

alors jouer à fond les cartes de l'empirisme, du choix stratégique, de la contingence et de l'endogénéité systémique à cause du fait que le paysan laissé à lui-même ne peut que compter sur sa propre force et son savoir-faire.

Une bonne partie de la littérature sur la vie paysanne en Haïti rend compte de la manière dont les paysans expriment, par leurs pratiques, la conscience de leur rationalité d'acteur face à la transformation de leurs conditions de vie. Dans cette ligne d'idée, mentionnons les travaux suivants qui, de notre point de vue, constituent des modèles « politiques » dont se sont servis des auteurs pour poser les problèmes des difficultés insurmontables des paysans face à leur désir de changement (P. Moral), d'utiliser leurs ressources « ethnologiques » dans leur projet de développement (R. Bastien), d'affirmer leur résistance en garantie de leur autonomie (M. Léopold), de mettre en œuvre des systèmes d'action agricole pour affronter les conditions critiques de leur environnement (S.A.C.A.D/F.A.M.V.), de former des organisations pour assurer leur contrôle sur leurs conditions de vie (G.R.Smucker, N. Dathis).

- 1) **le paysan haïtien** : ouvrage classique qui expose de façon exhaustive les cadres généraux de la vie paysanne en Haïti. La plupart des coutumes et des savoir-faire paysans sont décrits dans toutes leurs dimensions. Mais la complexité des

situations que doivent affronter les paysans ne leur laisse pas une marge de manœuvre suffisante dans leur action individuelle ou collective (Moral, 1961).

2) Haïti, paysage et société : l'auteur décrit le désaccord profond qui règne en Haïti entre la société et le paysage car « cette extraordinaire concentration de l'infortune sur un aussi petit territoire fait que nulle part au monde sans doute, aucune situation n'illustre mieux comment une société issue des décolonisations politiques se trouve en rupture avec un paysage qui n'a pas été construit en vue de son indépendance ». Les efforts des paysans pour tenir compte des contraintes du paysage absorbent toutes leurs ressources (D'Ans, 1987).

3) Le paysan haïtien et sa famille : l'auteur montre que l'ethnologie est consubstantielle à l'histoire d'Haïti, thème que partagent d'ailleurs la plupart des ethnologues haïtiens, de Price-Mars (1928) à J. Augustin (1999). A la suite de J. Roumain (1944), il reste attentif à ce qui est capable d'affirmer la cohésion sociale et la conscience de soi garantes de l'avenir. On se demande, avec D'Ans (1987) si Bastien (1985) n'avait pas l'intention de partager la réflexion ethnologique dans le sens que suggérait J. Roumain, c'est-à-dire en instrumentant l'approche de « Gouverneurs de la

rosée ». De toute façon, l'auteur s'est bien risqué à une représentation holistique d'un groupe social d'Haïti. Ce qui lui permet de développer un modèle fonctionnaliste capable de servir à l'interprétation des comportements organisationnels de paysans voulant vivre des rapports fonctionnels entre eux basés sur leurs traditions « ethnologiques ».

- 4) **La résistance paysanne en Haïti** : à partir de la violence institutionnelle caractéristique de la formation sociale haïtienne depuis l'indépendance nationale, l'auteur explique le rapport de classe indécis entre l'oligarchie et la paysannerie. Il trouve que la résistance socio-économique de la paysannerie haïtienne face à l'oligarchie est le facteur déterminant de la lutte des classes en Haïti. La stratégie mise en œuvre est l'autonomie qui constitue un indice concret de l'existence d'une base objective à la résistance socio-économique de la paysannerie (Léopold, 1981).
- 5) **Paysans, Systèmes et Crises** : cet ouvrage de référence sur l'agriculture haïtienne illustre les apparentes contradictions que peut provoquer la coexistence de la rationalité paysanne et de la crise agraire. Les traditions des paysans, leurs valeurs, leurs techniques de production, leurs circuits d'échange, leurs réseaux de solidarité, leur idéologie propre

déterminent leur rapport à la terre et portent en filigrane leurs revendications séculaires⁷.

- 6) Les organisations paysannes en Haïti :** les auteurs esquissent l'évolution et les tendances des organisations paysannes de base en Haïti. La structure organisationnelle, les rôles, les activités et les relations avec d'autres organisations sont examinés dans le but d'une meilleure compréhension du statut des organisations paysannes et de leur fonction. Les organisations paysannes incluent des petits groupements engagés dans le travail agricole, jouent le rôle des organisations communautaires pour planifier des rassemblements de travail d'intérêt général, appuient les paysans à travers leurs objectifs de défense des droits des paysans, exercent des pressions tacites ou déclarées pour corriger des situations préjudiciables, forment des groupes de base (groupements) pour travailler des jardins individuels (main-d'œuvre rotative), élargissant le rôle des groupes traditionnels pour résoudre des problèmes d'outils, de crédit rotatif au niveau des femmes. Leurs objectifs de relance économique leur font parfois identifier la terre comme une préoccupation primordiale, élaborer des stratégies axées sur

⁷ S.A.C.A.D/F.A.M.V. Paysans, Systèmes et Crise, 1993.; ce groupe est une composante du Département d'Agronomie Tropicale de la Faculté des Sciences Exactes de l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) avec la collaboration de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire d'Haïti .

le support collectif afin de protéger les individus défavorisés et de protéger les droits civils, assumer le contrôle local sur le gouvernement local (CASEC). Les auteurs notent des caractéristiques communes aux organisations paysannes : celle de changer de stratégie organisationnelle au fil du temps, d'utiliser le terme groupement comme concept d'organisation centrale, de garder un lien spécial entre la stratégie organisationnelle de groupement et la formation en coopératives (Smucker et Dathis, 1998).

Quant au phénomène des associations traditionnelles de paysans en Haïti, il a fait l'objet de beaucoup d'observations. Mentionnons les travaux de E. Aubin (1910) qui a élaboré sur les planteurs coloniaux et les travailleurs agricoles dans l'agriculture haïtienne ; de M.J. Herskovits (1937) qui a décrit les caractéristiques de la vie familiale dans les environs de Jacmel ; de M. Laguerre (1975) qui s'interroge sur les origines du terme « coumbite » et d'autres tels que R. Bastide (1967), E. Roumer (1956), M.T. Vallès (1967), et R. Clérismé (1978).

Mais l'action collective des paysans, en suivant une démarche organisationnelle, s'engage dans un processus de structuration de leur contexte d'action qui cherche sa voie d'accomplissement dans la coopération entre ceux-ci. Cette coopération renvoie à un choix « stratégique » correspondant à leurs besoins d'efficacité dans le

changement qu'ils veulent inscrire dans leur action organisée. D'où découle la composante stratégique de notre problématique d'organisation-coopération de l'action collective des membres de l'APKF.

1.4 Composante stratégique

Comme le dit Bernoux (1993 :113) : « il est temps de mettre au centre de l'analyse sociologique l'acteur et l'indétermination de ses choix, ou, plus précisément, la pondération que fait l'acteur entre ses objectifs et les possibilités que lui laisse l'organisation ».

Auparavant les organisations ont surtout été analysées comme des réponses à des contraintes objectives comme celles venant de l'environnement (lois économiques du marché, évolution technologique). Par la suite, à travers l'école des relations humaines, des moyens plus ou moins manipulatoires (motivations, techniques psychologiques et sociologiques) ont été utilisés pour adapter les hommes au travail.

Mais lorsqu'un groupe se réunit, rassemble des moyens, définit des buts qui répondent aux contraintes extérieures, on n'est plus dans un modèle stimulus-réponse, besoins-contraintes, mais dans celui de l'acteur-créateur. L'action humaine fait alors une place importante à l'intentionnalité de l'acteur. L'acteur structure son action ou ses interactions par les opportunités de la situation. L'organisation n'est plus séparée des individus et des groupes qui la composent. Car ce sont ces derniers qui, en

percevant et en analysant les opportunités et contraintes existant objectivement dans l'environnement de l'organisation, décideront de les intégrer dans leurs comportements. L'organisation n'est plus perçue comme un ensemble impersonnel à rationalité unique structurée par des buts prédéterminés et fixés une fois pour toutes. Elle devient un marché sur lequel s'échangent des comportements d'acteur.

Crozier et Friedberg (1977 :445) qui figurent parmi les premiers auteurs à représenter l'organisation comme un phénomène autonome et artificiel expliquent son existence comme celle d'un construit contingent. Les théories reconnaissant une rationalité parfaite aux comportements organisationnels sont alors réfutées. On fait l'option de l'analyse stratégique en tant que la théorie la plus pertinente pour comprendre le phénomène organisationnel. Postulant la divergence des individus qui sont pourtant préoccupés par la coopération entre eux, l'analyse stratégique part des constats opérés dans le champ social des organisations. Ces constats sont fondés sur trois postulats :

- 1) les hommes n'acceptent jamais d'être traités mécaniquement comme s'ils n'étaient que des moyens au service des buts organisationnels ; chaque membre de l'organisation a ses objectifs propres qui ne sont pas forcément en contradiction avec ceux de l'organisation ;
- 2) la liberté relative des acteurs : chaque acteur a une marge de manœuvre qui lui permet d'exercer son autonomie d'action et de pensée. Situé au

centre de l'analyse stratégique et étant corollaire de l'autonomie, le pouvoir se révèle comme la véritable expression de la liberté de l'acteur ; ✓

3) les stratégies sont toujours rationnelles mais d'une rationalité limitée. ✓

En effet, les acteurs sont souvent obligés de recourir à la solution la moins insatisfaisante pour eux compte tenu du fait qu'il ne leur est pas possible d'atteindre la solution la plus rationnelle. Les stratégies possibles étant multiples, on ne se satisfait plus de l'idée taylorienne du « one best way ». Il ne s'agit plus d'une volonté de rationalisation à outrance. On n'a plus de difficulté à accepter des choix incertains et provisoires (contingents). ✓

Dans sa volonté de prendre en compte le réalisme des situations concrètes l'acteur stratégique fait profession d'un certain opportunisme pour ne rien perdre des avantages offerts par la situation présente. Il cherche à créer un climat où les membres de l'organisation ne se voient plus assigner des rôles précis à comportements rationnels, donc prévisibles. Tout se passe dans une rationalité limitée et contingente.

C'est donc à partir de ces postulats que l'analyse stratégique traite ses concepts clés que sont le pouvoir, la zone d'incertitude et le système d'action concret. L'Acteur et le Système où M. Crozier et E. Friedberg ont fait état du fruit de leur pratique de recherche dans l'analyse sociologique des organisations est, en fait, un mode de raisonnement particulier correspondant à un pari théorique. Ils ont cherché non pas à formuler des « lois générales sur la substance, les caractéristiques et les étapes de

développement des organisations et des systèmes » ni à fournir des préceptes normatifs de « bonne organisation » destinés à guider les spécialistes du management. Ils ont voulu présenter des propositions simples sur les problèmes soulevés par les organisations et les moyens utilisés par les acteurs pour développer leur coopération en vue des buts communs (p.10). C'est en élaborant des analyses contrôlées des rapports humains au sein d'organisations concrètes qu'ils sont parvenus à fonder ce mode de raisonnement particulier qui dépasse le champ strict des organisations fermées et bien définies pour embrasser également l'action organisée des hommes (p.11). Il s'agit d' « une façon différente de raisonner sur les problèmes de l'action collective, donc organisée, des hommes, sur les conditions qui la rendent possible et les contraintes qu'elle impose » (p.7). Ces contraintes toutefois naissent de la juxtaposition des deux logiques, celle de l'acteur et celle du système où l'un ne peut exister sans l'autre.

Quant à l'approche organisationnelle, elle n'est pas strictement différente de l'approche stratégique. Le Pouvoir et la Règle où Friedberg expose l'approche organisationnelle ne se situe que dans la continuité et le prolongement de l'Acteur et le Système pour assumer l'héritage de l'approche stratégique de l'action collective. Par contre, les « évolutions à la fois des problèmes sociaux et la manière de les poser dans les sciences sociales ont amené l'auteur à interroger à nouveau sa pratique de recherche. Il en est venu ainsi à proposer une approche qui, tout en étant

semblable à l'apport stratégique, met surtout l'accent sur l'approfondissement de ses implications théoriques et de l'action (Friedberg, 1993 :7). Dans cette perspective, l'approche organisationnelle apparaît comme un mode de raisonnement sur l'action de l'organisation. Ce sont les exigences de l'action plus que celles de l'acteur qui déterminent les orientations organisationnelles.

En définitive, nos entretiens avec les paysans de Fonds-Jean-Noël qui nous ont permis de constater à quel point ils mettaient l'accent sur la coopération (tèt ansanm) comme modalité spécifique d'action organisée, sur les stratégies contingentes pour produire les changements souhaités dans leur action organisée nous ont porté à choisir la théorie de l'approche organisationnelle de l'action collective pour comprendre comment ils structurent leur contexte d'action et comment ils se structurent eux-mêmes pour changer leur condition.

CHAPITRE DEUXIÈME

LA THÉORIE DE L'APPROCHE ORGANISATIONNELLE DE L'ACTION COLLECTIVE

Cette théorie d'action organisée développée par E. Friedberg à la faveur de l'approche organisationnelle de l'action collective vise à expliquer les différents aspects d'un contexte d'action donné en tant qu'ils sont des conséquences justiciables d'une confrontation avec des données d'observation (Friedberg, 1993). En réalité, elle s'articule sur les implications théoriques de deux notions, l'acteur et le système. La rationalité de l'acteur est telle que son action empirique (stratégie) constitue un ensemble de choix calculés pour construire un système. Ce système, lui-même empirique est le résultat d'un mode d'intégration ou de coordination régulée par la coopération des acteurs.

Dans tous les cas, cette théorie nous apparaît être une théorie de l'efficacité. En effet, là où s'exerce l'action humaine, il y a toujours risque de conflit et d'instabilité dans l'interaction des acteurs en présence. Or pour conjurer le danger d'instabilité, source d'inefficacité de l'action, il faut valoriser la coopération, la coordination des comportements de ceux qui agissent. La théorie de l'action organisée fait donc de la coopération l'élément moteur de l'organisation.

Cela explique que Friedberg cherche à mettre l'accent sur la dimension organisationnelle de l'action. Pour lui, cette dimension n'est que l'ensemble des mécanismes empiriques par lesquels l'action humaine, dans un contexte d'action déterminé, est stabilisé et qui lui permettent de construire la coopération et la coordination entre les stratégies des acteurs (Friedberg, 1993 :20). Dans cette perspective on comprend que le problème fondamental que doit résoudre tout groupe d'individus qui cherchent à s'organiser se situe dans ses efforts pour construire la coopération.

L'analyse et la compréhension de la nature et des conséquences des modalités spécifiques par lesquelles ce problème de coopération et de coordination est résolu dans le contexte d'action organisée du groupe de paysans de Fonds-Jean-Noël constituent la question fondamentale à laquelle cherche à répondre la réflexion organisationnelle appliquée à cette action.

Il s'agit en réalité, pour cette réflexion, d'une problématique d'Acteur et de Système qui repose « sur l'extension à l'ensemble des systèmes humains d'un raisonnement développé dans le cadre des organisations formelles et qui conduit à souligner la généralité du phénomène organisation qui dépasse les frontières des organisations formellement constituées » (Friedberg, 1993 :20).

La théorie de l'action organisée part du caractère diffus et général du phénomène organisation pour le comprendre comme un processus de structuration du contexte d'action dans lequel s'exerce l'action collective. Aussi est-il à la fois contenant et contenu, structure et processus, contrainte et résultat.

La théorie de l'action organisée par l'approche organisationnelle de l'action collective, dépend de certaines prémisses théoriques qui l'orientent. E. Friedberg en présente les trois principales : 1) celle concernant la notion d'acteur et sa rationalité; 2) celle de la contingence de l'acteur placé dans un système empirique de relations; 3) celle raisonnant sur la notion de pouvoir. Mais nous n'en considérerons que les deux premières car nous pensons qu'elles sont à elles-mêmes suffisantes pour définir le mouvement de comportements par lesquels les « acteurs » paysans structurent leur système d'action. Une autre raison justifie cette mesure : concevant la notion de pouvoir en termes parsoniens, c'est-à-dire comme « moyen d'action » (Parsons, 1967), nous souscrivons à l'approche de A. Giddens qui cherche à dépasser le dualisme lié aux deux termes, action et structure. Pour A. Giddens, en effet, la notion « action-structure » doit être conceptualisée comme une unité plutôt que comme une opposition. Il appelle la nouvelle unité « dualité de structure » (Clegg, 1989), pierre angulaire de sa « théorie de la structuration ». Un raisonnement analogue nous permet de considérer la notion « action-organisation » en tant qu'unité où les coordonnées organisationnelles et les

motivations des acteurs individuels sont interreliées et où elles forment un contexte où il est difficile de séparer détermination organisationnelle et pouvoir. En effet, l'organisation sécrète le pouvoir en tant qu'action. La notion de pouvoir se trouve donc d'une certaine manière identifiée à celle de l'action dans l'organisation. Le pouvoir de l'acteur dans l'organisation est son action.

2.1- La notion d'acteur et sa rationalité

L'approche organisationnelle de l'action collective s'intéressera nécessairement à l'acteur puisque c'est lui qui fait l'action. Mais la notion de l'acteur repose sur une théorie de cet acteur résumée par les paramètres d'un « acteur stratégique », c'est-à-dire « de l'existence d'acteurs empiriques dont les comportements sont l'expression d'intentions, de réflexions, d'anticipations et de calculs et ne sont en aucun cas entièrement explicables par des éléments antérieurs » (Friedberg, 1993 :202).

Action politique justifiée par la capacité à changer la structuration du système d'acteurs

Formulation d'une stratégie de changement appropriée

Théorie de l'approche organisationnelle de l'action collective

NOTION D'ACTEUR

- . évacuation de l'acteur
- . retour de l'acteur
- . acteur empirique
- . acteur calculateur

NOTION DE SYSTÈME

- . relations sociales
- . contextualisation
- . complémentarité
- . rationalité contingente
- . détermination de contexte
- . interactionnisme
- . intégration et régulation

INTÉGRATION EMPIRIQUE

- . vécu et comportement
- . vécu et système d'acteurs

INTÉGRATION ENDOGÈNE

- . processus externe
- . actionnisme

INTÉGRATION CONTINGENTE

- . cohérence
- . dialectique

2.1.1- L'évacuation de l'acteur de la scène de l'action

La littérature organisationnelle est pleine d'exemples où l'analyse de l'action est conduite sans accorder aucune place à des acteurs concrets. L'action résulte alors de lois impersonnelles de sélection ou d'imitation.

Considérons d'abord les travaux qui sont liés au paradigme de la « contingence structurelle »¹. Selon ce courant les modes de fonctionnement des organisations sont le résultat de l'adaptation aux exigences du contexte (technologie, marché). Les acteurs organisationnels étant impuissants à les façonner, ils ne peuvent que s'y soumettre.

Vient ensuite le courant des « populations d'organisations » qui, établissant une « écologie des formes d'organisations » cherche à comprendre leur coexistence et leur principe de sélection (Hannan, 1977, 1999). Dans ce raisonnement l'intervention d'acteurs n'a qu'une place secondaire puisque les organisations peuvent s'adapter. Ce sont les lois de la sélection des espèces qui président à leur naissance et à leur mort.

¹ Guiot (1991) a bien situé l'école des contingences. Pour l'auteur, la théorie des organisations s'est progressivement constituée en suivant trois étapes : l'école classique, le mouvement des relations humaines et la théorie des contingences. 1) À l'école classique, on associe des auteurs tels que Fayol, Taylor et Weber. L'hypothèse est claire : l'efficacité organisationnelle est essentiellement une question de cohérence interne entre les éléments structurels. Si les principes sont respectés l'efficacité est assurée. On prescrit la centralisation des décisions, la hiérarchisation des fonctions, la spécialisation des tâches et la formalisation des procédures... 2) Le mouvement des relations humaines se distingue par une conception plus élaborée de la motivation humaine. « L'homme économique » de l'école classique cède la place à « l'homme social », porteur de besoins sociaux. Le groupe, les valeurs humaines, la participation, la coopération déterminent des forces motivationnelles à prendre en compte. 3) La théorie des contingences souligne le rôle déterminant du contexte organisationnel. Pour les chercheurs tels que Burns et Stalker (1961) et Lawrence et Lorsch (1973), le facteur contingent prédominant est l'environnement organisationnel. Pour d'autres chercheurs tels que Woodward (1965) et Zwerman (1970), c'est la technologie qui est le facteur crucial. Selon les chercheurs du groupe d'Aston, Pugh et al. (1969); Blau (1970), la taille organisationnelle est le facteur contingent le plus important. La théorie des contingences postule une relation causale « contingence-structure ». Elle réifie le monde où l'environnement exige, la technologie dicte, la taille impose, la structure s'adapte. Il n'y a pas de place pour l'action humaine ni pour les choix stratégiques.

Dans cette même perspective « anti-acteur », il faut placer les approches institutionnalistes développées par des chercheurs tels que Scott (1987), Selznick (1949), Meyer et Rowan (1977), DiMaggio et Powel (1983). Les formes organisationnelles reflètent les contraintes ou les routines culturelles, normatives, institutionnelles et ne représentent nullement les choix des acteurs. Le contexte où se déroule l'action organisée n'est pas structuré par l'intervention humaine et on ne manifeste pas d'intérêt pour l'influence éventuelle des acteurs organisationnels sur les dites contraintes et routines. En effet, ce sont des lois générales d'évolution, des normes et valeurs institutionnalisées, des programmes ou répertoires d'action routinisés, des modes de domination, bref des mécanismes impersonnels qui déterminent les modes de fonctionnement des organisations.

Mais l'œuvre qui fait le plus paradoxalement les frais de l'absence de l'acteur dans la réflexion organisationnelle est celle de J.G. March (1963, 1965). Ayant d'abord montré avec Simon (1965) comment les activités des membres de l'organisation sont le fruit de décisions rationnelles – même s'il ne s'agit que d'une rationalité limitée – il a permis de dépasser l'approche rationnelle des organisations pour y apporter des points de vue ethnographiques et interactionnistes. Mais au lieu de continuer à raisonner sur les organisations comme construits politiques ou comme construits de relations de pouvoir pouvant intégrer la rationalité limitée des membres de l'organisation, il verse, avec Cyert (1963), cette fois, dans des mécanismes de choix rationnel, sans développer une pragmatique, c'est-à-dire une

réflexion sur l'acteur en situation. En définitive, sa réflexion ne rend compte qu d'un acteur ou décideur rationnel abstrait, simple porteur de problèmes, de solutions, de choix dans des institutions qui se situent en dehors de l'action humaine et s'imposant à l'acteur. ✓

2.1.2-Le retour de l'acteur

L'approche organisationnelle de l'action collective prend, elle, au sérieux la présence de l'acteur dans l'organisation. L'acteur pense, même si toutes les données ne lui sont pas encore disponibles. Il a des intentions même s'il n'arrive pas toujours à les réaliser. Il a la possibilité de s'ajuster aux situations nouvelles. Il est bien ce que J.G. Padioleau (1986 :208) appelle « l'homo sociologicus cognitif », c'est-à-dire « un acteur qui participe à l'élaboration des définitions de soi et d'autrui, à l'invention des conduites, d'attitudes, de ressources et de buts et qui, tout en étant marqué par son passé, n'est jamais réductible à lui ».

L'acteur stratégique est un individu qui s'efforce de connaître ses partenaires au niveau de leurs intérêts, de leurs désirs et d'interpréter sans cesse les indications fournies par les situations dans lesquelles il se trouve.

« On est devant un être actif, qui n'absorbe pas passivement le contexte qui l'entoure, mais qui le structure à son tour, un être qui, tout en s'adaptant aux règles du jeu de son contexte d'action, les modifie à son tour par son action » (Friedberg, 1993 :208).

Un tel acteur est forcément un acteur empirique et calculateur.

2.1.3- Acteur empirique

L'acteur empirique est individuel ou collectif. Dans le cas où l'acteur correspond à un individu, il n'est pas un acteur d'allure métaphysique ou normative à priori. Il ne se caractérise pas nécessairement par son style d'action, sa maîtrise des événements, sa conscience de ses intérêts, sa participation à la production sociale. Il n'est acteur que parce qu'il fait partie de l'organisation que son comportement contribue par ailleurs à structurer. Il s'agit donc d'une question d'appartenance à un champ d'action, mais l'acteur participe également à la régulation du système en contribuant au maintien des règles du jeu et à leur changement. Il est donc à la fois agent de régulation du système et acteur. Comme cet acteur/agent, individuel ou collectif, implique qu'on le déconstruise/reconstruise empiriquement, ce sont ses interactions qui construisent les régulations qu'il crée. Mais lorsque l'organisation est objet de recherche, le construit social qu'elle crée et qui coordonne les paramètres de son action organisée devient le but de l'analyse. Cela revient à dire qu'il faut se demander quelle structure d'acteurs peut expliquer ce construit. Si on considère l'organisation comme un acteur collectif, il sera nécessaire de montrer, dans le cadre de la coopération entre les membres, les intérêts communs qui leur permettent de se construire à leur tour comme acteurs et de se maintenir. Mais il faut aussi montrer les mécanismes empiriques d'intégration qui leur offrent une capacité d'action en tant qu'organisation et qui contribue en même temps à la définition et au maintien des intérêts

communs. Les acteurs collectifs peuvent être mis en scène dans un espace d'action à condition qu'ils soient considérés comme des construits sociaux. L'individualisme qui apparaît alors n'est que méthodologique puisque le collectif organisationnel doit être expliqué par ses mécanismes individuels de constitution et de maintien. Le caractère construit de tout champ social signifie que rien n'existe en soi en dehors de l'action des acteurs, que ce soit les problèmes, les contraintes, les opportunités, les dispositifs matériels ou immatériels, les institutions. Sans doute, les acteurs seront-ils contraints par les données qui limitent leur perception et leurs possibilités d'action, mais eux seuls peuvent les actualiser par leurs comportements.

2.1.4- Acteur calculateur

Les acteurs de l'approche organisationnelle de l'action collective sont capables de choix, d'une rationalité et de calcul (Friedberg, 1993). Ils disposent de ce que M. Crozier appelle un « instinct stratégique ». Leurs comportements ne dépendent pas uniquement des conditions de leur socialisation passée, mais de leur façon de concevoir les opportunités et contraintes de leur contexte d'action, d'anticiper les conduites de leurs partenaires, de calculer leurs intérêts (Friedberg, 1993 :220). Mais cette rationalité stratégique est forcément limitée pour la bonne raison que les acteurs ne sont pas omniscients et ne vivent pas dans un monde absolument transparent.

2.1.4.1- La rationalité limitée du calcul stratégique

La rationalité des acteurs intègre des limitations cognitives, affectives, culturelles, idéologiques. Elle reflète l'intuition de H.A. Simon de la notion de rationalité limitée qui propose le dépassement de la dichotomie entre le calcul (intérêt) instrumental et la culture (émotions, sentiments, dons...). Pour lui, l'acteur calculateur et généreux n'existe pas séparément car, les motifs utilitaires et les motifs moraux sont inséparables dans l'action sociale réelle. La rationalité et en même temps culturelle, contextuelle, contingente (Simon, 1982).

C'est justement la notion de rationalité limitée qui permettra de catégoriser les différents motifs et intérêts qui orientent les comportements des acteurs engagés dans l'organisation de leurs activités. Une fois catégorisés, ces intérêts donneront la possibilité de mettre en évidence la structuration du champ organisationnel, c'est-à-dire les « règles du jeu » qui modulent les pratiques des acteurs et dont ils se servent pour opérer leurs choix. De toute façon, il s'agit bien là d'une rationalité située qui exprime la perception que les acteurs ont des opportunités et des contraintes de la situation présente.

2.1.4.2- Un utilitarisme méthodologique et contingent

Tout cela nous permettra de placer les comportements des acteurs dans deux dimensions : d'une part, celle de leur histoire personnelle, des

processus d'apprentissage qu'ils ont traversés et qui ont conditionné leurs perceptions et leurs pratiques, d'autre part, celle des contraintes et opportunités provenant de leurs conditions sociales y compris celle où se déroulent leurs rapports organisationnels. Mais ces comportements, en tant qu'ils sont des réponses raisonnables et contingentes aux données perçues de leur situation, sont également des indicateurs et outils de découverte du contexte dans lequel ils vivent. Ils sont à la fois symptômes et sources de la structuration politique et culturelle du champ organisationnel de leurs activités et ils peuvent ainsi être utilisés pour mettre en évidence ce champ. Lorsqu'on attribue à ces paysans la capacité d'anticiper, cela ne signifie pas qu'ils auront une vision claire et instrumentale de tous leurs objectifs. On veut dire que leur action est intéressée, c'est-à-dire orientée par une visée dont la rationalité ne peut être définie que par la situation d'interaction entre eux. Sachant que les humains poursuivent toujours leurs intérêts, nous devons découvrir la nature de ces intérêts et la manière dont le champ d'action est structuré. C'est que l'élargissement de la notion d'intérêt, bien que contesté par les théoriciens anti-utilitaristes, permet quand même à ces auteurs de prendre en compte des mobiles observables empiriquement tels que la sociabilité, l'approbation sociale, le statut, le pouvoir.

Dans la mesure où l'utilitarisme élargi est considéré dans sa dimension méthodologique, il consiste à centrer l'analyse sur la situation, c'est-à-dire sur les interactions et à mettre de l'avant l'hypothèse de la rationalité

stratégique pour découvrir les particularités du contexte d'action. Il s'agit, cette fois, de négliger méthodologiquement les personnes pour se concentrer sur le contexte immédiat d'action.

Cette démarche repose sur le principe selon lequel le comportement utilitariste est la règle pour structurer le contexte d'action organisée, les éléments structurant ce contexte pouvant être matériels, immatériels, stratégiques et culturels, rationnels et affectifs. Cet utilitarisme méthodologique suppose alors qu'il est impossible de connaître directement la « culture » des acteurs sans l'incarner dans des comportements empiriques. Il est essentiel de percevoir les contraintes qui médient les caractéristiques structurelles de leur contexte d'action. Dans cette perspective, le raisonnement organisationnel implique que les acteurs soient contingents. Ils n'existent que dans leur contexte d'action dont la structuration conditionne leur rationalité et leurs comportements tout en étant façonnés par eux. Ce type de raisonnement complète donc la notion d'acteur stratégique par celle du système qui le contraint et qu'il développe simultanément par ses relations avec les autres acteurs. C'est ainsi que la réflexion sur l'acteur ne peut se passer de l'étude du système d'acteurs empiriques auquel participe cet acteur.

2.2- La notion de système dans le raisonnement organisationnel

La notion de système qui se définit en système d'action immédiat dans le langage de l'analyse stratégique (Bernoux, 1985) permet de dégager des rôles qui se définissent à travers les relations sociales, la contextualisation et la complémentarité de l'action, la rationalisation contingente des acteurs, la détermination d'un minimum d'ordre, l'interactionnisme, la régulation des comportements.

2.2.1- L'insertion des acteurs dans des relations sociales

Un postulat commun partagé par nombre de courants tant économiques que sociologiques veut que les relations sociales existantes entre les personnes n'aient pas d'influence significative sur les comportements des individus. M. Granovetter (1985), lui, insiste sur la notion d'« embeddedness » des comportements individuels où ces comportements sont insérés dans un système de relations sociales. Autrement dit, à l'individu « décontextualisé », créé par des situations « moyennes » ou « typiques », il oppose l'individu engagé dans un « contexte immédiat d'action », c'est-à-dire médiatisé localement par le système empirique de relations entre les acteurs. Dans ce système se trouvent compris, d'une part, les calculs strictement utilitaires, d'autre part, les valeurs, normes et structures sociales auxquelles les individus sont impliqués. On ne fait plus référence exclusivement à la nature « sociale » des individus, on thématise la contribution locale et

spécifique des réseaux de relations personnelles à la construction d'un ordre. Les tendances opportunistes de l'action humaine naissent à partir d'un ensemble de rapports qui, même s'ils dérivent raisonnablement de l'instrumentalité économique, produisent un contenu social qui, à son tour, influera sur ces rapports. Autrement dit, les rapports sociaux ne se déroulent pas dans le vide. Ils prennent leur sens à partir des différentes régulations (économiques et sociales) imposées par le système d'action concret ou la contextualisation.

2.2.2- La contextualisation de l'action des acteurs

En rejoignant une des conclusions centrales de l'approche organisationnelle de l'action collective, à savoir l'exigence de la contextualisation, M. Granovetter tient compte du fractionnement des champs d'action et de la contingence des acteurs. Appliquée à des cas concrets, la contextualisation indique que les acteurs n'existent pas dans un vacuum social ni dans un champ d'action homogène, mais plutôt dans un univers organisationnel fractionné par des problèmes divers et par une multiplicité de régulations locales hétérogènes. La rationalité de ces régulations ne peut être analysée et comprise que située dans le cadre du système d'action immédiat où elles se déploient. Mais il n'y a pas de système sans équilibre produit par la complémentarité des éléments.

2.2.3- La complémentarité de l'action des acteurs

Vu que la notion de système ne fait que renvoyer à cette idée de contextualisation, acteur et système deviennent alors des notions complémentaires ou interdépendantes. D'où découle la rationalité des acteurs, c'est-à-dire les représentations et la culture qui leur fournissent les prémisses pour leurs calculs et leurs comportements. Cette rationalité fait référence à un contexte immédiat d'action qui, lui-même ne se crée que par ces comportements. « Système et acteur sont co-constitutifs, ils se structurent et se restructurent mutuellement » (Friedberg, 1993 :233). Si les acteurs existent dans un champ d'action organisationnel cela signifie ipso facto qu'ils participent à sa régulation directement ou indirectement, qu'ils sont acteurs dans le système immédiat d'action porteur de cette régulation en même temps qu'ils sont structurés par cette régulation.

2.2.4- La rationalité contingente des acteurs

Mais il faut noter ici que la notion de système s'est débarrassée de tout déterminisme fonctionnel. Elle n'est qu'un outil d'analyse permettant de rendre compte de la rationalité contingente des acteurs pour découvrir les caractéristiques du contexte d'action produisant les ressources et les contraintes. Loin d'être une substance caractérisable à priori, ses contours sont dessinés par ce que les acteurs en font.

2.2.5- La détermination d'un minimum d'ordre

Quand on utilise la notion de système, on ne fait pas référence à une hypothèse substantive sur sa nature et ses propriétés. Elle n'est pas non plus caractéristique d'une vision commune entre les acteurs. Elle ne renvoie qu'à la formulation d'un énoncé de recherche sur l'existence d'un minimum d'ordre et de régularité derrière les stratégies diverses des acteurs dans un contexte d'action donné. Et démontrer l'existence de ce minimum d'ordre renvoie à l'exigence de reconnaître empiriquement les acteurs de cet ordre, ses frontières, ses effets. Mais ce système, impliquant des dispositifs matériels et immatériels, des éléments formels et des processus informels, ne peut se caractériser qu'au terme du processus de recherche lorsque les mécanismes de régulation organisationnelle auront été découverts.

2.2.6- L'interactionnisme des rôles concrets

Il s'agit de comprendre le fonctionnement de l'organisation non pas à partir d'un modèle fonctionnaliste à priori où les rôles nécessaires à son bon fonctionnement seraient préalablement définis et intériorisés par les acteurs, mais à partir des comportements effectivement observés en reconstruisant les interactions entre les acteurs par lesquelles ces rôles sont assumés. S'il faut énoncer une hypothèse c'est celle que les

comportements des acteurs sont des stratégies qui représentent des chances de gains ou de pertes dans un jeu où leur apparaissent à la fois les limites et les atouts. C'est ainsi que sont structurés tous les contextes d'action dans une organisation, lesquels contextes pouvant se conceptualiser comme des « jeux réglés ». Le fonctionnement de l'organisation se révèle alors n'être que le produit d'un ensemble de jeux articulés dans un système englobant qui cherche à intégrer tous les jeux opérationnels, étant entendu que ces jeux sont investis d'intérêts et d'enjeux.

2.2.7- L'intégration et la régulation des comportements autonomes

L'intégration des comportements des acteurs et la régulation du fonctionnement de l'ensemble organisé sont analysés comme le résultat indirect des règles d'un jeu de coopération. On comprend dès lors la raison pour laquelle, dans l'action organisée, soit celle qui se déroule dans un contexte d'interdépendance stratégique, le concept de jeu apparaît si fondamental. En effet, ce concept qui se définit comme un répertoire de stratégies de comportements possibles permet de concilier, comme pour la coopération, liberté et contrainte, autonomie et intégration. Bien qu'ils demeurent libres, les joueurs doivent, au nom de leurs intérêts, accepter les contraintes de la situation tout en espérant pouvoir les modifier par la suite. Les résultats du jeu de la coopération sont alors obtenus à partir de l'orientation donnée par les règles du jeu, mais le jeu garde toujours son

caractère ouvert, précaire et contingent. Ce modèle d'intégration du comportement humain qu'est la coopération représente deux logiques d'action qui caractérisent tout champ d'action collective, soit celle de la stratégie individualiste de l'acteur et celle de la cohérence du système.

Ce jeu ou cette coopération est un mécanisme social intégrateur de comportements au sein d'un système, mais il est un construit humain, politique, culturel, contingent (lié aux capacités cognitives et relationnelles des joueurs) et donc un construit d'analyse. Il met en évidence le caractère problématique et non naturel du contexte d'interdépendance stratégique entre les paysans dans la mesure où ce contexte correspond à un choix de recherche. Ce modèle d'intégration sociale formé par le jeu des acteurs correspond à l'utilisation heuristique de la notion de système, mais il se prétend éventuellement fécond pour l'étude de toutes les activités humaines constituées par l'interdépendance stratégique des acteurs même en l'absence de toute organisation formelle. Il suffit, dans un premier temps, de formuler l'hypothèse qu'il existe une structuration de champ d'action formée par des jeux assurant intégration et régulation des comportements. Retenons toutefois qu'un champ d'action signifie concrètement une activité entreprise par un acteur et qu'un comportement d'acteur renvoie à ses stratégies de pouvoir, de négociation et d'échange.

Mais les activités et comportements des acteurs engagés dans l'action pour le contexte choisi sont nécessairement contraints par l'existence d'un

« méta-jeu » qui se déroule entre des instances extérieures et les acteurs. Ce méta-jeu fixant d'une certaine manière les cadres pour les jeux opérationnels de second rang, ce modèle d'intégration doit énoncer une deuxième hypothèse portant sur l'existence d'un système englobant, système d'action concret (méta-jeu) qui intègre les jeux opérationnels qu'il inclut.

Ce modèle de jeu construit par l'utilisation heuristique de la notion de système met en évidence l'interdépendance entre les acteurs dans leur organisation, laquelle interdépendance constitue la notion clé et pour le raisonnement et pour la méthode d'investigation utilisée dans cette recherche pour investir la coopération telle qu'elle est vécue par les acteurs. En effet, c'est proprement grâce à cette interdépendance que les caractéristiques de la régulation des jeux mis en œuvre par les acteurs dans la gestion de leur système-organisation seront reconstruites. Mais à cause de l'instabilité structurelle du champ de l'action organisée auquel s'applique ce pari pour la régularité et l'ordre, il faut avouer que ces jeux ne seront jamais totalement intégrés.

Ce genre d'utilisation de la notion de système permet de dégager trois principes méthodologiques qui seront mis en application dans l'étude empirique de toute action organisée : intégration empirique, intégration endogène, intégration contingente.

2.3- Intégration empirique

La nature concrète de la réalité organisationnelle des activités postule la démonstration des jeux construits par les acteurs et leurs mécanismes de régulation. Les acteurs s'entendent sur des normes formelles ou informelles pour réguler leurs comportements d'organisation et de coopération. En effet, le processus de la construction par les acteurs du mode d'intégration et de régulation de leurs comportements organisationnels est un processus social qui donne des résultats visibles en termes économiques, sociaux, organisationnels etc... Il est donc historiquement et spatialement situé pour prendre la forme de réalités vécues par les acteurs.

2.3.1- Le vécu des acteurs à travers leurs comportements

L'analyse restera donc près du vécu des acteurs et établira un rapport direct entre la description de leurs stratégies organisationnelles et les hypothèses plus générales sur le système de valeurs de la coopération. La priorité est donc donnée au comment. Il ne s'agira pas tant d'expliquer les comportements observés par des catégories abstraites d'analyse que de chercher à décrire et démontrer concrètement les mécanismes qui relient entre eux les acteurs impliqués dans l'organisation pour la coopération. Le propos veut, par ailleurs, mettre en évidence les conséquences créées par ces mécanismes sur les comportements observables des acteurs : quelles

sont leurs marges de manœuvre, leur liberté d'action, leurs capacités stratégiques et cognitives?

2.3.2- Le vécu des acteurs à travers un système d'action organisée

Cette recherche s'engagera dans deux opérations : la première consiste à traduire le problème de l'organisation par la coopération en un réseau d'acteurs empiriques dont les activités manifestent leur volonté de solidarité au niveau des objectifs de l'organisation. La deuxième décrira et analysera la structure des relations entre les acteurs, ce qui permettra de comprendre comment elle forme un système, c'est-à-dire quels mécanismes empiriques produisent l'intégration et le renforcement mutuel des comportements des acteurs et comment ces mécanismes d'intégration influencent la définition du problème du processus organisationnel par la coopération ainsi que sa solution par les acteurs.

Dans la mesure où une question de recherche est ainsi formulée : comment le fonctionnement d'une association de paysans exprime-t-il un processus de construction de comportements organisationnels régulés par la coopération, l'enjeu de la recherche est de la traduire en un système d'acteurs et en démontrer l'existence. Cela revient concrètement à délimiter les contours du réseau des acteurs que forment les paysans en décrivant les traits essentiels :

- diversité des activités paysannes découlant de la variété des objectifs,

- structuration des rapports entre les paysans guidée par l'idée de la coopération,
- fractionnement du réseau des acteurs par suite de son hétérogénéité,
- modes de communication contingents et résultats locaux,
- enjeux empiriques des différents jeux et leur mode d'articulation dans un système concret dynamisé par la coopération,
- intégration et régulation systémiques des comportements (coopération).

Cette délimitation de système pose cependant des problèmes : perméabilité des frontières des différents sous-systèmes d'acteurs formés par les acteurs engagés dans des sphères diverses d'activités, caractère problématique des soubassements matériels. Car étant donné que l'ordre issu de la contingence est nécessairement précaire et problématique, les pre-requis sociaux d'action seront structurants en tant que constructeurs de rapports contingents (précaires et problématiques). Ceci débouche sur l'endogénéité de l'explication propre au raisonnement organisationnel.

2.4- Intégration endogène

L'intégration endogène est un processus d'action organisée basé sur la recherche des causes des structures d'un contexte d'action non pas dans des phénomènes extérieurs à lui mais dans les interactions entre les acteurs suscités par ce même contexte d'action. Dans cette logique, prouver empiriquement un système ou un contexte d'action revient à mettre en

évidence les interférences entre la structuration des champs telle qu'elle se fait à l'extérieur de ce système ou contexte d'action et celle qui se déroule en son sein. On parle alors des effets en termes de jeux et de mécanismes de coopération-régulation entraînés par ces structurations. En effet, les résultats des interactions dans le système se donnent eux-mêmes un rôle de facteurs d'action de ces résultats d'interactions. Il y a bien là un processus endogène d'auto-entretien. Le contexte ou le système d'action a la possibilité de structurer une « culture », d'influer sur l'identité des acteurs, de servir de filtre pour la perception de la réalité et d'assurer ainsi sa stabilité ou d'en provoquer son instabilité. Mais est-ce à dire que ce genre de raisonnement soustrait les acteurs de toute immersion sociale et les plonge irrémédiablement dans une quelconque « logique » d'action?

2.4.1- Action d'un processus externe

Il est évident que la logique de l'analyse organisationnelle, en partant des processus d'interaction entre les acteurs est amenée à privilégier les dynamiques endogènes dans leur système d'organisation et à accorder un rôle secondaire aux processus globaux qui pourraient construire ces acteurs de l'extérieur. C'est que les mécanismes et processus institutionnels d'ordre sociétal ne déterminent pas les organisations, mais ne font que les contraindre. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs les différentes organisations paysannes ou autres, malgré l'effet sociétal haïtien, peuvent avoir des fonctionnements variés. Dans une certaine

mesure chaque organisation jouit d'une autonomie relative de fonctionnement. C'est cette autonomie qui joue dans les « effets-organisation ». Il conviendra alors d'étudier les mécanismes de leur construction/reconstruction à travers les « jeux décisionnels et relationnels » des acteurs dans l'organisation.

2.4.2- Endogénéité méthodologique comme exigence actionniste

On voit donc que ce parti-pris méthodologique pour une dynamique explicative endogène, loin d'être la négation du rôle social des acteurs est plutôt le résultat de la reconnaissance de l'autonomie relative de leur système d'action organisationnel que nous cherchons à étudier. Cela entraînera trois conséquences pour notre recherche :

- refus du déterminisme externe et de l'explication globale;
- nécessité d'expliquer les stratégies des acteurs en les plaçant dans leur système d'action particulier (configuration des acteurs, règles structurant les interactions...). Les dynamiques endogènes et d'auto-entretien sont le résultat d'une conception actionniste de la recherche, c'est-à-dire d'une théorie qui « part de l'action des acteurs, pour comprendre comment, à travers leur action, ils construisent et transforment les cadres sans lesquels leurs actions n'auraient ni sens ni cohérence » (Friedberg, 1993 :2520).
- Situation de l'analyse dans la synchronie tout en s'intéressant à la diachronie et à l'étude du changement.

En réalité, trois conditions s'imposent pour la validité des dynamiques endogènes à travers lesquelles se reproduit et se transforme le construit d'action collective : 1) reconnaissance du fondement méthodologique de ce procédé (non-déterminisme et non-globalité); 2) acceptation du caractère partiel de ses interprétations; 3) souci de ses conditions de possibilité et de ses limites. Endogénéité renvoie donc à contingence.

2.5- Intégration contingente

Ce genre d'intégration regroupe des comportements compris comme des conséquences d'un construit. Mais si la stratégie pour mettre en évidence l'existence d'un système (mécanismes d'intégration empirique ou contingente) ne peut reposer ni sur l'exhaustivité ni sur la représentativité, cela ne veut pas dire pour autant qu'elle est soumise à une perpétuelle instabilité. Le processus d'organisation se développant au sein de cette intégration repose, au contraire, sur un ordre, mais un ordre « limité » ou localisé.

2.5.1- Un système contingent cohérent

Pour tout système « organisé » d'acteurs, la stratégie est fondée sur l'étude des points centraux qui doivent permettre la compréhension de ce système organisé en apportant un éclairage au système et en conditionnant le degré de « déconstruction » à adopter pour les acteurs et les mécanismes qui pré-structurent leur champ organisationnel. C'est ce type d'analyse qui

permettra aux acteurs de se considérer comme des entités collectives structurées par des mécanismes capables d'assurer l'intégration de leurs activités dans une organisation possédant un minimum de stabilité et de capacité d'action orientée par un sens déterminé. Dans la mesure où la problématique de recherche permet de sélectionner un certain nombre d'éléments à intégrer dans l'analyse, sélection guidée par la plausibilité et l'intérêt des résultats, elle obéit à un principe de réalité cohérent. Cependant toute réelle qu'elle soit, elle est basée sur une question de recherche, donc elle correspond à un construit d'analyse, une convention dont la nature est d'être inachevée et précaire mais non incohérente.

2.5.2- Un système contingent dialectique

Il s'agit d'un construit dynamique historiquement situé que des acteurs empiriques ont produit pour structurer les processus de relation qui sous-tendent leur coopération et leur solidarité. Même si sa validité peut être plus ou moins contrôlée et son niveau de généralité plus ou moins élevé, il est spécifique du champ organisationnel dont il prétend contrôler la structuration. Comme la logique de ce construit autant que ses conséquences demeureront toujours l'expression contingente des interactions elles-mêmes contingentes et provisoires entre les acteurs, la nature même du processus organisationnel l'habilite à être un mouvement réel permettant au système éventuel de se faire et de se défaire selon les obstacles et opportunités qui se trouvent sur son chemin. Il s'agit d'une

validité limitée, liée à la nature du construit et à la pluralité des systèmes d'action qui n'entretiennent pas des relations de nécessité causale, mais qui fonctionnent avec un minimum d'autonomie. Le fait c'est que la réalité sociale étant fractionnée, son étude ne peut que respecter ce fractionnement et l'intégrer dans sa démarche.

En résumé, la théorie de l'approche organisationnelle de l'action collective nous aura permis de mettre en évidence la double rationalité de l'acteur : celle de l'acteur empirique et celle de l'acteur calculateur (stratégique). L'action est constituée par l'ensemble des stratégies (comportements stratégiques) qui donnent naissance à un système traduisant les intérêts communs des acteurs. Les stratégies sont des jeux opérationnels, étant des éléments matériels qui structurent le contexte d'action.

Quant à la notion de système, elle se rapporte à la contextualisation de l'action organisée. Elle est un outil pour analyser la rationalité contingente des acteurs, mettant du même coup en lumière les caractéristiques du contexte d'action. Elle fait référence à un modèle d'intégration du comportement humain selon les dimensions empirique, endogène et contingente, laquelle intégration est globalement l'expression de deux logiques d'action caractérisant l'action organisée, soit celle de la stratégie individualiste de l'acteur et celle de la cohérence de l'ensemble collectif.

Mais comment construire les données qui permettent la vérification de l'hypothèse des interdépendances fonctionnelles des acteurs et de leur organisation? Car les acteurs agissent librement et stratégiquement, mais s'ils veulent dynamiser leur organisation pour lui permettre de se développer en propre, ils doivent se soumettre aux exigences de la coopération et de la coordination.

Le modèle d'analyse présenté dans le chapitre suivant sera donc construit sur une élaboration conceptuelle qui embrasse les exigences de l'organisation et de la coopération placées dans les interrelations d'interdépendance stratégique d'acteurs.

CHAPITRE TROISIÈME

LE MODÈLE D'ANALYSE

En principe le modèle d'analyse mis à contribution pour cette thèse est formé par la recherche d'équilibre entre la théorie de l'action organisée, les données recueillies sur l'organisation paysanne de Fonds-Jean-Noël et la méthode de l'entretien de recherche qualitative-phénoménologique¹. Mais étant donné que le champ théorique est déjà circonscrit par la présentation de son principe explicatif, il reste à investir le champ empirique qui ne peut être validé que par les expériences concrètes des paysans. Ces expériences sont justement recueillies par l'entretien de recherche qualitatif. Nous avons construit les données par une élaboration conceptuelle du problème de recherche, fondée sur les notions d'organisation et de coopération. Nous avons ensuite complété cette élaboration conceptuelle en établissant les faits d'observation, les significations données par les paysans et le schéma d'entretien de recherche.

¹Selon R. Landry (1992), « la boîte à outils du constructeur de modèles comprend de la théorie, des données et de la méthodologie. La nécessité de valider un modèle suppose la recherche d'un équilibre dans l'utilisation de ces trois types de matériaux... », Gauthier (1992) ; Voir également Greenberger, Crenson, et Crissey (1976); Walliser (1977) Quant à l'entretien de recherche qualitatif, les principes utilisés ici sont ceux de G. Boutin (1997). L'auteur a adopté la définition de Grawitz (1986), à savoir, « l'entretien de recherche est un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé » (22). Tous les auteurs s'intéressant à cette question s'entendent pour dire « qu'il s'agit d'une méthode de collecte d'informations qui se situe dans une relation de face à face entre l'interviewer et l'interviewé » (p.23). Dans tous les cas, la position épistémologique du chercheur doit être pris en compte : elle préside au but qu'il s'est fixé, aux modalités de questionnement et à la méthode de traitement des données recueillies.

3.1- La notion d'organisation

La notion d'organisation tire ici son sens de l'approche organisationnelle de l'action collective proposée par E. Friedberg dans Le Pouvoir et la Règle, lequel ouvrage se situe dans la continuité de L'Acteur et le Système (1977). Elle renvoie à la banalisation de l'organisation formelle et aux caractéristiques d'espaces d'action dont on cherchera à comprendre la structuration à travers l'interdépendance stratégique des acteurs. L'organisation ainsi banalisée en tant qu'espace d'action ne signifie pas qu'on ne puisse plus distinguer une organisation formellement constituée d'un phénomène d'organisation plus flou. Elle signifie que l'action collective qu'elle constitue pose le problème de l'intégration des comportements et celui de la gestion de leurs interdépendances. Bien que la notion d'organisation fasse référence à une entité ayant sa finalité, ses dispositifs et modes de gestion, sa « culture » interne, elle renvoie aussi à un système d'acteurs humains qui, dans des structures d'opportunités et des contraintes, sont placés devant le problème de la structuration de leur coopération ou de leur interdépendance. Elle permettra d'analyser non pas une organisation comme telle, mais un processus d'organisation d'un espace d'action collective suivant des objectifs explicitement ou implicitement formulés. Le problème organisation déborde alors l'objet « organisation ». L'organisation a un fonctionnement tel qu'il oblige à se questionner sur les processus grâce auxquels son ordre interne se construit et se maintient. En tant que champ apparemment moins structuré, elle est

caractérisée par des interdépendances dont les dynamiques organisantes doivent être prises en considération, car ce sont elles qui déterminent les résultats de l'action. L'importance est alors accordée à l'analyse des processus d'organisation plutôt qu'à l'organisation figée, du structurant plutôt que du structuré.

La compréhension de la notion d'organisation telle qu'elle structure l'approche organisationnelle de l'action collective part de l'idée que le phénomène organisation est analysé comme le produit des comportements d'un ensemble d'acteurs liés par leur interdépendance stratégique et dont les interactions forment « système » et obéissent à un ordre interne (régulation). Mais il faut se demander comment cette logique « organisationnelle » peut s'intégrer dans ce qu'on appelle la théorie des organisations.

En ce qui concerne la théorie des organisations, nous pensons avec Hall (1996 :283) qu'il est plus normal de parler des « théories organisationnelles » correspondant à différentes facettes des organisations². Une théorie ne peut prétendre être supérieure ou inférieure à une autre. Comme le pense Fligstein (1985), chaque école de pensée a tendance à considérer sa théorie comme une explication totale du phénomène organisationnel, en ce sens qu'elle voudrait réorienter le champ de l'étude des organisations³. Mais seule une intégration théorique

² Voir March, Simon (1958 :12); Taylor (1957), cité par Baillé (1990 :19).

³ Traduction libre.

peut permettre une pleine compréhension des processus organisationnels (Budros, 1992). Car divers débats entourant les théories de l'organisation sont liés aux nombreux « conflits paradigmatiques » impliqués (Aldrich, 1988). Hall (1996 :268), pour sa part, considère que cinq courants peuvent être distingués dans le champ de l'étude des organisations. Ces courants peuvent être étiquetés comme des théories, des modèles ou des perspectives selon l'angle de vue adopté par l'analyste. Chacun de ces courants fait état de ses perceptions, mais aucun d'entre eux n'a encore fait l'objet d'une vérification empirique comme étant l'explication du phénomène organisationnel.

Il faut remarquer toutefois que ce découpage du champ théorique organisationnel est quelque peu réducteur par le fait qu'il laisse dans l'ombre le modèle interactionniste d'explication du phénomène organisationnel.

Aussi, à la suite de J. Piaget (1976), R. Boudon (1982) soutient qu'il existe trois grands types d'explication sociologique : le déterminisme individuel, le réalisme totalitaire, l'interactionnisme (Bernoux, 1985 :30). L'interactionnisme caractérise les comportements qui sont interprétés comme des actions visant des fins⁴.

Dans cette perspective, les comportements sociaux sont des interactions entre acteurs qui donnent un sens à leur action selon les fins qu'ils ont

⁴ Voir Goffman (1975), cité par Bernoux (1985 : 30).

choisies en mettant en œuvre des stratégies jugées appropriées. Transposée dans le champ organisationnel, cette perspective éclaire le fait que ce sont les individus qui, compte tenu de leurs ressources, choisissent les objectifs à atteindre, les remplacent éventuellement par d'autres s'ils sont jugés irréalisables. Des phénomènes tels que la production et la commercialisation du café entreprises par les membres de l'APKF, par exemple, ainsi que leurs efforts de structuration de leur appareil de décision sont considérés comme des stratégies adoptées par les paysans membres de l'organisation en fonction des contraintes imposées par leurs ressources et le système de production du café. Les comportements organisationnels des paysans résultent alors de leur intention stratégique d'acteurs.

Sans nier la validité sociologique des approches déterministes où les faits sociaux peuvent être analysés comme dérivant de structures socio-économiques ou de déterminants pesant sur l'environnement immédiat des individus, nous mettons l'accent sur l'approche interactionniste pour rendre compte des comportements des paysans de l'APKF. Ces comportements ou ces interactions apparaîtront comme des stratégies obéissant à leur logique d'acteurs dans leur organisation plutôt qu'aux contraintes de leur environnement ou aux structures de la société. Même si l'environnement immédiat des paysans et les structures sociales jouent un rôle certain dans leur action, nous pensons qu'ils sont intégrés dans la logique d'acteur des paysans et les structures de leur organisation.

L'organisation est alors analysée comme un système d'acteurs où une logique d'acteurs en détermine les structures.

En mettant en évidence les modes de régulation impliquant les dynamiques endogènes et les mécanismes d'auto-entretien des comportements des acteurs engagés dans l'organisation, on rendra compte empiriquement de la (ré)production de cet ordre et de ses effets et, par conséquent, du problème de la recherche.

Bref l'organisation est un « système » de comportements obéissant à un ordre interne qui implique des mécanismes d'auto-entretien de ces comportements. Elle exige qu'on élucide les processus et enchaînements endogènes qui permettent de comprendre comment le phénomène organisation est (re)produit par l'action même des acteurs. Traduite dans l'action des paysans de Fonds-Jean-Noël, elle est l'objet-organisation qui conditionne tout un système de comportements reposant sur les axes économique, social, organisationnel. L'APKF comme organisation paysanne est alors perçue comme un organisme où s'élaborent des projets de développement concernant les sphères majeures de l'existence des paysans. Ces secteurs d'activités organisationnelles touchent, selon les indications d'une pré enquête entreprise auprès des paysans eux-mêmes les plans économique, social et organisationnel. Mais ces activités organisationnelles entreprises par des groupements paysans qui s'efforcent

de mettre en œuvre leur interdépendance fonctionnelle sont orientées par la coopération. Définissons les termes de cette coopération.

3.2- La notion de coopération

Du point de vue de l'approche organisationnelle, la coopération entre des acteurs est une situation créée par des mécanismes de régulation structurant les processus d'interaction, c'est-à-dire d'échange et de négociation, à travers lesquels ces acteurs gèrent les dépendances mutuelles, en même temps qu'elles sont entretenues par elle. En tant qu'action sociale, elle est conceptualisée comme un ensemble articulé de jeux destinés à produire un ordre local. Ces jeux, reposant sur des « règles, conventions, normes et valeurs », sont des construits sociaux, c'est-à-dire le produit inégalement stabilisé de comportements individuels ou collectifs capables de produire un ordre contingent, contextualisé, indéterminé, arbitraire et problématique.

L'observation empirique des comportements et des structures de relations entre les membres de l'APKF permet de mettre en évidence l'existence d'un construit de jeux dans leur coopération et leur action collective. S'il est possible d'observer empiriquement des (inter)dépendances et des régularités de comportements ou de relations entre les paysans, il doit exister une structure de jeux qui réalise l'intégration de leurs comportements stratégiques. Cette structure de jeux renvoie à la coopération ou un système d'action englobant qui articule et

régule les relations entre les paysans. Le système d'action de l'APKF est proprement son système de coopération.

On peut comprendre que, sans coopération des acteurs, le système d'action ne peut être fonctionnel. Barnard (1938) a établi l'importance d'une analyse organisationnelle différente d'une conception purement technique comme celle de Taylor (1957) et administrative comme celle de Fayol (1928) en France et d'Urvick (1937) aux États-Unis. Se servant des observations de Mayo (1945), de Roethlisberger et Dickson (1939, 1947), Barnard (1938) pense que l'organisation est un système social d'interaction complexe. Pour lui, la coopération existe dans une organisation lorsqu'il y a des personnes capables de communiquer entre elles et décidées à participer à des actions destinées à accomplir un même but. Les éléments d'une organisation sont donc : la communication, la volonté de servir, un but commun. Par ailleurs, « un système coopératif est un complexe de composantes physiques, biologiques, personnelles et sociales qui sont placées dans une relation spécifique et systématique en fonction de la coopération de deux ou d'un plus grand nombre de personnes en vue d'atteindre au moins un but » (p.285). Ainsi, les objectifs sont-ils plus faciles à atteindre si cernés par plusieurs personnes à la fois. Mais ces personnes acceptent que des mécanismes de régulation viennent structurer le processus de leur interaction car elles comprennent que la coopération est un ordre qui repose sur des « règles, conventions, normes et valeurs ».

En concevant la solidarité comme un mécanisme de régulation de la coopération dans un groupe, nous rejoignons le modèle de Galjart (1976) pour qui ces personnes qui collaborent tant au niveau des objectifs qu'au niveau des activités sont liées par deux sortes de solidarité formant les deux composantes du concept de coopération :

1) Solidarité mécanique : les individus sont liés par la poursuite d'un but commun où figure une perspective de récompense. Les règles de la coopération qui encadrent les conduites des individus engagés dans la coopération sont inspirées par l'idéal du but commun à atteindre. S'agissant de paysans qui veulent coopérer au sein de leur organisation, ces règles consistent à accomplir les tâches confiées, à s'acquitter des obligations financières, à participer aux réunions, à observer les horaires de travail, à ne pas s'enrichir aux dépens de l'organisation, à manifester de la solidarité aux problèmes de l'organisation et à obtempérer aux décisions légitimes. Autant de règles qui renforcent le processus organisationnel tout en étant elles-mêmes rendues plus significatives par ce processus.

A cette composante de la coopération sont liés trois niveaux de conscience qui s'exercent a) sur la nécessité de la coopération à vivre comme une conviction selon laquelle l'organisation, la productivité des activités et l'efficacité des individus sont impossibles sans la coopération; b) sur la lucidité face aux obstacles venant des conflits d'intérêts, des traditions, des refus de participer; c) sur la décision de mobiliser et

d'investir des ressources telles que l'amour, l'énergie, le temps, la connaissance, l'expérience, l'argent.

2) Solidarité organique : les individus acceptent de sacrifier des ressources personnelles pour favoriser l'unité de l'organisation. Une organisation unie et forte devient un objectif pour lequel des sacrifices sont consentis volontairement. Mais la solidarité organique est assortie de conditions stratégiques telles que : a) le sentiment d'appartenance et de cohésion vis-à-vis de l'organisation et de toute collectivité paysanne. L'accord sur les objectifs témoigne de l'existence de ce sentiment chez les membres de l'organisation; b) la différenciation des tâches exigeant une bonne coordination; c) l'importance accordée au processus de délibération et au compromis; d) la recherche de l'égalité économique et sociale; e) l'éveil politique concernant les transformations sociétales pour une société nouvelle.

Ainsi les comportements de solidarité mécanique et de solidarité organique observés dans l'organisation paysanne seront aptes à rendre compte des rapports de coopération y existants. La coopération ainsi conçue par les paysans est proprement une stratégie d'organisation, mais les enjeux qu'elle implique sont tellement décisifs qu'elle est fortement assimilée à une fin.

3.3- Présentation du « cas APKF »

L'APKF est un rassemblement de groupements de planteurs de café qui, dans la localité de Fonds-Jean-Noël, petite bourgade de la commune de Marigot dans le département du Sud-Est d'Haïti, décident de s'organiser par la coopération pour maximiser leurs capacités d'action. Elle est dirigée par un comité exécutif de cinq membres et un comité de surveillance de trois membres. Elle a un effectif de 1120 membres dont seulement 556 sont véritablement actifs.

L'APKF structure son organisation et sa coopération par six grands objectifs :

- 1) Production, préparation et commercialisation de café;
- 2) Formation, éducation des membres;
- 3) Protection de l'environnement;
- 4) Agriculture et élevage;
- 5) Intrants et produits de première nécessité;
- 6) Toute activité susceptible d'améliorer la vie des membres et de la communauté.

Pour atteindre ces objectifs, l'association se lance dans des activités privilégiées comme celles de la commercialisation du café et du giraumon.

Quant aux activités caféières qui constituent le principe même de l'organisation, elles se déroulent à travers une participation active dans la seule Fédération des Associations Caféières Natives (FACN). Après la vente du café et l'acquittement de tous les frais, une partie du profit va aux membres, l'autre à l'épargne. C'est ainsi que les fonds de réserve de l'APKF s'élèvent à 26,175.00 gourdes dans la FACN (Manuel d'opération comptable, 2001). Par ailleurs, au cours de l'année 2001, la FACN a prêté 140,000.00 gourdes à l'APKF pour acheter des cerises et pour financer d'autres activités agricoles.

Il ne nous a pas été possible d'effectuer une comparaison des chiffres actuels avec ceux de l'année précédente ou d'autres années antérieures pour la bonne raison qu'ils ne figuraient plus dans les archives au siège social. Il se pourrait bien que l'année 2001 corresponde à la première fois que les membres de l'APKF aient réussi à rationaliser les opérations comptables de leur organisation. Il faut dire toutefois qu'une tenue de livre trop stricte ne représente pas une préoccupation majeure pour les membres. Quelques-uns nous ont même soufflé qu'il serait plus utile pour eux de pouvoir disposer de fonds suffisants pour leurs activités agricoles et sociales que les poser sur papier. De toute façon, il ne leur est pas toujours donné de pouvoir comprendre facilement toutes les démarches comptables exigées par la Banque ou des bailleurs de fonds. Ils sont, par contre, prêts à fournir l'effort pour recevoir de la formation à cet effet.

Le carnet de membre de l'APKF se présente ainsi :

Il certifie que.....	
Qui habite.....	
Nous l'acceptons comme membre.	
Groupement.....	
Qui est affilié à l'Association.....	
.....	
Zone.....	Date.....
Secrétaire.....	Trésorier..... Président.....

Quant au mode de gestion des parts sociales et des cotisations, il présente la configuration suivante :

Date	Versement	Retrait	Balance.....	Signature.....	Observation.....

C'est ainsi qu'à chaque mois le membre est invité à verser part sociale et cotisation. Si le montant de son épargne le permet, il peut faire des retraits. La balance lui indique son montant disponible. Le tout est authentifié par sa signature suivie des remarques du secrétaire.

La fiche d'achat du café est un document identifié par un numéro et qui résume les différentes opérations financières. Dans sa partie supérieure, elle comporte le nom de l'Association, le nom et prénom du vendeur, le groupement auquel il appartient, le quartier (habitation) où il habite, le type de café qui fait l'objet de la transaction. Dans sa deuxième partie, elle fait état du numéro de la fiche, de la date, du poids du café (en livres), du prix par livre, du montant à recevoir, du montant reçu, de la balance disponible, du montant tiré sur la balance.

Une autre fiche de Résumé d'achat pour les membres fait mention, dans ses trois dernières colonnes, du montant de la dette à acquitter, du montant acquitté, du nouveau montant à acquitter.

Les éléments structurels suivants recueillis au cours des entretiens donnent une idée plus précise des contours de l'organisation :

- Localité de base : Platon Chapelle
- Section communale : Fonds-Jean-Noël, 4^{ème} section de Marigot
- Zones de travail des groupements : Talu, Latigue, Lumè, Mondésir, Divignon, La Garde, Bervi, Lamothe, Bossuet, Tillier, Pélager, Ka-Baptiste, Grand-Bois, Doublé, Morot, Denoir, Bois-Roseau, Betelmi, Grand-Fonds, Bélair, Bouche-Pée, Bois-Neuf, Zaboka, Kalolri.
- Personne ressource principale : le Président.
- Adresse du siège social : Rue Décil, Platon Chapelle.
- Date de fondation : 1984.
- Objectifs : Coopération pour organiser une vie meilleure, privilégier le café et sa commercialisation, permettre à la localité de se développer par des routes, l'Hôpital, l'Ecole, l'eau potable, la formation agricole, union, solidarité, égalité, conscience collective, ordre.
- 86 groupements de 15 membres.
- Comité central : 5 membres : président, vice-président, trésorier, secrétaire, conseillère.
- Comité de surveillance : 5 membres.
- Comité de commercialisation : 3 membres.
- Comité d'alphabétisation : 3 membres.
- Comité d'agriculture : 4 membres.
- Droit d'entrée : 5 gourdes.

- Part sociale : 25 gourdes.
- Compte bancaire : Epargne à la Sogebank.

Les ressources humaines de l'APKF : les membres sont inscrits sur deux registres, celui de leurs groupements respectifs et celui de la fédération de groupements qu'est l'APKF. Ils habitent généralement dans la zone du Platon Chapelle. Leur niveau d'instruction frise l'analphabétisme, pour la majorité des membres. Les membres dirigeants, par contre, se réclament de quelques années d'études primaires. Ce sont des chefs de famille engagés dans la culture de leurs propres parcelles de terres en faveur desquelles ils peuvent bénéficier d'une certaine aide technique, financière et matérielle venant de l'APKF. Ils sont en même temps engagés dans des activités productives, logistiques et commerciales propres à l'APKF en tant qu'entreprise collective. Leur statut socio-économique est pratiquement identique en ce sens qu'ils sont tous des petits paysans propriétaires ou non, métayers ou fermiers.

La structure : les tâches dans l'APKF sont réparties selon les rôles structurant le système d'acteurs que les paysans veulent construire. Elles se présentent comme des tâches de direction, de surveillance, de secrétariat, de commercialisation, d'agriculture, de relations publiques, de comptabilité, d'action communautaire, d'alphabétisation, de gestion d'eau potable, d'intrants, d'outils, d'activités contre l'érosion, d'altruisme. Les relations d'autorité se caractérisent par leur souplesse.

Les prises de décision, tout en suivant un certain modèle hiérarchisant et centralisant, sont démocratiques et ouvertes. Le système de contrôle et d'évaluation est très peu élaboré.

Les activités : L'APKF a été créée pour maximiser la rentabilité de la production caféière. Mais compte tenu des contraintes de baisse productive et commerciale affectant le café, les paysans s'adonnent également à la production et commercialisation vivrières (ignames, giraumon, fruits, légumes, céréales, bananes, patates...). Le savoir investi est surtout d'ordre empirique et archaïque, mais grâce à l'assistance technique de l'agronome Nicolas, responsable du projet PADF dans le Sud-Est, les paysans peuvent bénéficier de support profitable à la plupart de leurs activités économiques, sociales et organisationnelles. Ils sont, par ailleurs, conscients de la nécessité de « moderniser » les techniques pour pouvoir atteindre leur objectif de rentabilisation maximale. C'est ainsi que la « modernisation » constitue pour les paysans un élément important de leur système d'action.

La culture : dans la mise en place et le développement de leurs systèmes, les paysans doivent faire face à des contraintes que les composantes de leur identité collective leur offrent des facilités pour surmonter. C'est ainsi que l'APKF fait état de certaines normes de comportements empruntant leur cohérence dans leur système de valeurs traditionnelles fondées sur des principes d'autonomie, de résistance, d'égalité, de

liberté, de fraternité et d'entraide. Comment ne pas accrocher ce mode d'être aux racines du lakou et du koumbit dont les paysans haïtiens ont expérimenté jadis les pratiques? Toutefois, les valeurs modernisatrices de profit, de rentabilité, d'organisation formelle, de production massive, de mobilisation rationnelle des ressources manifestent également leur vitalité dans la construction du système d'action en ce sens que les membres de l'APKF sont conscients du fait qu'ils doivent avoir les moyens de leurs politiques.

L'environnement : sous son aspect technique, l'environnement de l'APKF se caractérise par des problèmes insurmontables. Les ressources techniques les plus élémentaires font défaut tant à l'intérieur de l'organisation qu'au niveau de la localité ou du département. Outils, engrais, semences, plans de gestion, moyens de transport, aires de séchage et de stockage se trouvent à un niveau à peine acceptable. Les faibles moyens techniques dont les paysans disposent sont exploités au maximum tandis que les revenus générés sont dramatiquement bas. Du point de vue économique et financier, la localité de Fonds-Jean-Noël comme tout le département du Sud-Est n'offre que le spectacle d'une majorité de citoyens démunis et privés de revenus. Pourtant ce contexte de désastre économique constitue en même temps un stimulant qui semble pousser les paysans à s'organiser par la mobilisation de leurs ressources. En tout cas, exiguïté des propriétés, précarité des modes de tenure foncière, insouciance de l'État devant sa mission de

développement, turbulences politiques nationales, échec des interventions des organismes internationaux font certainement partie des causes socio-économiques des malheurs qui affligent les paysans. Sous son aspect culturel enfin, l'environnement de l'APKF manifeste un dynamisme créateur d'identité, d'unité, de volonté de dépassement, d'affirmation de soi. Bien que ces valeurs ne soient visiblement partagées que par la minorité de paysans engagés dans l'organisation et la coopération, elles semblent présenter un certain rayonnement qui tend à gagner du terrain. En effet, le souvenir des organisations paysannes des « lakou » et des « koumbit » n'est pas encore tout à fait évanoui lorsque l'observateur peut se rendre compte de la convivialité, de la détermination et de la créativité qui caractérisent les rapports des paysans entre eux. On dirait que la résistance traditionnelle du paysan haïtien devient un fait culturel qui se manifeste dans l'APKF par les mécanismes qu'il met en branle pour lutter contre les obstacles qui se dressent sur son chemin d'affirmation de « sujet » autonome et responsable.

3.4- L'entretien de recherche

L'élaboration conceptuelle du problème de rapport organisationnel basé sur la recherche de la coopération entre les paysans aura permis d'en arriver à une concrétisation de ses différents aspects sous la forme de certains phénomènes observables. Pour mettre en évidence ces phénomènes nous utiliserons la technique de l'entretien de recherche qualitative-phénoménologique.

Utilisée généralement pour aborder des problèmes largement méconnus, cette technique est basée sur un système d'interrogations des individus pris isolément ou des groupes de façon semi-directive. Ceci permet de faire un prélèvement qualitatif en vue d'une connaissance en profondeur des personnes rencontrées. En explorant les motivations profondes des paysans nous pourrions découvrir les causes de leurs comportements et les mécanismes qui structurent leurs jeux décisionnels et relationnels, autant d'éléments qui alimentent notre questionnement sur le phénomène du processus organisationnel à la base de l'action collective des paysans. Car la théorie de l'action organisée à travers l'approche organisationnelle de l'action collective ainsi que les prémisses théoriques qui la sous-tendent, soit celle concernant la notion d'acteur et celle de la contingence de l'acteur placé dans un système empirique de relations, reposent sur des acteurs stratégiques et empiriques dont les comportements sont l'expression d'intentions, de réflexions, d'anticipations et de calculs. Deux

démarches sont alors utilisées pour la mise en œuvre de cette méthode : a) l'établissement des faits d'observation et b) la saisie des significations données par les paysans eux-mêmes.

3.4.1- Les faits d'observation et le schéma conceptuel

Ces faits concernent les comportements des paysans engagés dans des jeux décisionnels et relationnels exprimant leur volonté d'organiser leur action collective à travers leurs efforts de coopération. Ce sont donc des faits qui obéissent à la double logique individuelle et collective. Ils concernent les comportements des paysans sur les plans économique, social, organisationnel. Ces comportements sont régis par la recherche d'efficacité, certes, mais surtout par une volonté tenace de coopération entre les membres de l'APKF. Ce sont des faits soit d'organisation soit de coopération, mais au sein d'une distinction plus méthodologique que réelle. Ces faits d'action d'organisation sont en même temps des faits d'action de coopération. La véritable signification de l'action organisée des paysans de Fonds-Jean-Noël est celle de la coopération entre eux pour le changement de leur condition sociale. Le schéma suivant définit le modèle selon lequel les faits seront décrits et analysés :

Concepts	Dimensions	Composantes	Indicateurs
	1. économique		- outils agricoles - rendements - irrigation - production caféière
Organisation			- production vivrière
	2. sociale	- éducation - santé	
	3. structurelle	- objectifs - tâches - rôles - communication - autorité	

Concepts	Dimensions	Composantes	Indicateurs
Coopération	1. Interdépendances	- lakou	- autonomie
			- modèle d'action
		- coumbite	- idéologie
			- lien-organisation
	2. Interactions	- perceptions	
		- liberté	
		- intégration	
	3. Structuration	- solidarité méc.	- but commun
			- règles
		- consc. collect.	
- solidarité organ.		- unité	
		- différenciation	
		- égalité	

Ce mode de considération des faits pour l'analyse tire sa pertinence de la banalisation de l'organisation formelle selon la conception d'E. Friedberg. En effet, les travaux de cet auteur, en déconstruisant la notion d'organisation classique, l'établissent comme un continuum d'espaces d'action que l'interdépendance stratégique des acteurs se propose de structurer progressivement. Dans cet ordre d'idée, l'organisation des paysans de Fonds-Jean-Noël n'est pas une entité institutionnelle donnée

une fois pour toutes. Elle est le résultat jamais achevé d'un ensemble d'activités d'acteurs désirant vivre des interdépendances fonctionnelles. Étant donné que l'approche organisationnelle de l'action collective ne prévoit pas la caractérisation à priori des acteurs et de leur rationalité, cette thèse relativise les cadres explicatifs macros que constitueraient la culture haïtienne, la structuration sociale du pays, son système politique. Dans l'idée où les faits sont conçus comme des espaces d'action au sein desquels interagissent les paysans, il s'agit de les décrire et de les spécifier pour comprendre le rôle qu'ils jouent dans la construction du processus organisationnel. Toujours selon cette méthode de banalisation de l'organisation, on sera amené à s'interroger sur le problème posé par l'action collective des paysans désignés au niveau de l'intégration de leurs comportements. Comment gèrent-ils leur interdépendance pour nous permettre de comprendre les processus d'interaction par lesquels ils construisent les contraintes et les dysfonctionnements dont ils se plaignent?

Par contre, l'organisation des paysans est également une entreprise ayant ses buts et son mode de fonctionnement. Elle est un objet social ayant sa configuration propre. Cet aspect de l'organisation donnera de l'ossature au processus organisationnel. En tant que système d'acteurs, l'entreprise sera toujours préoccupée par un problème vital, à savoir, comment structurer la coopération au sein de son organisation pour que celle-ci soit viable et efficace. C'est dans cette perspective que la méthode de banalisation de

l'organisation privilégie une démarche d'analyse du processus organisationnel des espaces d'action collective produits par l'action des paysans de Fonds-Jean-Noël. Autrement dit, cette approche nous invite à distinguer le « problème » organisation de l' « objet » organisation. Le problème organisation fait référence à la recherche de la coopération des acteurs dans l'organisation (processus) tandis que l'objet organisation se rapporte à l'organisation localement et spatialement située. En réalité, le problème organisation déborde l'objet organisation en ce sens que c'est le premier qui nous permet de comprendre les mécanismes grâce auxquels le deuxième maintient son ordre interne. On parle des interdépendances qui, constituant des dynamiques organisantes, déterminent les résultats de l'action au sein de l'organisation. Il est important de s'attacher à l'analyse du processus d'organisation car il constitue le structurant par rapport au structuré qu'est l'organisation.

Apparaît alors clairement le point de départ de l'approche organisationnelle de l'action collective appliquée au groupement paysan de Fonds-Jean-Noël : l'idée que l'organisation de ces paysans peut être analysée comme le produit des comportements où un ensemble d'acteurs sont liés entre eux par la coopération et dont les interactions forment « système ». Il va falloir retrouver les régulations de ce système dans l'étude des comportements des paysans.

3.4.2- Les significations données par les paysans

Étant donné que l'approche organisationnelle de l'action collective mise à contribution pour appréhender le processus organisationnel des paysans de Fonds-Jean-Noël, prend au sérieux la présence de l'acteur dans l'action organisée, nous sommes amené à considérer le paysan engagé dans cette organisation comme un « homo sociologicus cognitif » selon l'expression de G. Padioleau, c'est-à-dire « un acteur qui participe à l'élaboration des définitions de soi et d'autrui, à l'invention de conduites, d'attitudes, de ressources et de buts et qui, tout en étant marqué par son passé, n'est jamais réductible à lui »⁵. Dans cette logique, les paysans ont la capacité de définir les situations auxquelles ils sont confrontés. Les comportements qu'ils adoptent dans des circonstances données résultent des significations qu'ils reconnaissent aux faits qui structurent leur existence. Autrement dit, les différents faits de l'action organisée des paysans le sont parce qu'ils sont signifiants pour eux. Et si leur caractéristique principale provient de leur signifiante, il sera alors nécessaire de déterminer les motivations qui sous-tendent ces faits. Nous verrons que ces motivations sont axées sur les interdépendances, les interactions de coopération et la solidarité des paysans.

⁵ Cité par Friedberg (1993 : 210)

3.4.3- La construction du schéma d'entretien

Le schéma d'entretien est donc construit autour des concepts d'organisation et de coopération. Il comprendra alors deux parties : l'une portant sur l'organisation, l'autre sur la coopération.

Première partie : Organisation

Il s'agit de savoir ce que représente pour les paysans l'organisation de leurs activités par la description des objectifs, des réalisations, de difficultés, des opportunités dans les domaines économique, social et organisationnel.

D'après les indications de la pré-enquête, en effet, nous avons compris que ces différents domaines d'activités pouvaient constituer des registres où les comportements des paysans seraient interprétés en relation avec leur vécu.

L'aspect économique de l'action organisée dans le groupement des paysans de Fonds-Jean-Noël revêt une importance capitale. Les activités de production et de commercialisation sont d'une importance telle que leur rentabilité constitue aux yeux des paysans le signe fondamental de la viabilité de leur action organisée. Les paysans voudraient disposer d'un

pouvoir d'achat capable de les aider à faire face à leurs besoins sociaux. Malgré les contraintes qui les submergent sur les plans des outils agricoles, des rendements, de l'irrigation, il existe des opportunités que les paysans exploitent au niveau de la production caféière et vivrière.

Quant à l'aspect social de leur action organisée, les paysans le voient comme le sens ultime de leurs efforts d'organisation. En effet, le développement communautaire avec des infrastructures matérielles et sociales appropriées réunit pour eux les exigences de bien-être global pour eux-mêmes et pour toute la communauté. C'est par les données sur l'éducation et la santé que les paysans traduiront l'importance qu'ils accordent au développement communautaire de leur localité.

L'aspect organisationnel de l'action organisée des paysans sera abordé dans l'entretien à travers un découpage factuel structuré par les objectifs, la division des tâches, la distribution des rôles, le système de communication et le système d'autorité.

Deuxième partie : Coopération

Les données sur la coopération visent à faire ressortir ce que les paysans pensent de la coopération, son importance, l'origine de leurs perceptions, les motifs qui les inspirent, l'idée de sacrifice de ressources personnelles en faveur du but commun et de l'unité. Comment perçoivent-ils les moyens pour atteindre les objectifs de la coopération : les règles, la

formalisation, la coordination, la conscience collective, l'égalité sociale et économique, le sens de l'autonomie et de la liberté et la différenciation des tâches? Comment vivent-ils le fait qu'ils se sentent dépendants les uns des autres pour que l'organisation progresse? Comment les organisations collectives de travail inspirent-elles leurs pratiques et leurs convictions? Comment les comportements des paysans reflètent-ils leurs préoccupations de coopération et comment l'idée de la coopération guide-t-elle leurs comportements organisationnels?

L'entretien est d'ordre semi directif en ce sens que, sans être rigide il ne laisse pas pour autant une liberté totale aux paysans de répondre dans n'importe quel sens. Les paysans ont la possibilité de répondre à leur guise certes, mais les thèmes des réponses sont prédéterminés. C'est ainsi qu'à partir de ma propre expérience de coordonnateur d'activités agricoles de paysans entre 1987 et 1991 à Petites- Desdunes dans l'Artibonite, à Parédon au Plateau Central et à Port-Salut dans le Sud, j'ai moi-même déterminé les composantes des différentes dimensions susmentionnées. J'ai ensuite soumis ce projet de construction à d'autres leaders engagés en milieu paysan tels que Rose-Anne Auguste et Lisette Dolleyres, infirmières SOSAKA (Solidarité Santé Canada Haïti), Closel Viaud et Frère Énel Clérismé, animateurs communautaires à Port-Salut, Zéline Boursiquot, responsable du Plan de Parrainage à La Vallée de Jacmel, Ricot Nicolas, agronome responsable du projet PADF dans le Sud-Est d'Haïti. Leur accord m'a conforté dans le projet d'élaboration du schéma

d'entretien. Je pense, par ailleurs, que ce schéma doit se baser sur des caractéristiques précises de « population » du groupement paysan de Fonds-Jean-Noël à étudier. Les personnes interviewées ont dû remplir au moins une des conditions suivantes :

- être un paysan et reconnu comme tel à Fonds-Jean-Noël;
- être membre inscrit de l'organisation depuis un an;
- être mobilisé par/dans une ou plusieurs dimensions des activités organisationnelles;
- être intéressé à la question de l'organisation paysanne;
- être décidé à participer à la construction de l'organisation paysanne.

Même si l'entretien n'est véritablement signifiant que pour les paysans situés dans un temps et un espace bien déterminés, il est mené pour les fins de la recherche dont l'intention est de relever les réactions des paysans de Fonds-Jean-Noël pour en arriver à une compréhension plus « réaliste » du phénomène organisation dans le milieu paysan haïtien.

Il est certain que c'est surtout l'entretien de groupe, c'est-à-dire l'élaboration de l'information en groupe que nous privilégions surtout. Nous voulons connaître principalement les réactions de l'organisation en tant qu'organisation, considérée comme une personne morale, en vue d'en percevoir les caractéristiques. Lorsqu'un membre de l'organisation s'exprime, nous lui suggérons de le faire en tant que partie d'un tout pour

que ses paroles soient perçues comme l'expression de la position de l'organisation.

Les membres de l'organisation doivent se sentir unis entre eux en partageant un certain vécu : ils ont connu les mêmes événements, ils ont une ou plusieurs caractéristiques sociales communes, ils veulent les mêmes choses et ils sont concernés par la même question de l'information pour la recherche. Il s'agit d'obtenir des informations non pas sur chaque membre de l'organisation pris individuellement mais sur la dynamique d'un groupe de paysans qui réagissent collectivement à partir de la même réalité.

Nous sommes parti d'une interrogation simple : comment ces paysans de Fonds-Jean-Noël, réunis en une association extrêmement précaire du fait de leurs difficultés matérielles, humaines, organisationnelles et géographiques peuvent-ils prétendre « organiser » leur action collective?

Ayant trouvé en effet qu'il y avait une insuffisance de compréhension de ce phénomène d'organisation paysanne en contexte extrêmement précaire, nous avons cherché à construire une articulation de cette interrogation de façon à la transformer en questions pouvant être traitées dans le cadre du champ de connaissance de la théorie organisationnelle. Quelles sont les activités agricoles que les membres de l'APKF cherchent à organiser? A quel cadre de référence ont-ils recours pour cette organisation?

L'approche organisationnelle de l'action collective telle que développée par E. Friedberg nous a servi de théorie pour analyser ces faits d'organisation et de coopération parce que cette approche permet de rendre compte systématiquement de processus organisationnel qui se déroule dans une action collective où les acteurs cherchent à maintenir un minimum d'ordre et de coordination par la coopération entre eux.

Cette recherche a donc pour objet l'analyse de l'action organisée de l'APKF dans le cadre de la théorie de l'approche organisationnelle de l'action collective, à l'aide de deux concepts centraux, soit l'organisation et la coopération, afin de favoriser une meilleure compréhension du phénomène organisation créé par l'APKF. Ce faisant, elle reconstruira le modèle qui figure la réalité de ces paysans en rendant compte de ses mécanismes, ses particularités, ses dysfonctions. Ainsi indirectement seulement elle pourra enrichir le champ de connaissances de la théorie organisationnelle dans la mesure où il est justifié de reconnaître comme organisation les résultats d'un processus d'action collective à laquelle se livre un groupe d'hommes placés en situation extrêmement précaire.

Bien que ce type d'action organisée se caractérise, par certains de ses aspects, par le fugace et le conjoncturel en vertu même des conditions de précarité dans lesquelles elle se déroule, les comportements qui la structurent en termes de relations d'organisation, de coopération et de solidarité correspondent à des choix rationnels entre des options en

fonction de préférences calculées. C'est donc la rationalité de la précarité qui vient radicalement limiter la rationalité des acteurs de l'APKF dans leurs démarches de cohésion et de cohérence par leur organisation.

Alors que dans la vision instrumentale de l'organisation classique, l'organisation est un ensemble dont les éléments sont bien agencés les uns par rapport aux autres en obéissant à une rationalité unique, dans ce genre d'organisation de l'APKF, la notion d'organisation est relativisée (banalisée) et apparaît comme un contexte où l'action est structurée par plusieurs choix ou rationalités déterminés par les contingences. Par la force des choses, la structure et les buts officiels et réels ne sont pas définitivement fixés, mais soumis à une dynamique politique qui les pousse au changement. Les problèmes cruciaux dans l'environnement imposent constamment une redéfinition des buts. En vertu de cette dynamique endogène, le système d'action concret dont il est question est relativement autonome et implique le refus de toute explication déterministe et globale. L'action des acteurs est capitale pour comprendre comment ils transforment les cadres qui donnent à leurs activités agricoles sens et cohérence. C'est le caractère contingent et politique de l'analyse qui permet de comprendre également la perspective systémique développée par la théorie de l'approche organisationnelle. Ceci donne un construit dont la stabilité est problématisée pour mettre en évidence un processus non stationnaire ou dialectique.

C'est bien ce cadre de signification qui nous a servi dans les phases d'observation et de réunion des faits à analyser ainsi que du choix des références bibliographiques.

La méthode que nous avons choisie comme mode opératoire direct dans ce travail de recherche est la méthode déductive. Grâce à elle, nous avons pu choisir une grille théorique générale préétablie, en l'occurrence, l'approche organisationnelle de l'action collective et avons procédé à l'analyse de comportements particuliers des membres de l'APKF à travers leur action collective 1) d'organisation économique (outils, rendements agricoles, irrigation, café, vivres), sociale (éducation, santé), structurelle (buts, tâches, rôles, autorité, communication); 2) de coopération (interdépendances, interactions, intégration).

Que ces comportements aient été choisis parmi d'autres, ils représentent les points majeurs et constants des préoccupations des paysans telles que apparues dans les trois séances d'entretiens que nous avons eues avec eux au local même du siège social de l'APKF.

Les paysans rencontrés ont été sensiblement les mêmes durant les trois entretiens. Ils constituent un groupe de 12 à 15 personnes très motivées à parler de la situation de leur organisation. Ils n'ont pas formé certes, un échantillon au sens classique du terme, mais ils se disent très fortement représentatifs de l'ensemble de leur organisation et même de l'ensemble

de la communauté paysanne de Fonds-Jean-Noël. L'agronome Nicolas a, pour sa part, confirmé cette réalité.

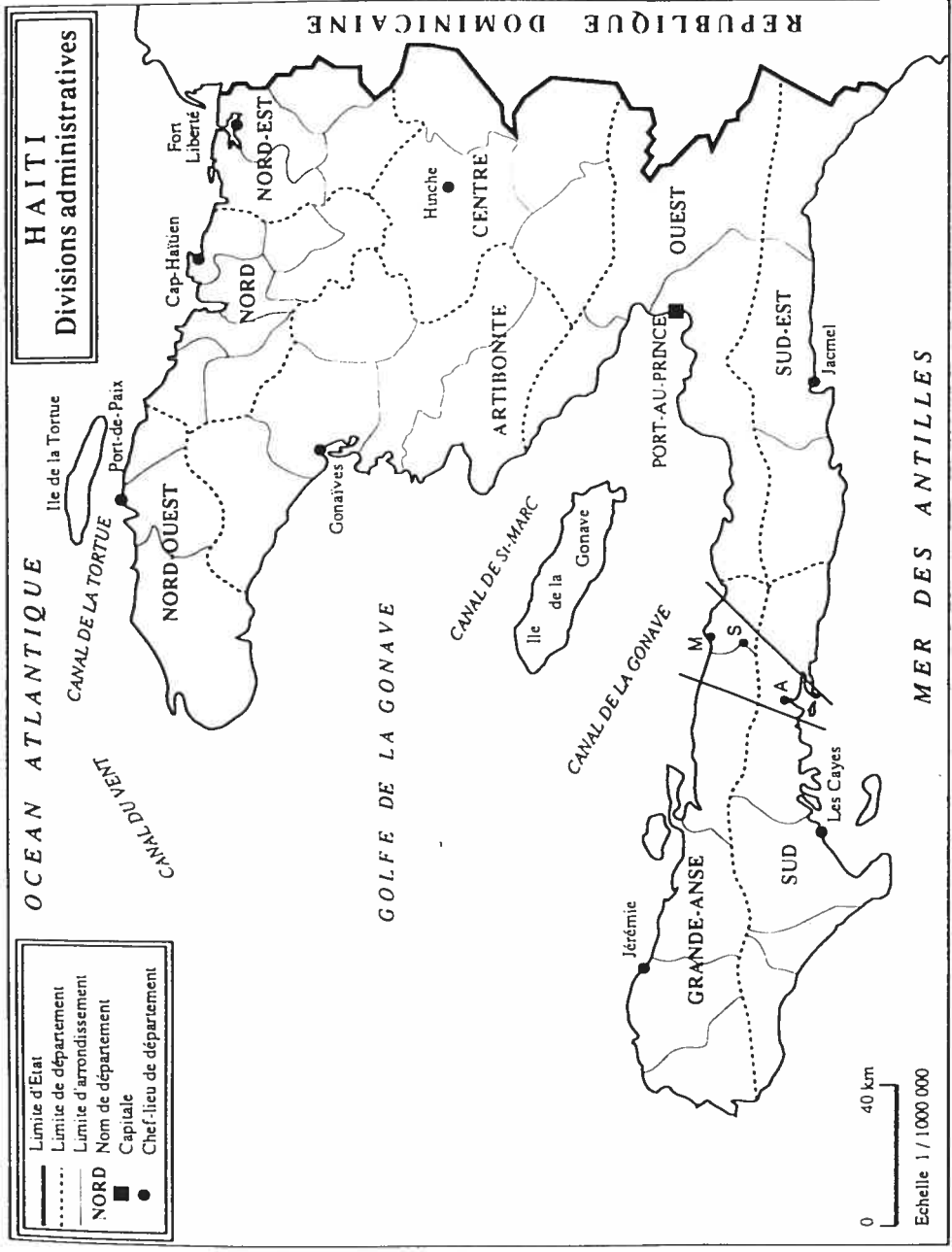
Les entretiens ont été réalisés entre les années 2000 et 2002. C'est à la faveur de ces entretiens que nous avons pu consulter certains documents des archives et remarquer l'absence de la charte de l'organisation, des règlements et statuts, des comptes-rendus d'assemblées générales et de réunions courantes, des procédures de règlements de conflits et de certaines décisions majeures, des listes des membres individuels et des groupements associés. Mais certains documents dont nous nous sommes servi figurent en annexe.

Les visites des Annexes des Ministères haïtiens de l'Agriculture et des Affaires Sociales à Jacmel nous ont permis d'avoir accès à un nombre limité de documents pour notre travail certes, mais très importants.

Bien que le but premier de cette recherche soit de mieux comprendre le fonctionnement de l'APKF à travers ses processus d'organisation nous avons pensé pouvoir construire indirectement, à partir de cette représentation, un modèle figurant la réalité paysanne à Fonds-Jean-Noël et même dans tout le pays. Dans cette perspective, les comportements organisationnels des membres de l'APKF seraient considérés comme des invariants qui auraient été mis en évidence à partir de l'observation et de l'analyse des faits pour permettre de dessiner les contours d'un modèle à moyenne portée où des constantes seraient isolées et généralisées. Ce

serait comme si on aurait ainsi modélisé les principaux éléments de la majorité des comportements des paysans faisant partie de l'APKF.

Ces considérations nous amènent à présenter le contexte global dans lequel se déroule l'action paysanne organisée en Haïti. A vrai dire, la présentation d'un contexte local serait méthodologiquement plus indiquée, mais faute de documentation appropriée, nous avons dû nous contenter d'une présentation de contexte global. Il est entendu toutefois que cette présentation n'a pas une prétention « causale », elle ne fait qu'appuyer la compréhension des démarches « d'acteur et de système » entreprises par l'APKF pour structurer son action organisée et coopérante.



CHAPITRE QUATRIÈME

LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ACTION ORGANISÉE DES PAYSANS HAÏTIENS

Le contexte tel que nous l'entendons ici est conçu en continuité par rapport à la situation sociale, économique et organisationnelle dans le monde rural haïtien. Nous pensons pouvoir percevoir ainsi le chemin qui prépare l'action organisée de l'Association des Planteurs de Café de Fonds-Jean-Noël (APKF). Car nous voulons inscrire notre compréhension de ce phénomène contemporain dans la continuité des événements passés qui ont contribué à son émergence. En mettant à l'avant-plan de notre étude les faits contextuels concrets, nous aurons le moins possible la tentation de recourir à des principes d'analyse à priori.

4.1- Le contexte socio-économique : l'accumulation des antagonismes

Le monde rural haïtien s'est toujours caractérisé par la recherche de son autonomie. Sa manière de s'affirmer face à l'avarice des colons et à la brutalité autoritaire des généraux qui leur ont succédé, c'était d'organiser un système de marronnage pour exprimer la volonté des paysans de rompre définitivement avec l'esclavage¹. Mais les masses paysannes n'ont jamais eu en leur possession l'indispensable base économique de leur liberté (Joachim, 1979). Ce qui n'a fait qu'accumuler les antagonismes

¹ S.A.C.A.D/F.A.M.V., (1993,1, : 92); Jean, et Maeschalck, (1999 :183) :le marronnage correspond aux premiers moments de la colonisation des mornes par des esclaves qui deviennent alors des petits paysans, initiant ainsi un mouvement qui ne cessera de s'amplifier avec l'indépendance; voir aussi Fouchard (1970).

entre les élites et les paysans. Ces antagonismes sont tels qu'il est impossible d'envisager le progrès économique d'Haïti s'ils ne sont pas surmontés (Barthélemy, 1989). Pour rendre compte de cette situation nous montrerons comment le monde rural haïtien représente un contexte d'autonomie paysanne et quelles sont les caractéristiques principales des antagonismes existant dans la structure agraire haïtienne, dans le domaine social, dans celui des organisations de base et dans les codes culturels.

4.1.1- Le monde rural haïtien, contexte d'autonomie paysanne

Le blocage de la structure agraire haïtienne et de la structure sociale est dû à l'exclusion de la majorité productive paysanne de l'organisation socio-économique d'Haïti. Car un des éléments-clé de cette interminable crise qui affecte la société haïtienne est, comme le dit Arnaud Sales (1997), « la persistance d'une situation désastreuse dans l'agriculture où se trouve encore massée, dans des conditions particulièrement précaires, l'essentiel de la population active, car Haïti est aussi l'histoire d'une paysannerie laissée à l'abandon par ses élites militaires, politiques et économiques »². Les résultats de cette situation sont manifestement le blocage de la structure agraire haïtienne et le blocage de la structure sociale. Car que peut une société qui, par l'exclusion de la grande majorité de sa population devient incapable de sortir des formes de production précapitalistes affaiblissant sa « capacité d'accumulation du capital et sa redistribution? ».

²Voir la « Préface » dans Samedy (1997).

Lorsque l'exclusion de la majorité paysanne en Haïti provoque la paralysie structurelle de la société (Samedy, 1997 :5), ces phénomènes touchent à la problématique de la démocratie et du développement comme axes essentiels des luttes multiformes qui se déroulent en Haïti dans tous les secteurs depuis le 7 février 1986 (Barthélemy, 1990). Une des expressions de ces luttes se trouve justement dans la force et la cohérence de la culture paysanne qui « sur bien des points, entre en conflit avec les valeurs du développement » telles que prônées par les élites haïtiennes. C'est que s'appuyant sur la théorie de l'ethnologue Pierre Clastres dans la *Société contre l'État*, G. Barthélemy (1989 :10) observe que la paysannerie haïtienne est « un système autorégulé sans État et non pas contre l'État ». Cette paysannerie dispose donc de sa propre interprétation du social et de la politique fondée sur le refus de l'esclavage et l'affirmation du principe égalitaire. Pour Barthélemy, en effet, le monde rural haïtien est un ordre où émerge le paysan « avec la volonté d'assurer lui-même sa survie »(p.12).

4.1.2- La structure agraire haïtienne comme rapport de force

Pour Doura (2001 :80), la structure agraire haïtienne est un système de rapport de force entre les élites et la paysannerie. En effet, la lutte entre ces deux groupes³ est marquée de nombreuses actions qui, de la part des

³ Vallès (1967 :21), définit ainsi la topologie de la population haïtienne : « le rapport de la Mission technique des Nations Unies distingue dans sa structure deux catégories : une élite, composée d'éléments instruits et formés à l'école européenne, constitue le sommet de la hiérarchie. Face à elle se dresse la grande masse du peuple, vivant généralement dans les campagnes. Son mode de vie diffère totalement de

élites, cherchent à dépouiller la paysannerie, et de la part des paysans, cherchent à se structurer en organisations pour répondre à leurs besoins de développement. Un bref survol de ces actions éclairera le contexte national dans lequel les paysans de cette petite localité du Sud-Est d'Haïti, Fonds-Jean-Noël, essaient de structurer leur action collective.

4.1.2.1- Les petites propriétés

Les rapports sociaux et les tenures foncières en Haïti sont tels que les paysans détiennent 700.000 petites propriétés éparpillées dont 90% mesurent moins de deux hectares (Doura, 2001 :86). Le tableau suivant, tiré de F. Doura, reflète bien la réalité de la structure agraire haïtienne :

celui du premier groupe, du point de vue éducationnel, culturel et linguistique. Elle représente les 90% de la population globale. Cela revient à dire qu'il s'agit d'un peuple d'analphabètes, de paysans, chez qui les catégories socioprofessionnelles des milieux urbains sont peu nombreuses et ne sont ni structurées ni organisées » Barthélemy (1989 :24), pour sa part, en présentant ces deux catégories, dit : « Alors que les premiers (les Créoles) reprenaient du Blanc, en même temps que ses plantations, l'héritage de sa langue, de sa culture, de sa religion et de son organisation étatique, les seconds (les Bossales, appelés Africains exclus du partage des dépouilles coloniales) retrouvaient sur le terrain ainsi abandonné : un milieu : la paysannerie et les jardins; une religion : le vaudou; une langue : le créole; une structure familiale : le lakou et le plaçage, en un mot, tout l'héritage créole, que dans l'impossibilité de repartir en Afrique, il fallait dans l'immédiat assumer dans un souci élémentaire de cohérence... Toute l'histoire du pays, depuis l'indépendance, va donc être marquée par ce dualisme fondamental, par cet éclatement qu, en lui-même, et par la nature du rapport colonial, ne va cesser de se consolider entre les deux protagonistes, par État interposé. »

Tableau 1.1 : la taille des exploitations en Haïti

Dimension en carreaux	Nombre	Pourcentage	Superficie en carreaux	Pourcentage
0,01-0,5	293 725	47,6	94 020	14,0
0,51-1,00	144 270	23,4	123 855	18,5
1,01-2,00	110 260	17,9	175 030	21,6
2,01-4,00	49 370	8,0	143 380	21,5
4,01-10	16 910	2,7	99 120	14,9
Plus de 10,00	2 175	0,4	33 980	5,0

Source : Fred Doura, p. 82; note : 1 carreau =1,2 ha.

Comme le pense Cribb (1997 :120), la tenure des terres est à la base de la motivation des paysans parce qu'elle participe fortement dans la détermination des choix qu'il font en termes d'aménagements fonciers et de fonctionnement des exploitations.

Ces exploitations ne disposent généralement que d'une terre trop ingrate pour assurer les moyens de subsistance d'une famille paysanne. Lorsque les paysans travaillent ces terres sans en être les propriétaires, ils sont peu préoccupés de leur protection et de leurs rendements parce qu'ils se refusent à dépenser leurs ressources au profit d'autres. Ainsi acceptent-ils de se punir eux-mêmes tout en punissant les propriétaires. Mais ce masochisme apparent n'est qu'une forme de protestation contre le cynisme

des propriétaires se manifestant par leur égocentrisme et leur dureté. L'incertitude dans laquelle vit les paysans est comme voulue par le propriétaire qui n'a pas intérêt à voir ce paysan procéder à des investissements de modernisation, par exemple. En effet, modernisation signifierait possibilité d'échapper au contrôle du maître. De cette situation il est donc impossible pour le paysan de bénéficier d'une augmentation de son revenu, ce qui le réduit à la sous-alimentation et à la misère.

Deux facteurs jouent donc dans le processus de paupérisation paysanne en Haïti : l'exiguïté des exploitations et le statut foncier des paysans. La situation apparaît sans issue lorsqu'on sait que la taille des exploitations est toujours sujette à diminution en raison, d'une part, de la croissance démographique où les paysans seront de plus en plus nombreux à vouloir se procurer une parcelle de terre à travailler et, d'autre part, des droits successoraux reconnaissant le partage égalitaire entre les héritiers (Bernardin, 1993).

4.1.2.2- D'autres types de spoliation de la paysannerie

Divers mécanismes sont utilisés par les classes possédantes pour dépouiller la paysannerie. Les différents types de statuts fonciers donnent une idée du fonctionnement de ces mécanismes. Un type très connu en Haïti est le fermage où le paysan jouit de l'exploitation à la faveur d'un

bail annuel ou cultural⁴. Le paysan doit alors verser un loyer pour l'utilisation du capital foncier sans même avoir la certitude d'une valeur ajoutée. Il y a ensuite le métayage (de-moitié) où le paysan livre à son propriétaire la moitié des fruits de son travail. On voit que cette pratique n'est pas loin de l'usure dont sont habituellement victimes les paysans de la part de leurs créanciers urbains.

Dans tous les cas, l'agriculteur est toujours endetté et dépendant. Au cas où il lui est impossible d'honorer ses dettes auprès des créanciers, il peut perdre la propriété de la parcelle de terre qu'il avait donnée en garantie. La situation humaine du paysan est encore plus précaire quand, par la force des choses, il est obligé de combiner ces modes de faire-valoir pour tenter d'augmenter son revenu. C'est-à-dire il se fait à la fois propriétaire, fermier, métayer.

Lorsque les institutions internationales comme la Banque Mondiale, l'USAID ou la FAO affirment que les deux tiers des paysans sont propriétaires de leurs terres, elles ont tendance à exagérer pour la bonne raison que l'occupation d'une exploitation ne signifie pas possession juridique. D'ailleurs elles ne mentionnent guère la superficie réellement possédée.

D'autres actions des élites haïtiennes contre la paysannerie concernent l'analphabétisme, l'ignorance des techniques modernes de production, le

⁴ Un bail cultural est un genre de contrat dont les termes prévoient que la fin du contrat survient en principe lorsqu'un type de culture est parvenu à terme.

refus de crédit agricole. Autant de mécanismes de spoliation qui handicapent la productivité du travail paysans. Que fait le paysan devant les obligations de la reproduction de sa famille et de l'acquittement de ses dettes quand une grande partie du produit brut de ses exploitations ne peut être transformée en marchandise? En effet, le surplus produit par son travail lui est trop facilement ravi par d'autres qui, souvent, l'utilisent pour de la consommation improductive.

Une autre action hostile même si elle n'est pas toujours strictement volontaire, c'est le refus du grand propriétaire d'investir à la campagne. Justifient ce comportement des raisons telles que : le prix élevé des outils agricoles, le prix bas de la main-d'œuvre agricole, les rendements de capital lents et faibles, les taux d'intérêt élevés, les fluctuations des prix des produits agricoles, les revenus agricoles non compétitifs par rapport aux revenus industriels, l'incertitude de trouver sur le marché une demande croissante.

Comme le dit Doura (2001 :86) : « l'effet fondamental de ces pratiques est de retarder à la fois la croissance de la production et le développement de la société ».

Cette lutte qui se déroule entre les deux groupes sociaux antagoniques en Haïti touche, par ricochet, le domaine social.

4.1.3- Lutte dans le domaine social

La lutte paysanne en Haïti tant pour la survie que pour l'augmentation des revenus exige des paysans une mobilisation organisée pour des changements dans les conditions d'alimentation, d'éducation, de santé, d'habitat, d'infrastructures de communication routière, pour citer les domaines où, d'après les paysans eux-mêmes, leurs besoins sociaux sont manifestement les plus critiques.

4.1.3.1- Besoins nutritionnels

Les besoins nutritionnels de la population sont très peu couverts (Beghin, Fougère et King, 1970). A la suite des recherches entreprises dans les années soixante-dix, les auteurs pensent qu'il faut normalement 2200 calories et 55 grammes de protéines animales par haïtien par jour. Mais son panier alimentaire constitué de céréales et dérivés (14%), racines et tubercules (15%), sucre et sirop (14,8%), légumineuses, noix et oléagineuses (5,6%), légumes (9,5%), fruits (32,1%), viande (1,8%), œufs (0,2%), poissons (0,4%), lait et dérivés (2,5%), matières grasses (1,5%), autres ingrédients (2,3%) ne fournit qu'une somme de 1700 calories et 41 grammes de protéines⁵. C'est la faim et la malnutrition qui causent le plus

⁵ Voir Cribb, (1997 :111); Sauveur (1997 :115) note : « selon les statistiques officielles et internationales, le déficit alimentaire chez l'Haïtien est exceptionnellement bas. En effet, sa consommation de calories moyenne journalière est de 1900 calories et de 13 grammes de protéines, contrairement aux recommandations de la FAO qui sont de l'ordre de 2200 calories et 55 grammes de protéines pour une diète équilibrée. Sur la base de ces données, le déficit alimentaire journalier chez l'Haïtien est de 300 calories et de 42 grammes de protéines. Selon un rapport publié par l'USAID en 1998, l'Haïtien consomme 20% de moins de calories et 30% de moins de protéines que le taux recommandé par les Nations Unies. Dans les milieux ruraux, ces déficiences sont de l'ordre de 40% de protéines. Et d'après un rapport publié en 1998

de ravages dans la vie de la population. La médiocrité du budget alimentaire ne permet pas à la quasi-totalité de la population paysanne de se procurer ce qui est nécessaire pour permettre à l'organisme de fonctionner (Délince, 1993 :64). La production alimentaire par habitant ne fait que diminuer, ce qui provoque un déficit alimentaire évalué à plus de 1.500.000 tonnes de produits alimentaires. Les conséquences de cette situation sont : importations massives de denrées alimentaires, aide en provenance des USA qui fournissent à titre gracieux ou onéreux, des surplus agricoles⁶, prêts américains à long terme pour financer les importations de céréales pour le marché local. Aucune de ces mesures n'est capable de rendre accessible à la population paysanne l'apport alimentaire nécessaire à sa vie.

Une autre situation critique qui caractérise la vie paysanne est celle de l'éducation.

4.1.3.2- Besoins éducatifs

Au niveau de l'éducation il faut dire qu'à cause de l'analphabétisme qui frappe plus de 75% de la population haïtienne, très peu de connaissances sont à sa disposition. Dans les milieux ruraux, ce taux atteint jusqu'à 90%. D'après un rapport du BID en effet, 25% seulement de la population peuvent se réclamer d'un enseignement primaire, 8,3% d'un enseignement

par le Bureau International du Travail (BIT) : la malnutrition touche 3 enfants sur 4 ; près de 90% des cas de mortalité infantile ont pour cause la malnutrition chronique et la gastro-entérite ; la consommation de viande est inférieure à 5kg par an par habitant, et celle du lait est de 5 litres dans le campagnes.

⁶ Public Law 480.

secondaire et 1,2% d'un enseignement supérieur⁷. De toute façon, l'État haïtien n'est pas capable d'assumer les dépenses publiques à consacrer à l'éducation. En 1980, il ne le pouvait que pour 20%, le solde étant financé par les parents (50%) et par l'aide étrangère (30%). Et la population rurale est toujours victime d'une discrimination de fait à cause du fait que la part qui lui est impartie dans la répartition des moyens consacrés à l'éducation est inférieure à celle de la population urbaine⁸. Les paysans sont conscients du fait que l'insuffisance des moyens éducatifs mis à leur disposition est la source capitale des difficultés qu'ils connaissent dans l'entreprise de leur développement social. Mais ce développement est, par ailleurs, gravement compromis par l'ampleur de leurs besoins sanitaires.

4.1.3.3- Besoins sanitaires

Pour la situation sanitaire, les déficiences sont liées à la pénurie de l'équipement et à la faiblesse de l'encadrement médical. Sont défavorisés les indicateurs de santé tels que la mortalité générale (13,8 pour mille) et infantile (108,2 pour mille), l'espérance de vie (51,2 pour les hommes,

⁷ Rapport socio-économique, 1988.

⁸ Se référer Délince (1993 :66) : « On ne peut pas ne pas souligner cette injustice flagrante dont est victime la population haïtienne par rapport à l'accessibilité à l'éducation. Alors que le principe d'une école gratuite et obligatoire semble être constante dans l'histoire haïtienne et qu'il est affirmé dans toutes les constitutions et les lois du pays. En effet, dès 1805, la Constitution impériale stipulait qu'il serait établi une école publique pour l'instruction de la jeunesse dans toutes les divisions militaires du pays, l'accroissement des locaux d'école et du personnel enseignant n'a jamais suivi le rythme de croissance de la population. Rodrigue Jean (1988 :17-18) fait les observations suivantes : 1) L'effort de l'éducation est assuré surtout par le secteur privé qui reçoit 80% des élèves du primaire et du secondaire, fournit 883% des enseignants et 75% des institutions; 2) cet effort n'est pas suffisant car près de 70% de la population scolarisable n'ont pas accès à l'école; 3) compte tenu de l'absence de planification en matière d'éducation, la proportion d'Haïtiens scolarisés n'est pas également répartie : les effectifs sont concentrés surtout dans le département de l'Ouest, la scolarisation est très faible en milieu rural, l'élimination progressive des ruraux à mesure que s'élève le cycle scolaire.

54,4 pour les femmes), le nombre de médecins (2 pour 10.000 habitants), de lits d'hôpitaux (1 pour 2.000 habitants), la ration alimentaire, la qualité du logement, la disponibilité de l'eau potable⁹.

On note la prévalence de maladies causées par l'impossibilité d'avoir accès aux soins de santé, la malnutrition des enfants, des femmes enceintes. Étant donné que les conditions d'hygiène sont très défectueuses, les maladies contagieuses pullulent (tuberculose, paludisme, sida).

Les infrastructures sanitaires tels que les hôpitaux, les dispensaires, les centres de santé, les centres de nutrition sont en nombre si restreint et donc si peu équipées qu'elles n'arrivent à fournir que des soins de santé rudimentaires à une clientèle démunie. Comme pour l'éducation, l'État ne dispose que d'un budget limité pour faire face à la demande de soins de santé de la population, soit 25% du budget de la santé.

Que la santé représente un élément important dans la structure des rapports de force entre les paysans et les élites haïtiennes cela apparaît évident à l'observateur conscient de la force que représente la santé dans toute dynamique de mobilisation et de lutte collectives. En effet, pour revendiquer et transformer la mobilisation en action les acteurs d'un système d'action doivent avoir la capacité physique et mentale d'assumer les risques et les contraintes qu'exigent de telles opérations. Car santé ne

⁹ Ministère de la Planification, de la Coopération externe et de la fonction publique, *Le livre Blanc*, P.-au-P., déc. 1990, p. 109 ; « La desserte en eau potable, nous dit Sauveur P. Etienne, est estimée à 27% dans le milieu rural, 65% dans les villes secondaires et 51% dans la capitale. L'accès aux moyens d'assainissement serait de 30% dans les zones urbaines et de 1% dans les zones rurales »

signifie pas nécessairement absence de maladie, mais une « attitude d'action » pour transformer la réalité suivant les options retenues. Au cas où les paysans disposeraient de cette capacité d'action, ils pourraient avoir un certain poids pour réaliser l'équilibre dans les rapports de force entre eux et les élites. Mais c'est aussi pour augmenter leur capacité d'action que les acteurs du milieu populaire cherchent à s'organiser et à se renforcer à travers les organisations populaires.

4.1.4- Les organisations populaires : cause de conflit

Quant aux organisations issues du milieu populaire et paysan, elles ont toujours constitué un casse-tête politique et organisationnel à cause de leurs déficiences structurelles. Mais la contestation nationale et la mobilisation des masses qui constituent leur leitmotiv sont fondées sur la prise de conscience de l'état de pourriture extrême du système politique traditionnel haïtien, sur son caractère foncièrement rétrograde, anti-démocratique, anti-populaire des classes dominantes haïtiennes prêtes à mettre le pays à feu et à sang plutôt que de permettre la moindre ouverture dans le sens de la démocratisation et du progrès social (Smarth, 1998 :35). Ces comités de quartiers, ces comités ecclésiastiques de base (ti legliz), ces organisations populaires étant des composantes du mouvement populaire haïtien qui s'est annoncé de façon claire dès novembre 1985, sont issus des nouveaux courants idéologiques de la théologie de la libération et des nouveaux mouvements sociaux. Ils optent

fondamentalement pour l'application de la légalité constitutionnelle. Toutefois ces organisations populaires n'ont toujours rencontré qu'incompréhension, dévalorisation, rejet et mépris de la part d'une grande partie des classes dirigeantes.

S'il en est ainsi c'est parce que ces organisations manifestent, à leurs yeux, assez de désordre interne pour qu'il soit permis de ne rien espérer quant à la modernisation du système politique haïtien déjà si archaïque et mal structuré. On aurait peur que ces organisations qui prétendent structurer la société civile haïtienne ne passent à côté de leurs prétentions en la désorganisant encore plus. Il s'agit donc, pour les élites haïtiennes, d'arrêter ces organisations dans leur élan « anarchique » et de lutter pour leur disparition. Il est vrai que depuis le 7 février 1986, le pays vit un certain désespoir face à l'avenir. Préférant le statu quo, les secteurs aisés cherchent à s'opposer à tout ce qui paraît nouveau, représentant une menace pour la « paix sociale ». Il vaut mieux contrôler ces marginaux indisciplinés et tumultueux qui se rassemblent dans des soi-disant organisations et qui sont naturellement porteurs de violence et de désordre social.

Par contre, des militants et des acteurs en milieu paysans ont tendance à accorder du crédit à ces organisations qui représentent des chances de transformations sociales positives.

Notre objectif premier est justement d'analyser le fonctionnement d'une de ces organisations, à savoir l'organisation paysanne de Fonds-Jean-Noël pour rendre compte des paramètres sur lesquels elle fonde son action collective organisée. En réalité, sous plusieurs aspects, cette thèse repose sur une exigence méthodologique fondamentale selon laquelle l'organisation paysanne de Fonds-Jean-Noël est considérée comme un type d'organisation d'un genre nouveau, qui se trouve en situation de formation et qui s'efforce de donner réponse, au moins à long terme, à un problème culturel nouveau, celui de l'identité collective des paysans.

Voyons justement comment se présentent les dimensions culturelles de ce système.

4.1.5- Les dimensions culturelles du rapport de force

En présentant les dimensions culturelles du rapport de force qui préside aux relations entre la paysannerie et les élites haïtiennes nous toucherons aux schèmes symboliques qui fondent la structure sociale haïtienne. Dans la mesure où nous concevons la culture comme un système de sens (Geertz, 1973), elle structurera des modes de comportements sociaux qui expriment le sens que les membres de la société accordent à ces comportements. Ainsi le système social haïtien qui se caractérise par une extrême hétérogénéité en opposant des catégories sociales d'importance inégale est un fait culturel parce qu'il résulte du sens qui est accordé aux interrelations de ces catégories. On interprète la répartition spatiale de la

population comme un type de stratification opposant la société urbaine et la société rurale. Un deuxième type de stratification est fondé sur le statut socio-économique. On considère au sommet de la société la minorité détentrice du pouvoir et de la richesse. Les patrons des entreprises industrielles et commerciales, les hauts fonctionnaires, les membres influents des professions libérales, les grands propriétaires fonciers et les entrepreneurs immobiliers qui représentent la bourgeoisie jouissent de prestige, respect et protection. Disposant des revenus très élevés, les classes dirigeantes haïtiennes « manifestent des mentalités et des croyances indifférentes ou opposées à l'évolution globale de la société haïtienne et ne se sentent rien de commun avec la paysannerie noire dont elles entravent le progrès tout en l'exploitant impitoyablement » (Délince, 1993 :52).

A la base de la pyramide sociale on relègue les groupes sociaux à faibles revenus et astreints à des modes de vie traditionnels. Les classes populaires comprennent ainsi tous les paysans et les prolétaires urbains. Les caractéristiques socioculturelles de ces classes sont : le manque d'organisation et la marginalisation. Sur le plan interne, la structure sociale haïtienne, héritée de la société coloniale ne permet pas aux groupes sociaux d'établir entre eux des relations de coopération et de cohésion. Un des objectifs de cette thèse est justement d'examiner le type de coopération qui sous-tend l'action organisée des paysans de Fonds-Jean-Noël, ce qui permettra d'identifier indirectement les schèmes culturels qui

structurent cette action. Dans cette perspective, la dynamisation de l'organisation par la coopération entre les membres devient un choix culturel. C'est qu'elle est basée sur des schèmes culturels de solidarité, de participation, de partage, d'union présents dans les expériences paysannes du « lakou » et du « koumbit ».

Mais la question de l'organisation paysanne de base peut-elle être de quelque intérêt méthodologique pour le champ théorique des études de l'organisation tel qu'il s'est constitué jusqu'ici? A certains égards, en effet, on pourrait se demander pourquoi une interrogation portant sur l'organisation paysanne de base fonctionnant en contexte précaire ne serait-elle pas pertinente.

4.2- Le champ théorique des organisations de base

Une fois saisi dans ses grandes lignes le contexte global où se déroule la vie des organisations paysannes haïtiennes, il convient de s'arrêter quelque peu sur le contexte théorique où se situe la question des organisations de base. Est-elle concernée par la théorie des organisations?

4.2.1- Action organisée « de base » et paradigme organisationnel

De nombreuses études liées au courant de la mobilisation des ressources dans les mouvements sociaux font état de la mobilisation organisationnelle comme stratégie d'action. Mais ces études situent leur point de départ dans des organisations modernes qui cherchent à maximiser leur efficacité en

utilisant toutes les ressources physiques, morales, financières, environnementales, intellectuelles et politiques mises à leur disposition¹⁰. Elles ne construisent pas une méthodologie directement appropriée aux organisations de base qui pourraient éventuellement inclure des groupements paysans. Est-ce à dire que les théories de l'organisation se désintéressent de cette « étrange » problématique? Dans leur anthologie sociologique, F. Seguin et J. F. Chanlat¹¹ répondent en situant les différentes théories de l'organisation dans plusieurs paradigmes dont les deux principaux sont le fonctionnaliste et le critique. Alors que le paradigme fonctionnaliste est fondé sur une conception systémico-synchronique, téléologique, a-historique, intégratrice et non conflictuelle de l'organisation, le paradigme critique, s'intéressant au conflit, au changement dans les organisations, embrasse des courants de pensée tels que, l'anarchisme, l'existentialisme, le marxisme et l'actionnalisme. C'est ainsi que, du paradigme critique se dégagent six conceptions de l'organisation : sociologique, historique, dialectique, démystificatrice, actionnaliste et émancipatrice. Nous pensons, pour notre part, selon les idées émises par les paysans au cours des entretiens que le genre

¹⁰ Voir Zald and McCarthy (1987): "Where social movement participation was commonly analyzed as spontaneous and enthusiastic, and, by some analysts, out of the ordinary, it is now mostly analyzed as a form of rational, normal behavior, subject to the decision-making constraints of all behavior. There are several variants of what we have called resource mobilization theory. They differ from one another primarily in their main emphases. Some analysts focus more directly than we do upon the relation of collective action to the interest underlying broad changes in work and political structure (i.e., Charles Tilly). Others put more emphasis upon the analysis of the linkages among individuals, the mobilization of individuals through preexisting structures, and the microsituational determinants of participation (Anthony Oberschall). Still others focus upon the political process aspects of mobilization, noting how opportunities for social movement action are created by regime weakness and instability on the one hand, as well as regime support on the other (Doug McAdam).

¹¹ L'analyse des organisations, 2 tomes, Boucherville, G. Morin, 1992.

d'organisation qu'ils sont en train de construire à Fonds-Jean-Noël pourrait très bien se réclamer des conceptions sociologique, dialectique et émancipatrice telles qu'elles sont définies par les auteurs susmentionnés, à savoir :

- **conception sociologique** : les relations de l'organisation avec son environnement sont inséparables des rapports sociaux propres à la société. Parler de sociologie c'est tenir compte des interrelations qui s'établissent entre les groupes, les classes sociales, les acteurs sociaux, les organisations, etc...
- **conception dialectique** : l'analyse sociologique se veut dialectique quand elle s'intéresse plus aux processus qu'aux structures. Ainsi G. Gurvitch définit-il la dialectique « en tant que mouvement réel, elle est la voie prise par les totalités humaines en train de se faire et se défaire, dans l'engendrement réciproque de leurs ensembles et de leurs parties, de leurs actes et de leurs œuvres, ainsi que dans la lutte que ces totalités mènent contre les obstacles internes et externes qu'elles rencontrent sur leur chemin » (Gurvitch, 1972 :36)¹².
- **Conception émancipatrice** : les différents courants, à travers leurs analyses, cherchent à libérer l'homme de certaines contraintes économiques, politiques, sociales et culturelles qui servent à justifier la domination et l'exploitation. Les organisations doivent viser à une plus grande responsabilité et à une plus grande autonomie pour les

¹² Cité par Seguin et Chanlat (1992 :67).

différentes catégories de travailleurs. Elles développent des thèmes tels que l'autogestion, le coopératisme, les formes autonomes de travail, etc...Le projet organisationnel est une praxéologie qui doit libérer l'homme et la femme de toutes les chaînes qui ne leur permettent pas de se réaliser en tant qu'humains. D'après ces auteurs, les théories de l'organisation ne concernent pas un seul type d'organisation, à savoir l'organisation de type taylorien, elles s'intéressent, par exemple, à l'organisation de type dialectique qui privilégie les processus plutôt que les structures.

L'organisation paysanne de Fonds-Jean-Noël que nous étudions sous l'angle politique de ses dynamiques de mobilisation par la coopération entre les membres nous permettra d'appréhender de façon dialectique le mouvement interactif qui lui assure la stabilité et la coordination de ses activités.

4.2.2- Mobilisation et solidarité paysannes

Les travaux sociologiques traitant spécifiquement de l'organisation dans des groupements de base, de leur dynamique coopérative, de la mobilisation paysanne en leur sein sont relativement rares. Les travaux de Galjart (1976) marquent pourtant une date dans le processus de recherche appliqué à la mobilisation paysanne par la coopération et la solidarité. Mais le contexte d'étude, étant celui du Chili à l'époque d'Allende, constitue une contrainte quant à l'applicabilité de certains éléments

théoriques au cas de l'organisation paysanne de Fonds-Jean-Noël qui, elle, se situe au niveau d'une organisation qui met fortement l'accent sur la subsistance de ses membres. Toutefois l'action organisée de paysans préoccupés de changements dans leurs conditions peut tirer avantage de cette vision fondée sur la mobilisation par la coopération. Mais les idées de cette mobilisation et de cette coopération s'expliqueront en grande partie par les prodromes organisationnels dans le milieu paysan haïtien.

4.3- Les prodromes organisationnels dans le milieu paysan haïtien

Quels sont les éléments du contexte socio organisationnel haïtien qui expliquent à leur tour la tendance des paysans à adopter des formes organisées d'action collective? Un bref survol de l'histoire des organisations paysannes nous permettra d'indiquer les principales étapes de l'évolution de ce mouvement organisationnel. Ainsi à travers les associations traditionnelles, le mouvement communautaire, les ONG, les groupements et les coopératives, les paysans se sont laissés gagner à l'idée que l'organisation de leur action collective correspond à une nécessité de plus en plus incontournable. Il leur apparaît que leur action doit dépasser le cadre d'initiatives dispersées et désordonnées pour devenir un système organisé.

C'est justement ce processus d'organisation des activités agricoles d'un groupe de paysans de Fonds-Jean-Noël qui fait l'objet de cette thèse. Comment les différentes interdépendances des paysans sur les plans

économique, social, organisationnel, peuvent contribuer à créer un système d'action organisée?

Mais revenons à l'explication des bases socio-historiques du mouvement organisationnel paysan en Haïti. Nous construisons ces bases à partir des associations traditionnelles de travail agricole, du développement communautaire, des ONG, des groupements et des coopératives.

4.3.1- Les associations traditionnelles de travail agricole

Les paysans haïtiens, au cours de leur histoire, ont créé un certain nombre d'institutions populaires de coopération agricole¹³. Nombreux sont les anthropologues africanistes qui ont mis l'accent sur la signification sociale pour tout le continent noir de ces institutions traditionnelles d'action collective. Dès 1910, E. Aubin évoquait ces organisations. J. Roumain, en 1944, popularisait le « koumbit » en mettant en relief son rôle de renforcement de la cohésion sociale. R. Clérismé (1978) parle plutôt d'« escouades » qui constituent des groupements très adaptables au système d'entraide entre les paysans à cause de la cohésion qu'elles procurent, leurs fortes habiletés de travail en commun, leur semi-permanence. Il y a également les « sociétés » qui sont des regroupements de plus d'une trentaine de travailleurs et qui sont structurées de manière

¹³ Voir S.A.C..A/F.A.M.V.,2, (1993 : 186)

très hiérarchique, reproduisant ainsi l'organisation militaire des bandes d'esclaves révoltés¹⁴.

4.3.2- Le développement communautaire

En 1953, les Américains créent en Haïti le Service Coopératif Haïtiano-Américain d'Education Rurale (S.C.H.A.E.R) destiné à aider les paysans à se prendre en main eux-mêmes. Mais Jean-Claude Duvalier remplace cette formule en 1961 par l'Office National d'Education Communautaire qui, elle-même est transformée en Office Nationale d'Alphabétisation et d'Action Communautaire (O.N.A.A.C.). Le gouvernement met en place des Conseils d'Action Communautaire pour inciter les paysans à organiser des travaux d'intérêt collectif¹⁵.

¹⁴ Voir Laguerre (1975) qui, rapporte : « Herskovits fut le premier à considérer le coumbite comme une manifestation d'origine dahoméenne. Bastide ne l'a pas contredit sur ce point, cependant Roumer donne plutôt au coumbite une origine dominicaine et voit le terme coumbite provenant de l'espagnol « convite ». De son côté, Vallès pense que le terme tire son origine de convive, du français dont il serait une déformation en égard premièrement à l'influence française que connut le pays, deuxièmement au contenu du mot lui-même qui implique, tout aussi bien que le « convite » espagnol, l'idée d'invitation et troisièmement au sens du mot convive qui se définit comme quelqu'un qui prend part à un repas », cité par S.A.C.A.D/F.A.M.V., op. cit., p. 196. On peut consulter utilement Clérisseau, R., « Les organisations paysannes dans le développement rural », Conjonction – Bulletin de l'Institut Français d'Haïti, P.-au-P., 1978, p. 140.

¹⁵ S.A.C.A.D/F.A.M.V., (1993 :201).

4.3.3- Les organisations non gouvernementales

A partir de 1967, le mouvement des ONG s'annonce avec les interventions de l'Eglise dans le développement¹⁶. Porté par Vatican II et l'impact de la théologie de la libération, les ONG cherchent ou bien à conscientiser les paysans par rapport à leur responsabilité de s'organiser pour se développer ou bien à mettre en œuvre des projets qui, parfois, ne correspondent pas aux intérêts des paysans. A. Jacques voit dans les ONG une initiative d'apprentissage de l'organisation et de vie démocratique ainsi qu'une amorce de « société civile ». Elles manifestent au moins implicitement le refus de l'exclusion et la volonté de prendre en charge les besoins économiques, sociaux, organisationnels, culturels qui sont les conséquences de la mauvaise gestion politique des dirigeants haïtiens¹⁷. Leurs activités sont surtout concentrées dans le développement rural, la santé et l'éducation comme l'indique le tableau 2.1.

¹⁶ Pour la question des ONG en Haïti nous référons à l'excellent ouvrage de Sauveur, P.-E., Haïti, l'invasion des ONG, Montréal, Cidihca, 1997.

¹⁷ Voir « L'action des ONG, un mal nécessaire », La République de Port-au-Prince, G. Barthélemy et C. Girault (sous la dir. de), Karthala, Paris, 1992, pp.235-245.

Tableau 2.1- les domaines d'activités des ONG

Origine	Dévelop. rural.	Santé	Educ.	Art.	Infr.	Aide
USA	44	65	64	24	21	19
CAN.	14	15	11	1	2	2
AUTRE	35	11	21	11	4	7
HAÏTI	33	31	36	6	11	0

Source : Sauveur Pierre-Etienne, p. 170.

Légende : Art.= Artisanat; Infr.= Infrastructures; Educ.=Education.

Il faut noter également que les ONG favorisent particulièrement la formation des groupes de base qui englobent les associations de femmes (petites marchandes), les groupements de paysans, les organisations de quartiers, les associations d'entraide communautaire, les coopératives, les organisations populaires dans leur ensemble. C'est-à-dire tout ce qui exprime la volonté des couches défavorisées ou marginalisées de s'organiser en vue de faire face aux multiples problèmes auxquels elles sont confrontées quotidiennement¹⁸.

La liste fournie par le PNUD des ONG de développement oeuvrant dans le Sud-Est donne une idée des champs d'activités spécifiques qu'elles couvrent¹⁹.

¹⁸ Voir S.A.C.A.D/F.A.M.V.,(1993 : 201).

¹⁹ Voir cette liste fournie en annexe, soit l'annexe I.

Quant au travail d'encadrement auprès des organisations paysannes, les ONG mettent à leur disposition des banques d'outils et de semences et les aident à réaliser des projets de conservation de sol, de reboisement, de stockage et de conservation de certains produits, de vulgarisation de certaines pratiques culturelles afin d'augmenter la production des denrées de base. Elles les aident également dans leurs projets d'élevage de bétail et de poissons ainsi que dans la formation et dans la gestion.

Mais à une échelle numérique de moindre importance, les paysans forment également des « groupements » pour les aider dans le travail de mobilisation de leurs ressources.

4.3.4- Les groupements

Ils sont issus du mouvement de développement communautaire. Si nous prenons comme modèle celui du développement communautaire chrétien des années 1970, le groupement consiste en une organisation bien structurée hiérarchiquement, démocratique et basé sur le principe coopératif, « un homme, une voix ». Chaque groupement a tendance à réunir un « leader » et des « partisans ». Sa tâche principale est de conscientiser les masses rurales à travers des réunions bien structurées où l'on s'interroge sur les problèmes et leurs causes et sur les techniques agricoles et de gestion moderne. Sur le plan économique, le groupement atteste d'un triple objectif : l'épargne en vue des investissements dans l'outillage et dans les intrants agricoles, l'augmentation des revenus par la

mise en œuvre d'un jardin communautaire, l'exécution de travaux d'intérêt collectif²⁰.

D'après Smucker et Dathis (1998 :75), les groupements sont très variés. Pour les distinguer, on peut parler de petits groupements primaires, d'organisation communautaire, de coopératives, de groupements traditionnels et de comités de défense des droits des paysans.

Les groupements modernes utilisent le langage du « développement » et reçoivent de l'aide externe, mais tous les groupements se caractérisent par un mélange d'aspects traditionnels et modernes.

Les organisations paysannes reflètent les groupements de Caritas, le MPP (Mouvement des Paysans de Papaye) au Plateau Central, Grépin à Gros Morne, Tèt Kolé Ti-Peyizan à Jean-Rabel, les réseaux d'animateurs issus des Centres de formation IDEA, Emmaüs et ITECA. Cela explique l'usage abondant qu'on fait du terme groupement dans les milieux ruraux haïtiens. Aussi la notion de groupement s'est-elle progressivement imposée à la place des conseils communautaires comme concept d'organisation rurale.

Si les groupements paysans ont connu une si grande extension, c'est, selon Smucker et Dathis, à cause de l'encadrement dont ils ont bénéficié de la part d'animateurs bien formés. Mais leur succès est dû aux facteurs

²⁰ Voir S.A.C.A.D/F.A.M.V.,(1993 : 204).

suivants : indépendance économique basée sur les investissements des membres, fonctionnement démocratique et égalitaire, solidarité.

Mais le concept de groupement n'épuise pas la réalité organisationnelle paysanne, il faut mentionner également les coopératives

4.3.5- Les coopératives

La première coopérative moderne haïtienne est créée en 1937, mais reconnue par le Conseil National de la Coopération (CNC) seulement en 1954 (Valès, 1967 :38). Depuis, le nombre de coopératives, des membres et les fonds sociaux d'un département géographique à l'autre ne fait qu'augmenter. En 1964, par exemple, les données du CNC permettaient d'en arriver à une classification passablement diversifiée des coopératives. Le tableau 4.3 en fait état.

Tableau 4.3- Classification des coopératives par catégories

Nomenclature	Nombre	Effectifs	Fonds sociaux (en gourdes)
Magasins coopératifs	4	462	13.700
Coopératives de production	78	5942	279.100
Coopératives d'élevage	14	4772	117.328
Coopératives de pêche	4	155	50.800
Coopératives d'irrigation	21	1820	55.400
Coopératives d'électrification	10	1084	421.461
Coopératives diverses	23	1393	18.862
Coopératives d'épargne + crédit	28	8054	217.642
Coopératives ouvrières et artisanales	2	182	2.800
Coopératives de vente et de commercialisation	55	4534	421.420
TOTAL	239	28.398	1.598.513

Source : Valès, M.-T., p. 53-54.

Il s'ensuit que le principe du coopératisme haïtien est ancré dans la population de sorte qu'il peut s'ouvrir à d'autres formes de coopération dans les milieux tant urbains que ruraux. Les quatre types de coopération les plus importants tant par leurs effectifs que les fonds sociaux sont les coopératives de production, les coopératives de vente et de commercialisation, les coopératives d'élevage, les coopératives d'épargne et de crédit.

Les coopératives de production incluent des légumes, tabac, café, cacao, vivres alimentaires, manioc, riz, etc... Elles occupent la 2^{ème} place en effectifs et la 3^{ème} en fonds sociaux. Elles doivent cette importance du fait qu'elles représentent les activités qui sont les plus susceptibles de montrer le rôle que la coopération est appelée à jouer dans le développement économique du pays.

Les coopératives de vente et de commercialisation occupent le 2^{ème} rang en fonds sociaux et 4^{ème} en effectifs. Elles concernent la préparation et la vente de café lavé, café pilé, cacao, vente de miel, de la canne à sucre. Ces activités traduisent le fait que les productions agricoles sont, de tous temps, en Haïti, l'objet d'échanges. Ainsi les échanges de produits participent à la reproduction du système social dans son ensemble et à celle de la société agraire en particulier.

Les coopératives d'élevage comprennent l'élevage bovin et la vente de lait, l'élevage de porcs, de chèvres, d'abeilles. Elles occupent le 3^{ème} rang en effectifs même si leurs fonds sociaux ne tiennent que la 5^{ème} place. Selon les estimations de Devillard (1981), le revenu monétaire de la production animale représente 15 à 35% des ventes totales des produits agricoles des petits paysans.

Les coopératives d'épargne et de crédit regroupent le plus de membres. Le réseau des Caisses Populaires du Sud-Est, bien qu'il se situe hors de l'époque où les statistiques ont été établies, donnent une idée de

l'importance que revêt pour les haïtiens le fait de se regrouper en coopératives d'épargne et de crédit.

Des neuf organisations paysannes étudiées par Smucker et Dathis, deux ont organisé des formes de coopératives classiques : l'IPRB (Union Des Paysans de la Rivière Blanche) à Gros Morne avec 350 membres qui a en même temps mis sur pied une association d'épargne et de crédit; le MODEKOP (Mouvement de Développement Communautaire de Pilate) avec 4600 membres qui a évolué vers une fédération communale de coopératives rurales.

4.3.5.1- Appréciation globale de l'importance des regroupements coopératifs dans le milieu paysan

A partir du fait que les questions économiques et de survie sont primordiales pour les paysans, un certain nombre d'auteurs font état des tendances principales qui marquent les organisations paysannes (Maguire, 1984). D'après eux, les regroupements paysans leur permettent d'avoir un plus grand contrôle sur les facteurs primaires de la production en ayant un accès plus facile aux intrants, en disposant des alternatives aux formes usuraires de crédit, en pouvant emmagasiner des denrées pour parer aux fluctuations extrêmes des coûts saisonniers, en contrôlant la commercialisation de certaines denrées d'exportation, en investissant dans le contrôle de l'érosion et le reboisement.

Ces résultats bien qu'inconstants à cause des difficultés auxquelles se heurtent les organisations, ne freinent pas pour autant la tendance répandue dans le milieu rural haïtien de continuer à mettre sur pied des entreprises coopératives et pré-coopératives, plus particulièrement des associations d'épargne crédit.

On reconnaît que les coopératives paysannes seront capables de succès si elles fondent leur action sur les modèles socioculturels traditionnels comme la participation directe, les petits groupes primaires, les désirs de profits réels, l'investissement direct des ressources des membres, les liens de réciprocité et de rotation dans le travail, le crédit, les outils, les rôles. En effet, les coopératives rurales, notamment les associations d'épargne-crédit ont prouvé leur rentabilité en intégrant de petits groupes plutôt que des individus. On reconnaît également que les coopératives paysannes font face à des contraintes sévères qui incluent des compétences restreintes en gestion et comptabilité, un faible niveau de formation, des dettes anciennes et présentes, un manque de transparence et de participation des coopérateurs aux niveaux plus élevés. Dans toutes les coopératives, on se trouve devant un grand écart entre les aspirations des membres à maintenir leurs coopératives et les compétences pour les gérer de façon adéquate. Plus les coopératives sont complexes plus le problème des compétences en gestion s'avère critique.

Que les coopératives rurales aient un potentiel élevé pour représenter les intérêts économiques des paysans, cela découle de leur capacité à développer l'esprit coopératif et de leur avantage légal. En effet, elles sont reconnues par la loi haïtienne. Bien que, sous leur forme classique, elles se révèlent peu adaptées au milieu social rural à cause du fait, sans doute, que le milieu rural n'arrive pas encore à s'approprier le coopératisme rochdalien comme modèle de développement, on peut dire toutefois qu'il existe toujours une forte tendance vers les activités coopératives et pré-coopératives en Haïti.

Bien que la considération des différents faits contextuels concernant les situations économiques, sociales et organisationnelles que vivent les paysans n'ait pas la prétention d'expliquer sociologiquement l'engagement de l'APKF dans l'action collective organisée et coopérante, elle place toutefois l'analyse dans un contexte qui rend possible la construction d'un modèle d'interprétation contingente et endogène de l'organisation. Les paramètres de ce modèle, comme nous l'avons vu, sont mis en évidence dans la théorie de l'action organisée.

Mais l'approche organisationnelle nous commande de tableer sur le contexte dans lequel vivent les acteurs pour déterminer l'orientation empirique de leur action. Aussi avons-nous tenu compte des contextes économiques, sociaux et organisationnels dans lesquels l'action collective des paysans haïtiens se déroule. Nous nous proposons maintenant de

présenter dans les deux prochains chapitres, les termes selon lesquels les membres de l'APKF structurent leur action collective d'organisation et de coopération. Ce faisant, nous serons à même de mieux comprendre ce processus de structuration de contexte d'action par l'organisation et de dynamisation de capacités d'action par la coopération.

CHAPITRE CINQUIÈME

UNE ACTION COLLECTIVE D'ORGANISATION

L'action collective d'organisation est le premier élément crucial du système d'action organisée que les membres de l'APKF essaient de construire. Les paysans se regroupent dans un contexte d'action pour que, par des comportements spécifiquement choisis et calculés, ils puissent créer des conditions propices à leur action organisée. Nous référant à nos entretiens avec un de nos informateurs clés¹, nous comptons analyser les actions économiques, sociales et organisationnelles en tant qu'elles constituent les trois sphères dans lesquelles les paysans de Fonds-Jean-Noël déploient leur action organisée.

5.1- Une action économique organisée

Au dire même des paysans au cours des entretiens, l'aspect économique de leur action organisée est d'une importance capitale. Il est le symbole par excellence de la réussite de l'organisation dans la mesure où il se concrétise par une augmentation du revenu des paysans. Bien que le revenu de ces paysans soit, en réalité, insaisissable statistiquement à cause de l'inexistence des documents relatifs à cette question, il est susceptible d'être évalué par les paysans eux-mêmes qui déclarent, en l'occurrence, que leur revenu n'a pas augmenté substantiellement depuis le fonctionnement de leur organisation. Cette situation n'est pas, selon eux, causée par les déficiences structurelles de leur

¹ Il s'agit de M. Closel Viaud qui se distingue par sa longue et fructueuse expérience d'animateur communautaire à Port-Salut.

organisation, au demeurant très réelles. Elle est créée par de multiples contraintes qui affectent les conditions de production agricole de l'APKF.

Dans cette étude nous n'avons retenu que trois de ces contraintes que les paysans semblent avoir soulignées avec le plus d'emphase : les outils agricoles, l'irrigation et la faiblesse des rendements agricoles. Ne disposant pas toutefois de données locales précises sur ces contraintes, nous devons nous appuyer sur des données nationales ou régionales pour nous en faire une idée. La même chose pour les deux sphères de production agricole que les paysans identifient, cette fois, comme des « opportunités », à savoir la production caféière et la production vivrière. Toutefois, vu l'orientation théorique que nous avons choisie pour cette étude, soit celle d'une approche organisationnelle de l'action sociale, nous aborderons ces données non pas à partir d'un cadre explicatif d'ordre structurel, mais selon une préoccupation où ces données apparaissent comme les résultats de l'action humaine, car l'approche organisationnelle s'intéressant à l'action collective des hommes repose essentiellement sur une théorie de l'acteur (Friedberg, 1993 :203). Ainsi les paysans ne conçoivent pas leurs problèmes d'outils, d'irrigation et de rendements agricoles comme des contraintes insurmontables. A leurs yeux, ces contraintes apparaissent comme des bases sur lesquelles fonder leurs comportements économiques stratégiques. Car le processus organisationnel de leur action est constitué 1) de démarches ponctuelles réalisées en vue d'organiser une coalition de travailleurs agricoles contre la nature, face à des problèmes qui les obligent à coopérer s'ils veulent survivre en se donnant quelque chance d'amélioration de leur situation

économique; 2) de projets ou d'« entreprises » dépendant toujours d'événements, de dispositifs et d'enchaînements imprévisibles dans leur existence ou dans leur fonctionnement. Il s'agit pour les paysans de maîtriser différemment leurs difficultés pour pouvoir apporter une structuration appropriée au processus organisationnel et améliorer du même coup leurs capacités économiques.

Mais si l'organisation peut être conceptualisée comme une condition de survie pour les membres de l'APKF, on peut se demander quelles sont les composantes de cette survie. C'est justement dans leur effort pour se situer surtout dans une perspective économique qu'ils sont amenés à privilégier des actions pour contrer les difficultés économiques que représentent à leurs yeux les problèmes des outils agricoles, de l'irrigation et des rendements agricoles. Mais les actions effectuées dans ces secteurs d'activités ont-elles un impact réel sur la « survie économique » des membres de l'APKF? Bien qu'il soit judicieux de poser pareille question, la présente recherche ne l'aborde pas directement parce que 1) aucune évaluation tant soit peu systématique n'a pu être effectuée à propos des résultats éventuels que fourniraient des initiatives concrètes dans ces champs d'action; 2) les décisions d'actions agricoles sont, de facto, plus importantes que les actions elles-mêmes puisque nous nous plaçons dans une perspective d'étude du processus lui-même. Donc même si les thèmes retenus renvoient à des problèmes économiques concrets, les paysans les considèrent surtout comme des contextes d'action à structurer progressivement par des stratégies contingentes.

La rationalité des paysans apparaît, dans ce cadre d'idées, comme celle d'acteurs stratégiques qui, à la faveur d'une approche organisationnelle de leur action, expriment leurs intentions, réflexions, anticipations et calculs. Dans un contexte économique tellement contraignant qu'aucune issue ne paraît possible, ils pensent encore même s'ils n'ont pas une perception claire de toutes les données, ils ont des intentions même s'ils ne savent ni techniquement ni moralement comment parvenir à leurs fins et ils ont la capacité de choisir même s'ils ne le font qu'intuitivement. Le fait de choisir les outils agricoles, l'irrigation et le rendement agricole comme objectifs d'investissement organisationnel constitue à leurs yeux une démarche organisée foncièrement économique. C'est leur manière de s'ajuster de façon réaliste à leur situation concrète ou à la perception qu'ils en ont. D'autres niveaux d'action pourront être envisagés avec le temps, entre autres celui de déployer des efforts directement rentables économiquement, mais la tâche qui leur échoit en la circonstance d'inventer des conduites, des attitudes, des ressources et des buts, constitue une étape qu'ils croient fondamentale dans le processus organisationnel de leur action agricole. Étant marqués par leur passé de démunis et de laissés pour compte, les paysans n'entendent pas se laisser réduire à ce passé. C'est parce qu'ils sont actifs qu'ils font le choix de l'action économique organisée au lieu de se laisser absorber passivement par le contexte qui les entoure. Ils sont déterminés à moyen ou à long terme à structurer ce contexte hostile par des activités qu'ils mettront en œuvre au fur et à mesure que les opportunités se présenteront.

Pour comprendre ces amorces d'action dans lesquelles les paysans se disent engagés de par leur appartenance à leur organisation, nous présentons un bref aperçu des trois domaines d'activités retenus pour fins d'analyse. Cette démarche a pour but de contextualiser les interventions organisationnelles des paysans en mettant en évidence leurs dimensions nationales, régionales ou locales. Car même si l'action organisée des paysans se situe de façon urgente et prioritaire à un niveau local, il n'en est pas moins vrai pour eux que cette action est résolument liée à des variables extérieures. Commençons par le premier domaine d'activités organisationnelles, soit celui des outils agricoles.

5.1.1- Problématique des outils agricoles

En général il n'existe en Haïti que très peu d'exploitations agricoles capitalistes (Pierre-Charles, 1966).

Dans la localité de Fonds-Jean-Noël et presque partout ailleurs toutes les exploitations paysannes peuvent être rangées parmi des propriétés à structures familiales. Même lorsqu'elles se réclament d'une certaine appartenance à l'APKF, elles jouissent d'un statut qui les assimile à des organisations traditionnelles où le propriétaire est en même temps l'exploitant et le bénéficiaire. Comme le dit G. Pierre-Charles : « l'unité productive de type capitaliste, soit la ferme agricole moderne, est encore peu répandue dans la campagne. L'usage du salaire est réduit, les rapports capitalistes de production sont limités, même si le capital commercial, les rapports monétaires et la

circulation monétaire connaissent une certaine extension » (Pierre-Charles, 1966; Cribb, 1997).

L'APKF se caractérise donc par un mode de production précapitaliste. Toutes les technologies de production mises en œuvre par les paysans sont traditionnelles. L'outillage est encore semblable à celui de l'époque de l'indépendance d'Haïti. On n'y trouve ni charrues à traction animale ni tracteurs.

Les paysans travaillent avec des houes, des machettes et des serpettes. Mais même si cet outillage est désuet, il n'est pas, dans l'esprit des paysans, le principal responsable de la diminution continue de la productivité de leur travail. Il est utilisé avec perspicacité pour donner le maximum de rendement possible. Dans cet ordre d'idée d'ailleurs, les paysans ont bien déclaré leur intention d'enrichir leur stock d'outils « traditionnels » au demeurant les seuls vraiment « réalistes » dans les circonstances. Toutefois le Tableau 5.1 qui trace l'évolution du prix des outils en Haïti donne une idée de la difficulté des paysans à se procurer ces outils « réalistes ».

Tableau 5.1- Évolution du prix des outils agricoles (en gourdes)

Outils	Sept.-91	Juil.-93	Avril-94	Août-94	Variations
Machettes	25.00	55.00	60.00	96.00	3.8
Houe « kok »	45.00	85.00	100.00	115.00	2.6
Houe « Elwel	60.00	-	-	140.00	2.3
Serpette art.	30.00	-	64.00	72.00	2.4
Serpette imp.	75.00	-	-	300.00	4.0
Pioche	75.00	86.00	125.00	183.00	2.4
Hache	75.00	-	-	211.00	2.8

Source : ANDAH, oct. 1994.

Légende : art.= artisanale; imp.=importée; les prix sont unitaires.

Ce prix de l'outillage agricole qui a connu partout en Haïti une hausse considérable est de nature à décourager les paysans dans leurs efforts d'organisation de leur production agricole. Dans l'entretien de recherche ils ont maintes fois fait allusion à la nécessité de former des groupes solidairement organisés pour augmenter les ressources financières nécessaires à l'achat des outils. En effet, « un groupe bien organisé est un système capable de se doter de moyens techniques efficaces pour se perpétuer »².

Ce système, par ailleurs, pourrait remplir d'autres fonctions comme celle du stockage en vue de se protéger du fléau de la montée des prix, celle de

² Extrait d'entretien avec les membres de l'APKF.

l'organisation d'une banque d'outils agricoles si rudimentaires soient-ils comme instruments de production. Dans la mesure où les paysans peuvent s'adonner à des investissements productifs dans leurs organisations agricoles, l'achat, le stockage et la gestion d'outils constituent des ingrédients de choix dans ce système d'investissements.

Mais si les paysans sont convaincus de la nécessité stratégique des investissements en outils agricoles, ils ne sont pas encore prêts à traduire cette conviction en fait. En effet, non seulement l'observation n'a permis de déceler aucun embryon de « magasin » d'outils, mais les paysans ont fait état de déficiences graves dans la quantité et la qualité des outils dont ils disposent. « On n'a pas d'outils, affirment-ils pour remplir nos obligations de production ».

Si la situation économique de l'APKF est si précaire, les paysans en attribuent donc une part importante de responsabilité au manque d'outils appropriés. Aussi nourrissent-ils l'idée de pouvoir mettre sur pied localement une entreprise d'approvisionnement en outils adaptés à l'agriculture des montagnes.

Un deuxième secteur d'activités organisationnelles qui révèle le caractère précaire de la condition paysanne est celui des rendements agricoles.

5.1.2- Problématique des rendements agricoles

La localité de Fonds-Jean-Noël correspond à une aire agro écologique spécifique que nous pouvons identifier comme celle d'une montagne humide. Les paysans y cultivent des produits mais ces produits n'affichent pas tous les

mêmes résultats quant au rendement. Ils se représentent l'évolution récente de ce rendement tel que décrit dans le tableau 5.2.

Tableau 5.2- Évolution de certains produits agricoles sur trois ans

Production	1999	2000	2001	2002
Café	+	+	+	-
Igname	+	+	+	-
Haricot	+	+	+	-
Pois Congo	+	+	:	-
Maïs	+	+	+	-
Giraumon	+	+	:	:

Source : Extrait d'entretien avec les membres de l'APKF

Légende : + augmentation de la production par rapport à l'année précédente; - diminution de la production par rapport à l'année précédente; : égalité de la production par rapport à l'année précédente.

Même si ce tableau n'exprime qu'une évaluation approximative, il ne traduit pas moins le sens que prend pour les paysans l'évolution de leurs activités de production principales. Nous constatons que tous les produits augmentent en 1999 et en 2000. D'après les paysans, cette augmentation est due à la pluviométrie et à la qualité de l'assistance technique fournie par l'agronome Nicolas, responsable du projet PADF. En 2001, les paysans disent avoir connu certaines difficultés à cause d'une maladie qui tendait à détruire les plantations de café, et d'une sécheresse inhabituelle qui empêchait le développement normal des autres récoltes. Les premiers mois de 2002, en accentuant cette tendance, ne

semblent guère annoncer une augmentation éventuelle. Nous sommes donc en présence d'un système de production complètement à la merci des aléas de la nature. Comme disent les paysans : « Si Dieu veut... ». Par contre, ils pensent qu'une bonne organisation liée à un consensus réaliste autour des objectifs et des moyens de production peut les aider à résoudre ce problème de rendement.

Au niveau des objectifs et moyens de production agricoles, les paysans mettent en œuvre une véritable politique de diversification pour favoriser le rendement de leurs produits. Le tableau 5.3 fait état des initiatives des paysans du Sud-Est pour mettre en valeur leurs idées de diversification agricole selon les diverses aires agro écologiques.

Tableau 5.3 Activités agricoles diversifiées selon les aires agro écologiques

Aires agro-Écologiques	Localités	Cultures Principales	% de la culture dominante
Plaine humide	Lafond Démarates	Haricot, maïs	Haricot=51,32%
Montagne humide	Fonds-Jean-Noël	Haricot, café Igname, bananes	Café=91%
Plaine sèche irriguée	Cayes-Jacmel,	Maïs, manioc	Banane=86,84%
Morne sec	Gri-Gris	Pois congo, sorgho	Sorgho=30%
Morne semi-aride	La Montagne	Haricot, maïs, banane	Haricot=85,4%

Source : ANDAH, août 1994.

Les cultures principales sont très diversifiées par choix calculés des paysans. Les cultures secondaires qui ne figurent pas dans le tableau 5.3 faute de place donnent à cette diversification une allure plus ample. Cela souligne l'importance que revêt pour le paysan un système productif diversifié en cultures principales, secondaires et dominantes. A Fonds-Jean-Noël, par exemple, les paysans cultivent le café, le haricot, le maïs comme cultures principales; l'igname, le pois congo, le sorgho, le giraumon, les fruits (oranges, chadèques, corossols..), la banane, la patate douce comme cultures secondaires; le café comme culture dominante.

Des cultures principales expriment non seulement la diversification agricole mais encore une spécialisation régulée par la topographie et les climats. Le Tableau 5.4 fait état des comportements d'action organisée des paysans pour tirer partie des possibilités économiques des produits agricoles diversifiés et spécialisés dans les régions montagneuses du Sud-Est.

Tableau 5.4 Diversification et spécialisation agricoles (Sud-Est)

Cultures	Topographies et climats
Maraîchère : chou, tomates, oignon, carottes	M. du Commissaire, Seguin, Gros-cheval
Caféière	Thiotte, hauteurs de F.-J.-Noël, Macary Ternier, Marbial, Découzé, Lavoute
Bananière	Savanne Dubois, Ravine Normande

Source : PNUD, 1997.

Ce système de production apparaît comme une stratégie contingente de développement agricole par laquelle les paysans décident d'affronter les difficultés physiques qu'offre leur environnement.

C'est même cette exigence de diversification qui a servi de fondement au projet d'Appui au Développement Agricole no.2, ADS-II³. Deux régions ont été choisies pour couvrir des milieux écologiques différents, soit celle du Haut Cap-Rouge et Bas Cap-Rouge dans les environs de Jacmel, celle de Bérault et Maniche dans les environs des Cayes. Un des objectifs du projet était d'identifier et de développer les technologies de production que les paysans ont adaptées dans les plaines et les montagnes. Mais les paysans sont spontanément stratégiquement ouverts aux éléments constitutifs de technologies nouvelles mis en œuvre par le projet, comme les variétés de plantes, l'élevage amélioré du bétail, la maîtrise du complexe sol-eau, l'utilisation calculée d'engrais, de pesticides et la plantation judicieuse d'arbres. Mais les paysans savent que la clé du succès de ce système agricole « agro-sylvo-pastoral » réside en grande partie dans les associations culturales qui assurent la sécurité alimentaire. Par exemple, dans les localités montagneuses où vivent généralement les paysans du Sud-Est, on peut faire les observations suivantes : à cause de la durée de la végétation de l'igname qui s'étend sur 11 mois, l'association igname-maïs-haricot est comparée à deux récoltes de maïs-haricot-igname durant cette période de 11

³ Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), à travers le Centre de Recherche et de Documentation Agricoles (CRDA), L'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), l'Université d'Arkansas (AU) et Winrock International (WI) avaient choisi en 1994 les régions de Jacmel et des Cayes pour l'implantation du projet d'Appui au Développement Agricole no.2 (ADS).

mois. La première campagne s'étend de février à juin et la deuxième de juillet à décembre. Mais les terres portant l'association maïs-haricot-igname en février ne peuvent pas être replantées en maïs et haricot en deuxième saison à cause du développement trop dense de l'igname. Le Tableau 5.5 résume les trois principales cultures qui sont en association⁴.

Tableau 5.5 Association maïs-haricot-igname (fév.-déc.)

+ maïs	+ maïs	+ igname	- igname
+ haricot (février)	+ igname	- maïs (mai-juin)	(nov.-déc.)
+ igname	- haricot (avril)		
Association maïs-haricot (fév.-juin, juil.-déc.)			
+ maïs (fév.)	- haricot (avril)	+ maïs (août)	- igname (oct.)
+ haricot	- maïs (mai-juin)	+ haricot	- maïs (déc.)

Les paysans multiplient les parcelles de terres pour organiser leurs exploitations. Ces exploitations sont forcément petites mais les paysans considèrent que leur multiplicité correspond virtuellement à une grande exploitation. Au cours de l'entretien, plusieurs paysans faisaient remarquer en effet, que ce qui est important « ce n'est pas une petite exploitation pour un petit paysan, mais l'ensemble des exploitations pour l'ensemble des paysans organisés ». Ainsi pourront-ils parler de « production paysanne » à partir des

⁴ ADS-II-Projet d'Appui au Développement Agricole, Rapport annuel, 1984, P.-au-P., Haïti, p. 13. Il faut noter que les mois indiqués entre parenthèses correspondent à des périodes obligatoires où les ensemencements doivent être effectués.

efforts de chacun pour respecter la loi des associations culturelles dans leurs petites exploitations respectives dont la somme en totalise une grande, fût-elle dispersée par la force des choses.

A titre de modèle pouvant être appliqué dans les régions montagneuses humides comme celle de Fonds-Jean-Noël, nous présentons le Tableau 5.6 qui montre comment les paysans répartissent les parcelles de terres pour les deux saisons agricoles au Haut Cap-Rouge.

5.6 Répartition des parcelles au Haut Cap-Rouge, Jacmel

Première saison :	Parcelles	%	Quantité de terres
Cultures en assoc.			(en carreaux)
Quatre : maïs c.p.	86	29.86	18.39
Trois : maïs c.p.	117	40.62	29.76
Sorgho, c.p.	1	0.34	0.25
Deux : maïs, c.p.	50	17.36	9,19
sorgho, c.p.	1	0.34	0.20
Deuxième saison			
Quatre : maïs, c.p.	63	21.87	12.54
Trois : maïs, c.p.	119	41.31	29.29
sorgho, c.p.	1	0.34	0.25
Deux : maïs, c.p.	72	25.00	15.86
sorgho, c.p.	1	0.34	0.20

Source : ADS-II, 1984.

Pendant la première saison, les paysans du Haut Cap-Rouge ont cultivé 118 parcelles avec 3 cultures en association. Le maïs est la culture la plus développée car il figure dans presque toutes les parcelles. Sur une superficie totale de 64,60 carreaux, il en occupe 46%. Mais si on considère globalement les trois types de cultures en association, le maïs occupe 89% de la superficie. Quelle que soit l'importance du maïs toutefois, les paysans n'aiment guère la monoculture : 30 à 40% des parcelles ont quatre cultures ou plus en association; 60 à 70% ont deux ou trois cultures.

L'un des motifs qui pousse les paysans de Fonds-Jean-Noël à « organiser leur agriculture » est justement le désir de pratiquer sur une échelle plus grande les cultures en association de quatre ou plus. Dans leur esprit, c'est la coopération sous sa forme de solidarité qui représente le cadre le plus stratégique d'action paysanne organisée.

Quand on leur demande sous quelle forme concrète voient-ils que l'organisation paysanne à travers la coopération pourrait favoriser le développement de la production agricole, ils répondent par le proverbe créole bien connu : « men anpil chay pa lou » (quand on est nombreux à soulever un fardeau, celui-ci n'est plus lourd) ». Mais ils ne spécifient pas les mesures concrètes à prendre pour augmenter la productivité et la production agricoles par l'organisation. Selon l'informateur, Closel Viaud, qui a l'habitude d'exercer la fonction d'animateur parmi les regroupements de paysans, les stratégies suivantes sont à recommander :

- pression solidaire pour obtenir de l'aide du gouvernement ou des organismes qui travaillent sur le terrain;
- partage entre les paysans de ressources matérielles (plants, outils, engrais...) pour s'entraider;
- regroupement de parcelles au niveau des choix des cultures, des techniques à mettre en oeuvre;
- mise en commun de ressources financières;
- respect des objectifs fixés;
- interactions positives entre les partisans dans les travaux de préparation, de réalisation et de récoltes;
- solidarité tant au niveau des gains que des pertes.

Les paysans du Sud-Est attachent une grande importance à la production céréalière (maïs, sorgho). Quant au riz, quoique très prisé comme aliment, il n'est pas à leur portée à cause de la nature des écosystèmes composant cette partie du pays. Lorsque les affaires vont bien, les paysans disent qu'ils ne se font pas prier pour se procurer du riz « importé » de la ville car le riz est toujours considéré comme une nourriture très appréciée.

Le maïs et le sorgho tirent leur succès dans la production agricole des paysans à cause de leur relative accessibilité financière. Bien que les paysans se plaignent des coups durs portés aux récoltes par la sécheresse des dernières années, ils ont tendance à penser que le maïs, le sorgho et le haricot constitueront toujours la base alimentaire de la paysannerie. Faisant allusion aux

difficultés qu'ils confrontent dans ce genre de production, ils attribuent leurs malheurs à la sécheresse prolongée et à l'incompréhension des décideurs administratifs face à leur situation. Le Tableau 5.7 fait état de la production et situation alimentaire d'un point de vue macro-social.

Tableau 5.7 Production de grains alimentaires de base en 1994

Produits agricoles	Production normale en tonne métrique	Diminution en % par rapport à 1993	Quantité produite en tonne métrique
Maïs	370,000	15	320,000
Sorgho	174,000	Négligeable	170,000
Riz	195,000	30	130,000
Haricot	63,000	30	45,000
.....	-	-	

Source : ANDAH, 1994.

La diminution de la production du haricot qui semble constante depuis quelque temps constitue un véritable cauchemar pour les paysans. Ils se sentent impuissants face à ce phénomène d'autant plus que le prix de la semence dépasse leurs moyens. Parmi les trois campagnes annuelles qu'ils entreprennent, une seule rencontre les conditions de succès. Les causes de ces désastres peuvent être autant la sécheresse que les trop fortes averses qui entraînent la levée sur pied des graines. Le Tableau 5.8 décrit les rendements pour quatre cultures importantes.

Tableau 5.8 Rendements pour 4 cultures importantes (kilo/ha), 1994

Aires agro-Écologiques	Maïs		Sorgho		Riz		Haricot	
	R.+	R.-	R+	R.-	R.+	R.-	R.+	R.-
Plaine irriguée	A1300	SE450	-	-	A3700	N850	C750	A100
	C600-2000	NO450					SE700	O200
Plaine humide	GA500	N150	C950	-	S3900	-	C680	GA250
	S500							
Plaine semi humide	C600	N250	C800	-	-	-	GA300	NE60
	GA600	O250						
Plaine sèche	S400	O240	NO400	SO100	-	-	S150	SE65
				SE100				NE75
Montagne sèche	A550	C200	A500	O100	-	-	SE250	A100
		SE200	C500	SE100				
Mont. semi humide	GA650	O150		A250	-	-	GA400	NO60
		NO200		SE230				NE55
Mont. humides et semi humides	GA650	C250	-	-	-	-	SE250	S70
		N250					GA250	N75

Source : ANDAH, 1994.

Légende : R+ rendement le plus élevé; R- rendement le moins élevé; A département de l'Artibonite; C départ. du Centre; SE Sud-Est; NO Nord-Ouest; N Nord; O Ouest; GA Grand-Anse; NE Nord Est; S Sud; NE Nord- Est.

Les rendements dans les écosystèmes des plaines sont nettement supérieurs à ceux dans les montagnes. Par contre le maïs cultivé dans les montagnes ne fait pas trop mauvaise figure par rapport à celui cultivé dans les plaines. C'est sans doute la raison pour laquelle cette culture revêt tant d'importance pour la paysannerie.

Par l'igname qui, depuis les dernières décennies commence à se tailler une place de choix dans la nomenclature des produits agricoles, l'agronome Nicolas fait état de la situation figurant dans le Tableau 5.9.

Tableau 5.9 Production de l'igname dans 4 organisations de la région

Organisations	Effectifs	Surface cultivée	Date de plantation	Date de récolte	TM par hectare	Coût de production	Prix de production	Assoc. culturales	Sarclage
APKY	330	50	D.J.F.	N.J.	13.5	50	60	Har. Ma Manioc	700
APKK	400	60	J.F.	N.J.	16.5	60	50	Har. Ma Manioc	210
APK	125	7,5	J.F.M.	N.J	5.04	54	65	Har.Ma Mal.Gir.	280
APKF	620	90	J.F.M.A.	J.O.	25.00	75	88	Har. Ma	900

Source : Agr. Nicolas, notes personnelles ,2001.

La question du rendement pour l'igname se pose à partir des données sur la taille de l'organisation, de la surface qu'elle s'emploie à cultiver, du coût de la production et de sa valeur marchande. Une brève comparaison entre les quatre associations révèle ce qui suit : 1) la superficie cultivée par individu membre correspond à une proportion de 6 carreaux de terre pour une personne, sauf pour APK où elle est à 2 pour 1. On voit donc que les paysans ne souffrent pas tellement de pénurie de terres; 2) le bénéfice net obtenu par les membres de l'APKF, calculé sur la base de (88-75) est de l'ordre de 13/62 ou de 1 dollar pour 6 personnes. Le rendement n'est donc pas assez substantiel pour permettre des changements significatifs dans les conditions économiques des paysans. Nous pouvons estimer que ce rendement devrait être au moins 10 fois supérieur à ce qu'il est dans le Tableau pour représenter une chance d'efficacité économique. Malheureusement, aux dires mêmes des paysans, les obstacles organisationnels, humains, matériels et techniques ne sont pas près de disparaître sur la voie de leur productivité.

Toutefois, l'un des facteurs que les paysans considèrent d'une importance cruciale pour leur productivité agricole en général est celui de l'irrigation. Leur conviction par rapport à l'irrigation nous apparaît d'autant plus surprenante que leur environnement immédiat est constitué de « mornes » plus ou moins abruptes, donc impropres, à première vue, à des activités rationnelles d'irrigation.

5.1.3 Problématique de l'irrigation

Quelle que soit la culture entreprise en aire agro écologique montagnaise, les paysans sont confrontés à la dure réalité des difficultés d'irrigation. Or tous les paysans interviewés sont unanimes pour affirmer que la solution des problèmes d'irrigation en région montagnaise est la clé de la productivité agricole. L'irrigation se révèle d'une importance capitale dans les préoccupations organisationnelles et économiques de l'APKF. Les paysans vont même jusqu'à considérer qu'elle constitue le problème no.1 pour eux et qu'il n'est pas insoluble même s'il est grevé de contraintes majeures. Ces contraintes touchent aux insuffisances des systèmes national et départemental d'irrigation ainsi qu'aux potentialités des sols.

5.1.3.1 Irrigation comme clé de productivité

Avez-vous pris certaines mesures pour irriguer vos jardins? La réponse est « très peu ». Des difficultés de deux ordres les empêchent de satisfaire leurs besoins d'irrigation. Du point de vue technique, les terres déclives ne se laissent pas facilement maîtriser. Les canaux d'irrigation éventuels risquent d'entraîner la fuite du terreau. L'eau de pluie est trop rare dans les saisons sèches pour offrir des possibilités d'arrosage efficaces. Quand l'eau de pluie est disponible dans les saisons pluvieuses, elle se fait dévastatrice à cause de son abondance intempestive. Quant à la stratégie des citernes qui pourraient assurer une distribution d'eau de pluie contrôlée dans les jardins, elle est pratiquement irréalisable à cause des coûts financiers et terriens qu'elle implique.

Du point de vue mobilisateur, s'ils sont conscients de la nécessité de l'irrigation, les paysans de Fonds-Jean-Noël ne sont pas encore prêts à passer à l'acte. Aussi certains paysans s'accordent-ils pour dire qu'un des avantages les plus sérieux qu'ils entrevoient à l'organisation paysanne est la mobilisation pour l'irrigation de jardins.

Que comptez-vous faire à court ou à moyen terme pour parvenir à irriguer vos terres? Certains s'en remettent à miser sur la pluie des saisons pluvieuses. Mais d'autres trouvent que cette solution est trop hasardeuse et providentialiste pour être féconde. D'ailleurs, miser sur une seule récolte par an équivaldrait à la disparition lente et sûre de la paysannerie de la carte de l'existence. Pour d'autres paysans, une fois la formation et la mobilisation des paysans réalisés, ceux-ci doivent envisager la construction de murs secs et de citernes d'eau de pluie partout où les possibilités physiques le permettent. En tout cas, pour les plantations caféières des plateaux de Fonds-Jean-Noël, une technologie d'irrigation adaptée pourrait être facilement mise en œuvre. Cette possibilité se fonde sur la force incitative que représentent pour les paysans les systèmes d'irrigation nationaux ou départementaux. Nous nous proposons de donner un aperçu de ces systèmes pour situer non seulement l'importance que revêt dans l'esprit des paysans la question de l'irrigation dans le processus de leur action organisée, mais aussi la distance qui sépare les paysans de la solution de ce problème.

5.1.3.2 Les systèmes nationaux d'irrigation

L'Association Nationale des Agro-Professionnels Haïtiens (ANDAH), en faisant l'inventaire des systèmes d'irrigation en Haïti ont montré l'exiguïté de la superficie nationale irriguée, comme le montrent les Tableaux 5.10 et 5.11.

Tableau 5.10 Systèmes nationaux d'irrigation

Superficie (ha)	Systèmes irrigués	Départements géogr.
0-600	Croix Fer	Centre
	Grison Garde	Nord
	Rodaille	Sud-Est
	Lafond	Sud-Est
	Oranger	Sud-Est
600-1200	St.Raphaël	Nord
	Rivière Blanche	Ouest
1200-1800	Avezac	Sud
	Dubreuil	Sud
1800-4000	Momance	Ouest
	Rivière Grise	Ouest
4000 et plus	Artibonite	Artibonite

Source : ANDAH, 1994.

Les systèmes irrigués soit par pompage soit par gravité représentent pour le Centre, 350 ha; pour le Nord, 800 ha; pour le Sud-Est, 700 ha; pour le Sud, 1900 ha; pour l'Ouest, 7800 ha; pour l'Artibonite, 32.000 ha. La totalité de la superficie irriguée est donc de 43.550 ha.

5.1.3.3- Le système départemental d'irrigation

Un diagnostic récent pour l'aménagement du territoire du Sud-Est fournit les données suivantes : ce département mesurant 2153km², soit 7% du territoire national pour une population de 461,998 habitants, soit 7% de la population nationale est divisé en 10 communes. Il est constitué de 1464 km² de plaines et de plateaux (32%). 4% de la superficie totale du département est sec ou semi aride. La superficie bénéficiaire d'irrigation est évaluée à 1,3% de la superficie totale (28km²). Les terres sous le joug de l'érosion sont estimées à 27,6% de l'ensemble⁵. Le Tableau 4.11 fait état des systèmes irrigués du département du Sud-Est.

Tableau 5.11 Les systèmes d'irrigation par commune

Communes	Systèmes	Surfaces irriguées (ha)
Marigot	1	325
Cayes-Jacmel	7	761
Jacmel	16	1101
Bainet	3	196
Côte-de-Fer	2	120
Belle-Anse	1	50
Anse-à-Pitres	1	50

Source : PNUD, 1997.

⁵ PNUD, Éléments de la problématique départementale, p. 101.

Ces petits systèmes ne touchent que les plaines et les plateaux. Quant aux montagnes, elles ne bénéficient guère que du système de pluies dont la nature veut bien les pourvoir aléatoirement⁶. Les paysans sont conscients du fait qu'il s'agit là d'un problème national qui s'étend bien au-delà de leurs possibilités organisationnelles. Mais ils sont conscients également de la possibilité de réaliser des projets d'irrigation dans certains plateaux qui offrent des conditions de pentes douces ou de terres planes. Il suffit, comme le pense l'agronome Nicolas, d'une action collective où seule la mobilisation puisse permettre aux paysans de prendre leurs affaires en main.

Les potentialités des sols sont certes limitées, comme le montre le Tableau 5.12, mais les paysans ne désespèrent pas. Au cours de l'entretien, ils ont maintes fois exprimé cette attitude par ce pittoresque proverbe créole : « kote ou pa kapab tete manman ou, wa tete grann ou » (à l'impossibilité pour un enfant de téter sa mère, qu'il tète sa grand-mère!).

⁶ Le département du Sud-Est est une région très pluvieuse, sauf dans sa partie est (Belle-Anse, Grand-Gosier, Anse-à-Pitres) et à l'Ouest (Côte-de-Fer) où la pluie est estimée à 1000 mm. Les périodes pluvieuses sont d'avril à mai et d'août à octobre. Par conséquent, les mois de janvier, février, mars, juin, juillet, novembre, décembre sont considérés comme secs. Les précipitations annuelles atteignent 2.000 mm. Dans les régions hautes, Deux saisons thermiques se partagent le climat. Une très chaude (mars à novembre) et une moins chaude (déc. à février). La température moyenne est de 30 degrés pour les plaines et les pentes de basse altitude; 26 degrés pour les hauteurs semi arides; 20 pour les hauteurs humides.

Tableau 5.12 Potentialités des sols du Sud-Est

Qualité	Superficie en ha. %		Cultures appropriées
Excellentes	11.20	0.5	Mécanisables irrigables
Bonnes	141.00	6.4	Petite mécanisation Irrigable
Moyennes	284.00	12.9	Difficilement mécanisable et irrigable
Médiocres	50.00	2.3	Marécages
Faibles	270.00	12.3	Agriculture de montagne Petite irrigation
Limitées	738.00	33.5	Forêts
Très limitées	606.00	27.6	Buissons, pas d'aptitude agricole

Source : PNUD, 1997.

Nous considérons que plus que la moitié des sols, soit 61% n'offre pratiquement pas de possibilité d'irrigation et de culture. 27% de ces sols présentent des difficultés notoires. C'est une partie de cette portion que l'action collective des paysans semble vraisemblablement viser au niveau de l'augmentation de la productivité agricole par des travaux de petite irrigation.

En résumé, l'action organisée économique telle que les paysans en envisagent le processus embrasse des domaines divers d'activités de nature économique. Nous concevons ces activités comme des initiatives d'acteurs par lesquelles les paysans interviennent pour améliorer leur situation économique. Les

problématiques des outils agricoles, des rendements agricoles et de l'irrigation représentent pour les paysans de contextes d'action économique concrets. Deux autres contextes doivent être pris en considération compte tenu des préoccupations particulières des paysans, ce sont ceux de la production caféière et de la production vivrière.

5.1.4 La stratégie de la production caféière

La production du café a une place importante dans l'économie paysanne du Sud-Est. Selon la dernière évaluation du PNUD, elle représente 91% de la production agricole à Thiotte et Savanne-Zombi. Elle fait bonne figure également dans les hauteurs de Macary, Cap-Rouge, Fonds-Jean-Noël, Bel-Air et Marbial.

Comme le montre le Tableau 5.13 figurant dans les notes de l'agronome Nicolas, les associations APKV (Association des Planteurs de Café de Verjon) et APK (Association des Planteurs de Café de Kanyette) représentent respectivement 11 et 18 ha. consacrés à la production caféière.

Tableau 5.13 Superficies de production pour des organisations paysannes

(EN CARREAUX)

Assoc.	Café	Igname	Mangues	Bananes	Pois	Ravine
Paysannes						
APKV	11	25	6	7	8	1210
CAP-R.	9	-	4	12	23	-
APK	18	110	9	10	10	1570
CLL	7	35	10	7	12	-
OAM	12	8	-	10	7	550
APKF	76	45	14	17	28	-

Source : Agronome Nicolas, notes personnelles, 2001.

Les organisations paysannes ayant à leur disposition des terres montagneuses humides ou semi humides s'adonnent volontiers à la culture du café. Pour les différentes organisations figurant dans ce tableau, on peut même dire que le café occupe la place la plus importante dans les cultures paysannes. Seule l'igname peut rivaliser avec le café. Pourtant, partout les paysans font observer une tendance marquée vers la disparition du café.

Quant à l'organisation paysanne de Fonds-Jean-Noël, les paysans n'ont jamais perdu leur enthousiasme pour la production caféière. C'est même le café qui définit la nature de leur organisation, bien que, depuis quelque temps les difficultés liées à cette production leur commandent une pratique prudente face à la monoculture caféière. Les paysans considèrent en effet les cultures associées

comme une stratégie capable de parer à l'éventualité d'une baisse significative du café. Que le café représente une importance capitale dans l'économie paysanne, les groupements paysans de Fonds-Jean-Noël l'attribuent aux causes et croyances suivantes :

1) Pratique traditionnelle

Les paysans ont encore en mémoire les cultures luxuriantes du café dans les années des Présidents Lescot, Estimé, Magloire (1940-1952). Les revenus attachés à cette denrée, disent-ils, étaient vraiment « intéressants ». La production caféière leur permettait en effet de faire face à la plupart de leurs obligations sociales et économiques. La tradition caféière reflète véritablement une force culturelle et culturelle propre à la paysannerie en ce sens qu'elle est interprétée comme base de l'économie paysanne des « mornes ». Ainsi les paysans considèrent-ils à regret la tendance au déclin de cette production presque identitaire.

2) Accessibilité productive

Pour les membres de l'APKF, le café est une production presque naturelle. Il pousse et produit aisément, bien adapté aux conditions agro écologiques de Fonds-Jean-Noël. Demandant peu d'entretien et de dépenses, sa rentabilité productive semble assurée. N'importe quel petit paysan, organisé ou non, propriétaire ou métayer est considéré comme apte à une rentabilité productive selon la superficie de terres consacrée au café.

3) Utilité organisationnelle

Quand les paysans parlent d'organisation concernant leur production, ils pensent spontanément au café. En effet, ce produit permet des regroupements humains et des structurations dans toutes les phases de sa réalisation. Ainsi le consensus organisationnel joue facilement dans la gestion des plants, du nettoyage, de l'humus nécessaire, de la cueillette, de la mécanisation du traitement après récolte, du stockage et de la vente. En tant qu'objet d'organisation le café donne un sens réel à l'organisation paysanne du fait qu'on peut l'assimiler à un système fonctionnel à plusieurs éléments. La production du café apparaît alors comme une contingence sur laquelle repose fondamentalement le processus de l'action organisée de l'APKF.

4) Disponibilité technologique

Les membres de l'APKF recourent à une technologie à double volet. Le volet manuel très rudimentaire est très peu coûteux puisqu'il dépend de la force de travail des paysans eux-mêmes. Toutes les opérations du système de production, sauf celle du dépulpage, sont effectuées manuellement. Elles bénéficient d'une rentabilité endogène puisque le prix de revient se trouve diminué à cause de l'apport effectif que constitue le capital humain. En réalité, du fait que les paysans ne considèrent pas comme dépenses les frais liés à la reproduction de leur force de travail, il faut estimer ces frais comme des mécanismes de

subvention interne de leur organisation. Quant au volet mécanique, les paysans disposent d'une installation relativement rustique qui sert à dépulper les cerises caféières. Lors de l'entretien, les paysans ont fait observer que cette installation n'était plus fonctionnelle pour des raisons mécaniques, hydrauliques et énergétiques. Nous avons constaté en même temps l'existence d'un sac de café séché d'une centaine de livres que les paysans manipulaient avec une certaine fierté. Sans pouvoir évaluer avec exactitude la quantité de café produite, les paysans l'estiment comme « intéressante ». Pour eux, ce café est un indicateur indiscutable de la productivité de leurs efforts organisationnels. Toutefois, faisant remarquer que la quantité de café produite ne correspond pas à leurs attentes, ils se sont dits prêts à se lancer dans une offensive organisationnelle pour stabiliser la production caféière sinon pour l'améliorer tant qualitativement que quantitativement.

C'est ainsi qu'ils aimeraient pouvoir réaliser un projet de formation concernant la production du café. Ils estiment, en effet, que les producteurs de café de l'organisation ne sont pas assez performants et qu'ils auraient besoin d'apprentissages techniques pour mettre en valeur les plantations caféières. On se fie trop au hasard pour espérer des récoltes fructueuses. Renouveler les plants, soigner les caféiers, les émonder, entretenir et enrichir le sol, prévenir les attaques de rongeurs et d'insectes, évaluer les besoins de plantations, moduler des interventions techniques régulières constituent autant d'apprentissages que les paysans considèrent urgents dans une perspective d'augmentation de la productivité et de la production.

Mais pour compléter ce tableau il convient de le mettre en perspective avec le sens symbolique que les paysans haïtiens donnent à la production caféière. Nous faisons l'hypothèse que ce sens est largement éclairé par le fait que le café, à la suite de la canne à sucre, constitue la « deuxième révolution dans l'agriculture coloniale » pour avoir consacré la colonisation des mornes⁷.

C'est en 1685 que les premiers plants de café sont introduits en Haïti. A partir de 1750, la production caféière augmente à un rythme considérable. Paul Moral en fournit les données éclatantes (Tableau 5.14).

Tableau 5.14 Exportations caféières de 1750 à 1789 dans la colonie

Année	Exportations en livres
1755	7 000 000
1767	15 600 000
1774	29 000 000
1783	44 000 000
1789	79 000 000

Source : Le paysan haïtien, p. 264.

Les dernières décennies de la colonie ont donc été marquées par une grande poussée caféière. En 1789, on estime que cette culture représentait 34% de la valeur des exportations de la colonie, talonnant ainsi le sucre qui dominait avec

⁷ S.A.C.A.D/F.A.M.V., t. 1., op. cit., p. 76, Ainsi avant même l'élimination physique des planteurs blancs, la poussée caféière se manifeste avec une véritable fièvre dans le Sud et dans l'Ouest, réduisant ainsi la primauté du Nord sucrier.

48%. Moral, en qualifiant cette poussée de « magnifique réussite », en conclut que l'économie coloniale retrouvait un second souffle avec la production du café. En effet, le café est la seule grande culture coloniale que les systèmes paysans se sont appropriés après l'indépendance (Laborie, 1978). Nous évoquons cinq facteurs pour expliquer ce succès :

1) Commercial

Le marché européen se développe rapidement tout au long du 18^{ème} siècle. Grâce à une forte contrebande pratiquée avec les Anglais, la Jamaïque et les Hollandais, le café de St. Domingue tire des avantages notoires par les prix de plus en plus élevés (40 livres par quintal en 1774; 50 en 1783; 100 en 1789). D'après Laborie, le planteur caféier est toujours bénéficiaire.

2) Écologique

Le café présente des exigences écologiques souples. Il pousse bien entre 300 et 1000 m. d'altitude, dans un étage dont se désintéresse la production sucrière. A cause de l'exploitation de gros arbres que favorise cet étage, la défriche caféière est facilitée.

3) Social

Vu que le café exige peu en capital, une nouvelle classe, celle des mulâtres peut émerger et chercher son positionnement social par la colonisation des mornes. Une classe de petits et moyens planteurs, établis dans les mornes peut

s'implanter solidement. C'est sûrement le café qui permet à la future bourgeoisie haïtienne de se constituer socialement et économiquement. En réalité, les planteurs de café adoptent des stratégies socio agricoles différentes des colons sucriers de la plaine. Alors que ceux-ci pratiquent volontiers l'absentéisme en abandonnant la gestion de l'exploitation à un gérant, ceux-là s'impliquent sur leurs propriétés. Ils y résident. Ils organisent eux-mêmes les travaux et entretiennent des relations « humaines » avec leurs travailleurs. Ils investissent à long terme dans leurs plantations et cherchent plus à en préserver les potentialités que de maximiser les profits à court terme.

4) Cultural

Un savant empirisme guide les paysans dans leurs pratiques de plantations caféières. Dans les endroits les plus frais, ils plantent plus écarté pour bénéficier des ensoleillements. L'espacement dépend également de la pente, car plus celle-ci est prononcée, plus les arbres situés plus haut donnent de l'ombre à ceux du bas. On est obligé de planter plus espacé si le vent souffle fort, à cause du fait que les arbres sont taillés plus courts. Ils ont en effet, besoin de place pour s'étendre. Le semis en pépinière est préférable. Mais là où la pépinière n'existe pas, on pratique le semis de cerises entières. Dépulpées et lavées, c'est la meilleure façon en effet de sélectionner les plus gros grains. On peut planter n'importe quand pourvu qu'il pleuve, mais c'est en avril mai que les chances de productivité sont les meilleures.

L'entretien des caféiers demande de mettre des tuteurs aux arbustes couchés et de remplacer les arbres manquants. Si les arbres jaunissent et menacent de périr, cela peut provenir d'un insecte ou d'un excès de fruits. On pratique également la taille des caféiers pour leur permettre d'être plus performants. Cette opération est préférable en mars-avril-mai car les arbres repartent avec plus de vigueur.

Entamée en août, la pleine cueillette du café s'effectue de septembre à décembre, mais à cause du fait que les fruits ne sont pas mûrs tous en même temps, les paysans commencent parfois à ramasser dès juillet. Ces pratiques culturelles relativement faciles permettent aux paysans de se considérer à la hauteur de la tâche de « planteurs » producteurs de café.

5) Technique

Pour préparer le café il convient d'ôter les enveloppes autour du grain, le sécher et éliminer les dernières pellicules. La première méthode de préparation est nommée « procédé de la voie sèche » (Laborie, 1978). N'utilisant pas d'eau, elle est la plus fréquente en Haïti. On sèche les cerises une fois cueillies. Le « café coque » ainsi obtenu est pilé pour qu'il soit débarrassé de sa première enveloppe. Il est prêt pour le marché national. La deuxième méthode est « la voie humide » ou du « café lavé ». On débarrasse rapidement la cerise de la pulpe rouge. Ce dépulpage se fait dans un moulin manuel autour d'un bassin où les grains dépulvés trempent. Ils sont ensuite égouttés et séchés. Une fois bien secs, ils peuvent être stockés et préparés pour la vente.

C'est donc toute une culture, en tant que façon de procéder qui fonde la pratique de la production caféière. Toujours est-il qu'à Fonds-Jean-Noël, les paysans disent mettre en pratique des coutumes « anciennes » et qu'ils seraient prêts à en améliorer les techniques si leur situation économique le leur permettait. Ils ont confiance en l'avenir et aux possibilités que leur offrira leur action organisée avec l'aide « externe ». De toute façon le café n'est pas près d'être détrôné dans les pratiques agricoles et organisationnelles de l'APKF.

Selon l'état financier en date du 31 juillet 2001 de l'APKF, l'actif court terme concernant la caisse du café et la valeur du stock de café-pach représente respectivement 1,800 gourdes et 144,478 gourdes. Quant à l'actif long terme qui touche aux dépôts, citernes, glacis, bassins de dépulpage, réception, fermentation et lavage et tout équipement au service du café, il indique plus de 700,000 gourdes. Ces deux actifs forment 86% de l'actif total de l'organisation.

Ainsi la problématique du café apparaît comme l'élément le plus stratégique dans le processus de l'action organisée des paysans. Ceci à cause de l'importance à la fois matérielle et formelle que représente pour les paysans la gestion de ce produit. Donc l'intérêt des paysans les porte à faire des calculs organisationnels pour promouvoir le café en tant que produit « utilitaire ». Le champ d'action que cherchent à structurer les paysans est identifié plus comme celui de la promotion du café que celui de sa production. C'est comme si ce deuxième champ équivalait au but organisationnel lointain tandis que le premier correspondait à l'objectif immédiat. La logique qui préside au travail des

paysans ne leur permet pas en effet de maîtriser organisationnellement tous les éléments constitutifs du système de production du café. Ils ne peuvent exercer qu'une rationalité limitée dans la gestion du café. Cette rationalité est justement celle de la promotion du produit. Les paysans font tout ce qu'ils peuvent pour tenir haut le « flambeau » du café à cause de l'intérêt qu'il représente pour eux. Ainsi ils sont ouverts à tous les aspects de l'aide technique et morale que peut leur procurer l'agronome Nicolas. Ils nourrissent des projets de modernisation de leurs équipements agricoles et commerciaux. Ils pensent structurer un système de transport rationnel du café, coordonner les différentes opérations relatives à la plantation, l'entretien des plantations, la cueillette, le traitement, le séchage, la commercialisation. Ils forment ainsi tout un système qui protège et promeut leur intérêt pour le café. Même si le construit social créé par leur système de régulations apparaît peu structuré, il est quand même mis en évidence à travers les efforts d'organisation auxquels se livrent les paysans.

Mais les paysans, en tant qu'acteurs stratégiques et empiriques n'aiment pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. Ils se laissent guider, dans leur action organisée, par leur flair qui leur indique que la promotion du café, quelque utile qu'elle soit, doit s'accompagner d'autres promotions. C'est ainsi qu'ils attachent beaucoup d'importance à la stratégie de la production vivrière.

5.1.5- La stratégie de la production vivrière

En Haïti, la production agricole se répartit en deux grandes catégories : les vivres et les denrées pour l'exportation. Duplan et Lagra ont établi que 88% des

produits agricoles sont des vivres et seulement 11,49% des denrées industrielles ou d'exportation (Girault, 1975; Duplan et Lagra, 1975). Par contre, il ne faut pas penser que l'économie vivrière haïtienne est une économie d'autosubsistance comme si la totalité des vivres était destinée à la consommation, car on peut estimer à 70% la partie des vivres commercialisée. Pour les paysans de Fonds-Jean-Noël, la quantité de vivres destinée au commerce est évaluée, selon eux, à 50% approximativement. Contrairement à ce que pense J.R. Estimé (1972), la raison la plus déterminante qui pousse les paysans à vendre leurs vivres ne se reliait pas à l'objectif principal que se fixerait le paysan dans la vie et qui serait l'acquisition de parcelles de terres. Le groupement paysan de Fonds-Jean-Noël veut disposer de moyens financiers pour acheter de petits animaux, des outils, des semences, des engrais, d'autres produits alimentaires plus rares, de services agricoles occasionnels, des services médicaux et éducatifs pour eux-mêmes et leurs familles. Il est vrai que l'achat de terres constitue un objectif important, mais il correspond à une possibilité effective tellement lointaine vu l'urgence des besoins primaires que les paysans le mentionnent très peu. Mais que penser des pourcentages respectifs d'autoconsommation et de commercialisation établis à 50% par l'organisation paysanne de Fonds-Jean-Noël? Le Tableau 4.15 permet de mettre en perspective ce pourcentage.

Tableau 5.15 Autoconsommation et commercialisation de produits vivriers

Produits vivriers	% d'autoconsommation	% de commercialisation
Riz	10	90 (tout le pays)
Haricots	25	75 (N.O)
Bananes (Plantins)	34	66 (N.O)
Maïs	50	50 (Sud)
Petit mil (Sorgho)	90	10 (tout le pays)

Source : Léopold Marion, 1981

L'autoconsommation paysanne semble suivre une logique, celle d'être moins élevée pour un produit dont la commercialisation est rentable. L'autoconsommation serait donc inversement proportionnelle à la commercialisation. Riz, haricots, bananes étant des produits qui se vendent « cher », ils sont moins autoconsommés que maïs, sorgho, manioc, patates qui se vendent à bon marché. Lorsque les paysans de Fonds-Jean-Noël évaluent les pourcentages d'autoconsommation et de commercialisation à 50%, il faut conclure que cette évaluation ne correspond guère à la logique habituelle.

Mais en parlant de commercialisation de produits agricoles à Fonds-Jean-Noël, il ne faut pas d'emblée construire une classe de « bourgeois-commerçants » qui aurait le monopole de cette activité. L'organisation économique familiale à Fonds-Jean-Noël comme partout ailleurs en Haïti fait que les transactions tant à domicile que dans les marchés ruraux ou urbains, se

déroulent la plupart du temps entre voisins, amis.... En outre, un même paysan qui se trouve impliqué dans le réseau commercial à la fois comme vendeur et acheteur milite inconsciemment contre ses propres intérêts de fournisseur et de consommateur. En effet, s'il veut acheter à bon marché il est obligé de vendre à bon marché. Il y aurait lieu peut-être d'interpréter ce phénomène de neutralisation des intérêts du paysan comme une manifestation des mécanismes égalitaristes qui caractériseraient la vie paysanne en Haïti (Barthélemy, 1989).

Toutefois les paysans de l'APKF ont pris l'initiative de la construction d'un marché « externe » pour le giraumon. Nous avons constaté une grande quantité de giraumons qui attendaient d'être pesés et vendus ailleurs par l'entremise de l'agronome Nicolas. Cette stratégie de commercialisation traduit proprement un changement de paradigme dans la commercialisation de nature familiale qui s'est toujours déroulée dans le milieu paysan. La production de giraumons mise en corrélation avec la disponibilité de débouchés externes est alors de nature à créer les conditions d'une accumulation paysanne fussent-elles humbles à leurs débuts.

Le processus de commercialisation des produits vivriers ne peut faire abstraction de l'activité des « Madan Sara », ces femmes paysannes qui jouent un rôle d'intermédiaires ambulants (Léopold, 1981 :186). Elles jouent un rôle important dans le système interne d'échanges propre aux activités qui se déroulent sur les marchés régionaux et urbains⁸. Les paysans n'ont pas l'occasion d'expérimenter de façon intense des relations d'échanges avec les

⁸ Nous renvoyons à l'annexe VIII pour consulter la liste des marchés urbains, régionaux et ruraux.

Madan Sara. Ils interprètent ce fait soit selon leur volonté de manifester leur autonomie à l'égard de la commercialisation de leurs produits, soit selon la situation concrète de la limitation quantitative des produits.

De toute façon, en Haïti, la valeur marchande des biens à échanger a toujours été fixée, pour l'essentiel par la paysannerie (Léopold, 1981 :186). Loin de correspondre à de l'anarchie, comme on pourrait le croire facilement, cette pratique confirme l'autonomie des paysans dans l'organisation de leur vie socio-économique à travers les mouvements d'échange reflétant des lois rigoureuses au niveau des poids et des mesures, de la connaissance des mécanismes de hausse et de baisse des prix. En général, pour un marché et un produit donné, les prix sont fixés sur une base non-concurrentielle pour permettre à la revendeuse d'accéder à un profit acceptable. Les revendeuses elles-mêmes admettent d'ailleurs « .. Il vaut mieux que chacune fasse un petit profit au lieu qu'une seule ait tout le profit aux dépens de ses compatriotes » (Léopold, 1981 :187). En dépit des intérêts cachés que peut impliquer cette attitude, on ne peut s'empêcher d'entrevoir le sens que revêt la solidarité dans l'économie paysanne, ce qui en confirme le caractère familial.

Cette solidarité est également perçue comme une stratégie de contrôle de la commercialisation de sorte que l'État n'a rien à voir à ce niveau. Comme le fait observer Estimé, « il est quasi-impossible pour l'État d'intervenir dans cette multitude de mini transactions et d'imposer une quelconque réglementation du niveau des prix et des quantités échangées » (Estimé, 1972 :86). Si l'État

s'avisait d'intervenir, les « Madan Sara » diminueraient leurs activités, les petits détaillants des rues urbaines cacheraient leurs marchandises et n'en exposeraient qu'une très petite quantité à l'approche des agents gouvernementaux, les paysans producteurs garderaient leur stock (Florès et Murray, 1981).

Tous ces contextes dans lesquels se déploie l'action organisée des paysans, à savoir les outils agricoles, les rendements agricoles, l'irrigation, les productions caféière et vivrière, sont, dans la logique de l'approche organisationnelle de l'action sociale des lieux d'action stratégique et empirique. En effet, ils résultent des jugements et choix que les paysans croient appropriés aux circonstances de leur vécu. Aussi nous proposons-nous d'expliquer sociologiquement ces comportements d'ordre économique en analysant le système d'acteurs stratégiques et empiriques que forment les paysans par leur action organisée.

5.1.6- Les paysans comme acteurs économiques et stratégiques

La dimension sociologique de l'analyse stratégique par l'acteur justifie sa pertinence à partir du postulat de la valeur socialement créative de l'action individuelle. On peut dire en effet que les comportements des paysans au niveau des activités sus-mentionnées sont des stratégies mises en œuvre pour améliorer, selon un échéancier bien indéterminé, il est vrai, les conditions économiques de leur agriculture. Ce sont donc des actions collectives à la recherche d'une fin. Lorsque les membres de l'APKF agissent pour structurer le processus organisationnel de leur action collective, ils le font parce que la situation d'action est, pour eux, première (Paradeise, 1990). Préoccupés par une situation

qui exige d'eux une action réaliste, ils déterminent les stratégies qu'ils jugent les plus appropriées à cette action. Ils veulent diversifier, par exemple, leur outillage pour être plus en mesure de transformer et de maîtriser leur milieu. Sans percevoir comment ils vont pouvoir réaliser cet objectif « politique », ils pensent devoir utiliser la traction animale pour les travaux des sols, le transport des produits⁹, disposer des outils adéquats pour la conservation des sols, pour la création et l'entretien de petits réseaux d'irrigation locaux adaptés aux conditions de l'agriculture des montagnes (brouettes, pelles, etc...). Dans cette même perspective, ils veulent employer plus régulièrement les engrais chimiques dans la production végétale et animale, augmenter le volume d'engrais par hectare, des pesticides et des fongicides.

Les logiques d'acteurs permettent donc de comprendre certains aspects de l'action organisée des paysans, mais faisons le point sur les fondements théoriques de ces logiques pour pouvoir les situer dans une perspective sociologique.

Si l'on en croit Bernoux (1985), la théorie de l'acteur sur laquelle repose l'approche organisationnelle de l'action sociale existe depuis longtemps dans divers courants de pensée. Pour M. Weber, ce qui est important c'est de comprendre le sens que l'agent donne à son activité, s'opposant ainsi à Durkheim pour qui les faits sociaux sont indépendants de l'intention de

⁹ Joachim (1985) : « On ne peut que difficilement remplacer la houe et la machette dans les terrains accidentés des montagnes. Mais dans certaines conditions particulières, les paysans souhaitent de leur substituer la charrue, la herse, même si ces pratiques sont encore peu connues dans les milieux ruraux haïtiens. Il a été calculé qu'une charrue tiré par deux bœufs et manœuvrée par un agriculteur accomplit avantageusement le travail de 16 hommes utilisant la houe : grande économie de temps et de bras », (p. 95).

l'acteur¹⁰. Les interactionnistes de l'Ecole de Chicago, en mettant l'accent sur l'observation in situ insistent sur le fait que ce sont les interactions entre les acteurs qui confèrent le sens véritable à leurs comportements¹¹. Quant aux ethnométhodologues qui font du langage leur objet d'étude, les choses n'ont pas d'autres significations que celles données par les acteurs eux-mêmes¹². L'individualisme méthodologique pose, pour sa part, comme principe d'explication des phénomènes sociaux, l'agrégation des comportements individuels suscités par les motivations des acteurs¹³. Tous ces courants de pensée rapportent mobiles et modes opératoires au système d'action dans lequel se déroule l'action.

Lorsque les membres de l'APKF se mobilisent à leur manière autour de la problématique de l'outillage, c'est à la fois pour l'amélioration de leurs conditions économiques envisagées comme objectifs communs et à cause de la situation d'indigence technique qu'ils ont toujours vécue. Les objectifs communs en tant que faits collectifs sont alors conçus comme des logiques qui justifient les efforts entrepris par les paysans pour constituer leur système

¹⁰ Steiner (2000) se souvient que M. Weber est le premier à voir l'impact de l'action. Il en indique les aspects dans sa définition de la sociologie « science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets ». Pour M. Weber, l'action ou l'activité sociale doit être comprise par le sens que leur donnent les acteurs (agents). Ce sens est à la fois subjectif et intersubjectif.

¹¹ D'après Coulon (1992), l'interactionnisme symbolique souligne la nature symbolique de la vie sociale : les significations sociales doivent être considérées comme « produites par les activités interagissantes des acteurs » (Pour sa part, Blumer, 1969 : 5) dit que « l'acteur apprend à construire son « soi » et ceux des autres grâce à son interaction avec les autres ».

¹² Coulon (1987) distingue non seulement l'acteur empirique tel qu'il se présente à Sutherland et à tout lecteur, mais aussi le sujet analytique, i.e. celui qui montre comment il analyse sa vie quotidienne afin de lui donner sens et de pouvoir prendre ses décisions.

¹³ Des épistémologues des sciences sociales, F. von Hayek et K. Popper, ont bien insisté sur l'importance du principe de l'individualisme méthodologique dans les sciences sociales. Pour ces auteurs, l'explication d'un phénomène social est liée à la faculté d'en faire la conséquence d'actions individuelles. Il faut toujours mettre en relation un fait avec l'individu qui l'accomplit.

d'acteurs empiriques et stratégiques. Mais dans la mesure où ces objectifs ne correspondent pas à des choix formellement arrêtés selon les exigences organisationnelles précises, ils font plutôt partie du processus politique de l'action organisée mis en mouvement par les paysans pour changer leur situation à court ou à long terme. Par ailleurs, étant conscients de la valeur socialement créative de l'action individuelle, les paysans multiplient les actions, fussent-elles non coordonnées, en tant qu'elles représentent pour eux une sorte de pédagogie collective. Car si les objectifs ultimes de l'APKF sont ceux d'une action collective consciemment organisée en vue de former un véritable système d'acteurs empiriques et stratégiques, même si cela doit prendre beaucoup de temps, l'essentiel c'est de pouvoir tenir « politiquement » le coup. C'est justement par des actions individuelles (empiriques et stratégiques) qu'on tiendra le coup.

S'ordonne alors une méthodologie qui interdit de déduire les comportements des agents de leurs seuls attributs sociaux. Les paysans vivant le dénuement matériel ne vivent pas nécessairement le dénuement cognitif et politique. Ils sont capables de réfléchir à leur situation et prendre des mesures pour l'améliorer. Mais l'action organisée n'est pas seulement une action politique devant répondre à des urgences, elle est aussi un processus d'organisation ponctué par des actes significativement calculés. Elle est aussi un système dont les éléments constitutifs sont autant d'actes d'investissements matériels et psychologiques pour une productivité économique future.

Mais la rationalité de l'acteur stratégique, capable de choix selon les exigences de la situation dans laquelle il vit, ne va pas sans celle de l'acteur empirique. Car l'acteur empirique est celui qui module ses modes opératoires en conformité avec ses semblables pour construire les régulations imposées par le système d'action. C'est en effet, par le jeu d'acteurs empiriques, calculateurs et intéressés que s'explique la construction des règles sociales (construit social).

Sans doute, les membres de l'APKF ne sont-ils pas encore parvenus à enregistrer un bilan substantiel de construit social dans leur communauté à cause du retard apparent du processus de cohésion sociale entre eux-mêmes et vis-à-vis de leur communauté, cela n'empêche toutefois qu'ayant des intérêts communs ils font des calculs. Leurs choix sont donc dictés par leurs intérêts qu'ils placent stratégiquement dans des domaines d'activités tels que les outils agricoles, les rendements agricoles, l'irrigation, la production caféière et vivrière pour n'en retenir que les plus importants.

Mais les actions stratégiques et empiriques des paysans ne se cantonnent pas uniquement dans le secteur économique. Ils attachent également une grande importance aux conditions sociales de leur existence. Le développement économique qu'ils considèrent comme leur préoccupation centrale, ne peut se réaliser, se disent-ils, sans un engagement spécifique dans le développement social. Comment expliquer cet « encastrement » du social dans l'économique?

Nous nous proposons de recourir à la notion d'« embeddedness » pour cette explication (Granovetter, 1985; Sweberg, 1987; Barber, 1995).

L'individu « décontextualisé » n'existe pas. Il est toujours situé dans un « contexte immédiat d'action » où le système empirique de relations entre les acteurs conditionne ses agissements. C'est ainsi que Knight (1928, 1933) cherchait à faire ressortir le rôle central que jouaient dans la vie économique les besoins fondés sur des « valeurs idéales » ainsi que les « normes » ayant un caractère contraignant. De même, Souter (1933) mettait l'accent sur « tout le système des valeurs » qui sous-tendent les buts économiques. Taylor (1936 :390), pour sa part, soutenait que « c'est seulement à l'intérieur d'un cadre précis de règles socialement imposées qui limitent la poursuite « rationnelle » de l'action privée que cette action peut se poursuivre de la façon décrite par la théorie économique ».

Au-delà du problème de la cohésion sociale, de la question de savoir comment une société s'y prend pour maintenir la solidarité de ses membres, de la recherche des fondements qui doivent expliquer l'unité profonde d'une société, les sociologues ont maintes fois exprimé l'idée que l'existence d'un système social viable dépend de l'intégration des individus par la socialisation, au sein de collectivités morales qui se caractérisent non seulement par des valeurs et des attitudes communes, mais aussi par leur capacité à contrôler leurs membres et de progresser vers les buts (Janowitz, 1975 :90).

Les objectifs sociaux des membres de l'APKF au niveau de l'éducation et de la santé ne sont-ils pas des stratégies d'intégration de leurs activités économiques dans une perspective de cohésion sociale, de solidarité et d'unité?

5.2 Une action sociale organisée

La situation sociale des membres de l'Association des Planteurs de café de Fonds-Jean-Noël (APKF) peut être comprise comme un système à plusieurs variables. Des variables d'ordre éducatif, sanitaire, communicationnel, alimentaire, culturel constituent un champ social global à structurer en temps et lieux. Les membres de l'APKF comprennent que la santé et l'éducation constituent non seulement des objectifs organisationnels de toute première importance, mais des supports sociaux indispensables au processus de leur action organisée.

5.2.1- Rôle de l'éducation dans le système d'action de l'APKF

Les paysans sont unanimes pour souligner que l'éducation est le bien le plus précieux pour leur communauté. L'éducation, disent-ils, est un investissement pour l'avenir. Aussi considèrent-ils que la piètre image de l'éducation à Fonds-Jean-Noël est une véritable « malchance » pour eux. Leur réaction face à la situation lamentable dans leur communauté est de nourrir l'intention d'« investir » pour son développement. Conscients du fait que beaucoup de dommages causés tant à leur organisation qu'à leur communauté sont causés par les carences de l'éducation, ils sont prêts, consentent-ils, à engager une partie de leur surplus financier à la cause éducative. Leur logique est sûrement celle se situant dans l'idée que le développement est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global » (Perroux, 1969 :191).

Or l'organisation des Nations-Unies tient Haïti pour le pays le plus pauvre du continent. Une des raisons de cette considération est le haut pourcentage d'illettrés, soit un taux moyen de 85% de la population. Ce qui nous permet de dire que la majorité de la population paysanne de Fonds-Jean-Noël est analphabète. Si nous établissons une relation entre éducation et développement économique, social et politique via la qualification des personnes et la productivité du travail, on conçoit facilement que la communauté paysanne de Fonds-Jean-Noël soit menacée de « sous-développement ».

Après deux siècles d'indépendance, constate Doura (2001), l'analphabétisme fonctionnel atteint encore en Haïti 90% de la population. En 1971, 63% seulement des enfants scolarisables sont inscrits à l'école; 23% dans les régions rurales¹.

Il est vrai que le Plan National d'Éducation et de Formation 2004 (PNEF) prévoit « d'accroître l'accès à l'éducation fondamentale, en construisant des écoles dans les zones défavorisées, en agrandissant les écoles actuelles et en encourageant l'expansion du secteur non public à l'aide de subventions aux institutions à but non lucratif et aux écoles communautaires » (PNEF, 1995) pour pouvoir arriver en 2007 à scolariser les enfants à 87%. Mais compte-tenu de la situation budgétaire, ce projet est-il réalisable?

On peut constater l'inefficacité du système éducatif haïtien si l'on s'arrête à la situation suivante : sur 1000 élèves qui entrent au primaire, 288 seulement accèdent au secondaire; 164 achèvent le premier cycle du secondaire, 38 terminent le second cycle pour être admissible à l'enseignement universitaire, soit seulement 3.8%. F. Doura qualifie ce système de « broyeur-filtreur » qui fait de l'appareil scolaire haïtien l'un des plus inefficaces des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (Doura, 2001 :169).

Une des causes de l'inefficacité du système est le pourcentage trop élevé d'enseignants non qualifiés surtout dans les milieux ruraux, soit 73,5%. C'est que la faible rémunération de ces enseignants joue sur leur motivation en provoquant l'absentéisme, la démoralisation et l'incurie. Dans le secteur primaire privé, le salaire mensuel n'est que 15 dollars.

Les paysans comme tout Haïtien savent que la solution d'une bonne partie des problèmes du système passe nécessairement par un accroissement de crédits publics à l'éducation. Mais la réalité est qu'en 1996 les pays sous-développés consacraient seulement 3,6% de leur produit national brut à l'éducation. En 1995, le budget haïtien de l'éducation était 1.4% du PIB, 1.7% en 1996. Ces insuffisances budgétaires ne peuvent que rendre vaine toute politique d'éducation. D'ailleurs près de 90% du budget servant à payer les salaires, il ne reste pas grand-chose pour la construction d'établissements scolaires, de logements et de salles de classes supplémentaires pour l'achat de matériel didactique, la formation des enseignants, des inspecteurs et du personnel administratif.

Comme les dépenses publiques d'investissements sont financées à 80% par l'aide externe (USAID, BID), cette situation crée une dépendance presque totale de l'État haïtien dans le domaine éducatif par rapport à l'aide étrangère. En conséquence, l'État n'est pas libre d'orienter les ressources financières vers les zones rurales qui, bien que représentant 70% de la population haïtienne, ne bénéficient pourtant que de 20% de ces investissements. Ceci qui a pour conséquence que seulement 23% des enfants scolarisables en milieu rural sont atteints par le système.

¹ Banque Mondiale, 1997, p. 27, cité par Doura (2001 :164).

Les paysans de l'APKF sont bien conscients de la situation critique où se trouve le système éducatif et qu'ils en sont, en tant que paysans, les premières victimes. Ils disent, en effet, au cours de l'entretien, que « l'éducation nationale n'est pas capable... les paysans sont foutus... ». Ils savent, par contre, que les investissements en éducation ne peuvent dépendre que des autres investissements productifs pour stimuler la croissance. Si l'État haïtien investissait dans l'économie paysanne agricole, le surplus accumulé pourrait servir prioritairement à l'éducation dans les milieux ruraux. En attendant cette éventualité que les paysans trouvent plutôt improbable, ils se croient obligés de renforcer leur coopération dans leur organisation pour qu'une meilleure productivité de celle-ci soit un plus pour l'éducation de la population rurale surtout au niveau de l'alphabétisation qu'ils disent avoir quelque peu appuyée financièrement. Ils ont raison d'agir ainsi, car si, comme le souligne F. Doura, « les ressources dans les pays dépendants sont insuffisantes, par contre les investissements consacrés à l'éducation de base pour apprendre à lire, écrire et compter à chaque individu ont un rendement élevé parce qu'ils permettent l'acquisition de comportements essentiels, influençant fortement l'amélioration de la productivité du travail » (Doura, 2001 :186).

D'après les paysans faisant partie de l'Association des Planteurs de Café de Fonds-Jean-Noël, le processus de construction de leur système organisationnel implique la prise en compte de l'élément éducatif. Pour atteindre cet objectif, leur intention est la progression des rendements agricoles. Celle-ci suppose une coopération et une organisation efficaces basées sur des capacités à prendre des risques calculés, sur le sens des responsabilités, sur des dispositions planificatrices et sur des qualités

organisationnelles, comme s'il s'agissait d'une petite entreprise industrielle ou artisanale.

Haïti est un contexte où plusieurs campagnes d'alphabétisation ont essayé d'élever le niveau d'alphabétisation des adultes. Mentionnons celles que l'UNESCO entreprit à Marbial en 1944 et 1947, celles de l'ONEC dont l'objectif était d'apprendre aux paysans les premiers rudiments de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique en créole dans un laps de 6 mois, celles de l'ONAAC qui visaient l'action communautaire et l'alphabétisation fonctionnelle, celles de l'ONPEP qui mettaient l'accent sur la coordination de l'alphabétisation, la participation et l'éducation populaire. Tous ces organismes orientaient leurs activités vers l'action communautaire dans les infrastructures telles que la construction d'écoles, de routes, de centres de santé, de jardins, de gestion d'eau potable et d'équipements d'assainissement. Même si les effets sociaux de cette action communautaire demeurent limités, il n'en est pas moins vrai qu'une tradition d'engagement communautaire est créée parmi les paysans. Aussi peut-on constater que toute coopération ou organisation paysanne porte dans son programme d'action une intention d'engagement communautaire. A Fonds-Jean-Noël, les paysans ne se gênent pas pour dire que le bien-être communautaire, comprenant la satisfaction de leurs besoins primaires, fait partie intégrante de leur système d'action organisée.

5.2.2-La santé dans le système d'action de l'APKF

L'Association des Planteurs de Café de Fonds-Jean-Noël a tendance à mettre la santé sur le même pied que l'éducation. Ils disent que la santé est le besoin numéro un, qu'elle priorise tous les autres besoins. On ne peut avoir de programmes de coopération, d'organisation, d'économie et d'éducation sans la santé.

A la question « que représente la santé pour vous »?, les paysans de l'APKF répondent « être en bonne forme, sans maladie et sans faiblesse physique ». Que les paysans soient préoccupés de l'aspect physique de la santé ne signifie pas nécessairement qu'ils se situent dans une perspective différente de celle de l'Organisation Mondiale de la Santé pour qui la santé est « un état de bien-être total, physique, mental et social². Cela signifie qu'ils veulent faire preuve de réalisme en considérant que si le seul aspect physique de la santé leur était accessible cela constituerait pour eux un grand pas vers la conquête de la santé. Mais ils savent qu'ils sont à la merci de toutes les attaques possibles des maladies à cause du manque de soins de santé, l'absence d'infrastructures sanitaires, l'insuffisance du personnel médical, le manque d'hygiène, les logements inadéquats et la malnutrition.

A Fonds -Jean-Noël comme dans toutes les régions sous l'emprise de la pauvreté, la nourriture absorbe près des trois-quarts du revenu des familles. Ce qui veut dire qu'il ne reste pas plus que 25% à consacrer aux dépenses de l'éducation, de la santé, des vêtements, d'investissements agricoles, etc.... Cela confirme l'observation faite par

² L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), créée en 1946, institution spécialisée des Nations Unies depuis 1948, a pour objectif d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible. Dans un rapport en 1979, elle a défini la santé comme « un état de bien-être total ».

Engel sur le fait que « plus un individu, une famille, un peuple sont pauvres, plus grand est le pourcentage de leur revenu qu'ils doivent consacrer à leur entretien physique dont la nourriture représente la part la plus importante » (Doura, 2001 :196).

Mais les trois-quarts d'un faible revenu ne peuvent permettre à la population rurale d'avoir accès à la ration journalière de calories recommandée par la FAO. La Banque Mondiale estime que la moitié des familles haïtiennes consomment moins de 75% de la ration énergétique recommandée. Ce qui leur donne un organisme faible incapable de résister aux maladies et à la mort prématurée.

Les paysans de l'APKF ne disposent pas de données précises sur la situation alimentaire dans la localité, mais ils estiment que la majorité des habitants n'ont pas les moyens de se nourrir convenablement pour qu'ils soient forts contre les maladies.

F. Doura estime, pour sa part, que Haïti, avec un taux de croissance démographique d'environ 2% par an, doit nourrir environ 180 000 personnes de plus chaque année. Ce qui signifie qu'elle a un besoin additionnel de près de 41 000 tonnes métriques chaque année, selon la norme nutritionnelle de 2260 calories. Il en résulte que, pour une année régulière, le pays dépend à plus de 40% pour ses besoins calorifiques de l'extérieur, donc de la bonne volonté des donateurs. Cette dépendance excessive du milieu international pour nourrir sa population, est soulignée par un observateur qui rappelle qu'« aucun pays ne peut se permettre de dépendre de facteurs externes non contrôlables pour fournir 40% de ses approvisionnements alimentaires structurels » (Doura, 2001 :200). Si Haïti se le permet, il est urgent qu'elle priorise l'agriculture dans son plan de développement national pour que les rendements à

l'hectare augmentent, lui donnant ainsi la capacité de répondre adéquatement aux besoins alimentaires de sa population.

Quand on demande aux paysans de l'APKF comment leur organisation compte assumer sa responsabilité au niveau de l'amélioration de la production alimentaire, ils répondent que c'est là un des enjeux les plus importants de leurs efforts de coopération et d'organisation. Ils pensent qu'une organisation paysanne ne peut être digne de ce nom si elle ne vise pas un impact sérieux sur la communauté au niveau alimentaire. Il s'agit donc pour eux de produire plus et mieux à travers leurs pratiques de cultures en association. Ils soulignent que c'est l'amélioration quantitative et qualitative de leur production agricole qui est à la base de leur motivation dans les efforts qu'ils déploient pour devenir ONG. Cette éventualité, selon eux, rendra leur organisation plus efficace au niveau de sa contribution à l'amélioration de la santé communautaire.

Les paysans se plaignent du fait qu'ils sont privés d'établissements sanitaires pour couvrir leurs soins de santé. C'est que dans le pays, les infrastructures sanitaires sont insuffisantes, en mauvais état et réparties géographiquement de manière très inégale. Les paysans disent qu'étant obligés de parcourir des distances énormes pour se procurer des soins de santé, ils préfèrent parfois s'en abstenir. Aussi un de leurs objectifs prioritaires concerne-t-il les efforts à entreprendre pour disposer d'un centre de santé opérationnel dans la localité. Cela les soulagerait grandement, disent-ils, de la pénible situation où ils doivent se rendre au centre de santé le plus proche à dos d'animaux, à l'aide de civières artisanales ou à pied.

Les dépenses publiques dans le secteur de la santé ne représentant en 1997 que 4.6% du PIB haïtien³, les paysans avec qui nous sommes entretenus déclarent qu'ils aimeraient bien pouvoir contribuer au financement des services que pourrait fournir un centre de santé capable de répondre à leurs besoins de santé. Mais les capacités productives de leur organisation n'ont pas encore atteint un niveau qui leur permette une dépense d'investissement dans ce domaine. Il faut dire aussi que, selon la Banque Mondiale, même en l'absence d'un centre de santé dans une communauté, une augmentation de revenu de 10% est capable de faire baisser le taux de mortalité de 1,1%⁴. En conséquence, la seule amélioration de la productivité et de la production paysanne à Fonds-Jean-Noël pourrait amener des changements notoires dans la situation de la santé telle qu'elle est vécue dans cette localité.

Les paysans trouvent également que cette situation de la santé est gravement hypothéquée par l'absence d'eau potable dans la localité. Il s'agit là d'un point important qui, d'après eux, mérite toute leur attention. Lorsque 5% des maisons d'habitation seulement peuvent disposer de l'eau courante dans certaines régions du pays, il ne faut pas s'attendre à ce que la situation soit meilleure à Fonds-Jean-Noël. Chacun doit se rendre très loin pour se procurer cette « substance précieuse », disent les uns alors que pour d'autres, cette substance dite précieuse est la plupart du temps polluée et est responsable des maladies aussi graves que la dysenterie, la typhoïde, les affections intestinales, la diarrhée. « Si notre organisation avait le statut officiel d'ONG », pensent certains paysans, « elle recevrait sûrement de l'aide d'un

³ OMS, Rapport sur la santé dans le monde 2000, OMS.

⁴ Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1991.

gouvernement étranger pour bénéficier de l'eau potable à même d'une source ou d'un puits activé par une pompe manuelle ».

Les préoccupations des paysans sont aussi orientées vers la promotion de latrines qui pourraient diminuer la contamination des aliments, de l'eau et de la terre. Les paysans sont, en effet, conscients du fait que beaucoup de maladies infectieuses ou parasitaires viennent des microbes engendrés par la contamination de ces éléments naturels.

Se plaçant dans une logique macro-économique, Doura relie l'amélioration de l'état de santé du citoyen haïtien à la disparition des inégalités dans la distribution des ressources de santé et d'éducation, à la bataille continue contre la pauvreté, la faim, l'ignorance, le manque d'hygiène et les taux de croissance économique faibles limitant le revenu par habitant. Se situant dans une logique locale, les paysans, quant à eux, sont déterminés à cultiver leur organisation et leur coopération pour faire face aux problèmes quotidiens de leur survie. Nous pensons que les deux logiques sont complémentaires même si les paysans volontairement ou involontairement ne font pas souvent mention de la responsabilité de l'État dans ce domaine d'action.

Il faut considérer dans l'élément social du système d'action organisée des paysans de Fonds-Jean-Noël l'importance que revêt pour eux leur participation au processus de développement de leur localité. Dans la mesure où, dans leur esprit, la notion de développement se rapporte à la satisfaction de tous les besoins des membres de la communauté locale, que ce soit sur le plan économique, social et organisationnel, les paysans de l'APKF se donnent pour objectif de travailler à sa concrétisation. Leurs

efforts de coopération, de solidarité dans l'organisation visent en dernière analyse leur participation au développement global de leur communauté.

Les paysans aiment bien qu'on assimile leur organisation à un projet de développement local. Aussi sont-ils convaincus que le succès de ce projet dépend en grande partie de leur participation active et intense.

La participation représente pour les paysans de l'APKF une véritable valeur. Mais c'est aussi pour eux une nécessité tout à fait naturelle, vu que, comme corollaire de la coopération dans l'organisation, elle est indispensable au développement de leur milieu. Elle est, dans le sens prêté à ce terme par G. Gurvitch, un ensemble de manières pour chaque individu de se lier aux autres, une forme de sociabilité constituant une sorte de cohésion pour leurs groupements (Gurvitch, 1950) et une force d'action dans la communauté.

En réalité, la participation sociale de l'APKF est plus symbolique qu'effective, du fait que les paysans ne sont pas encore en mesure de fournir le degré de cette participation dans des actes concrets. Mais vu la nature de cette recherche portant sur le processus de structuration ou d'organisation de leur association volontaire, il suffit que les paysans manifestent leur intention de participation pour que leurs activités diverses en portent la marque et l'orientation.

Cette volonté de participer a pour but de renforcer la coopération entre les membres de l'APKF et de permettre au processus de l'action organisée de structurer le développement économique et social de leur organisation et de leur communauté. Mais comment cette action organisée va-t-elle procéder pour préparer les composantes d'un

ensemble structuré? C'est à cette question que nous chercherons à répondre dans la section suivante.

5.3- Une action organisée structurée

Il est un fait que les membres de l'APKF nourrissent dans leur esprit l'image d'un ensemble structuré qui puisse leur permettre de développer des activités préalablement choisies pour rendre efficace leur action organisée sur les plans économique, social et organisationnel. Cette représentation instrumentaliste de l'organisation est fondée sur des préoccupations concernant la gestion des paramètres tels que les objectifs, la division des tâches, la distribution des rôles, le système d'autorité, le système de communication. En réalité, cet aspect particulier de la recherche s'inscrit dans sa structure méthodologique dont l'orientation principale vise l'étude d'un processus organisationnel, lequel processus est guidé cependant par des efforts d'institution d'un instrument d'action bien localisé dans le temps et l'espace.

Dans cette section nous présenterons les paramètres structurels de cet objet social qu'est l'organisation paysanne des Planteurs de Café de Fonds-Jean-Noël et nous tenterons de les situer dans la théorie de l'approche organisationnelle que nous avons méthodologiquement placée dans un cadre plus large d'analyse dialectique.

5.3.1- Les objectifs organisationnels

Les principes d'organisation du travail de l'APKF sont très simples, ils ne l'orientent pas vers un haut degré de diversification ou d'autonomie. En effet, les différentes étapes du déroulement du travail agricole ne demandent aucune spécialisation de la part des paysans. Tout le monde est capable de tout faire s'il en a la disponibilité. De ce point de vue, les paysans de l'APKF apparaissent surtout préoccupés de créer une

structure d'exécution du travail. Le rôle de leur organisation est de fournir un cadre technique ou moral qui permettent un déroulement du travail et un rendement optimaux.

Les paysans établissent, par ailleurs, des problèmes prioritaires, tels que la préparation adéquate des terres, l'engrais, les soins aux plantations de café, le respect des lois coutumières des associations culturelles, les précautions pour la plantation, la cueillette, le séchage et le stockage des vivres et des denrées. Ils savent que s'ils veulent les résoudre, il est nécessaire de disposer des structures, des formes et des processus organisationnels appropriés. En général, ces dispositifs organisationnels se résument en des mécanismes que les paysans utilisent pour développer dans leur organisation des interactions efficaces.

Lorsque Etzioni (1961, 1967) établit la structure de l'organisation comme une variable, c'est qu'il pense qu'une organisation orientée vers des objectifs a plus de chance d'être efficace qu'une autre sans structure constituée par des buts¹. C'est peut-être ce souci d'efficacité qui pousse les membres de l'APKF à fixer des objectifs à leur action organisée. En tout cas, le manuel d'opération comptable fait état d'objectifs généraux ainsi formulés : production, préparation et commercialisation du café; formation, éducation des membres, protection de l'environnement; agriculture et élevage, magasin communautaire d'intrants et d'articles de première nécessité; toute activité capable d'assurer l'amélioration de la condition des membres et de la communauté².

¹ Voir aussi Blau, P.M. et Scott (1963).

² Voir Annexe II, "une page du Manuel d'opération comptable de l'APKF".

D'autres objectifs ressortent de l'entretien de recherche avec les paysans ou les informateurs. Nous pouvons ainsi les résumer : coopération, union, entraide, conscience collective, croissance personnelle, pouvoir organisationnel, devenir ONG, liberté, autonomie, reconnaissance sociale, dignité individuelle, participation et communication, fraternité, égalité, justice, autonomie, respect des ancêtres.

Compte tenu du fait de l'utilisation fréquente dans les entretiens, de la notion de productivité pour l'amélioration économique et communautaire à travers une coopération harmonieuse, il est permis de prêter à cette notion le statut de but organisationnel synthétisant les divers objectifs. Et en se donnant ainsi un but, même si les paysans affirment n'avoir encore explicitement formulé, leur association « s'élève » au statut de l'organisation dans le sens que donne à cette notion T. Parsons

qui dit : « la primauté de l'orientation vers la réalisation d'un but spécifique est utilisée comme la caractéristique définissant une organisation, qui la distingue des autres types de systèmes sociaux. Ce critère n'est pas sans avoir des implications à la fois pour les relations externes et pour la structure interne du système que l'on définit ici comme une organisation » (Parsons, 1967).

L'observation des activités de l'APKF ne permet, certes pas d'établir des contours structurels bien définis, mais les buts ainsi que les objectifs choisis pour les réaliser déterminent une orientation structurelle qui, pour être relativement abstraite, n'en indiquent pas moins la direction qui, d'après les paysans, « éclaire le sens de leurs activités ». Nous pensons que cette caractéristique structurelle plutôt floue est en

grande partie due à l'instabilité de l'environnement dans lequel évolue l'organisation. Elle apparaît même comme une décision réaliste prise par l'organisation pour s'adapter à l'instabilité des cours du marché local et régional. On voit là un véritable système de gestion caractérisé essentiellement par l'informel pour justifier toutes les initiatives possibles qui ne s'inscrivent pas dans une orientation contraire à celle déterminée par les buts et les objectifs énoncés. Cette réaction organisationnelle qui se situe d'abord dans une logique « mécanique » d'action, n'est fondamentalement qu'une étape du processus organisationnel plus « organique » dans lequel veulent s'engager les membres de l'APKF. Mais la préoccupation des buts et des objectifs chez les membres de l'APKF annonce celle de l'idée d'une certaine division des tâches.

5.3.2- Division des tâches

En réalité, cette division des tâches n'a pas encore revêtu les caractéristiques de précision et de durée fermes que cette opération suppose normalement dans une organisation structurée. Les actions à exécuter sont accompagnées d'une formalisation orale peu rigide qui ne garantit pas suffisamment leurs frontières. Les acteurs se ménagent toujours des marges d'intervention dans d'autres secteurs d'activité quand ils le jugent nécessaire. Leur sens pratique de survie leur commande en effet de passer outre à la formalisation pour satisfaire des besoins immédiats. C'est que le système concret d'action créé par les exigences de survie est un mécanisme parallèle au système d'action plus planifié déterminé par la division formelle des tâches.

En l'absence de la charte officielle et des statuts de l'organisation qui, selon les paysans existent réellement mais sont égarés au moment de l'entretien, les planteurs

spécifient oralement les tâches du président, du secrétaire, du trésorier, des conseillers, des membres des différents comités, des différents groupements. Mais à dire vrai, cette division de tâches est réduite à sa plus simple expression. Le peu d'élaboration et de précision qui la caractérise est due à la conception que se font les paysans des procédures organisationnelles : le concret joue le rôle d'une régulation prédominante. Les acteurs se sentent coresponsables de l'exécution des tâches. Nous assistons là au jeu du syncrétisme constitué par le mélange du moderne et du traditionnel.

Par contre, le Manuel d'opération comptable de l'APKF, en fournissant certains éléments composant la structure de l'organisation, permet d'entrevoir des tâches plus ou moins précises à travers les interactions des planteurs :

- Deux principaux comités assurent la direction des activités de production, de commercialisation et de développement social : l'Exécutif et la Surveillance.
- Deux activités clés assurent la réalisation des objectifs organisationnels : la commercialisation du café et la vente du giraumon.
- Validation du membership de l'APKF à la FACN (Fédération des Associations Caféières Natives) qui est son unique partenaire commercial.
- Distribution d'une partie du bénéfice réalisé entre les membres et la caisse de réserve.
- Gestion par le système comptable des trois opérations suivantes :
 1. catégorisation de chaque montant d'après sa source;
 2. inscription soigneuse de chaque montant;

3. analyse et interprétation de l'état financier et d'autres rapports financiers.

- Tenue du compte d'exploitation et du bilan financier qui doivent faire état des revenus et dépenses des membres ainsi que du patrimoine de l'APKF.
- Gestion de cinq outils du système comptable : le journal d'achat, le journal de vente, le journal de caisse, le grand livre général, la vérification.
- Gestion de l'avoir de l'organisation constitué du capital social, du fonds de réserve, des autres apports;
- Gestion de l'actif qui comprend les éléments suivants :

la caisse du café, la caisse du giraumon, le compte de la clientèle du café, du giraumon, le stock d'outils, le mobilier de bureau, l'équipement, la maison, les terrains, les citernes, les glacis, les bassins e dépulpage, tout autre bien représentant la participation des membres à la FACN.

- Gestion du passif de l'APKF qui comprend les éléments suivants :
 - les prêts à la FACN,
 - les salaires à verser,
 - les dettes diverses,
 - les intérêts dus,
 - les ristournes à verser,
 - les liquidités disponibles,
 - les parts sociales,
 - le fonds d'éducation, les dons des membres ou d'organisation,
 - les ristournes,
 - les entrées d'argent provenant de :
 - la vente de café Pache,
 - la vente de café Fair Trade,
 - la vente de café vert,
 - la vente de giraumon,
 - des subventions,
 - des intérêts perçus,

- des dons
- les sorties d'argent se font à partir :
 - de l'achat de café vert,
 - de l'achat de giraumon,
 - des salaires pour la production caféières,
 - des salaires pour le giraumon,
 - des frais d'embarquement,
 - des frais industriels à Tombe Gateau,
 - des dépenses de fournitures des commissions à la FACN,
 - des locations de dépôts,
 - des intérêts à la FACN,
 - d'autres intérêts,
 - des intérêts de parts sociales,
 - des services bancaires,
 - des variations de stocks.

Il est vrai que les paysans font mention d'une liste de tâches qu'ils disent incomplète, comme celles de recruteur, de surveillant, de motivateur, d'animateur, de planificateur, de directeur, de responsable de la commercialisation du café, de caissier, de manutentionnaire du café et d'archiviste. Mais certaines autres tâches telles que celle de l'évaluateur, de l'analyste des besoins, du directeur du personnel, de l'informateur qui devraient pouvoir favoriser une bonne gestion des objectifs fixés ne figurent pas sur la liste. Il faut croire que le processus organisationnel dans lequel ils s'estiment engagés ne permet pas encore la prise en compte des tâches précises et détaillées reliées à une organisation « organiquement » gérée. Mais c'est la notion de distribution des rôles organisationnels qui nous permettra d'élargir la vision des tâches dans l'APKF.

5.2.3- La distribution des rôles

La réticence apparente des paysans à s'astreindre à des délimitations précises de tâches s'explique en grande partie par l'importance qu'ils accordent aux rôles qu'ils doivent jouer dans la gestion de leur organisation. Nous avons cru pouvoir discerner à travers nos conversations certaines représentations que se font les paysans des divers rôles importants à jouer pour la bonne marche de l'organisation. Ainsi ils parlent de rôles de régulation économique, sociale, organisationnelle, de rôles d'animation et de motivation, de contrôle de la logistique, d'ouverture sur la communauté locale et nationale, de promotion des membres et des groupements. L'organisation est perçue comme un terrain de jeu où chaque joueur, en remplissant sa tâche, a sa manière singulière de jouer. En prenant par exemple la tâche du président du conseil d'administration, nous entendons celui-ci s'attribuer des fonctions de motivateur ambulant à des niveaux économique, social, organisationnel, politique, civique, éthique et culturel. On peut convenir qu'il joue véritablement le rôle d'un leader dans son organisation. En effet, il tient jalousement à l'image de l'organisation en exprimant cette préoccupation par le don de produits agricoles qu'il peut prendre l'initiative de faire à un étranger de passage. Il se conçoit facilement comme un agent de coopération, d'union, d'harmonie et de valeurs communautaires.

Le secrétaire remplit sa tâche principale de rapporteur dans les réunions tout en jouant un rôle d'arbitre sur le terrain. Il apaise les litiges, il manifeste de l'ouverture et de l'entregent et il joue volontiers un rôle de contrôleur. Il se présente lui-même en personne auprès d'un membre pour l'inviter à une rencontre extraordinaire. Ses interactions avec les membres mettent en relief sa disponibilité et sa bonté.

Le trésorier prend note des rentrées et des sorties d'argent, mais manifeste de la patience envers les cotisants retardataires. Il se fait même parfois solliciteur pour motiver les membres à verser leur dû.

Qu'il s'agisse des tâches de président du CA, du secrétaire ou de tout autre travailleur, leurs détenteurs ont des centres d'intérêt particuliers qui déterminent l'importance qu'ils accordent à un point plutôt qu'à un autre. C'est cette caractéristique des acteurs organisationnels à laquelle réfère Bernoux lorsqu'il note que

« tout membre d'une organisation se comporte comme un acteur capable – et souvent même chargé – d'interpréter de manière nouvelle un rôle identique »
(Bernoux, 1985 :20)

Si pour l'approche organisationnelle de l'action collective, les membres d'une organisation sont des acteurs, c'est qu'elle veut mettre en relief l'autonomie des acteurs plus que les contraintes qui définissent leurs rôles. C'est cette autonomie qui, justement, constitue la base des interactions des acteurs lorsqu'elle leur permet de faire des choix justifiés par le besoin de jouer des rôles appropriés dans l'organisation. Dans cette logique, les décisions que prennent les paysans de l'APKF au sujet de la gestion de leur organisation ou des activités qu'ils jugent adaptées à leur situation correspondent parfaitement à des choix même si leur caractère formel n'est que plus ou moins affirmé. Mais les tâches et les rôles pour réaliser les objectifs de l'organisation n'impliquent-ils pas un système d'autorité pour déterminer concrètement la direction des activités?

5.3.4- Le système d'autorité

Dans l'analyse stratégique le système d'autorité a pour rôle de veiller à la conformité des comportements aux buts de l'organisation. C'est donc les buts de l'APKF qui justifieront le phénomène de l'autorité qui s'exercera en son sein. Les membres sont ainsi conscients de la nécessité de se soumettre aux grandes lignes d'action tracées soit personnellement par un dirigeant, soit par la tradition, mais toujours en conformité aux buts de l'organisation. Bien qu'on n'ait pas pu observer la présence d'une hiérarchie nette dans le fonctionnement de l'APKF, nous pensons que seul un système hiérarchique au moins latent peut lui permettre d'exister dans la durée. Cette conception hiérarchique un peu molle correspond à la nécessité de ne pas trop s'appesantir sur des structures formelles pendant que les buts commandent un type d'organisation à inventer continuellement.

Etzioni (1971) pense également que ce sont les buts d'une organisation qui lui donnent sa légitimité, qui donnent sens aux activités et qui fondent son existence même. Quand les membres d'une organisation cherchent des critères pour évaluer ses succès, c'est-à-dire son efficacité et sa rentabilité, ils se réfèrent en quelque sorte à l'autorité des buts. Ce sont des instruments de mesure pour rendre compte du degré de viabilité technique ou sociale d'une organisation et pour permettre de juger de son bon fonctionnement.

En tant qu'unité sociale, une organisation poursuit donc des buts. Nombreux sont les auteurs qui pensent que la véritable raison d'être d'une organisation est de réaliser

des buts. En tout cas, dans une organisation à l'allure plutôt informelle ou auto-directionnelle comme celle de l'APKF, ce sont les buts qui constituent les véritables principes de l'autorité.

Les planteurs de l'APKF révèlent clairement des buts « hiérarchiques » lorsqu'à la question « pourquoi vous vous organisez » ils répondent prioritairement « pour une meilleure production et une meilleure gestion ». Mais ils sont en même temps conscients de la distance qui sépare ces buts de leur réalisation. Cela fait longtemps qu'ils aspirent à ces « biens organisationnels » sans pouvoir les atteindre. Toutefois, au lieu de concentrer exclusivement leurs efforts sur ces buts ils préfèrent les ventiler, histoire de les attaquer de biais. Ils se fixent alors des buts correspondant plus concrètement à leurs besoins. Ils expriment ces besoins volontiers par des désirs de coopération, (« tèt ansanm ») entre eux, d'acquisition d'expérience, de soutien mutuel, de faire face à la survie, de répondre à des questions communautaires telles que écoles, dispensaires, routes, moyens de transport et disponibilités terriennes.

Dans l'esprit des paysans les buts n'existent pas pour eux-mêmes. Ils existent en tant qu'initiatives prises concrètement par eux-mêmes pour répondre à leurs besoins. Au lieu d'être des directives venues d'une autorité supérieure, les buts ne correspondent qu'à des stratégies d'acteurs, c'est-à-dire des comportements d'avantage basés sur des décisions que sur des structures. En ce sens le système d'autorité apparaît comme démocratique du fait qu'il est basé sur le consensus formel ou informel des membres.

Dans l'organisation paysanne de Fonds-Jean-Noël, le système d'autorité ne fonctionne pas comme dans une entreprise moderne. En effet, les dirigeants sont élus

et non nommés. Ils sont censés tirer leur pouvoir du conseil d'administration élu par l'assemblée générale. Leur autorité n'est fondée que sur la légitimité de leur rôle à créer des conditions de réalisation des buts de l'organisation.

Mais, de façon plus précise, l'observation des situations réelles vécues par l'APKF, en tant que « organisation simple de base » nous permet de postuler que l'autorité lui est inhérente :³

Premièrement, l'autorité n'est pas toujours visible et efficace dans l'APKF. Représentée par des règlements issus de la charte et des statuts, elle est souvent violée au niveau de la tenue de certaines réunions, des cotisations à effectuer ou de certains principes d'agriculture à observer. Cela ne signifie pas que les paysans soient sans loi et qu'ils défient l'autorité. Plutôt, cela signifie que chaque membre décide, dans ses situations particulières, à quel règlement il obéira ou désobéira. Nous voyons là l'expression de la responsabilité individuelle.

Deuxièmement, malgré tout, l'autorité des règlements est établie par les membres de l'organisation. Elle est admise comme base d'action. Elle permet ainsi de rejoindre la définition de l'autorité proposée par C .I. Barnard :

« l'autorité c'est dans une organisation, le caractère d'une communication (ordre) formelle en vertu duquel un collaborateur ou un « membre » de l'organisation accepte qu'elle dirige son action, c'est-à-dire qu'elle dirige et détermine ce qu'il doit faire ou ne doit pas faire en autant que l'organisation est concernée. Selon cette définition, la notion d'autorité revêt deux aspects : premièrement, un aspect subjectif et personnel, l'acceptation d'un ordre comme faisant autorité..., et deuxièmement, un aspect objectif, soit le

³ Concernant la source de l'autorité, Barnard (1938) dit que « l'autorité est inhérente à toute unité simple et que toute bonne théorie de l'autorité doit être compatible avec ce que l'on observe dans ces organisations simples ». Copyright 1938, cité par Seguin et Chanlat (1992 :359).

caractère de l'ordre en vertu duquel il est accepté, c'est-à-dire le système de coordination » (Seguin et Chanlat, 1992 :160).

Ce sont donc les paysans eux-mêmes qui, en reconnaissant le bien-fondé des règlements décident qu'ils font autorité ainsi que le dit R. Michels :

«Que l'autorité soit d'origine personnelle ou institutionnelle, elle est créée et maintenue par l'opinion publique qui, à son tour, est conditionnée par le sentiment, l'affection, le respect ou le fatalisme. Même quand l'autorité s'appuie sur une simple coercition physique, elle est acceptée par ceux qui sont sous sa domination, bien que l'acceptation puisse être due à la peur de la force »⁴.

Si les membres de l'APKF donnent leur assentiment à une communication venant soit de l'Agronome Nicolas, soit des membres de l'Exécutif, c'est parce que la dite communication remplit les conditions suivantes :

- a) les membres sont capables de comprendre le sens de la communication;
- b) ils jugent que la communication est dans la ligne des objectifs poursuivis par l'organisation;
- c) ils sont persuadés que la communication est compatible avec leur intérêt personnel et ils sont capables mentalement et physiquement de se conformer à l'ordre.

Pour tout dire, le système d'autorité est en relation avec le système de communication.

⁴ Cité par Seguin et Chanlat (1992 : 372).

5.3.5- Le système de communication

Lorsque les membres d'une organisation se mettent en relation les uns avec les autres, ils le font en fonction de son système de communication. La plupart du temps, ce système est conçu de façon verticale : les injonctions passent de l'autorité aux membres et vice-versa. La dimension horizontale de la communication est alors laissée de côté. Or une organisation ne peut exister sans le fonctionnement d'un système de communication qui permette aux membres de développer des relations entre eux.

A Fonds-Jean-Noël on peut parler d'un système de communication grâce auquel les membres du groupe gardent un contact quasi permanent entre eux. Les données suivantes donnent la mesure de l'efficacité de ce système :

- l'agronome Nicolas envoie une note administrative au Secrétaire. Celui-ci confie « la nouvelle » à un membre qui se charge de la répandre en en parlant à un autre;
- tous les groupements de base sont rejoints rapidement à propos d'une mesure communiquée par le président de l'organisation;
- les membres de l'APKF sont informés de l'arrivée d'un étranger, de ses coordonnées et de l'objet de sa présence dans la communauté;
- les informations concernant les prix des produits et certaines modalités de production sont transmises de bouche à oreille et gagnent toute l'organisation.

En effet, les niveaux hiérarchiques sont si peu nombreux que la communication horizontale peut trouver dans le groupe des conditions quasi idéales de développement.

L'informalité qui caractérise les éléments de ce système peut provoquer des imprécisions quant à la transmission ou la réception des données, mais les paysans, étant avertis de l'aspect précaire du système, manifestent de la souplesse quant à l'authenticité de ces données.

Les paysans sont conscients du fait que sans le fonctionnement d'un bon système de communication il n'y a pas d'organisation, c'est-à-dire leur sentiment d'une coordination efficace implique que les différentes communications aboutissent à des ordres adéquats, appropriés pour qu'on sache qui est qui, quoi est quoi.

Nous pouvons dire que ce sont les besoins de communication qui poussent les paysans à former une organisation de si grande taille, soit 1120 membres, d'après le rapport comptable, en se regroupant sous la forme d'une fédération constituée de plusieurs unités organisationnelles. En nous permettant de postuler que l'autorité est inhérente à cette organisation simple de base qu'est l'APKF, l'observation des situations réelles offre la possibilité de mettre en évidence les considérations suivantes :

- 1) les paysans connaissent avec précision les canaux de communication qui traversent leur organisation mais en comptant surtout sur l'habitude. La stabilité de l'organisation repose sur des personnes significatives telles que l'agronome Nicolas, le président de l'APKF, les membres du conseil de surveillance;
- 2) les paysans raccourcissent selon leur convenance la ligne de communication pour que les propos émis se fassent sur un mode rapide. La communication n'a pas à

descendre plusieurs paliers avant de les atteindre, puisque le nombre de niveaux de communication ne dépasse pas trois;

3) les paysans trouvent utile et nécessaire que la ligne de communication soit respectée. La communication est censée passer par chaque niveau pour éviter des communications conflictuelles. Ce qui a pour effet de stimuler le sens de la responsabilité;

4) les paysans tiennent à ce que les détenteurs de l'autorité « communicante » soient authentifiés. La personne qui communique doit occuper réellement et officiellement la « position d'autorité » concernée. Pour que cette position d'autorité puisse fonctionner, il est nécessaire qu'elle suive un processus d'installation dirigé par le Conseil d'Administration nommé par l'Assemblée Générale. Cela apparaît aux membres comme une démarche importante pour inculquer le « sens de l'organisation » et pour développer la « loyauté et la solidarité des individus par rapport à l'organisation » (Barnard, 1938 : 372).

De façon générale, nous pensons que tous ces mécanismes d'interactions dans l'APKF tels qu'ils apparaissent dans les objectifs, les tâches, les rôles et les systèmes d'autorité et de communication sont des reflets de la conception stratégique, empirique et contingente de leur action collective. Mais il est nécessaire d'expliquer maintenant comment ce modèle d'action peut s'intégrer dans une structuration dialectique.

5.3.6- Une structuration dialectique de l'action organisée de l'APKF

Par cette structuration dialectique de l'action organisée de l'APKF, nous comptons situer le processus organisationnel dans la perspective politique où les initiatives et les conduites des paysans apparaissent comme des dynamiques de changement capables de transformer leur condition et leur milieu.

Les théories classiques des organisations, par leur approche rationnelle, fonctionnelle et positiviste ont accepté sans critique les conceptions des structures organisationnelles que se sont faites les acteurs. Constituées par des distinctions entre divisions, départements, professions, niveaux de spécialisation et stratégies diverses pour faire face aux problèmes de fonctionnement, ces structures sont devenues des catégories scientifiques. Et c'est alors que les explications des acteurs à propos des structures organisationnelles sont devenues des théories scientifiques (Baillé, 1990).

En montrant l'itinéraire intellectuel qui a conduit à ce positionnement, nous le confronterons avec les modèles critique et dialectique et appliquerons les principes de l'analyse dialectique à l'action organisée de l'APKF. Ce faisant, nous comptons pouvoir mettre en évidence la potentialité structurelle de l'APKF à promouvoir le changement à travers sa « construction sociale ».

5.3.6.1- Une vision technocratique de la théorie sociale

Beaucoup d'auteurs ont contribué à définir ce domaine particulier de la réflexion qu'est la sociologie des organisations. En recherchant les origines de cette discipline et les influences intellectuelles qui l'ont favorisée, ils sont unanimes à reconnaître le rôle

de « pionniers, d'ancêtres et de précurseurs » à Max Weber et Frederick Winslow Taylor⁵. Ce sont en effet, deux acteurs qui ont vécu à la même époque et manifesté de l'intérêt pour l'étude des organisations dans les sociétés occidentales du 19^{ème} siècle. F.W.Taylor (1856-1915), dans son « The Principles of Scientific Managment » paru en 1911, a établi les principes de la méthode de l'organisation scientifique du Travail : 1) « one best way »; 2) une étude scientifique du travail; 3) la tâche; 4) le divorce entre conception et organisation et 5) le travail au rendement. Bien que cette naissance du management scientifique soit qualifiée par C. Perrow (Perrow, 1986 :56) de destructrice, March et Simon (1958 :22) reconnaissent que Taylor a établi, pour une grande part, la tâche générale de la théorie des organisations.

Quant à M. Weber (1856-1920), les spécialistes des organisations aux U.S.A. reconnaissent l'intérêt de son apport surtout dans la pertinence d'un modèle qui permet d'appréhender le développement des grandes organisations dans les sociétés contemporaines. Ce modèle est celui de la bureaucratie reposant sur les principes de la formalisation, de la rationalisation et de la centralisation comme traits spécifiques de la domination légale. Au niveau de la hiérarchie des fonctions, le système administratif est fortement structuré en postes de direction et en services subalternes, avec possibilité de faire appel de l'instance inférieure à l'instance supérieure. Il s'agit, en général, d'un système monocratique et non collégiale accréditant la bureaucratisation des sociétés comme facteur incontournable de modernisation et de progrès. Il faut reconnaître toutefois que cette pensée réductrice de la théorie weberienne de la bureaucratie n'a fait que la transformer en doctrine (Baillé, 1990 :27).

⁵ Voir également Grusky, Miller, (eds) (1970).

Nous sommes en présence ici de ce que Gouldner (1971) appelle la vision « technocratique » de la théorie sociale qui résonne dans les valeurs culturelles dominantes exaltant les sentiments des élites modernes pour la bureaucratie et qui voient les problèmes sociaux en termes de paradigmes technologiques, comme une tâche d'ingénieur. Mais c'est S. Wolin (1961) qui résume le mieux la force motivatrice de cette vision : « l'organisation, dit-il, en tant que pouvoir sur les choses, selon la leçon enseignée par Saint-Simon, créera le nouvel ordre gouverné non pas par des hommes mais par des « principes » scientifiques basés sur la « nature des choses » et absolument indépendant de la volonté humaine. De cette façon, la société organisationnelle annonçait le règne des lois scientifiques plutôt que celui des hommes et l'éventuelle disparition de l'élément politique....

Mais la faillite des théoriciens classiques à produire une théorie cohérente de l'action ainsi que leur échec dans leur tentative de relier les acteurs à une réflexion sur leur pratique ont, dans les années 70, fourni à la théorie critique des organisations l'occasion de les attaquer de toutes parts.

5.3.6.2 -Conception critique et dialectique de l'organisation

Selon M. Reed, les théoriciens critiques se sont servis d'un cadre général à quatre composantes :

- 1) le modèle de l'organisation du travail dérive de la structure des rapports de production dans laquelle il est situé ;
- 2) un ensemble de conventions méthodologiques déterminant comment tous les construits théoriques seront développés et interreliés;

- 3) une théorie empirique du changement organisationnel basé sur le cadre conceptuel précédemment mentionné;
- 4) un ensemble d'énoncés normatifs spécifiant la contribution des théories critiques à la transformation du modèle dominant de rapports sociaux en vigueur dans le capitalisme.

C'est que les théoriciens critiques ont construit leur cadre général à partir de l'analyse marxiste du procès de travail structuré par les rapports sociaux de production capitaliste et, dans une moindre mesure, à partir de l'analyse weberienne de l'intensification du processus de rationalisation bureaucratique engendrée par la production capitaliste de masse au 19^{ième} et 20^{ième} siècles (Reed, 1985 :72).

Ce cadre d'analyse nous permet justement de situer la conception dialectique de l'organisation développée par J.K Benson⁶. Pour lui, la théorie dialectique, parce qu'elle est d'abord une perspective axée sur les processus, explique les processus impliqués dans la production, la reproduction et la distribution des formes organisationnelles particulières. Elle permet l'analyse des processus par lesquels les acteurs se découpent une sphère de rationalité et ceux par lesquels de telles sphères rationalisées disparaissent.

Que l'approche organisationnelle de l'action développée par E. Friedberg rejoigne la perspective dialectique de Benson (1977), cela apparaît évident lorsqu'on considère que les deux options théoriques s'articulent sur les processus par lesquels l'organisation se construit et se reconstruit.

⁶ « Organizations : a Dialectical view » (Benson, 1977) cité par Seguin et Chanlat, (1992: 412).

Sans aller jusqu'à dire que l'analyse faite par Friedberg de l'action organisée est une application de l'approche dialectique en tant que conception générale de la vie sociale découlant de l'analyse marxiste des structures économiques et des développements ultérieurs qu'elle a connus, nous pensons que l'approche organisationnelle qui ne peut s'intéresser qu'à des espaces d'action où les acteurs ne peuvent pas « se tenir quittes » les uns des autres et où ils ne peuvent pas se considérer satisfaits des résultats obtenus de leur action organisée n'est pas étrangère à l'approche dialectique pour qui, en raison de son ultime liaison avec le concept de processus, la société est dans un perpétuel état de devenir. Dans l'approche organisationnelle de l'action, la notion de système devient un paradigme de recherche où la compréhension du fonctionnement d'une organisation, allant au-delà d'un modèle fonctionnaliste à priori, permet d'analyser les comportements effectivement observés des membres de cette organisation. Les accents sont alors placés différemment. On ne cherche pas à définir des rôles préalablement établis auxquels doivent nécessairement se conformer les paysans de l'APKF. S'ils veulent voir bien fonctionner leur organisation, il faut que les rapports se construisent aux différents paliers de leurs interactions à la faveur d'un jeu qui leur indique les contraintes à leur action, mais aussi les opportunités qu'ils ont entre les mains. Ce sont justement ces contraintes et ces opportunités qui conditionneront les changements de milieu et de mentalité que promet normalement le processus organisationnel. D'après E. Friedberg, il est impossible de comprendre le fonctionnement d'une organisation si on ne situe pas cette organisation dans un contexte ainsi structuré par des jeux réglés (Friedberg, 1993 :237), « articulés en un système englobant qui peut lui-même se comprendre comme un « méta-jeu », intégrant au premier et au second degré tous les jeux opérationnels ».

Le construit social de l'APKF qui semble fixe et permanent puisqu'il existe depuis 1984 est en fait temporaire puisqu'il veut se transformer en ONG.

La transformation par laquelle un construit cède le pas à un autre construit suppose que l'analyse dialectique est basée sur des principes expliquant l'émergence et la dissolution d'ordres sociaux spécifiques⁷. Et chaque nouvel ordre social contient en germe ses potentialités de changement.

Il est communément admis qu'il existe quatre principes d'analyse dialectique :

- la construction et la production sociales,
- la totalité,
- la contradiction,
- la praxis

Dans la mesure où ces quatre principes s'articulent en un système de compréhension, ils ont la capacité de former un schème d'intelligibilité expliquant des processus de changements sociaux éventuels. Ainsi les caractéristiques du processus organisationnel de l'action collective qui constitue l'objet de cette étude sont également des produits du processus de changements sociaux dans lequel s'engage l'APKF qui veut transformer la condition de ses membres par l'organisation-coopération-solidarité. On mettra alors l'accent sur les processus sociaux qui produisent l'émergence et le

⁷ On se réfère ici au marxisme dialectique tel qu'il est formulé par Lukacs (1971), Lefebvre (1968, 1971), Goldman (1969), Birnbaum (1969, 1971), Habermas (1970, 1971, 1973), Markovic (1974). Par ailleurs, J.K. Benson dit être redevable de certains marxistes structuralistes tels que Althusser (1970), Balibar (1970), Godelier (1972), cité par Chanlat et Seguin et Chanlat, (1992 : 435).

maintien d'une telle organisation conçue comme un produit temporaire de construction sociale.

5.3.6.3- Action organisée de l'APKF comme construction sociale

Ainsi comme produit de construction sociale, nous pouvons concevoir l'action organisée de l'APKF comme des comportements prioritairement dictés par des besoins de survie et d'organisation (construction et production sociales). Les besoins de survie sont identifiés à travers les interactions des paysans pour transformer leur condition économique et sociale : associations culturelles, outils agricoles, irrigation, production caféière et vivrière, préoccupations scolaires, sanitaires, participatives. Quant aux besoins d'organisation ils se reflètent à travers les mécanismes de gestion des objectifs, de la division des tâches, de la distribution des rôles, des systèmes d'autorité et de communication. Mais l'agrégation de ces comportements semble suivre un fil conducteur conduisant à former un système virtuel aux caractéristiques contingentes et endogènes. Ce système d'action concret en effet, tout en visant à terme une structuration basée sur un « ordre social » (totalité) répondant aux aspirations économiques, sociales, organisationnelles et culturelles des paysans, déploie son action dans la contingence des besoins concrets. A plusieurs égards, cet « ordre social » abstrait se trouve donc forcément en conflit (contradiction) avec cet « ordre social » concret, mais constitue, de ce fait, une sorte de moteur de transformation sociale. Des contraintes de toutes sortes assaillent la vie quotidienne des paysans et rendent très incertaines les promesses d'action organisée pour une vie améliorée, (« vi miyò »), comme disent les paysans. La préoccupation et la pratique d'une bonne coopération entre les membres de l'APKF représentent toutefois la stratégie (praxis) à prendre au

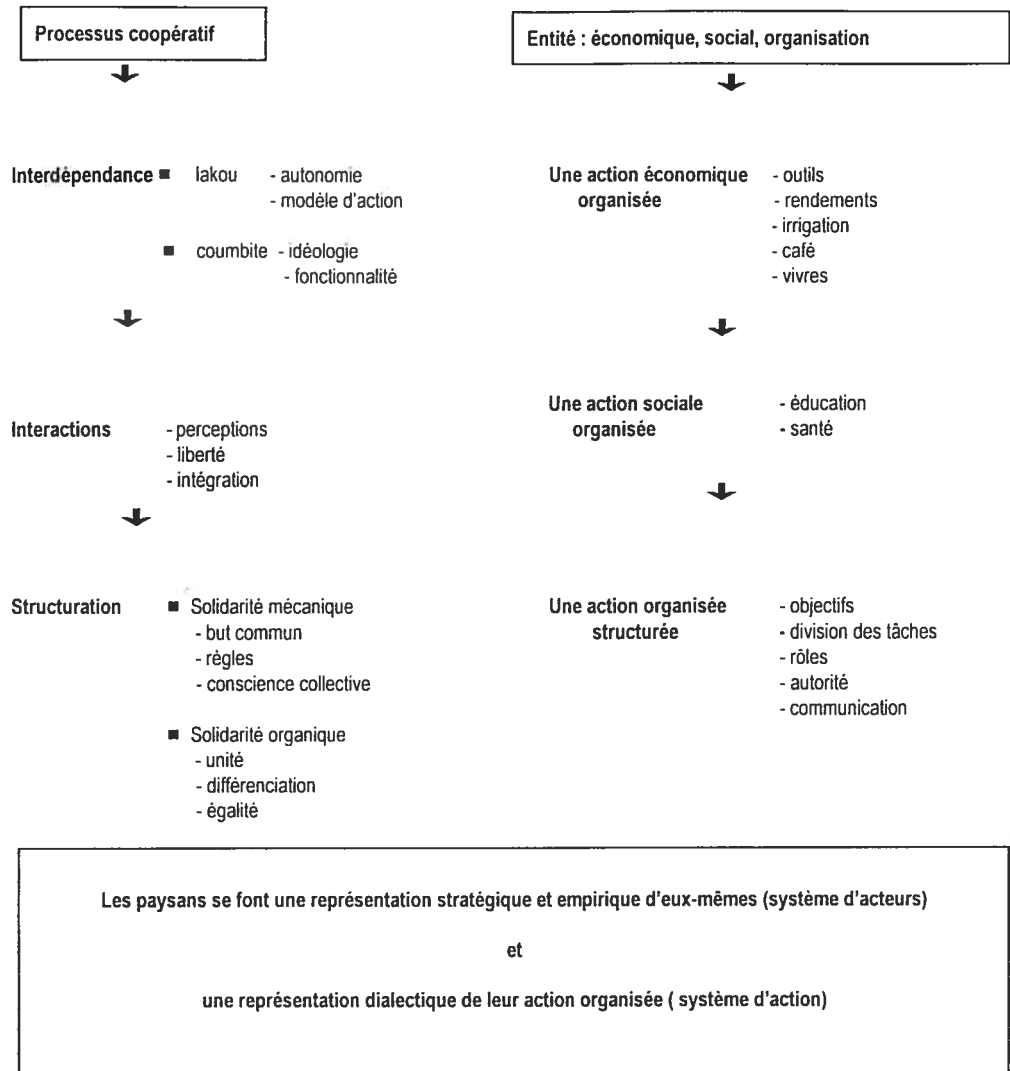
sérieux pour une organisation et coordination de l'action. Mais la culture organisationnelle qui servira de cadre à l'action est fondée sur le fait que rien n'est jamais définitivement acquis, que tout est à inventer suivant les contingences, que tout est politique.

C'est la stratégie (praxis) de la coopération que nous nous proposons justement d'aborder dans la prochaine section de cette étude.

No	Nom caisse populaire	Mois et année de création	Actif	nombre de sociétaires effectifs	Nombre de membres			EPARGNE			PRETS EN COURS						
					Répartition selon le genre			Montant global	Répartition selon le genre			Montant global	Répartition selon le				
					Hommes	Femmes	Groupé		Hommes	Femmes	Groupé		Hommes	Femmes			
1	Petit Epargne	sept 48															
2	Espar	mar 76		2500													
3	La Providence	mars 81	1078558,86	4115													
4	Tet Anaanm Baguette	mars 81	51018,07	874	39,82%	50,34%	9,84%	1182438,97	38,24%	30,22%	30,54%	445895,00	51,13%	44,95%			
5	Soleil Levé	nov 81	875348,85	284	55,28%	42,65%	1,76%	44123,10	56,06%	42,51%	1,41%	28749,20	81,84%	38,16%			
6	Sable Cabaret	janv 82		418	49,76%	41,35%	8,85%	689712,55	42,51%	30,57%	25,12%	457545,00	69,27%	20,08%			
7	Espar Malheureux	avr 82	81464,77	755													
8	Souvenir	août 82	3487284,83	135	44,44%	51,11%	4,44%	103344,65	70,48%	20,52%	8,80%	13248,00	65,80%	31,37%			
9	Fambeau Paysan	juin 84	41482,48	2079	40,36%	52,33%	7,31%	4380283,80	48,63%	42,63%	7,74%	2385581,05	67,81%	31,30%			
10	Perpetuel Secours	juil 84	78514,63	135	55,58%	44,44%	0,74%	22889,75	43,00%	28,81%	28,35%	4677,00	78,18%	23,84%			
11	Ressource Confiance	sept 84	523023,27	157	60,51%	38,45%	0,00%	82448,70	58,64%	41,36%	0,00%	38425,00	72,40%	20,51%			
12	Don du Paysan	févr 85	1005578,06	899	54,79%	42,61%	2,58%	358956,65	64,54%	32,40%	3,05%	322644,90	88,47%	30,92%			
13	Lumière du Peuple	juin 85	352788,58	622	47,58%	44,53%	7,88%	466616,06	33,30%	21,07%	44,84%	583603,00	58,16%	22,28%			
14	Développement Coral	sept 85	25341,54	302	51,66%	46,03%	2,32%	223218,35	49,31%	23,58%	27,10%	82583,15	89,64%	29,49%			
15	Reserve Cap Rouge	nov 86	222859,42	171	52,05%	46,78%	1,17%	15134,80	0,00%	63,61%	36,33%	13270,80	2,25%	73,78%			
16	Persévérance 800 m	nov 86	338584,74	322	52,80%	31,99%	15,22%	283278,35	14,28%	2,71%	83,01%	141914,10	23,37%	31,21%			
17	Pérado	mars 87		395	54,18%	44,81%	1,01%	210578,90	67,68%	18,50%	18,84%	60735,50	63,60%	36,40%			
18	Cyvacier	avr 87	458230,00	4124													
19	Union Lafond	mars 88		345	42,32%	50,72%	6,65%	622236,18	13,47%	8,46%	80,04%	325564,60	75,27%	12,11%			
20	Secours Paysans	août 88	444320,04	1126													
21	Nécessité des Orangers	avr 89	4487,60	339	49,85%	39,53%	10,62%	536374,55	14,38%	6,06%	79,56%	201831,25	22,10%	4,35%			
22	Pabance	août 90	732418,48	40	42,50%	55,00%	2,50%	4012,25	31,59%	50,62%	8,75%	0,00					
23	Secours baie d'Orange	avr 91	17700,10	305	27,21%	60,33%	12,46%	430236,30	17,44%	52,87%	29,63%	423959,20	18,73%	62,57%			
24	Union Bassin Bleu	mai 91	3488,18	83	56,63%	43,37%	0,00%	19789,60	65,21%	34,79%	0,00%	10020,70	67,54%	32,48%			
25	Sainte Famille	mar 92	51583,01	53	45,28%	54,72%	0,00%	3258,20	44,42%	56,58%	0,00%	1780,00	55,62%	44,38%			
26	KAPTAD	janv 93	92254,78	283	33,92%	65,37%	0,71%	80075,00	40,52%	57,16%	2,33%	34839,20	43,54%	54,46%			
27	Nouvel Union	août 93	15391,08	120	54,17%	35,83%	10,00%	108457,85	18,45%	26,85%	54,70%	58321,40	35,65%	34,83%			
28	Tet kole pou Chanjo	oct 93	74367,88	75	68,00%	30,67%	1,33%	14408,80	83,60%	18,40%	0,00%	7405,00	82,33%	17,67%			
29	Tlevt	févr 94	178514,07	112	63,39%	36,61%	0,00%	50305,50	62,66%	37,34%	0,00%	45140,00	71,84%	28,16%			
30	Makan	oct 94	29849,88	392	43,37%	49,74%	6,62%	174180,25	49,24%	49,11%	1,86%	122915,75	54,54%	44,73%			
31	Men Nan Men	févr 95	67138,68	68	66,18%	33,82%	0,00%	35684,00	73,35%	26,65%	0,00%	23878,00	69,31%	30,69%			
32	Benjamin de Grign	mai 95	7148,00	104	48,08%	50,00%	1,92%	68078,75	39,41%	51,25%	9,34%	18818,00	69,42%	21,88%			
33	Pizape	sept 95	8975,45	66	54,55%	45,45%	0,00%	252,00	88,10%	11,90%	0,00%	0,00					
34	Trésor Paysan	nov 95	43310,88	96	43,75%	58,25%	0,00%	15232,00	43,88%	58,12%	0,00%	6500,00	54,82%	45,38%			
35	Grign	mai 96	2000,00	125	24,80%	75,20%	0,00%	30287,35	50,98%	40,02%	0,00%	23974,50	55,88%	44,31%			
TOTAL			10403882,42	21685				0				5981824,30					

11 B. Les données sur cinq(5) des grandes caisses en terme d'actif d'épargne et d'encours de prêt aux caisses pop.

L'Association des Producteurs de Café de Fonds-Jean-Noël (APKF)



CHAPITRE SIXIÈME

UNE ACTION COLLECTIVE DE COOPÉRATION

La coopération, dans la logique de l'approche organisationnelle, est une dynamique de collaboration, de participation et de coordination. C'est que les rapports humains et les interactions sociales se déroulent souvent dans un milieu instable et conflictuel. La dimension organisationnelle de l'action crée alors un ensemble de mécanismes empiriques pour stabiliser ce milieu et pour construire «la coopération et la coordination indispensables entre les initiatives, les actions et les conduites des différents participants» au système d'action (Friedberg, 1993 :177). Mais d'un contexte d'action à un autre, les modes de construction de cette coopération sont différents. Toujours est-il que cette construction de coopération apparaît, aux dires unanimes des paysans interviewés, le problème fondamental que doit résoudre leur action collective. Engagés dans un même processus organisationnel, les participants sont conscients de leurs interdépendances et les expriment par des interactions dirigées par l'esprit de solidarité. D'où les trois dimensions de la notion de coopération dont nous comptons faire état dans ce sixième chapitre, à savoir les interdépendances des membres de l'APKF, leurs interactions, leurs modes de structuration de la solidarité.

Nous traiterons la question des interdépendances organisationnelles à travers la culture créée empiriquement par les deux expériences du lakou (la cour) et du koumbit (coumbite) vécues par les paysans. Le lakou est bâti sur une expérience d'interdépendance familiale spécifique. Quant au koumbit, il est un modèle de travail coopératif qui, en tissant l'arrière-plan mental des paysans, inspire

éventuellement leurs initiatives organisationnelles. Il constitue une sorte d'idéologie qui maintient le lien unissant le paysan à son organisation.

En deuxième lieu nous aborderons la question des interactions des membres de l'APKF. Dans une perspective plus méthodologique que réelle à cause du fait qu'interdépendances et interactions ne peuvent être séparées dans la réalité de l'action organisée, nous ferons état 1) des perceptions que les paysans entretiennent au sujet de leurs interactions, 2) de leur souci d'intégration et de coordination organisationnelles, 3) du rôle de la liberté dans l'action organisée des membres de l'APKF.

En troisième lieu, nous considérerons que l'APKF est un système d'acteurs solidaires unis dans un système d'action régulé par la coopération. Deux modes d'action, à savoir une solidarité mécanique et une solidarité organique structurent la coopération paysanne selon la charpente empirique suivante : 1) la solidarité mécanique qui s'approprie le but commun ainsi que les règles organisationnelles et la conscience collective qui lui servent d'armature; la solidarité organique qui incorpore l'unité du groupe que dynamisent les efforts de différenciation et d'égalité sociale et économique.

6.1- Interdépendances organisationnelles des membres de l'APKF

Les interdépendances des membres d'une organisation sont liées à un système d'action dans le cadre duquel des acteurs autonomes et pourtant reliés les uns aux autres cherchent à construire l'ordre local de leur coopération. Tout se passe dans un contexte à la fois contingent et dialectique. Car les situations qui font prendre conscience des interdépendances sont passagères et ouvrent d'autres perspectives.

Mais en même temps les acteurs sont conscients d'un double enjeu d'action organisée : celui de leur dépendance mutuelle ou chacun possède des potentialités dont l'autre ne dispose pas, ce qui constitue pour lui une véritable base de pouvoir pouvant lui servir dans une négociation éventuelle; celui de leur dépendance par rapport au système local à construire car c'est le système qui détermine les possibilités d'action auxquelles les acteurs doivent s'ajuster s'ils veulent avoir des comportements cohérents. Les membres de l'APKF ont bien exprimé ces deux logiques d'action en disant que la coopération implique le respect des objectifs de l'organisation, la disposition à collaborer, les efforts pour stimuler les membres plus inactifs, ces derniers constituant un fardeau qui entrave l'élan de l'organisation. Les interdépendances des acteurs se trouvent donc à la base de la dynamique de croissance organisationnelle qui elle-même conditionne leur épanouissement.

Le lakou et le koumbit en tant que formes d'organisation dynamisées par la coopération sont structurés par des normes de dépendance mutuelle que les membres utilisent pour produire et reproduire leur force collective de travail. Mais c'est quand les interdépendances se concrétisent en comportements qu'elles deviennent des interactions. Ainsi on comprendra que le travail est une interaction par laquelle les membres de l'APKF expriment leurs interdépendances. Le travail en lakou et en koumbit nous aidera donc à comprendre la logique des interdépendances organisationnelles des paysans.

6.1.1- La dialectique du lakou dans l'APKF

Nous procéderons par une double démarche : définir le lakou et établir les liens existant entre certains éléments de l'action organisée des membres de l'APKF et l'expérience du lakou. C'est au sein de cette deuxième démarche que nous montrerons que les paysans mettent en application l'idée de l'autonomie apprise par le lakou ainsi qu'un modèle d'action paysanne spécifique.

6.1.1.1- Définition du lakou

J. B. M. Samedy définit le lakou comme une composante de la lutte entreprise par les paysans pour créer des structures d'association autonomes¹.

Selon R. Bastien (1985 :161), les anthropologues haïtiens rapportent le lakou soit au compound du Dahomey, soit à des types de groupements familiaux européens. De toute façon, comme le dit J. Augustin (1999 :289), il faut voir dans le lakou une «conception collectiviste haïtienne directement venue d'Afrique ». Ce principe collectiviste fait partie du processus de résistance des paysans face à l'organisation économique basée sur le système des plantations. Il a été appliqué à la fin du 18^{ième} siècle dans le lakou, aire d'habitation où un certain nombre de cases paysannes sont alignées en fer à cheval. En arrière des cases formant un demi-cercle, il y en a plusieurs autres s'étendant sur une grande quantité de terrains où se cultivent des champs plantés de vivres et de céréales.

¹ Le césarisme en Haïti « livre trois types de luttes qui contribuent à la stagnation de l'économie agraire abandonnée à elle-même. Le premier type de lutte est pour la sauvegarde de l'indépendance...Le deuxième type de lutte est « intraclasse dominante » et se déroule entre les deux factions ethniques pour les hégémonies politique, économique et idéologique coloriste... Le troisième type de combat manifestant la conscience de leur abandon par le régime, ce sont les révoltes des producteurs directs... (Samedy, 1997 :177-178)

Le ougan est le patriarche du lakou. Autour de lui se tient le conseil des anciens (grandèt) dont le rôle est de délibérer et de décider des affaires et des habitants du lakou, ceux-ci étant les fils du patriarche ou toute autre personne attachée à lui.

Il s'est donc formé en Haïti une véritable civilisation du lakou où la société paysanne, se réfugiant dans les régions rurales, mène sa vie de façon autarcique.

Comme les lakou étaient fondés sur des superficies pouvant dépasser les 15 ha., les chefs de famille se trouvaient devant l'épineux problème du manque de main-d'œuvre pour mettre en valeur leurs immenses exploitations. Deux solutions étaient envisagées pour résoudre ce problème : développement de sociétés agricoles coopératives et décision d'engendrer le plus possible de descendants (Smucker et Dathis, 1998 : 53).

Malheureusement la dégradation institutionnelle du chef de lakou provoqua une crise dans l'activité des sociétés coopératives ainsi que la décadence du vaudou familial. C'est ainsi que R. Bastien a insisté sur la disparition du commandement unifié du lakou comme cause première de la décadence familiale et du lakou par le fait même.

Donc le lakou est un système de substitution de la plantation ou plus précisément un système de contre-plantation, par lequel le paysan, en affirmant le besoin d'une organisation autonome de son espace agricole, assure sa survie et sa reproduction. Cette véritable mobilisation de ressources terriennes, agricoles, technologiques, humaines et spirituelles porte la signification de la volonté du paysan d'exercer son autonomie pour son propre développement et celui du corps familial.

Aidé d'un conseil d'Anciens (Grandèts), le patriarche pouvait exercer son autorité sur les membres familiaux de l'organisation-lakou pour que le sentiment de solidarité familiale joue en faveur de la coopération nécessaire à la productivité, à la religiosité et à l'organisation. Nous pouvons nous demander jusqu'à quel point la logique organisationnelle du lakou ne se retrouve pas d'une certaine manière dans les comportements organisationnels des membres de l'APKF.

6.1.1.2- Autonomie organisationnelle dans l'APKF

Beaucoup de paysans ont, durant les interviews, associé la coopération au pouvoir, à la force collective qu'elle procure. La dimension la plus importante de ce pouvoir leur apparaît être celle de pouvoir compter sur leurs propres moyens pour s'organiser et vivre. Nous retrouvons donc en creux dans l'APKF ce système de contre-plantation caractéristique du lakou où le paysan s'assure de l'autonomie de son contexte d'action.

A l'époque où Toussaint Louverture exerçait son pouvoir de Gouverneur Général de la Colonie de St. Domingue qui, en réalité ne l'était déjà plus (Moïse 2002), les anciens esclaves n'avaient d'autre ambition que de devenir de petits paysans autonomes (D'Ans, 1987 :178). L'autonomie est ancrée dans la culture paysanne comme traduisant la condition sine qua non de bonheur. Elle est le cadre en dehors duquel aucune organisation paysanne ne peut ni produire ni se reproduire. Elle est la motivation fondamentale des activités agricoles auxquelles le paysan se livre dans une perspective organisationnelle ou non.

C'est donc à travers une grille éclairée par l'autonomie qu'il faut lire et interpréter les différents comportements des membres de l'APKF. Que ce soit la production caféière ou vivrière, les efforts pour améliorer les problématiques des outils agricoles, des rendements, de l'irrigation, les mesures de développement social, les initiatives prises sur le plan d'une meilleure structuration organisationnelle, toutes ces stratégies s'expliquent fondamentalement par une quête d'autonomie que le paysan veut la plus large possible.

Mais l'autonomie au niveau de l'intention ne correspond pas toujours à l'autonomie au niveau social. Les paysans veulent être autonomes certes, mais le sont-ils en réalité ou peuvent-ils l'être? En tout cas l'observation des infrastructures organisationnelles de l'APKF laisse facilement entrevoir certaines difficultés à la concrétisation de l'autonomie des paysans. Le manque général de ressources qui caractérise la situation des paysans n'augure en rien d'un projet de maturation de l'autonomie dans l'APKF. A ce niveau il peut être éclairant de se référer aux quatre facteurs qui, selon E. Friedberg doivent être considérés pour comprendre la dynamique de l'autonomisation (Friedberg, 1993 :331) :

- 1) un minimum de ressources pour tous ceux qui aspirent à l'autonomie car une pénurie grave des ressources vitales bloque toute perspective de croissance de l'autonomie;
- 2) absence de contraintes venant des barrières techniques, économiques, juridiques, sociales qui ferment le champ organisationnel et empêchent l'interchangeabilité réelle entre les acteurs;
- 3) existence de techniques de mesure maîtrisées par les membres de l'organisation pour leur permettre d'évaluer la qualité de la réponse de chacun aux attentes des autres;

- 4) facilité pour les membres de l'organisation devenus tellement «forts» qu'ils peuvent transférer les coûts des arrangements coopératifs et des construits de jeu sur des acteurs tiers. En effet cette facilité d'externalisation peut être comprise comme un indice de contrôle dont les membres de l'organisation disposent vis-à-vis de l'extérieur.

Mais les efforts fournis par les membres de l'APKF pour réaliser l'autonomisation de leur organisation sont loin de répondre même partiellement à ces conditions. Toutefois le lakou haïtien n'a pas seulement engendré le goût de l'autonomie organisationnelle dans l'APKF, il semble y avoir produit également un modèle d'action paysanne organisée spécifique.

6.1.1.3- Modèle spécifique d'action paysanne organisée dans l'APKF

Ce modèle peut être caractérisé par des formes empiriques d'action organisée.

Plusieurs proverbes dans la culture haïtienne indiquent que les paysans n'entendent pas perdre le contact avec la réalité quotidienne et le bon sens (Augustin, 1999 :292-93). Leur école c'est le réalisme de la nature. En étant ainsi des acteurs foncièrement empiriques et contingents, leurs formes d'activités agricoles sont structurées par une «accumulation de savoir-faire» très riche (Anglade, 1982 : 23). Ils s'appuient sur des situations concrètes et manifestent une capacité réaliste d'adaptation à travers les âges, les siècles et les conjonctures.

Ces savoir-faire paysans trouvent leur origine dans l'expérience du lakou où le patriarche, le Conseil des Anciens et les membres de la famille élargie ont dû faire preuve d'un sens pratique incontestable pour arriver à mettre en valeur, chacun à

son niveau, des exploitations où se développaient des cultures agricoles aussi riches que variées. Toutes les contraintes venant des conditions naturelles et techniques, pour assurer l'alimentation de la population du lakou ainsi que les surplus agricoles doivent être transformés en ressources monétaires. Ce modèle d'activités agricoles est forgé à même les réalités quotidiennes.

Les paysans du groupe interviewé ont insisté sur la nécessité de s'adapter, de faire preuve d'ouverture d'esprit et de réalisme opportuniste (« politique ») dans leur projet d'organisation par la coopération. C'est ainsi qu'ils pratiquent des associations culturales basées sur le seul principe de l'adaptation opportuniste. Des céréales (maïs, sorgho) sont associées aux haricots sur des terroirs présentant le plus de potentialités ou à des tubercules sur des terroirs plus difficiles parce que pentus. Là où les conditions hydriques sont précaires, les membres de l'APKF homogénéisent leurs systèmes autour du sorgho ou du manioc. De même pour les systèmes de production et de commercialisation du café et des vivres, les membres de l'APKF sont toujours prêts à changer de stratégie dès que les conditions concrètes l'exigent.

Le fonctionnement de l'APKF correspond à des solutions que les paysans agissant dans les contraintes d'une «rationalité limitée» ont inventées pour structurer leur coopération dans la poursuite d'objectifs communs tels que la production caféière et vivrière. Ces solutions sont contingentes et empiriques en ce sens qu'elles dépendent des caractéristiques techniques, économiques, sociales et culturelles du contexte où se trouvent les paysans (Friedberg, 1993 : 335).

Le modèle d'action organisée dans l'APKF se décrit donc comme un modèle contingent où le changement reste un processus ouvert. Il n'est pas un ordre préétabli. Il est un «ordre local» qui cherche à faire évoluer le système d'acteurs

que sont les paysans, malgré toutes les contraintes qui le paralysent, dans le sens d'une plus grande ouverture et d'une plus grande capacité, d'où le caractère dialectique de ce système.

Etudions maintenant cette deuxième forme d'action organisée qu'est le koumbit pour mieux comprendre les interdépendances dont font montre les membres de l'APKF.

6.1.2- La dialectique du koumbit dans l'APKF

Comme pour le lakou nous définirons le koumbit et établirons les liens existant entre des éléments d'action organisée des membres de l'APKF et l'expérience du koumbit. Ici nous montrerons comment les paysans mettent en application l'idéologie qui sous-tend les activités agricoles du koumbit ainsi que le lien organisationnel qui s'y dégage.

6.1.1.4-Définition du koumbit

Le koumbit est une forme de travail collectif., Comme le lakou il met en œuvre un système d'acteurs autonomes engagés dans une action basée sur des interdépendances.

Le fonctionnement de l'économie haïtienne prend appui sur un grand nombre d'institutions populaires de coopération (S.A.C.A.D, 1993, 2, :196). Il est un fait universel d'ailleurs que la production agricole est souvent structurée par des initiatives diverses de coopération. C'est ainsi que les associations traditionnelles de travail en Haïti ont été évoquées par beaucoup d'auteurs dont J. Roumain

(1944) qui a popularisé le koumbit en l'identifiant comme la principale forme de travail collectif. Le héros du roman s'est évertué à rassembler les habitants du village pour qu'ils puissent amener l'eau jusqu'à leurs terres et cela malgré tous les conflits qui les divisaient.

Bien que les auteurs ne s'entendent pas sur les origines linguistiques et sociales du koumbit, nous faisons nôtre avec le S .A.C.A.D. (1993), le langage paysan qui donne au koumbit deux significations différentes, à savoir :

- un sens restreint : il s'agit d'une association occasionnelle réunissant un grand nombre de travailleurs apportant leur concours à l'un d'entre eux. En retour de ce travail collectif l'organisateur donne boissons et nourritures;
- un sens large : il s'agit de tous les types d'associations de travail qui sont permanentes et qui procèdent par réciprocité.

C'est ainsi que P. Moral (1961) ne se fait pas mystère pour appeler koumbit et les associations occasionnelles (corvée) et les associations permanentes (rondes, chaînes, colonnes...).

Mais au-delà de toute considération partisane pour savoir si le terme koumbit inclut l'idée de la coopération ou non, il faut admettre que tous les auteurs y voient l'aspect du travail collectif. A partir de cette entente «minimaliste» sur le koumbit nous pouvons tabler sur l'importance que revêt pour le paysan haïtien une organisation collective pour exécuter des tâches agricoles. Ce genre d'organisation semble répondre d'abord à un besoin d'efficacité. Le paysan demandeur est conscient de ses propres insuffisances logistiques. Il n'a pas d'autre choix que de solliciter l'aide collective pour exécuter une tâche urgente. Le paysan offrant tire de sa prestation soit un bénéfice alimentaire soit une compensation monétaire. Même si un certain nombre d'auteurs (Laguerre,

1975; D'Ans, 1987) condamne le koumbit comme forme d'exploitation de la force de travail paysanne il faut admettre toutefois que cette forme de travail collectif a existé pour répondre à certaines nécessités pratiques bien justifiées de part et d'autre (Moral, 1961; Bastien, 1985; Clérismé, 1978).

Bien que le koumbit, ce regroupement de travailleurs pour une tâche spécifique d'une journée, ne présente aucunement les traits d'une société structurée et organisée, elle exprime néanmoins la conscience d'interdépendance entre les paysans pour un travail productif. Les paysans savent qu'ils doivent compter les uns sur les autres pour mener à terme un travail collectif.

Mais pour bien comprendre cette idée d'interdépendance fonctionnelle régulant le koumbit selon laquelle les paysans se sentent d'une certaine manière coresponsables les uns des autres nous devons la situer sur le double plan idéologique et fonctionnel.

6.1.2.2- Idéologie du koumbit dans l'APKF

Bien que M. Laguerre (1978) semble avoir définitivement « envoyé aux oubliettes » les exagérations d'un certain indigénisme considérant le koumbit comme une forme édénique traduisant toutes les valeurs morales et toute l'efficacité technique du collectivisme, le fait que les membres de l'APKF manifestent une croyance aussi vive dans les vertus quasi « magiques » du rassemblement des paysans est un indice de leur propension à considérer le principe collectiviste comme un mécanisme de conditionnement important de leurs comportements individuels et collectifs. Or l'idéologie se définit comme « un système organisé d'idées et de valeurs donnant un sens à l'action historique d'un

groupe social ou d'une société globale» (D'Ans, 1987 : 265). On peut dire que, selon les expressions utilisées par les paysans que leur interdépendance s'appuie sur une conception du monde cohérente pour eux se référant à des valeurs affectives mettant en relief des préoccupations de «fraternité», d'«égalité», de « volonté d'avancer main dans la main..., épaules contre épaules» .

Sans tomber dans les mirages africanistes dénoncés par J.M. d'Ans, nos observations nous ont permis de constater dans l'APKF des traces évidentes de certaines idées et valeurs qui animaient jadis l'entraide fraternelle dans les formes de travail collectif comme le koumbit². Nous attachons ce système d'idées et de valeurs au concept d'interdépendance que nous comprenons méthodologiquement plus comme une attitude que comme un comportement. L'interdépendance serait alors conçue comme une dynamique de coopération. Nous croyons l'avoir vu se manifester plusieurs fois dans des gestes de sympathie et d'attention que les paysans accomplissent quand il s'agit de comprendre pourquoi un tel agit de telle manière. De même, la facilité avec laquelle les paysans se mettent disponibles pour rendre service ou pour se dévouer tient certainement d'un système de croyance où tout être humain doit participer aux biens dispensés par la nature³.

² Le fait de relier l'action organisée de l'APKF à l'expérience du koumbit ne signifie pas pour autant que le koumbit continue à être pratiqué à Fonds-Jean-Noël. Actuellement, comme le dit A.M. d'Ans, ce système d'échange de travail gratuit ne fait plus que survivre dans la campagne haïtienne. Individuellement, certains planteurs continuent en effet à prendre part, sans rémunération, aux travaux collectifs de sarclage qui sont organisés sur les parcelles de certains de leurs parents, compères ou amis. En retour, ceux-ci viendront également apporter leur concours à l'intéressé, sans autre rétribution que la nourriture et la boisson... Les raisons de cette désaffection du koumbit sont assurément celles qu'indique M. Laguerre dans l'excellente étude qu'il a consacrée à cette question et où il expose comment les dépenses occasionnées par l'organisation d'un koumbit sont devenues trop onéreuses pour un petit paysan.. (p. 205). En réalité, ajoute d'Ans, le koumbit n'a jamais été que le moyen d'un échange inégal invariablement profitable à celui qui jouit d'un statut social supérieur et d'un état de fortune mieux assuré (p. 265).

³ Lorsque le paysan haïtien dit: "vwazinaj se fanmi" (les voisins sont de la famille), il pense que tout homme est son voisin ou son prochain. Augustin (1999 : 289) voit dans ce proverbe le résumé du système économique réel de la société paysanne qui nous conduit au principe collectiviste venu d'Afrique et exprimé dans un autre proverbe non moins suggestif, à savoir, « manje kwit pa gen mèt » (le repas apprêté n'appartient à personne). Toutes les personnes présentes doivent pouvoir tirer profit d'un repas déjà apprêté. C'est que, « en Afrique et dans la société paysanne d'Haïti, le fond de l'idée est que tous les biens répandus en ce monde et produits par la nature sont à la disposition de toute la collectivité... » Ainsi, conclut l'auteur, la société paysanne d'Haïti entretient par le koumbit et l'échange collectiviste son propre système économique.

C'est dans la mesure où nous concevons le koumbit comme une forme organisationnelle de travail non seulement collectif mais encore «collectiviste» qu'elle peut constituer une base idéologique certaine au système d'interdépendance qui structure la coopération dans l'organisation.

6.1.2.3- Fonctionnalité du koumbit dans l'APKF

Les interdépendances dont les paysans prennent conscience dans leur expérience du koumbit conditionnent la coopération qu'ils pratiquent. Ces interdépendances sont créées, comme nous venons de le voir, à la faveur de la pratique collectiviste à laquelle s'adonnent les paysans. Mais quelle est la fonction de cette pratique collectiviste? On peut dire qu'elle est destinée prioritairement à couvrir les besoins suscités par la grande étendue des exploitations. Le koumbit apparaît donc comme une stratégie de grande propriété. Cela signifie que là où les conditions d'un contexte d'action sont telles qu'elles commandent une pratique organisationnelle s'inspirant du koumbit, comme c'est le cas pour l'environnement de l'APKF, les acteurs seront amenés à fonctionner dans le cadre de vastes exploitations.

Au cours des entretiens, les paysans ont fait mention d'étendues énormes de terres cultivables qui leur seraient destinées. Mais ils n'avaient pas encore trouvé les moyens de les mettre en valeur. Ils nourrissent cependant l'idée qu'ils n'hésiteraient pas à recourir au koumbit comme forme de travail coopératif si du jour au lendemain ils disposaient d'une vaste propriété réclamant cette pratique. Ils sont convaincus par ailleurs qu'une coopération bien organisée devra être le cadre obligatoire de leur action sur les exploitations de grande étendue. C'est que

cette coopération, empruntant la forme originelle du koumbit supposera en effet la productivité. Il y a donc toute une composante de la coopération dans l'APKF qui porte sur une structuration imaginaire en ce sens qu'elle concerne une organisation hypothétique.

Par contre, les paysans membres de l'APKF sont tous propriétaires de lopins de terre. Ces terres sont cultivées sur une base individuelle et produisent du café et des vivres. Mais mille lopins de terre mis ensemble forment forcément une grande propriété. Sans doute cette propriété n'appartient que virtuellement à l'APKF, mais les paysans sont confiants en l'avenir qui leur permettra de réaliser la pleine mesure de leurs ambitions. Comme les idées d'interdépendance et de coopération leur permettent de parler de grande propriété virtuelle, ces mêmes idées détermineront les interactions nécessaires pour disposer d'une vaste exploitation réellement possédée par l'APKF.

Les paysans sont bien conscients des difficultés qui se dressent sur leur chemin pour collectiviser les propriétés dans la mesure où la collectivisation rendrait par principe la coopération plus manifeste. Mais ils comptent procéder par étape, car la collectivisation volontaire des propriétés leur apparaît être la seule manière réaliste pour rationaliser leurs productions et leurs échanges.

Sans vouloir entrer dans le débat séculaire où s'affrontent tenants et adversaires du «kibboutz» comme forme d'organisation rurale, nous pensons que les paysans haïtiens sont assez sages pour expérimenter des alternatives et assez ouverts pour les abandonner lorsque non concluantes.

Une autre fonctionnalité du koumbit provient de la nature des rapports sociaux de production tels qu'ils sont désormais vécus dans l'APKF. Les paysans sont conscients du fait que, sans ces «nouveaux» rapports sociaux, la coopération

serait impossible dans leur organisation car les interdépendances auraient été faussées.

De façon générale, les rapports sociaux de production dans les milieux ruraux haïtiens sont produits par deux formes de faire-valoir : l'une directe pratiquée dans la petite, moyenne et grande propriété utilisant la main-d'œuvre familiale ou une force de travail salariée; l'autre indirecte pratiquée dans le latifundium étatique, la grande et moyenne propriété privées avec le métayage et le fermage non capitaliste comme système d'exploitation des terres et d'extraction du surplus paysan en termes de rentes (S.A.C.A.D., 1993, 2, :151).

Dans un contexte d'action paysanne organisée inspiré par des interdépendances sur fond d'égalité comme celui de l'APKF, les rapports sociaux de production sont produits par la forme de faire-valoir directe. Le lien organisationnel qui structure les construits de jeu dans l'APKF fait que les membres de l'Association se sentent directement concernés par les initiatives à prendre pour rendre leur organisation féconde.

Mais lorsque les interdépendances débouchent sur des interactions, quels sont les mécanismes qui en conditionnent le passage?

Dans la prochaine section de cette étude nous ferons porter la réflexion sur les perceptions des paysans comme étant des mécanismes à la fois de recherche de liberté et d'intégration.

6.2- Les interactions dans l'APKF

Le point de départ des interactions d'acteurs dans un contexte d'action est le déséquilibre de leurs interdépendances. Comme le dit E. Friedberg (1993 :149), l'interdépendance des acteurs n'est jamais parfaitement équilibrée. A cause des

différences de points de vue, de pratiques, d'intentions et de stratégies qu'ils manifestent, la nécessité de négociation s'impose s'ils veulent maintenir le minimum de coopération requis par la stabilisation de l'organisation.

Au cours des entretiens, les paysans ont maintes fois exprimé le rôle qu'ils estiment important de leurs intentions et stratégies personnelles pourvu qu'elles n'entravent pas le processus de la coopération et de la coordination. Il y en a qui disent, par exemple, qu'il faut limiter le nombre d'adhérents à l'association, d'autres pensent le contraire. Il y a également des différences au niveau du montant de la cotisation des membres, du mode et du moment de sa perception. Certains penchent pour une organisation largement informelle, d'autres pour une formalisation moyenne ou stricte. Quelques-uns parlent de propriété commune pour l'APKF, d'autres de propriété privée au niveau de chaque membre ou de mélange des deux régimes. On peut dire que pratiquement, il n'existe aucune mesure organisationnelle où des divergences d'opinion et de stratégies éventuelles ne se soient manifestées entre les membres. Des négociations au moins tacites s'imposent entre eux pour préserver l'équilibre du système.

En recherchant les mécanismes sur lesquels reposent les stratégies de négociation et de coopération, nous examinerons tour à tour :

- a) les perceptions que les paysans ont de leurs interactions;
- b) le rôle qu'ils donnent à la liberté dans ces interactions;
- c) leur conception de l'intégration dans leur système d'action.

6.2.1- Les perceptions des interactions

Ces perceptions peuvent se caractériser par trois traits : optimisme, pessimisme, réalisme. Certains disent, en effet, qu'ils voient d'un bon oeil les échanges auxquels donne lieu leur système d'action, d'autres les soupçonnent comme destructeurs, d'autres pensent qu'ils faut tenir compte à la fois du positif et du négatif pourvu qu'un certain équilibre du système soit préservé.

a) Optimisme : «Les différences sont une chance pour aller de l'avant», tel est l'énoncé qui résume la pensée de certains membres de l'APKF. Lorsqu'on leur demande les raisons de cette conception des choses de leur part, ils disent : «personne n'est parfait... personne n'est pareil aux autres en tous points... quand on dit non à quelqu'un, ou bien il désiste ou bien il est stimulé... les paysans ne sont pas semblables aux gens de la ville, c'est pourquoi ils ont de meilleurs rapports entre eux... si quelqu'un a des défauts tels que l'égoïsme, l'injustice, le vol, le mensonge, l'abus d'alcool, c'est mieux que d'autres soient différents de lui pour que l'organisation fonctionne comme il faut...».

Si on regarde bien, c'est l'optimisme qui régule les comportements des gens qui prennent des initiatives pour améliorer le sort des autres. Que l'on songe à J. Roumain qui, dans son roman «Les gouverneurs de la rosée», crée un héros pour mobiliser les gens dans un milieu donné pour résoudre une question d'eau. Il a cru dans les différences créatrices et mobilisatrices de ce monde pour mener à terme son projet.

Les membres de l'APKF eux-mêmes n'auraient aucun goût de créer leur association et de nourrir l'espoir de la voir un jour devenir prospère s'ils n'étaient

animés de cette confiance optimiste dans leurs pairs, dans l'équipe de l'agronome Nicolas, dans les différents groupements de base.

Mais cet optimisme peut se transposer sur les techniques culturales quand les membres de l'APKF préparent leurs jardins déjà mis en culture l'année précédente. Ils pratiquent, par exemple, le «déchoukaj» du sorgho : chaque poquet est sectionné à la houe ou au couteau –« digo », 5 à 10 cm en dessous de la surface du sol. Simultanément un sarclage est exécuté à la houe ou au couteau-« digo ». Ils ne travaillent que les premiers centimètres du sol pour protéger les plantules des espèces cultivées présentes telle que le melon, l'arachide, le pois congo etc...

Les paysans sont ainsi confiants que le temps et la patience consacrés à une telle pratique ne seront pas perdus ni pour eux-mêmes ni pour leur organisation.

b) Pessimisme : « Les différences gâchent tout », constatent certains paysans. A l'appui de cette perception, ils avancent des propos tels que : « les conflits sont les conséquences naturelles des différences... beaucoup d'entre nous manifestent de l'entêtement face à leurs opinions... l'harmonie qu'il faut pour que l'organisation soit forte rencontre des obstacles de la part des membres qui pensent différemment. »

Il est impossible de méconnaître la puissance destructrice du pessimisme. Lorsqu'un acteur nourrit des pensées négatives sur l'un ou l'autre élément du système dans lequel il s'est engagé, ses motivations d'action disparaissent. Il est alors disposé soit à pratiquer le freinage, soit à s'engager dans un processus de lutte ouverte. Les intervenants auprès des organisations de base sont tellement conscients de la capacité de blocage que représente la « récalcitance » des membres de l'organisation qu'ils font tout leur possible pour créer le consensus parmi eux. Leur logique est alors de transformer le pessimisme en optimisme.

Les membres de l'APKF sont conscients de la résistance que manifestent quelques uns parmi eux. Elle s'exprime au niveau de certaines mesures de stimulation pour encourager des techniques nouvelles de production, pour créer de la transparence dans les comportements, pour participer à des réunions, pour apporter des idées personnelles à la marche des événements. Cette résistance est parfois d'autant plus pernicieuse pour le système qu'elle est sournoise et prend des formes cachées.

Des conflits naissent souvent à l'APKF à cause des divergences concernant la culture du café. Les mornes environnants sont parfois couverts de caféiers ayant poussé spontanément et qui auraient seulement besoin d'être un peu éclaircis pour améliorer leur productivité. Résultat : une grande quantité de café est perdue faute de soins appropriés et surtout d'entente entre les agriculteurs. Certains, en effet, recourent au métayage sans discernement... les plants de café sont trop hauts et ne produisent pas assez... le café pousse à l'état sauvage, le sol n'étant jamais remué... les processus de conditionnement du produit sont sommaires.

Mais c'est parce que les mécontentes sont relativement limitées que les paysans s'efforcent de maintenir l'équilibre entre l'optimisme et le pessimisme.

- c) **Réalisme** : « Nous voulons maintenir nos deux pieds sur terre », disent les paysans. Pour justifier ce réalisme, ils croient que si le pays d'Haïti connaît cette crise qui n'en finit plus dans tous les secteurs de sa vie, c'est à cause de l'état de rêve dans lequel vivent les différents groupes qui prennent les décisions politiques et administratives. En réalité, ils sont ou bien trop optimistes ou bien trop pessimistes.

Beaucoup d'indices de ce réalisme se manifestent dans le contexte d'action de l'APKF. Le premier touche à la participation que les paysans veulent la plus

concrète possible. Elle se manifeste dans les réunions, la bonne volonté face aux décisions, la promptitude à l'entraide. Un deuxième indice est l'ouverture d'esprit des paysans. En effet, ils acceptent volontiers les propositions d'ordre technique ou organisationnel de l'agronome Nicolas. Ils consentent à changer de perspective lorsque celle dans laquelle ils engagent leur action s'avère infructueuse. Ils comprennent que tout le monde dans l'Association ne se situe pas au même niveau de raisonnement et que chacun a un apprentissage à faire pour consolider ses positions. Un troisième indice de réalisme organisationnel c'est le bon dosage entre l'informel et le formel. Bien que toute la vie du paysan soit régulée par l'informel du fait qu'il est laissé à lui-même, il est obligé de faire feu de tout bois. Il est conscient toutefois que l'anarchie ne mène nulle part et qu'un minimum de formalisation est nécessaire pour prévoir, s'ajuster, rationaliser l'utilisation des ressources disponibles. Au nom de ce même réalisme ils constatent que «joumon pa don-nen kalbas», ce qui veut dire : nul ne peut donner ce qu'il n'a pas. En effet, certains membres de l'association leur apparaissent désespérants à cause de leur apathie.

Mais si les interactions des acteurs dans un système d'action donné ont leur point de départ dans les échanges négociés entre eux, le rôle de la liberté apparaît important dans cette situation car les interactions impliquent des décisions qu'on prend librement pour agir. Aussi voulons-nous montrer comment la liberté joue dans les interactions des membres de l'APKF.

6.2.2- Liberté et interactions

Entreprendre une réflexion organisationnelle à propos d'un contexte d'action donné revient à étudier «les processus par lesquels sont stabilisées et

structurées les interactions entre un ensemble d'acteurs placés dans un contexte d'interdépendance stratégique». S'il s'agit de stabiliser des interactions, c'est que celles-ci portent sur l'indétermination des actions. Ainsi ont-elles un caractère «irréductiblement politique et donc contingent».

Les acteurs jouissent, par le fait même, d'une marge de liberté, d'une capacité à choisir leur conduite dans un éventail plus ou moins grand de conduites possibles.

Ainsi pour ce qui concerne la vente du café dans l'APKF, les producteurs se trouvent devant des choix divers. Ils peuvent proposer la vente de cerises à l'usinier-spéculateur qui en tirera directement le café lavé. S'ils le préfèrent, ils peuvent s'adresser au postier (intermédiaire) qui le connaît mieux et qui est capable d'assurer le transport. Etant donné que l'APKF dispose d'une instance de «postiers», les producteurs peuvent aussi s'adresser à ces derniers. Ceux-ci alors se chargent de transformer les cerises pour les revendre en café pilé. Même si cette activité est illégale, les producteurs peuvent choisir de l'exercer, compte tenu qu'«en matière de commerce de café, l'illégal est courant, connu et socialement admis, au moins dans la société agraire» (Friedberg, 1993 : 151).

Comme les interactions se construisent toujours dans un contexte d'interdépendance d'acteurs, le producteur du café est conscient de sa dépendance par rapport au postier, à l'usinier, à l'usurier, au spéculateur, à l'exportateur. Mais tous ces intermédiaires sont aussi dépendants de lui. Dans ce contexte, c'est l'intérêt qui constitue le mobile de l'action.

Certains paysans pensent qu'il faut faire preuve de prudence dans la pratique des interactions à cause des risques de perte de revenu qu'elles peuvent impliquer. S'en remettre à l'Association pour accomplir certains jeux peut alors être considéré comme une bonne alternative. Donc, la soumission de sa liberté

d'acteur à la politique du groupe est une stratégie librement pratiquée par les membres de l'APKF.

Mais un autre aspect de la liberté d'acteur dans les interactions relevant d'un contexte d'interdépendance est celui qui touche à l'audace créatrice de la liberté. La liberté constitue alors une stratégie de changement.

Vu que la rationalité des acteurs et leur capacité de choix sont toujours pré-structurées par leur appartenance à des cultures (nationales, professionnelles ou organisationnelles (Friedberg, 1993 : 26), une référence à la manière dont les premiers haïtiens ont vécu la liberté peut favoriser la compréhension des interactions des membres de l'APKF lorsqu'elles sont inspirées par la liberté.

A la suite de tous les historiens d'Haïti, J. Augustin constate que les esclaves de St.Domingue, «victimes de capture, de violence, de réduction aux travaux forcés non rémunérés et de toutes sortes d'injustices... n'ont toujours fait que protester, se révolter.. La principale expression de leur révolte et de leur volonté d'accéder à la liberté fut le marronnage (Augustin, 1999 :262). Mais le marronnage ne correspond pas seulement à un fait historique. Il est aussi une caractéristique culturelle, un système qui donne un sens spécifique à la pensée et au comportement de l'acteur haïtien. Il est une attitude stratégique qu'on adopte pour obtenir un succès difficile. Bien que situé la plupart du temps en dehors de la légalité, il est une manœuvre «assez habile pour manifester une grande sagesse, assez cachée pour ne pas susciter de répression officielle, assez réaliste pour évaluer les obstacles et les contourner intelligemment» (Augustin, 1999 : 68). «Marronner» est pour l'Haïtien une seconde nature, c'est, pour le peuple, le moyen traditionnel de se préserver et de survivre en réalisant ses objectifs. Les manifestations de marronnage sont forcément monnaie courante dans

l'Association. Cette forme de non transparence dans les relations des membres de l'organisation est considérée comme un facteur négatif pour sa croissance, reconnaît un des interviewés.

Les paysans ont fait allusion, par ailleurs, à l'impression qu'ils avaient de se sentir libres de s'organiser comme bon leur semble. Cette liberté conforte leur identité collective et leur donne la possibilité d'exprimer leur originalité. Pour eux, le fait même de s'engager dans un processus organisationnel est presque un acte révolutionnaire lorsqu'on songe à quel point «l'organisation» des paysans constituait récemment encore un tabou. C'est que, «comme modes de revendications terriennes, démocratiques et de résistance armée, dans cette même perspective de survie, les jacqueries paysannes de Goman (1806-1819), de Jean-Jacques Acaau et de Pierre-Louis Samedy (1844-1846) et de Pierre-Paul Jacquet et Siffard (1864-1870)» ont été réprimées dans le sang (Samedy, 1997; Magloire, 1912; Janvier, 1884; Moïse, 1990; Manigat, 1992). Ce qui a laissé des souvenirs pour le moins «désagréables» auprès des classes possédantes et dirigeantes haïtiennes.

Tout compte fait, l'APKF n'apparaît pas aux yeux des paysans comme autre chose qu'une action de liberté démocratique. Mais ces interactions de liberté d'acteur sont-elles compatibles avec celles d'intégration dans le système d'action?

C'est ce que nous allons étudier dans la prochaine section.

6.2.3- Intégration dans le système d'action

Selon la théorie de l'approche organisationnelle, l'intégration des comportements des participants à l'action collective assure la régulation du

fonctionnement de l'ensemble organisé. Cette intégration de l'individuel et cette régulation du collectif ne sont pas seulement le produit d'une socialisation bien conduite et d'une simple adaptation à des rôles interdépendants. Ce sont les règles d'un jeu qui les ont produites. S'il veut que le jeu continue et que sa place soit garantie dans ce jeu il faut que l'acteur connaisse les stratégies gagnantes offertes par ce jeu et qu'il soit disposé à en choisir une (Friedberg, 1993 : 337).

Soit le jeu de la coopération décidé par les membres de l'APKF. Les règles de ce jeu sont censé produire l'intégration des membres et la régulation de l'Association. Dans la mesure où les paysans veulent prendre des mesures pour que la coopération soit effective et durable, ils sont obligés de connaître les règles de la coopération comme celles du dévouement, de la connaissance, de la compétence, de la solidarité, de la justice, du respect des normes établies, de l'ouverture d'esprit, de la cohérence systémique, etc..⁴. Ils doivent connaître également les stratégies pour appliquer ces règles de façon efficace et décider d'en choisir l'une ou l'autre. Plus le nombre de stratégies efficaces est élevé plus la coopération sera forte. C'est cette corrélation qui assurera l'intégration de membres dans leur organisation et la régulation du fonctionnement de cette organisation.

Cette théorie, pour belle qu'elle soit, n'a pas pu être validée par les données à notre disposition. Par contre, nous avons pu observer que les paysans connaissent parfaitement les règles de la coopération. Le problème se trouve au niveau des moyens à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs de coopération certes, mais il se précise lorsqu'on le met en rapport avec le jeu, ce concept fondamental de

⁴ Ces règles et d'autres relèvent des catégories recueillies au fil des entretiens avec les paysans. Elles sont empiriques et contingentes et ne prétendent à aucune exhaustivité.

l'action organisée. En effet, si le jeu suppose interdépendance entre les acteurs, ces derniers ne peuvent pas jouer comme bon leur semble. Ils doivent concilier liberté et contrainte, autonomie d'acteurs et intégration de leurs comportements dans le système de jeu. Les joueurs sont libres, mais s'ils veulent faire avancer leurs intérêts – en l'occurrence, la coopération pour les membres de l'APKF – ils doivent d'abord accepter les contraintes, quitte à s'attaquer à elles dans un deuxième temps.

En parlant de contraintes, l'observation nous a permis d'en déceler un nombre incalculable – comme a pu l'indiquer notre quatrième chapitre. Mais une de ces contraintes qui nous apparaît particulièrement menaçante pour l'avenir de l'action organisée à laquelle s'engage le groupe de paysans, c'est celle concernant la formalisation. Or, sans formalisation, il est presque impossible de stabiliser les processus de négociation dans l'organisation, processus à travers lesquels se forge l'action coordonnée (Friedberg, 1993 :151).

Sans prendre position pour ou contre l'un ou l'autre des courants qui dichotomisent les contextes d'action en opposant le monde des organisations structurées, explicites et codifiées à celui des formes plus diffuses d'action collective, nous trouvons que l'aspect de «mouvement social», d'interaction désordonnée, de fluidité qui occupe tant d'espace dans l'APKF ne la prédispose pas à la stabilité dont les paysans ont besoin pour en faire un instrument efficace d'organisation et de coopération⁵.

⁵ Pour cette question de la dichotomisation des contextes d'action, il existe une abondante littérature. Voir particulièrement Ménard (1989); Williamson (1975); Favereau (1989); Reynaud (1988,1989).

6.3 Modes de structuration de la solidarité

Il s'agit maintenant de rendre compte de l'ensemble des mécanismes que les membres de l'APKF mettent en œuvre pour construire leur coopération. Si l'on revient à la métaphore du jeu pour parler de la coopération, il est question d'expliquer les stratégies que les membres de l'APKF trouvent gagnantes pour construire le jeu de leur coopération. Par ces stratégies, ils définissent en même temps «les exigences minimales que chaque joueur doit remplir pour être accepté par les autres joueurs, c'est-à-dire pour pouvoir rester dans le jeu et continuer ses transactions avec eux. Le jeu réduit donc la liberté d'action et la marge d'arbitraire de chacun des partenaires/adversaires dans ce jeu, et, avec elles, leur possibilité de s'exploiter mutuellement : le jeu fonde un équilibre, qui n'est pas égalitaire, certes, mais qui constitue un arrangement ou un compromis acceptable, temporaire et contingent dont l'intérêt et l'enjeu sont de réaménager la structure de pouvoir initiale afin de rendre la coopération possible.

Traduisant ces exigences minimales par l'expression de la solidarité, nous découperons cette notion en deux sections pour faire ressortir les différents éléments qui structurent le construit de coopération, soit la solidarité mécanique et la solidarité organique.

En réalité cette analyse s'inspire des perspectives théoriques développées par B.J. Galjart (1976) à partir de ses interventions auprès des organisations paysannes au Chili⁶. Pour lui, un paysan peut consacrer ses ressources à

⁶ La manière de l'auteur de définir la solidarité est différente de l'approche classique. Pour Durkheim, en effet, « la solidarité mécanique correspond à une société où les individus sont semblables en cela qu'ils partagent tous, d'une même manière et suivant une même intensité, les éléments constituant la conscience commune. La solidarité organique repose sur la différenciation des tâches et des individus qui les accomplissent » (Steiner, 2000 :20). La solidarité mécanique, dit également M. Xiberras (1998 :38), est le lien social qui unit les groupements stables et restreints dans les sociétés traditionnelles. Cette solidarité fonctionne grâce au principe de similitude. Les hommes éprouvent les mêmes sentiments, adhèrent aux mêmes valeurs et reconnaissent le même sacré. Quant à la solidarité organique, elle est spécifique des sociétés modernes où la division du travail

promouvoir ses propres intérêts ou son désir de coopération. Quand il sacrifie ainsi ses ressources personnelles pour le bien-être des autres, cela peut servir indirectement ses intérêts. Le bien-être collectif que produit la coopération est tel que les actes de coopération impliquent presque toujours des sacrifices.

Un des motifs qui pousse le paysan à investir ses ressources est la solidarité. A partir de la définition donnée dans la littérature sociologique, la solidarité est la volonté de sacrifier ses ressources ou ses intérêts immédiats au bien-être des autres sans la perspective d'une récompense.

Nous nous proposons d'étudier dans cette section comment les membres de l'APKF vivent la solidarité. Nous commencerons par la solidarité mécanique.

6.3.1- Solidarité mécanique

Pour B.J. Galjart (1976), la solidarité mécanique implique que les membres d'un groupe donné sacrifient leurs ressources pour un but commun. Cette solidarité ne concerne toutefois que les membres du groupe. Elle est différente de celle qui, dans une logique altruiste, embrasserait tout le monde⁷. Nous ferons état du fait que la raison principale de la solidarité mécanique est le but commun. Parmi les moyens mis en œuvre par les paysans pour rejoindre cet objectif nous en retiendrons deux, à savoir l'application des règles et la culture de la conscience collective.

entraîne différenciation et spécialisation. Grâce au principe de différenciation, les individus ont conscience de participer en tant que partie au bon fonctionnement du tout.

⁷ Alors que l'altruisme est une qualité qu'un individu pratique envers des personnes bien déterminées. C'est que la solidarité dont bénéficient certaines personnes en particulier, diffère de l'altruisme que Friedrichs (1960) définit comme « the inhibiting or controlling of ego's behavior to provide for the satisfaction of alter's impulses or desires »

6.3.1.1- Logique du but commun dans l'APKF

Bien qu'il ne soit pas facile aux paysans de formuler avec précision le but commun pour lequel ils acceptent d'engager leur volonté et leur action, nous avons pu en dégager certains éléments qui nous permettent de conclure que l'amélioration de leur condition générale constitue le but qu'ils poursuivent tous. Bien que vague à souhait, ce but inclut d'abord une augmentation de la production caféière et vivrière et un revenu suffisant. Au niveau du social, les paysans mentionnent également leur désir de pouvoir résoudre les problèmes de l'éducation, de la santé, de l'eau potable, des transports. Au niveau organisationnel ils aimeraient disposer d'une organisation relativement bien structurée avec des objectifs réalistes.

Par contre, si dans la perspective de l'approche organisationnelle, l'organisation est un continuum d'espaces d'action dont la caractéristique principale est d'être un système d'acteurs placés devant le problème de la structuration de leur coopération (Friedberg, 1993 : 30), l'adoption d'un but commun doit être une stratégie de coopération. Elle l'est à cause du mouvement rationnel qu'elle est censée introduire dans l'organisation permettant à cette dernière de répondre aux exigences de la cohérence (Perrow, 1961, 1968; Simon, 1964). Mais la cohérence organisationnelle, comme la cohésion et l'intégration d'ailleurs, est toujours problématique à cause de sa faiblesse et de sa précarité. En effet, l'ambiguïté marque tout ce qui se passe dans l'organisation de telle sorte qu'il est difficile à l'observateur d'imputer un sens profond aux comportements des membres. Les interactions dans une organisation ne tirent pas leur sens uniquement à partir du but commun poursuivi par les membres (March, 1978). Ainsi lorsque certains membres de l'APKF manifestent de l'assiduité face à une

tâche à accomplir, cela n'a pas nécessairement le sens de promouvoir la cohésion et l'intégration comme conséquence de la recherche du but commun. Au nom de la dynamique centrifuge qui anime l'organisation, les participants négocient leur coopération et leur participation à l'intérieur des processus qui visent à protéger l'intérêt personnel ou «vu autrement, à diminuer l'interdépendance fonctionnelle qui les lie aux autres» (Friedberg, 1993 : 73). En conséquence, le sacrifice de ressources personnelles qu'implique la solidarité entre les membres de l'APKF pour réaliser le but commun tel qu'identifié plus haut peut ne pas être total. Ils consacrent une partie de leurs ressources au maintien de leur liberté dans le système d'action. C'est peut-être par souci de diminuer la force de cette ambiguïté que les paysans cherchent à établir des règles de fonctionnement de leur organisation.

6.3.1.1.1- Les règles dans l'APKF

Selon le président de l'APKF, le fonctionnement de l'Association est relativement désordonné et peu efficace. Il pense qu'il y aurait des efforts à faire dans le sens d'une réaffirmation, voire d'un renforcement de la réglementation impersonnelle. Sans aller jusqu'à prôner la bureaucratisation dont, par ailleurs, on est loin d'en posséder les moyens vu la situation «extrêmement précaire» de l'Association, on aimerait bien pouvoir remplacer peu à peu le mode de fonctionnement amical et informel qui règne jusqu'ici. Caractérisé par de nombreuses tolérances par rapport aux règles, ce fonctionnement repose pour l'essentiel sur la tradition, sur de l'interconnaissance et de la familiarité entre les personnes ainsi que sur la force reconnue à certains leaders informels.

Quand on demande aux paysans de faire état des règles de fonctionnement de l'organisation, ils mentionnent qu'elles consistent en des mesures concrètes déterminées par eux-mêmes pour s'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble. Ces règles touchent aux tâches à accomplir, aux obligations financières, aux réunions, aux horaires de travail, à la solidarité avec l'organisation, aux rapports avec la communauté locale et avec d'autres organisations. Par contre, la formalisation de ces règles n'est pas possible pour le moment à cause de la disparition de la charte dans laquelle figuraient ces règles⁸. Celles-ci sont donc relativement vagues dans l'esprit des paysans, représentant un cadre de fonctionnement plus global que précis.

Nous pensons que l'absence de règles écrites dans l'APKF peut être une cause de son fonctionnement «relâché». Par ailleurs, on peut interpréter la disparition de la charte comme un symptôme significatif du fait que les règles «formelles» ne représentent pas une grande importance dans le style organisationnel des membres de l'APKF. Pourtant les règles pourraient assurer un fonctionnement plus ordonné à l'APKF. Qu'on se réfère aux «fonctions latentes» de la règle déterminées par A. Gouldner (1954) qui en distingue cinq : 1/ la règle offre la possibilité d'assurer un contrôle à distance; 2/ elle est une sorte d'écran de protection contre l'exercice des relations interpersonnelles; 3/ elle protège contre l'arbitraire des dirigeants et légitime la sanction; 4/ elle rend possible des comportements apathiques qui appliquent les règles sur une base minimaliste; 5/

⁸ D'après les paysans, la disparition de la charte, due à des manipulations incontrôlables, n'était que temporaire. On pourrait tout autant dire que si la charte disparaît, c'est pour permettre à la règle d'affirmer sa capacité structurante car, « la règle n'est structurante que si son application peut être suspendue ou modulée, c'est-à-dire si elle reste fondamentalement incertaine. Et les fonctions positives par lesquelles on explique l'émergence des conventions, des normes et des règles ne doivent jamais faire oublier la nature stratégique et donc fondamentalement politique de l'interaction humaine qui conduit à grignoter ces conventions, normes et règles aussitôt qu'elles ont été créées, en réopacifiant le contexte et en recréant des espaces d'opportunisme. Une règle sans le rapport de force qui la soutient devient toujours à la longue une forme vide » (Friedberg, 1993 : 158).

elle est un instrument qui permet aux membres de l'organisation de marchander avec les dirigeants⁹. Mais si les règles ne présentent pas une priorité dans l'APKF au niveau du but commun à atteindre, on ne peut pas dire de même à propos de la conscience collective des membres.

6.1.1.1.2- La conscience collective dans l'APKF

Si ce groupe de paysans de Fonds-Jean-Noël décide de se lancer dans l'action organisée en acceptant les contraintes que cette démarche implique, on peut dire qu'il s'agit là d'un comportement de solidarité qui a sa racine dans leur conscience collective. Mais cette conscience collective est elle-même enracinée dans les conditions particulières de vie des Haïtiens.

Pour le montrer, nous mettons en évidence certains points de l'analyse de Hurbon (1987 :75) sur le vodou durant l'époque de l'esclavage.

L'auteur souligne que le fait de l'esclavage est profondément ancré dans la mémoire des Noirs d'Amérique. Cet esclavage, cauchemar permanent, a été vécu comme une rupture installée dans la conscience afro-américaine. Mis sur les mêmes plantations de sucre, dans les mêmes ateliers, des esclaves provenant d'ethnies différentes, sont acculés à vivre collectivement. Bien que les familles fussent démantelées au profit d'un nouveau régime de rapports sexuels, que des avantages fussent accordés à quelques-uns pour supprimer toute cohésion de groupes d'esclaves et que les cultes africains fussent interdits, les esclaves ne se sont jamais laissés emporter par le défaitisme. C'est sur la base du vodou en tant que système de croyances ancestrales que cette résistance allait justement s'organiser. Aussi, peut-on conclure que le vodou a constitué le cadre réel dans

⁹ Gouldner (1954), Friedberg, pour sa part, souligne la richesse de cette description des effets de la règle qui dépasse de loin les explications des économistes de l'organisation. Il suggère de se référer, pour une synthèse utile à Ménard (1989, 1990).

lequel s'est développée la conscience collective dont ont fait preuve les esclaves pour réaliser leur libération.

Comme cette conscience collective n'a pas diminué sa force dans les principales formes de luttes et d'organisations auxquelles s'est livré le peuple haïtien au cours de son histoire, nous voyons dans cette situation une base historique de cette conscience collective que manifestent les membres de l'APKF.

Bien qu'au cours des entretiens, les paysans n'aient fait qu'une allusion marginale à leur conscience collective dans leur action organisée, nous pensons que son rôle est réel dans la construction de leur coopération-solidarité.

Pour E. Durkheim (1977 :103) en effet, «en s'agrégeant, en se pénétrant, en se fusionnant, les âmes individuelles donnent naissance à un être psychique si l'on veut, mais qui constitue une individualité psychique d'un genre nouveau » qu'il appelle «la conscience collective». Analytiquement cet être se construit comme une entité fondée sur les sentiments et les croyances communes à la moyenne des membres d'une société ou d'un groupe donné. En tant que lien social vertical, la conscience collective est destinée à se soumettre les efforts entrepris par les membres d'un collectif en vue de sa cohésion et son intégration.

Dans la mesure où, par plusieurs de ses aspects, l'APKF fonctionne d'une certaine manière dans une communauté qu'on pourrait dire «traditionnelle», on peut dire que, du fait que la conscience collective couvre la plus grande partie des consciences individuelles, «la solidarité s'exprime comme une pratique sociale naturelle» (Xiberras, 1998 :60). Ce pouvoir ainsi créé mécaniquement par une société traditionnelle ne peut que promouvoir le bien commun au service duquel se trouve le but commun.

Mais l'APKF ne fonctionne pas dans une société en tous points «traditionnelle». Il faut admettre que le fait même de l'émergence du type d'organisation qui constitue l'objet de notre étude est une caractéristique des «sociétés modernes». En effet, on y constate une différenciation des fonctions qui nous permet de parler d'une certaine montée de l'individualisme. La conscience collective occupant ainsi «une sphère de plus en plus réduite face à la prégnance de chaque conscience individuelle sur chacun des hommes » (Xiberras, 1998 :60), nous devons pouvoir faire place à l'autre forme de solidarité dite «organique».

6.3.2- Solidarité organique

La solidarité organique oriente les activités d'une coopération structurée d'après les exigences de la division de travail. Cette forme moderne d'organisation répond à la nature diversifiée du fonctionnement de l'organisation devenue complexe à cause de la multiplicité des rationalités qui la traversent et dont la convergence n'a rien de spontané, mais est le résultat de la construction d'un ordre. L'analogie qui convient le mieux est celle d'une micro-société dont l'ordre est une construction sociale.

Dans la mesure où les paysans conçoivent cette solidarité comme une action dynamique de coopération, nous nous proposons de l'étudier en relation avec le concept parsonien de l'influence (Lidz, 1989). Il s'agit donc de l'influence qu'un système d'acteurs veut exercer sur les membres d'un espace d'action avec lesquels il maintient des interactions pour les persuader à mettre leurs ressources à la disposition de l'organisation pour promouvoir l'unité du groupe par des stratégies déterminées.

Nous avons choisi deux stratégies parmi d'autres qui nous apparaissent les plus significatives au niveau de la construction de l'unité de l'APKF, ce sont la différenciation et la recherche de l'égalité.

6.3.2.1- L'unité du groupe

Tout groupe peut s'analyser comme une sorte de capital unitaire, comme une capacité collective, qui est différente des capacités individuelles et à laquelle les membres du groupe accèdent par leur engagement dans l'action collective (Friedberg, 1993 :291). Pour que le groupe existe et se maintienne, il s'appuie sur des mécanismes dont le rôle est d'intégrer les stratégies divergentes des membres.

Nous savons qu'à partir d'une relecture critique de Malinowski (1968) et de Radcliffe-Brown (1968), R. Merton (1961) a développé les principes d'une analyse fonctionnelle en sociologie. Il a ainsi élaboré trois postulats de l'approche ethnologique dont le troisième porte sur l'unité fonctionnelle consistant à saisir la société comme un ensemble homogène, cohérent et intégré. On y trouvait d'ailleurs la même pensée chez E. Durkheim pour qui «il est nécessaire de montrer comment les phénomènes (...) concourent entre eux de manière à mettre la société en harmonie avec elle-même» (Steiner, 2000 :35).

«Il faut que le groupe soit toujours uni». Tel est le leitmotiv qui s'impose dans toutes les conversations entretenues avec les membres de l'APKF. Si cette consigne revient avec tant d'insistance, c'est parce que, outre le fait que son objet est capital pour les paysans, elle représente un véritable défi à la solidarité. En effet, l'unité de l'organisation signifie les efforts accomplis par les membres pour encourager tous à regarder dans la même direction et à avoir une seule voix.

Que l'unité représente par ailleurs une valeur si importante pour les membres de l'APKF, on peut en voir l'explication dans les relations de travail qui ont caractérisé les formes de production mises en œuvre par les premiers paysans qui, au début du XIXe. siècle, étaient obligés de fuir le caporalisme agraire et le système portionnaire pour se stabiliser sur les terres non occupées par les plantations coloniales. En affermissant leur organisation sociale et productive en unités familiales élargies, ils ont créé les premières sociétés de travail, signes de cohésion et d'unité entre eux.

A la question «qu'est-ce que vous faites pour promouvoir cette unité»? les paysans répondent : « nous ne faisons pas valoir nos désirs personnels». En réalité ils veulent dire qu'ils proposent leurs désirs personnels au cours des délibérations au sein des groupements et de l'APKF, mais c'est pour rechercher le consensus. Une fois le consensus établi sur un point quelconque, il devient décision d'organisation à laquelle les membres doivent obtempérer.

Le sacrifice des désirs personnels implique également celui des commentaires négatifs et démoralisants. Même en l'absence d'accord sur un propos ou sur une mesure quelconque, les paysans disent qu'ils se retiennent de critiquer négativement des partenaires. Ils savent, en effet, que des commérages entraînent parfois une dynamique destructrice d'unité.

Par contre, les paysans sont conscients que leur organisation est loin d'être unie comme ils l'auraient souhaité. Les raisons de cette unité déficiente sont trouvées dans le manque de disponibilité de nombreux membres, l'impatience, le découragement, le manque d'information, le manque de performance de l'organisation perçu au niveau économique, social, communautaire, la faiblesse du sentiment d'appartenance.

Une des conséquences de cette unité pour renforcer la coopération dans l'APKF est certainement la possibilité de créer un membership caractérisé par la volonté et la compétence pour résoudre les problèmes qui tiennent à cœur aux paysans comme ceux des outils agricoles, des rendements des récoltes, de l'irrigation, de la production caféière et vivrière, du développement éducatif et sanitaire, de la structuration optimale de leurs organisations. Cette unité apparaît tellement cruciale aux membres de l'APKF qu'ils sont décidés à mettre en action tous les mécanismes possibles pour la développer. Un de ces mécanismes est la pratique de la différenciation et de la coordination.

6.3.2.1.1 Différenciation et coordination

La différenciation est un principe grâce auquel, par analogie avec les organismes vivants, la solidarité organique fonctionne¹⁰. Vu que nous avons défini la solidarité organique comme le sacrifice qu'on est prêt à consentir pour que le groupe soit uni, cet esprit de sacrifice doit porter sur le problème de la différenciation dans le groupe. C'est que normalement, plus une organisation est différenciée et dans ses tâches et dans son personnel, plus elle est sujette à la division opérationnelle. Pour transformer cette situation de division «naturelle», il est alors nécessaire de rationaliser la différenciation pour qu'elle devienne un facteur d'efficacité et d'unité.

¹⁰ Xiberras, 1998: 38. C'est sans doute la raison pour laquelle Barthélemy (1989), en partant des structures existantes à la campagne dit qu'elles sont « précaires, personnalisées, i.e fondées davantage sur l'individu et sur des rapports de stricte réciprocité inter-individus que sur l'institution. Il insiste également sur « l'apparente fluidité du milieu rural » qui constitue une singularité dans les campagnes haïtiennes (p.30).

Comment les paysans conçoivent-ils cette question de différenciation? Beaucoup ne la voient pas comme un problème. C'est qu'ils fonctionnent encore dans un contexte de solidarité mécanique où la conscience collective recouvre la plupart des consciences individuelles. Pour eux donc, la solidarité se joue au niveau de la spontanéité. Pour d'autres la différenciation est un problème sérieux à traiter, mais l'APKF ne se trouve pas encore dans une situation où il faille vraiment en tenir compte. Quelques autres pensent que la différenciation est un phénomène de progrès parce qu'elle permet de développer séparément des éléments du système d'action tout en envisageant une bonne coordination. La différenciation au niveau des membres de l'organisation représente également une chance pour son avancement puisqu'elle permet à des personnes ayant des compétences et des connaissances différentes de se spécialiser dans leur secteur propre et de fournir ainsi un excellent rendement.

A l'APKF, ceux qui sont conscients de la différenciation fonctionnelle au niveau des tâches à accomplir, la remarquent dans les tâches de direction, de gestion administrative, de planification, de contrôle de la qualité, de communication interne et externe, de comptabilité productive et financière. Mais ces tâches réelles pourtant ne font guère l'objet d'une spécification formelle. Il faut donc parler de la gestion informelle d'une différenciation formelle. Mais cette situation n'est perçue que comme une limite relative. Car la formalisation ne représente pas dans l'APKF une valeur absolue.

Si la différenciation est perçue comme une stratégie par laquelle les acteurs d'une organisation pensent y promouvoir l'unité c'est surtout la coordination des différentes tâches issues de cette différenciation qui constitue réellement la

marque de l'unité. A ce niveau, l'unité rejoint bien le sens de la cohésion (S.A.C.A.D. 1993, 2 :240).

Mais les dirigeants de l'APKF sont tellement conscients de la valeur opérationnelle de l'unité dans leur organisation qu'ils sont décidés à investir à fond leurs ressources personnelles pour mobiliser les membres. Ils se plaignent parfois de l'obstacle à la coordination que constituent les difficultés d'unité dans l'APKF. Mais une organisation dont la vie se déroule dans les conditions aussi précaires que celles de l'APKF ne peut trouver facilement le chemin qui mène vers l'unité à cause du fait que cette précarité est une source féconde d'instabilité. C'est tout un défi qui revient aux membres de l'organisation s'ils veulent promouvoir unité, solidarité et coopération. Mais un autre facteur d'unité dans toute organisation dont les acteurs sont attachés à la coopération est certainement le sentiment d'égalité économique et sociale.

6.3.2.1.2- Egalité économique et sociale

Les membres de l'APKF sont conscients du fait que l'égalité entre eux est une condition importante de l'unité, de la solidarité et de la coopération dans leur organisation.

L'inégalité a marqué, dès les débuts de l'histoire haïtienne, les rapports sociaux. Ce qui avait pris, en effet, le premier plan en Haïti après l'Indépendance, ce n'était plus la révolte des Noirs devant le système d'oppression des Blancs, mais l'affirmation ou la contestation, entre anciens esclaves de race africaine, de démarcations socio-économiques issues du système de plantation ou de recomposition d'une entité sociale inspirée des clivages du système colonial (D'Ans, 1987).

Une autre manifestation d'inégalité est illustrée par les données du recensement de 1982 qui font apparaître, en dessous d'un noyau central d'exploitations de 0,5 à 4,99 carreaux, représentant 74% du nombre total et 68% de surfaces cultivées, une fraction importante de «micro-exploitations» de moins de 0,65 ha. Celles-ci comptent pour 22% des exploitations mais n'occupent que 4% des superficies. A l'autre bout, les exploitations de plus de 5 carreaux, avec environ de 4% du nombre total cultivent plus de 28% des superficies (D'Ans, 1987 :240).

De même Smucker et Dathis (1998 :70), en faisant allusion aux groupements comme organisations de base militant dans les milieux ruraux haïtiens, pensent que les perspectives pour la continuité des groupements sont étroitement liées à leur interdépendance économique basée sur des investissements conjoints de tous leurs membres, de leur fonctionnement démocratique où tous sont égaux et manifestent une réelle solidarité inter-groupe.

Pour les membres de l'APKF, l'égalité signifie justice envers tous sans discrimination, possibilité de participer aux décisions de l'Association, respect des droits de tous, «tout moun se moun» (tout individu est un être humain à part entière). Cette logique d'égalité sert de base aux efforts des paysans pour structurer leur organisation par la coopération. L'APKF est alors une «véritable» organisation paysanne où les paysans ne rencontrent pas de barrière pour s'affirmer et se développer selon leur identité propre.

Certains paysans font remarquer que l'égalité est un rêve impossible à cause des inégalités de départ au niveau de la naissance, des compétences, des études, des conditions sociales, des propriétés... Mais d'autres pensent que les inégalités sont construites sur les injustices des exploitations et des oppressions et qu'elles ne constituent pas une fatalité. La solidarité, l'unité, la coopération sont autant de

stratégies pour bâtir une action collective organisée capable de prendre en charge les problèmes cruciaux des paysans.

En ce qui concerne le niveau de solidarité politique ou sociétale des membres de l'APKF il n'apparaît pas avec détermination dans les entretiens. Étant conscients de la nécessité de manifester de la prudence dans les considérations concernant les changements politiques à cause de la répression dont ils pourraient être victimes, ils partagent avec réticence leurs préoccupations pour les injustices, les abus et la défense des droits des paysans. Mais dans la mesure où les paysans haïtiens sont partie prenante du mouvement populaire de contestation nationale et de mobilisation des masses ils participent implicitement au projet populaire de «changer l'État», de revendiquer, de défendre les droits et intérêts des classes opprimées lorsque, dans un coin quelconque du pays, fût-il très reculé, ils essaient de s'engager dans un processus d'organisation et de coopération.

CONCLUSION

Finalement cette recherche qui s'apparente à une étude de cas (Hamel, 1997 :10; Yin, 1989 :21) a surtout été de nature descriptive et exploratoire, ayant pris appui sur des informations directement recueillies sur le terrain. Des fragments directement découpés des faits d'organisation et de coopération tels que vécus et interprétés par les paysans ont donné lieu à des connaissances immédiates. Mais dans le but de découvrir des problématiques nouvelles, nous avons été amené à chercher le support théorique de l'approche organisationnelle de l'action collective, à travers sa démarche empirique, contingente et endogène. Aussi pouvons-nous suggérer les prémisses suivantes :

1) L'action organisée d'un groupe de base en situation précaire d'existence est signifiante.

Les résultats de l'action organisée d'un groupe d'individus placés en situation précaire, dépourvus de moyens spécifiques de mesure, sont réels pourvu qu'ils soient situés dans des processus organisationnels non linéaires où ils apparaissent dans une logique de signification « compréhensive ».

En effet, l'APKF est une fédération paysanne « communautaire ». Elle est une totalité aussi pauvre que ses parties. Comme un grand nombre de groupements paysans en Haïti, elle fonctionne à deux niveaux : celui de petits groupements de base et celui d'association locale (Smucher et Dathis, 1998 : 64). Mais il faudrait, en réalité, ajouter un troisième niveau, celui de l'individu. Tout cela fait que

l'organisation se trouve face à un triple défi de développement à relever : celui de l'organisation elle-même, celui des groupements membres, celui des individus membres.

Vu que la présente recherche s'est donné comme objet l'étude du processus organisationnel de l'APKF, elle ne s'est pas prioritairement attachée à faire état de résultats ponctuels d'organisation pour les mesurer, les évaluer et les critiquer. Elle n'a considéré les comportements des acteurs dans les domaines économique, social et organisationnel que comme des efforts entrepris pour construire progressivement un système d'action fondamentalement basé sur une action collective d'organisation et de coopération.

Les efforts d'organisation ont été motivés par la coopération conçue comme valeur fondamentale de coordination. Mais qu'en est-il des impacts que ce processus organisationnel devrait avoir eus sur l'organisation elle-même, les groupements et les individus? La question vaut la peine d'être posée dans la mesure où l'on peut concevoir que toute action humaine qui n'atteint pas des résultats tangibles est inutile et donc sujette à l'abandon.

Mais comme la méthodologie qui a sous-tendu la théorie de l'approche organisationnelle de l'action sociale s'apparente à un positionnement intellectuel d'ordre « compréhensif », les faits sociaux auxquels a donné lieu l'action organisée des membres de l'APKF sont devenus des faits porteurs de significations données par les paysans eux-mêmes. Postulant la possibilité qu'à toute personne de pénétrer le vécu et le ressenti d'une autre personne (principe de l'intercompréhension humaine), l'approche compréhensive aura permis de reconnaître l'enthousiasme, le

désir d'aller de l'avant, l'assiduité, les valeurs d'unité et d'égalité, la cohésion, la créativité et la persévérance des membres de l'APKF comme des résultats significatifs de leur action organisée tant au niveau collectif qu'individuel. À partir de plusieurs moments de saisie intuitive et d'empathie tout au cours des observations de terrain, l'approche compréhensive nous a offert la possibilité d'appréhender les significations que les paysans ont pu donner à leurs comportements. Nous avons pu ainsi, par synthèses progressives à travers l'action organisée économique et des stratégies sociales, comprendre la manière dont les paysans structurent leur organisation orientée par la coopération. Ce qui nous permis, en fin de compte, de présenter les grandes lignes d'une synthèse finale à travers le système d'action qui fait état de ses éléments structurants d'interdépendances, d'interactions et de modes de régulation. Cette synthèse finale nous apparaît plausible socialement à cause de la volonté des paysans de s'organiser par la solidarité en vue d'améliorer leur sort et de se constituer en tant que « sujets » autonomes, libres, collectivement responsables de leur développement global.

Mais parlant de coopération et de solidarité, il est reconnu que les théories des organisations ne présentent pas une explication convaincante des mécanismes de solidarité et de coopération sociales. Elles forment, en effet, un ensemble trop hétérogène de positions pour qu'une quelconque articulation entre elles offre des possibilités explicatives valables à un phénomène socio-organisationnel pourtant universel tel que la coopération. Affichant des formes et des modes de fonctionnement fort divers (Guiot, Beaufile, 1992), les organisations sociales sont étudiées sous des angles multiples tracés par l'adoption d'unités d'analyse et de méthodologies variées. Une de ces méthodologies peut être identifiée comme celle

de l'analyse stratégique (Crozier, Friedberg, 1971; Bernoux, 1998) faisant de la coopération des acteurs la question capitale à résoudre dans la construction d'un système d'action organisée. Soucieux d'explicitier cette méthodologie d'analyse stratégique, Friedberg (1997) met l'accent sur la dimension organisationnelle de l'action collective. Pour lui, cette dimension est constituée par l'ensemble des mécanismes qui stabilisent l'action par la construction de la coopération et de la coordination entre les stratégies des acteurs. Il s'agit là de structuration de champ d'action formé par des jeux assurant intégration et régulation des comportements des acteurs. Mais ceci n'explique pas pour autant les raisons qui justifient l'émergence de ces jeux intégrateurs et régulateurs formés par la solidarité et la coopération.

Tout en soulignant que le but de cette thèse n'est pas tant de justifier sociologiquement la coopération et la solidarité sociales que de présenter une recherche exploratoire portant sur un cas d'organisation et de coopération paysannes de base – il nous est apparu, en effet, pertinent d'établir le profil d'un cadre d'intelligibilité des efforts entrepris par un groupe de paysans placés dans un contexte de précarité socio-économique pour organiser leur action collective - nous pensons qu'il serait tout à fait indiqué d'élargir un peu notre cadre théorique pour bénéficier de l'apport théorique de certains répertoires explicatifs de la coopération. A ce titre, mentionnons deux cadres d'analyse, l'un fourni par Meister (1969), l'autre par Tilly (1976), qui s'efforcent de placer la problématique de la coopération dans des contextes explicatifs différents :

- Pour Meister, la coopération s'explique par le niveau de participation volontaire dans une association. « Plus on participe dans les associations, plus on partage l'opinion qu'il faut aider les autres en cas de besoin » (p.107). C'est même un avantage que de coopérer avec les autres. Cette tendance participationniste revêt sans doute autant d'importance qu'elle rappelle les recherches d'Enfield (1956) sur ce que l'auteur nomme le « potentiel coopératif » ou disposition individuelle de collaboration avec les autres. C'est ainsi que l'auteur croit qu'il n'est peut-être pas impossible qu'une étude des variables de la participation aboutisse un jour à une sorte de « test » de repérage du potentiel coopératif.
- Pour la coopération qui résulte de l'interaction stratégique, Tilly la fait dériver de deux traditions analytiques : la théorie des jeux et le processus de traitement simultané de l'influence mutuelle. Ce sont des cadres d'analyse où chaque acteur prend des décisions selon ses intérêts, les enjeux en cause (coûts et bénéfices) et ses capacités d'action. Bien que l'approche organisationnelle de l'action collective mise à contribution dans la présente recherche se réclame d'emblée de ces deux traditions, il faut dire que la problématique mise de l'avant par Crozier et Friedberg se situe dans un contexte différent de celle présentée par Axelrod (1964) dont Tilly se porte garant. En effet, alors que la « coopération » dans l'approche organisationnelle se déploie dans une logique horizontale, celle dans l'action collective du mouvement social est basée sur le « dilemme du prisonnier » où deux parties, cette fois, gèrent leur interaction de coopération sans négliger leurs intérêts individuels. Toutefois les interrelations entre les intérêts individuels et les intérêts collectifs dont fait état l'horizontalité de leur communication dans l'APKF obéissent largement au principe de la

coalition que démontre l'analyse de Tilly. Mais quand l'interaction stratégique dans un mouvement social (processus organisationnel, dans notre recherche) tend à se cristalliser dans des structures durables et à se transformer sans cesse selon la logique dialectique propre à une approche de contingence, nous sommes en présence d'un processus politique structurant la mobilisation des ressources nécessaires à sa construction.

Quant aux significations vécues par les agents de l'APKF mobilisés dans leur organisation, elles permettent de cerner trois grands traits de la manière dont ils mobilisent leurs ressources : 1) la mobilisation des paysans rompt avec la fascination pour les situations de mobilisation violentes propres au « collective behaviour ». Même si, comme on serait en droit de l'attendre à partir de l'application d'une logique olsonienne, une importance certaine est accordée aux enjeux directement matériels, les enjeux socioculturels déterminent pour une grande part l'orientation de l'action organisée (solidarité, unité, conscience collective, égalité, justice). 2) Cette mobilisation opère un déplacement manifeste de la question fondatrice de l'analyse des mouvements sociaux. En effet, « il ne s'agit plus, comme dans le modèle du « collective behaviour » de se demander pourquoi les groupes se mobilisent, mais comment se déclenche, se développe, réussit ou échoue la mobilisation (Neveu, 1996 : 53; McCarthy et Zald, 1997; Gamson, 1975; Tilly, 1976; Obershall, 1973). Dans l'APKF, nous croyons avoir fait état des déterminants de sa mobilisation à travers les différents éléments de son action collective d'organisation et de coopération. 3) Cette mobilisation donne lieu à une conception dynamique de l'action collective, pensée comme une entreprise de construction d'un rapport de force et de sens. C'est que les agents mobilisés de

l'APKF n'apparaissent pas comme des données, mais des construits sociaux. Une question cruciale consiste donc à comprendre ce qui fait que ce groupe de paysans de Fonds-Jean-Noël entreprend de se mobiliser. « La mobilisation fait référence au processus de formation des foules, des groupes, des associations et des organisations pour la satisfaction d'objectifs communs. Souvent des unités sociales durables sont ainsi formés, avec des dirigeants, des loyalismes, des identités et des buts communs » (Obershall, 1973 :102) Dans cette logique, on comprend la priorité donnée par les membres de l'APKF à l'organisation comme élément qui doit structurer l'association, rassembler les ressources par leur mobilisation (membres des groupements, part sociale, épargne, prêts, actions des comités, solidarité).

2) Le modèle de l'idéal-type weberien est « organisationnellement » efficace

Le modèle de l'« idéal-type » a la capacité de rendre féconde l'intervention organisationnelle dans un contexte de développement organisationnel de base. En effet, la présentation d'une situation par ses caractéristiques les plus fondamentales définit un cas extrême certes, mais crée une dynamique qui force au dépassement des contingences. Car si la notion d'idéal-type telle qu'elle figure dans la méthodologie weberienne n'est qu'un modèle abstrait qui, appliqué à l'action organisée de l'APKF, n'a essentiellement qu'une fonction heuristique, cela ne veut pas dire pour autant qu'elle ne soit d'aucune pertinence dans une politique « réaliste » d'intervention organisationnelle.

Comprenant le modèle d'action organisée prôné par l'approche organisationnelle comme un idéal-type construit à partir de traits caractéristiques et singuliers, nous concevons l'action collective de l'APKF suivant la même procédure de réflexion.

Dans cette perspective, l'action organisée est d'abord une structure logique qui a la capacité d'ordonner et d'enchaîner des faits organisationnels diffus pour en former une sorte de « tableau de pensée » homogène autour de la coopération. La coopération est alors une sorte de guide pour la compréhension de ce qui fait la spécificité des comportements organisationnels des membres de l'APKF.

Mais dans la mesure où une structure logique peut être aussi un guide pour l'action, nous pensons qu'elle peut servir d'orientation à une politique. En revenant aux caractéristiques fondamentales (interdépendances, interactions, solidarité), à partir desquelles la coopération des membres de l'APKF est construite, nous en sommes venu à l'idée que cette coopération, en étant une action de changement que les paysans veulent développer à travers le processus organisationnel de leur action collective, est une action politique au sens plein du terme. En tant qu'action politique, cette coopération tire sa signification à partir des seuls paysans qui la portent et l'inscrivent dans leur système d'acteurs empiriques. Or ce système d'acteurs, confronté aux contraintes économiques, sociales et organisationnelles issues de leur environnement immédiat, s'est donné pour tâche de construire au jour le jour une action organisée dynamisée par la coopération. C'est par des tâches précises comme celles de production caféière, vivrière, de commercialisation, de structuration organisationnelle, d'opérationnalisation des attributs de la solidarité (unité, conscience collective, différenciation, égalité) que les paysans comptent s'attaquer aux contraintes de leur environnement et mettre à profit les opportunités offertes.

En réalité, l'appareil de coopération à construire par les paysans n'est pas tant un système organisationnel comme tel qu'un système d'acteurs. Pour être efficace, ce système d'acteurs doit être bien au fait de ses caractéristiques, de ses structures de pouvoir, de ses capacités et de ses règles de jeu. Même si, comme pour toute action politique d'ailleurs, des valeurs telles que l'union, l'égalité, la justice, la solidarité étaient nécessaires pour la nourrir, elles ne sont pas suffisantes pour la justifier. Seule peut la légitimer la capacité de cette action politique à transformer effectivement la structuration du système d'acteurs.

Mais l'APKF a-t-elle permis de dégager des résultats concrets de cette action politique?

Nous avons spécifié plus haut des résultats d'ordre moral liés à la politique organisationnelle mise en œuvre par les paysans. Outre ces résultats, les paysans disent avoir pu améliorer leur condition aux chapitres productif, social et organisationnel. Nous fiant aux significations qu'ils accordent eux-mêmes aux faits, nous sommes à même de dire que leur action organisée est « rentable » de leur point de vue. L'examen de cette « rentabilité » par des méthodes objectives reste néanmoins une question ouverte. Par contre, il est permis de se demander si la stratégie de changement adoptée par les paysans pour créer un système d'acteurs authentiquement « coopératifs » est vraiment appropriée.

Nous sommes donc ramené à une perspective dans laquelle la stratégie de changement adoptée est d'une importance capitale pour la viabilité de l'action organisée dans ce type d'organisation. Autrement dit, nous sommes confronté au

problème de la formulation par les paysans eux-mêmes d'un projet et d'une orientation d'ensemble qui puissent lancer le processus de transformation.

3) L'apport de la sociologie des organisations est pertinent en contexte de sous-développement

La sociologie des organisations, à travers les analyses situées dans divers paradigmes (fonctionnalisme, critique), a la possibilité d'utiliser des matériaux conceptuels « courants » pour approfondir les problématiques propres aux organisations de base ou aux groupements en contexte de sous-développement.

Un des traits marquants des sociétés contemporaines c'est l'effort de regroupement des activités humaines dans des ensembles complexes. On veut par là mettre en évidence le fait de la disparition des formes « traditionnelles » d'organisation sociale et celui de l'émergence d'un nouveau type de société. C'est ainsi que les sociétés modernes sont qualifiées de « sociétés d'organisations ». Développement des sociétés, tout contexte confondu, signifie donc organisation.

C'est sûrement en référence à la corrélation développement- organisation que les paysans haïtiens, depuis 1986 surtout, résolus de changer leur condition de sous-développement, insistent sur la nécessité urgente pour eux de s'organiser (Midy, 1993). Mais la sociologie des organisations peut-elle être de quelque utilité théorique pour le développement en contexte de sous-développement? Dégageons quelques éléments de réponse à cette question en déterminant 1) les fondements de la relation entre sous-développement et sociologie des organisations, 2) les

coordonnées d'un modèle de développement contingent se rapportant à l'approche organisationnelle de l'action collective de l'APKF.

Sous-développement et sociologie des organisations

Le sous-développement englobe des phénomènes tels que, la pauvreté, l'analphabétisme, une espérance de vie basse, une forte mortalité infantile et juvénile, des conditions de vie précaires, une économie faiblement diversifiée, dominée par les activités primaires, des rendements bas (Brunel, 1996, :35). Bien que le choix et la portée de ces indicateurs dépendent de l'analyse de ce qu'est le développement selon des écoles de pensées très diverses : libérales (Rostow), dépendantistes (Prébish, Perroux, Furtado..), marxistes (Amin, Franck, Emmanuel..), le développement est quand même toujours analysé comme synonyme d'industrialisation (Brunel, 1996 :6). Mais ce processus d'industrialisation est largement bloqué dans les pays dits sous-développés par l'ampleur des inégalités (à l'échelle de la planète, on observe un élargissement du fossé entre pays riches et pays pauvres), de l'exclusion (des pans entiers de la population sont exclus de la vie politique et des circuits économiques modernes), de l'insécurité (niveau alimentaire : faiblesse des rendements, absence de système de commercialisation dynamique, obstacles aux échanges; niveau sanitaire : mortalité maternelle, ignorance des règles nutritionnelles, lacunes de la couverture vaccinale, pas d'accès à l'eau potable; niveau politique : régimes autoritaires qui nient les droits de l'homme, la liberté de presse; niveau environnemental : sociétés qui vivent à la merci d'incidents climatiques, de catastrophes naturelles) (Délince, 1993).

D'après les auteurs, les facteurs internes et les facteurs externes se lient pour rendre presque impossible le développement des nations sous-développées. Aussi certaines localités de ces nations essaient-elles de mettre en œuvre des modèles de développement adaptés à leur situation concrète. C'est ainsi que les membres de l'APKF ont décidé depuis 1984 de s'engager dans l'action collective organisée sous-tendue par une approche d'auto-développement fondée sur les acteurs locaux.

Bien que la plupart des manuels fassent naître la sociologie des organisations après la Seconde Guerre Mondiale, à travers les recherches empiriques conduites aux U.S.A. dans les années quarante liées à l'émergence du rôle crucial des « organisations formelles complexes » dans les différents secteurs de la vie sociale, nous pensons, avec L.Bagla-Gökalp (1998 :3), que la sociologie des organisations coïncide avec la naissance de la sociologie elle-même. En effet, les efforts d'observation et de théorisation entrepris par Durkheim, Marx et Weber généralement reconnus comme les figures fondatrices de la sociologie, ont touché la plupart des champs d'études assumés par la sociologie du travail et des organisations (division du travail, spécialisation dans les usines et organisations bureaucratiques, transformation des rapports sociaux, développement de la nouvelle société capitaliste industrielle moderne). Les sociologues américains, pour leur part, en adoptant le concept général d'organisation, sont parvenus à unifier des objets empiriques de nature diverse : usines, administrations publiques, hôpitaux, autres institutions. Ils ont défini ce concept en mettant l'accent sur des critères tels que l'objectif, les moyens, la coordination des activités dans une structure déterminée. Ainsi l'évolution de la pensée des sociologues américains semble s'être effectuée en deux temps : a) l'intérêt porté au fonctionnement des organisations et à l'impact de

leur « structure » sur l'action des « membres »; b) la perception des organisations comme laboratoires pour comprendre les interactions entre les contraintes sociales et la liberté individuelle, les effets non intentionnels des décisions, les dynamiques de la coopération et du conflit, les phénomènes de domination et de pouvoir (Bagla-Gökalp :4).

Dans la mesure où l'action organisée d'un groupe d'individus englobe des problèmes tels que les rendements organisationnels, les interactions des acteurs, les conséquences des microprocessus de coopération et de conflit, par exemple, on peut dire qu'elle peut faire partie des champs d'études pouvant être assumés par la sociologie des organisations, au moins dans sa facture américaine.

Par ailleurs, si on adopte le point de vue des analyses de Chanlat et de Seguin qui départagent les études sociologiques des organisations en deux paradigmes, celui du fonctionnalisme et celui de la sociologie critique, toute action d'organisation d'un groupe quelconque, quelle que soit son idéologie, est susceptible d'être analysée par la sociologie des organisations. En effet, dans l'organisation bureaucratique et taylorienne, l'action d'organisation porte sur les règles précises qui contribuent à l'efficacité organisationnelle grâce à leur clarté et à leur possibilité de réduction de l'incertitude. Mais cette évidence des objectifs accompagnée de la prévisibilité des décisions prises et de la rationalité des efforts humains ne rend pas compte de toute la réalité organisationnelle. En effet, les sociologues pensent que les règles ne constituent qu'un point de départ pour l'action humaine : « elles résulteraient des interactions humaines, avec les rapports de force, les négociations et les compromis qui les caractérisent » (Baillé, 1990 :103).

Le processus d'organisation dans laquelle s'est engagée l'action associative du groupe de paysans de Fonds-Jean-Noël, en relevant en grande partie du paradigme critique de l'analyse des organisations, a pu développer une rationalité fondamentalement bâtie sur les interdépendances et les interactions des paysans membres de l'APKF. L'orientation sociologique de l'analyse aura donc été de nature largement actionniste.

Coordonnées d'un modèle contingent de développement

Quant à la sociologie du développement, elle est née de la tentative d'intégrer les points de vue des économistes aux facteurs culturels et institutionnels dans la problématique des États nouvellement indépendants de l'après-guerre (Calves, 2001 :140). Divers courants se forment alors pour mettre en valeur le rôle des facteurs jugés importants dans le cheminement des pays moins avancés. On peut mentionner la théorie de la modernisation selon laquelle les pays les moins avancés devraient se rapprocher des pays les plus évolués. Il y a aussi la théorie de la dépendance qui, élaborée par les chercheurs latino-américains, met l'accent sur les conditionnements économiques exercés par les pays plus développés sur les États moins avancés. Quant à l'approche qualifiée de « political economy comparée », elle insiste sur le rôle des institutions politiques dans le processus de modernisation.

Pour les études de la théorie de la modernisation, fortement influencées par l'approche systémique de Parsons, les pays économiquement « arriérés » se caractérisent par un modèle de société traditionnelle où la tradition représente l'obstacle à dépasser pour arriver au développement. Mais la tradition constitue-t-elle vraiment un obstacle à une conception intégrée du développement où sont liés

contraintes et facteurs institutionnels? En tout cas, dans une perspective dépendantiste, Cardoso et Faletto (1971), Touraine (1976), Galtung (1965) soulignent l'importance de l'autonomie des acteurs et de leur action comme facteurs de changement dans les pays dominés. Mais cette perspective d'acteur, bien que prise en compte dans un contexte différent par l'approche organisationnelle de l'action collective de l'APKF ne pourrait-elle pas constituer le fer de lance d'un modèle de développement rural intégrant contraintes économiques, sociales, organisationnelles et les interdépendances stratégiques des paysans? Les caractères spécifiques des activités de développement qui seraient issus de ce modèle exigeraient sans doute de prendre en considération les dimensions culturelles et les motivations des acteurs concernant la coopération et la solidarité sous leurs rubriques d'unité, d'identité collective (appartenance), d'égalité et de différenciation organisationnelle. En réalité, les coordonnées de ce modèle rejoindraient des préoccupations de mise en place de nouveaux rapports sociaux permettant aux paysans de transformer leur système d'acteurs et par là, leur condition, à travers des objectifs de croissance de rendements agricoles.

Par ailleurs le modèle d'analyse mis à contribution dans cette thèse étant fondamentalement de nature endogène, nous avons fait le choix de ne pas prêter une attention soutenue aux cadres explicatifs globaux ou externes. Nous avons, par contre, dans tout notre deuxième chapitre consacré au contexte national global, fait état de certains déficits antérieurs ou actuels caractérisant les situations économiques, sociales et organisationnelles dans lesquelles vivent les paysans haïtiens. C'est dire que nous estimons que les facteurs externes ont un rôle important à jouer dans l'élaboration explicative des éléments du phénomène

organisationnel dans les stratégies associatives des paysans de Fonds-Jean-Noël. A ce titre, nous mentionnons le grave déficit du « capital socio-institutionnel » (RNDH, 2002) qui entrave la progression d'une bonne gouvernance en Haïti. En effet, si la bonne gouvernance se définit comme la capacité de favoriser l'épanouissement individuel en basant les stratégies de développement humain sur des principes d'efficacité et d'efficience, d'équité, de participation, de transparence, de responsabilité, de primauté du droit, d'orientation du consensus, de garantie du capital social compris comme « les réseaux et les normes de confiance qui facilitent la coopération au bénéfice mutuel » (RNDH, 2002 : 9), force est de conclure que l'expérience haïtienne qui classe Haïti comme un PMA (Pays moins avancé) n'a pas encore permis aux différentes catégories de sa population de s'épanouir sous une forme ou une autre. On peut donc avancer que l'amélioration durable des conditions de vie du paysan haïtien dépend largement des capacités d'une bonne gouvernance en Haïti.

**4) Les éléments microsociologiques d'une action organisée sont
autocoordonnés par l'intégration macrosociologique des individus**

Les éléments microsociologiques propres au processus d'une action organisée ou non subissent un traitement autocoordonné dont la régulation globale est assurée par l'intégration macrosociologique des individus. En conséquence, l'« ordre spontané » de la coopération-solidarité résulterait de la dynamique permanente des efforts que les membres des organisations locales entreprendraient pour unir leur force dans la lutte contre les conditions précaires de leur existence.

Le partage et la solidarité, dûment hérités des pratiques du lakou et du koumbit, sont des valeurs trop répandues dans la société rurale haïtienne, comme le souligne Smarth (1998 :73), pour qu'elles n'inspirent pas toute action organisée d'un groupe de paysans à l'échelle locale. La solidarité, perçue comme un processus de cohésion paysanne est devenue à la fois fin et moyen dans les organisations que les paysans essaient de mettre en œuvre. Fin en tant que valeur recherchée pour elle-même comme constituant un mode d'interactions sociales désirables du point de vue du bien-être individuel et collectif. Moyen en tant que stratégie d'intervention pour que les objectifs visés soient assurés de la participation des membres du groupe. Donc cohérence (verticalité) comme fin et cohésion (horizontalité) comme moyen. C'est comme « moyen-cohésion », par contre, que la solidarité a été étudiée dans la présente recherche à travers le concept de coopération, tandis qu'elle a été présentée comme « fin-cohésion » dans la perspective de la visée ultime du système d'action que les membres de l'APKF essaient de construire.

Mais que ce groupe de paysans de Fonds-Jean-Noël soit à ce point intéressé à la solidarité à travers les pratiques de coopération, il ne s'agit pas là d'une réalité exclusivement microsociologique. Il faut certainement rattacher cela à certains éléments de la condition paysanne perçue à l'échelle macrosociologique¹ tels que :

¹ Nous pensons devoir lier cette question d'interrelation entre les deux mondes micro et macro à la question des relations sociologiques entre « ordre spontané » et autonomie du monde microsociologique. En effet, dans Droit, Législation et liberté (1973-1979), Hayek range sous la catégorie d' « ordres spontanés », les ensembles sociaux établis à partir des relations entre esprits individuels. D'abord inventée par A. Comte, la notion d' « ordre spontané » avait été utilisée par M. Polanyi dans la Logique de la liberté (1951). Elle signifiait que l'ordre des systèmes sociaux ne provient pas de l'intervention d'une autorité coordinatrice centrale mais de l'autocoordination des initiatives individuelles. L'autorégulation globale du système résulte de la dynamique permanente d'ajustements mutuels par lesquels, en respectant des règles générales, les individus intègrent dans leurs actions les résultats de celles des autres et adaptent leurs comportements en conséquence pour mieux atteindre leurs propres fins sans y être conditionnés ni contraints (Laurent, 1994 :60)

- la détresse du monde rural haïtien arrivée à un point critique à cause de certains fléaux comme l'érosion, les conflits terriens, l'exode rural, l'exiguïté des exploitations, les prédatons diverses, l'abattage systématique des porcs devant la menace de la Peste Porcine Africaine, la contrebande portée par la vague libérale et libre-échangiste des dernières années;
- le tableau socio-économique « intolérable » qui s'inscrit dans le cadre de tout un système d'exclusion et de privation. Ce système d'exclusion est, en réalité, au centre de toutes les structures sociales et politiques d'Haïti et frappe de plein fouet les secteurs populaires dans toutes les dimensions de leur existence. Conséquence : la paysannerie, bien que discrète dans les entretiens, souffre d'une angoisse profonde par rapport à son avenir et se trouve profondément atteinte dans sa dignité;
- la résistance paysanne se manifeste sous de multiples formes, allant des efforts pour inventer sans relâche des mécanismes de défense et de survie dans des conditions malaisées, aux activités plus structurées pour combattre l'incertitude. C'est à cette forme d'activité structurée que les membres de l'APKF disent tendre à travers les processus d'organisation, de coopération et de solidarité dans lesquels ils sont engagés depuis 1984 par leur action organisée à Fonds-Jean-Noël. Par là, se sont largement justifiées les conclusions de beaucoup de chercheurs qui constatent que « malgré les tendances conservatrices encore présentes et malgré les tendances politiques contraires, la société paysanne est actuellement une importante source d'innovations sociales en Haïti (Smucher et Dathis, 1998 : 73), innovations se concrétisant dans les trois

Ainsi enracinés dans une perspective qui les rend irréductibles aux éléments microsociaux qui originellement les composent en s'adaptant à des circonstances aléatoires et changeantes, les ordres macrosociaux spontanés sont conçus par Hayek comme auto-organisés sinon auto-perpétués...

prérequis : « organisation, autonomie et participation qui représentent la garantie d'une véritable démocratie, ... la démocratie participative, enjeu crucial de la lutte politique qui se livre en Haïti depuis le 7 février 1986 » (Smarth, 1998).

Mais toute cette résistance à la fois acharnée et patiente n'est-elle pas une stratégie par laquelle « l'individu » paysan veut construire son devenir comme « sujet » dont l'idée, selon Touraine (1994 :205), combine avantageusement les trois éléments suivants : « le premier est la résistance à la domination, le deuxième est l'amour de soi, par lequel l'individu pose sa liberté comme la condition principale de son bonheur et comme un objectif central; le troisième est la reconnaissance des autres comme sujets et l'appui donné aux règles politiques et juridiques qui donnent au plus grand nombre le plus de chance possible de vivre comme des sujets »?

BIBLIOGRAPHIE

- AIMÉ, G. ; GOURGUE, J.M. ; VINCENT, J.** (1986). Le 7 février : quels changements du côté des projets et des groupes de base? P.-au-P. Cohan/Hava.
- ALDRICH, H .E.** (1988). "Paradigms Warriors: Donaldson versus the Critics of Organizational Theory". Organizations Study, 9, 118-25
- AMIN, S.** (1981). L'échange inégal et la loi de la valeur: la fin d'un débat. Paris, Anthropos.
- AMIN, S.** (1970). L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement : Dakar, IFAN.
- ANGLADE, G.** (1975). L'espace haïtien. Montréal, Les Presses de l'Univ. du Québec.
- ANGLADE, G.** (1982). Atlas critique d'Haïti. E.R.C.E. et C.R.C. (ed.), Montréal
- ARGYRIS, C.** (1970). Integrating the Individual and the Organization. N.Y. Wiley, trad franc. Participation et Organisation, Paris, Dunod, 1970.
- ARGYRIS, C. ; SCHON, D.A.** (1978). Organizational Learning: A theory of Action Perspective. Reading, Mass. : Adison-Wesley.
- AUBIN, E.** (1910). En Haïti, planteurs d'autrefois, nègres d'aujourd'hui. Paris, A. Colin.
- AUDIN, J.J. ; CHENET, E.** (1986). Les proverbes haïtiens. P.-au-P.
- AUGUSTIN, J.** (1999). Le vodou libérateur. Montréal, Tamboula.
- AXELROD, R.** (1984). The Evolution of Cooperation, N.Y. Basic Brooks.
- BAILLÉ, C.** (1990). Sociologie des organisations. Paris, PUF.
- BALDWIN, D.A.** (1980). Politics, Exchange, and Cooperation. In Marin, B. (ed.) Generalized Political Exchange : Antagonistic Cooperation and Integrated Policy Circuits, Francfort/Boulded, Campus.
- BANQUE MONDIALE** (1997): L'État dans un monde en mutation, Rapport sur le développement dans le monde, Oxford Univ. Press.

- BANQUE MONDIALE** (1998) : Haïti, les défis de la lutte contre la pauvreté, Rapport No. 17142- HA, 2 vol.
- BANQUE MONDIALE** (2000) : Attacking Poverty, Rapport sur le développement dans le Monde 2000/2001, Oxford Univ. Press pour la Banque Mondiale.
- BARBER, B.** (1985). All Economics are « embedded » :the Career of a Concept and Beyond. Social Research, 62, 2 :387-413.
- BARNARD, C.I.** (1938). The Functions of the Executive, Cambridge, Harvard Univ. Press.
- BARROS, J.** (1982). Haïti, de 1804 à nos jours. Paris, L'Harmattan.
- BARTHÉLEMY, G.** (1989). Le pays en dehors, Cidihca, Deschamps.
- BARTHÉLEMY, G.** (1990). L'univers rural haïtien, Paris, L'Harmattan.
- BERNARDIN, E.A.** (1993). L'espace rural haïtien, Paris, L'Harmattan.
- BASTIDE, R.** (1967). Les Amériques noires. Paris, Payot.
- BASTIEN, R.** (1985). Le paysan haïtien et sa famille. Paris, Karthala.
- BAUER, M.; COHEN, E.** (1981). Qui gouverne les groupes industriels? Paris, Seuil.
- BAUM, R.C.** (1975). The System of Solidarities. Indian Journal of Social Research, 16 :306-353.
- BEGHIN, I., FOUGÈRE, W., KING, K.W.** (1970). L'alimentation et la nutrition en Haïti, Paris, PUF.
- BENDIX, R.; FISHER, L.** (1949). The Perspectives of Elton Mayo. Review of Economic Statistics, XXXI: 312-339.
- BERK, R.** (1974). « A Gaming Approach to Crowd Behavior ». American Sociological Review, 39, 355-373.
- BERNARDIN, E.A.** (1993). L'espace rural haïtien, Paris, L'Harmattan.
- BERNOUX, P.** (1985). La sociologie des organisations. Paris, Seuil

- BERT, F.A.** (1960). Sociological Aspects of Economic Growth. Glencoe, The Free Press
- BIEN-AIMÉ, P.-A.** (1992). Le mouvement du 7 février 1986 en Haïti. Mémoire de maîtrise : UM.
- BLAU, P.M., SCOTT, W.R.** (1963). Formal Organization: A Comparative Approach, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- BLAU, P.M.** (1968). Interaction: Social Exchange. International Encyclopedia of the Social Sciences. N.Y., Free Press: 452-457.
- BLAU, P. M.** (1970). A Formal Theory of Differentiation in Organizations. American Sociological Review, 35:210-238.
- BLUMER, H.** (1969). Symbolic Interactionism: Perspective and Method, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall.
- BORDA, O.F.** (1971). Ciencia propia y colonialismo intelectual. Bogota, Editorial Oveja Negra.
- BOUDON, R.** (1991). L'idéologie, Paris, Seuil.
- BOUDON, R.** (1977). Effets pervers et ordre social, Paris, PUF.
- BOUDON, R.** (1984). L'individualisme méthodologique en sociologie. Commentaire, été 1984, 7 (26).
- BOUDON, R ; BOURRICAUD, F.** (1982). Dictionnaire de la sociologie. Quadrige, PUF.
- BOUDON, R.** (1986). L'idéologie des idées reçues, Paris, Fayard.
- BOULDING, K.E.** (1963). Toward a Pure Theory of Threat Systems. American Economic Review, 6,: 424-434.
- BOURDIEU, P.** (1979). La Distinction, Paris, Minuit.
- BOURGEOIS, L.** (1998). L. Solidarité. Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 1^{ère} éd. A. Colin, 1912.
- BOUTIN, G.** (1997). L'entretien de recherche qualitatif. PUQ.
- BRUNEL, S.** (1996). Le sous-développement, Paris, PUF.

- BUDROS, A.** (1992). "The Making of an Industry: Organizational Births in New York's Life Insurance Industry", Social Forces, 70, 1013-33.
- BURNS, T. ; STALKER, G.M.** (1961). The Management of Innovation. London, Tavistock.
- BUSINO, E.** (1976). (éd.) Les Sciences Sociales, avant et après Jean Piaget, hommage publié à l'occasion du 80^{ème}. Anniversaire de Jean Piaget, Genève, Droz.
- CALVEZ, A.** (2001). Sociologie du développement, Sol 3200. Université de Montréal
- CAMIC, C.** (1979). « The Utilitarianism Revisited ». American Journal of Sociology, 85, 517-547.
- CARDOSO, F.H.; FALETTO,E.** (1978). Dépendance et développement en Amérique latine. Paris, PUF.
- CARDOSO, F.H.** (1969). La sociologie du développement en Amérique latine. Paris, Anthropos.
- CARDOSO, F.H.** (1984). Les idées à leur place. Le concept de développement en Amérique latine. Paris, A.M.Métaillé.
- CARDOSO, F.H. ; FALETTO, F.** (1971). Politique et développement dans les sociétés dépendantes. Paris, Anthropos.
- CERNEA, M.** (1982). Modernization and Development Potential of Traditional Grassroots Peasant Organizations, In Directions of Change: Modernization Theory, Research and Realities, (ed.) M.O. Attir, B. Holzner, and Z. Suda, Boulder : Colo. Westview Press.
- CHAZEL, F.** (1993). Action collective et mouvements sociaux. Paris, PUF.
- CLARK, T.N.** (1972). Structural Functionalism, Exchange Theory and the New Political Economy : Institutionalization as Theoretical Linkage » Sociology Inquiry, 42, 1972 : 275-298.
- CLEGG, S. R.** (1989). Frameworks « of power ». London, Sage Publications.
- CLÉRISMÉ, R.** (1978). Organisations rurales dans le développement rural. Mémoire de licence de la faculté d'ethnologie, P.au-P.

CNC, (1982). Evolution du mouvement coopératif en Haïti, ses contraintes, ses progrès. P.-au-P.

CORNEVIN, R. (1982). Haïti. PUF.

COULON, A. (1996). L'ethnométhodologie, Paris, PUF.

CRIB, Y. A. (1997). Politique des prix agricoles et sécurité alimentaire en Haïti, Bibliothèque nationale d'Haïti.

CROZIER, M.; FRIEDBERG, E. (1977). L'acteur et le système, Paris, Seuil.

CYERT, R.M.; MARCH, J.G. (1963). A Behavioral Theory of the Firm, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall.

D'ANS, A.M. (1987). Haïti, paysage et société. Paris, Karthala.

DATHIS, N. (1983). Place de l'organisation paysanne dans le développement rural en Haïti. P.-au-P. F.A.M.V., Mémoire d'Ingénieur-Agronome.

DÉLINCE, K. (1993). Les forces politiques en Haïti, Paris, Karthala.

DESBIEN, C. (1966). Les cases des esclaves de plantations. Conjonction, 98, P.-au-P.

DEVILARD, J.M. (1981). Rapport de mission: évaluation de la situation socio-économique des petits paysans haïtiens, FAO, Projet HAI |78|003.

DiMAGIO, P.; POWEL, W.W. (1983). The Iron-Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields. American Sociological Review,38:147-160.

DOURA, F. (2001). Economie d'Haïti. 2 tomes, Montréal, DAMI.

DOURA, F. (1992). Haïti, Plateau Central. Montréal, Cidihca.

DUFUMIER, M. (1993). Les conditions économiques et sociales de la production agricole. La République Haïtienne. G. Barthélemy et C. Girault (sous la dir. de), Paris, Karthala, 303-347.

DURKHEIM, E. (1977). Les règles de la méthode sociologique. Paris, PUF.

DURKHEIM, E. (1978). De la division du travail social. Paris, PUF.

- EISENSTADT, S.N.** (1964). Social Change, Differentiation and Evolution. American Sociological Review., 29, 1964: 375-386.
- EMMANUEL, A.** (1972). L'échange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux.
- ESCOBAR, A.** (1997). Culture, Practice and Politics : Anthropology and the Study of Social Movements. Cultural Anthropology, 4, (3): 428-443.
- ESMAN, M.J. ; MONTGOMERY, J.D.** (1980). The Administration of Human Development. In Knight, 1980: 183-234.
- ESMAN, M.J. ; UPHOFF, N.T.** (1988). Local Organizations. Cornell Univ. Press.
- ESTIMÉ, J.R.** (1972). Contribution à l'élaboration d'une politique agricole en Haïti, Gembloux, Faculté des Sciences Agronomiques.
- ETHÉART, B.** (1990). Les organisations paysannes en Haïti. Développement et perspectives. Trinidad, Caribbean Studies Association, mai.
- ETHÉART, B.** (1994). Le rôle des ONG dans le développement du concept de démocratie participative en Haïti. Merida, Caribbean Studies Association, 23-27 mai.
- ETZIONI, A.** (1960). A Comparative Analysis of Complex Organizations. N.Y., Free Press.
- ETZIONI, A.** (1971). Les organisations modernes, Bruxelles, Duculot.
- EVANS, P.** (1979). Dependant Development. The Alliance of Multinational, State and Local Capital in Brazil, Princeton Univ. Press.
- FAVEREAU, O.** (1989). "Marchés internes, marchés externes". Revue économique, 2, mars, 273-328.
- FAYOL, J.** (1928). Administration industrielle et générale, Paris, Dunod
- FLIGSTEIN, L.** (1985). " The Spread of the Multidivisional Form among large Firm". American Sociological Review, 50, 377-91.
- FOUCHARD, J.** (1972). Les marrons de la liberté. Paris, L'Ecole.

- FRANK, A.G.** (1970). Le développement du sous-développement: l'Amérique latine. Paris, Maspero.
- FREIDSON, E.** (1986). Professional Powers. Chicago : Univ. of Chicago, Press.
- FREUND, J.** (1983). Sociologie du conflit. Paris, PUF
- FRIEDBERG, E.** (1993). Le pouvoir et la règle. Paris, Seuil, 1993.
- FRIEDBERG, E.** (1989). Organisation et action collective. Chazel, F. (ed.), Actes des journées de la Société française de sociologie de sept.
- FRIEDBERG, E.** (1972). L'analyse sociologique des organisations. Paris, Cahiers de la revue Pour.
- FRIEDMAN, G.** (1950). Où va le travail humain? Paris, Gallimard.
- FRIEDRICHS, R.H.** (1960). Alter versus Ego: an Exploratory Assesman of Altruism, ASR., 25, 3, 498-508.
- GALJART, B.F.** (1981a). Participatory Development Projects : Some Conclusions for Research. Sociologia Ruralis, 21: 142-159.
- GALJART, B.F.** (1981b). Cooperation as Pooling, Paper presented to IUAES Symposium on Traditional Cooperation and Social Organization in Relation to Modern Cooperative Organization and Enterprise, Amsterdam, 23-24 April.
- GALJART, B.F.** (1976). The Peasant Mobilization. Assen/Amsterdam : Von Gorcum.
- GALTUNG, J.** (1965). "Les fascteurs socioculturels et le développement de la sociologie en Amérique latine, Revue latino-américaine de sociologie, I, 1, 72-102.
- GAMSON, W.** (1990). The Strategy of Social Protest, Wadsworth, Pub. Belmont, Cal.
- GARFINKEL, H.** (1984). Studies in Ethnomethodology. Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall, 1967, 2ème. Éd. : Cambridge, Polity Press.
- GEERTZ, C.** (1973). The Interpretations of Cultures, N.Y. Basic Brooks, Inc. Publishers.
- GOLDMAN, L.** (1969). Recherches dialectiques, Paris, Gallimard.

- GOULDNER, A.** (1971). The coming Crisis of Western Sociology, London, Heinemann.
- GOULDNER, A.** (1954). Patterns of Industrial Bureaucracy, Glencoe III, Free Press.
- GREEBERGER, M., CRENSON, M.A, CRISSEY, B.L.** (1976). Models in the Policy Process, Public Decision Making in the Computer Era, N.Y., Russel Sage Foundation.
- GRUSKY, O; MILLER, G.A. (éds.)** (1970). The Sociology of Organisations, Basic Studies, N.Y. Free Press
- GEREFFI, G.; WYMAN, D. (eds.)** (1990). Manufacturing Miracles: Paths of Industrialization in Latin America and East Asia, Princeton Univ. Press.
- GIDDENS, A.** (1979). Central Problems in Social Theory. London, MacMillan.
- GIRAULT, C.; LAGRA, J.L.** (1975). Caractéristiques structurelles de la commercialisation interne des produits agricoles en Haïti. P.-au-P. IICA.
- GIRAULT, C.** (non daté). Le commerce de café en Haïti : habitants, spéculateurs et exportateurs. Paris, éditions du CNRS.
- GIROD, F.** (1972). La vie quotidienne de la société créole. Paris, Hachette.
- GLASER, B.G. ; STRAUSS, A.L.** (1968). The Discovery of Grounded Theory. Londres, Weidenfels and Nicolson.
- GOFFMAN, E.** (1968). Asiles. Paris, Minuit.
- GOFFMAN, E.** (1974). La mise en scène de la vie quotidienne. Paris, Minuit..
- GOFFMAN, E.** (1974). Les rites d'interaction. Paris, Minuit.
- GOFFMAN, E.** (1975). Stigmaté. Paris, Minuit.
- GRANOVETTER, M.** (1985). Economic Action and Social Structure The Problem of Embeddedness. American Journal of Sociology, XCI : 481-510.
- GRAWITZ, M.** (1986). Méthodes des sciences sociales, 7^{ème}. Ed., Paris, Dalloz.

- GUIOT, J.M.** (1991). A propos de la mécanique des organisations. Théories de l'organisation, G. Morin : 178-185.
- GURVITCH, G.** (1950). La vocation actuelle de la sociologie, Paris, PUF.
- GURVITCH, G.** (1972). Dialectique et Sociologie, Paris, Flammarion.
- HABERMAS, J.** (1987). Logique des sciences sociales et autres essais, Paris, PUF.
- HAGE, J.** (1980). Theories of Organizations :Form, Process and Transformation. N.Y., Wilwy Interscience.
- HAGE, J. ; FINSTERBUSH, K.** (1987). Oganizational Change as Development Strategy. Lynne Rienner Publisher, Boulder and London.
- HALL, R.H.** (1996). Organizations, Structures, Processes, and outcomes. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, N.J.
- HAMEL, J.** (1997). Etude de cas en sciences sociales, Montréal, Harmatan.
- HANNAN, M.T.; FREEMAN, J.H.** (1977). The Population Ecology of Organizations. American Journal of Sociology, LXXXII: 929-961.
- HANNAN, M.T.** (1989). Organizational Ecology, Cambridge, Mass. Harvard Univ. Press.
- HERKOVITS, M.J.** (1937). Life in a Haytian Valley. N.Y., Knoff.
- HUNTER, G.** (1969). Modernizing Peasant Societies. New Haven : Yale Univ. Press.
- HUNTINGTON, S.** (1968). Political Order in Changing Societies, N.Y. Oxford Univ. Press.
- HURBON, L.** (1971). Dieu dans le vodou haïtien. Paris, Payot. Ed. Deschamps, P.-au-P., Haïti.
- HUSSERL, E.** (1970). L'idée de la phénoménologie, Paris, PUF.
- HYDEN, G.** (1969). Efficiency vs. Distribution in East African Cooperatives: A Study in Organizational Conflicts. Management and Administration Series, (1), Nairobi, Kenya: East Africa Literature Bureau.

- HYDEN, G.** (1978-1979). Cooperatives and Local Leadership Patterns. Rural Africana, (3) (Winter): 9-12.
- HYDEN, G.** (1980). Cooperatives and the Poor: Comparing European and Third World Experience. Rural Development Participation Review, 2 (1): 9-12.
- INFIELD, H.F.** (1956). Coopératives communautaires et sociologie expérimentale. Paris, Minuit.
- JALEE, P.** (1967). Le pillage du tiers-monde. Paris, Maspero.
- JANOVITZ, M.** (1975). "Sociological Theory and Social Control". American Journal of Sociology, 81, 90-110.
- JEAN, J.-C., MAESSCHALCK, M.** (1999). Transition politique en Haïti, Paris, L'Harmattan.
- JOACHIM, B.** (1979). Les racines du sous-développement en Haïti, Deschamps
- JOHNSTON, B.F. ; CLARK, W.C.** (1982). Redesigning Rural Development: A strategic Perspective. Baltimore: Johns Hopkins Univ. Press.
- KEGLEY, J.; WITTKOPF, C.W.** (1983). World Politics, Trend and Transformation. N.Y., St. Martin's Press.
- KERMEL-TORRES, D.; ROCA., P.J.** (1993). Bilan prospectif d'une agriculture de survie. La République haïtienne. G. Barthélemy et C. Girault (sous la dir.de), Paris, Karthala : 335-344.
- KNAPP, J.G.** (1969). The Rise of American Cooperative Enterprise 1620-1920. Danville, Ill. : Interstate Printers.
- LABORIE, P.J.** (1978). The Coffee Planter of St.Domingo, Printed by Cadell and Davis, London.
- LACAILLE, C.** (1992). 1492-1992, 500 ans de mal-développement, 500 ans de résistance. ONG, Groupes de base et démocratie en Haïti, AQOCI, Colloque, Avril.
- LAGUERRE, M.** (1975). Les associations traditionnelles de travail dans la paysannerie haïtienne. P.-au-P.. IICA.
- LANDRY, R.** (1992). La boîte à outils du constructeur de nodèles. Recherche sociale, 2^{ème} édition. B. Gauthier (sous la dir. de), PUQ. :484-514.

- LAPASSADE, G.** (1991). L'ethnométhodologie. Paris, Méridien Klincksieck
- LAROCHE, M.** (1968). L'Haïtien. Les Editions Ste. Marie, 1968.
- LAWRENCE, P.R. ; LORSCH, J.R.** (1967). Organizations and Environments. Cambridge, Mass., Harvard.
- LAWRENCE, P.R. et LORSCH, J.R.** (1973). Adapter les entreprises, Paris, Ed. d'organisation.
- LECUYER, B.P.** (1988). Rationalité et idéologie des sciences de l'homme. Le cas des expériences Hawthorne (1924-1933) et de leur réexamen historique. Revue de Synthèse, 3/4, no spécial : Une histoire des sciences de l'homme, 401-427.
- LEFEBVRE, H.** (1968). "Le matérialisme dialectique", Encyclopédie française.
- LÉNINE, V.** (1969). Cahiers sur la dialectique de Hegel, Paris, Gallimard.
- LÉOPOLD, M.** (1981). La résistance paysanne en Haïti: éléments pour une analyse. Développement agricole dépendant et mouvements paysans en Amérique latine. L.R. Alschuler (sous la dir. de), Univ. d'Ottawa : 303-347.
- LEVY, J.; MARION, J.** (1959). Some Questions about "the Concept of Culture and of Social System". American Sociological Review, 24.
- LIDZ, V.** (1989). "Influence et solidarité, définir un fondement théorique à la sociologie". Sociologie et Sociétés, vol. XXI, 1, 117-142.
- LIVIAN, Y. F.** (1992). Organisation, Théories et pratiques. Paris, Dunod.
- MADIOU, T.** (1981). Histoire d'Haïti. P.-auP., Les Ateliers Fardin
- MAGUIRE, M.** (1979). Bottom-up Development in Haïti. Washington: Interamerican Foundation
- MAGUIRE, R.** (1984). Strategies for Rural Development in Haïti: Formation, Organization, Implementation. C. Foster and A. Valdman. (eds) Haïti, Today and Tomorrow, Lanham: University Press of America.
- MALINOWSKI, B.** (1957). "La théorie fonctionnelle", Pour une théorie scientifique de la culture, Paris, Gallimard.
- MANN, M.** (1993). The Sources of Social Power. Cambridge, CUP.

- MARCH, J.G.** (1978). "Bounded Rationality, Ambiguity and the Engineering of Choice", The Bell Journal of Economics, IX, 2.
- MARCH, J.G.** (1976). Decisions and Organizations. Bergen, Universitetsforlaget.
- MARCH, J.G.; OLSEN, J.** (1976). Ambiguity and Choice in Organizations. Oxford, Basil: Backwel.
- MARCH, J.G.; SIMON, H.A.** (1965). Les organisations. Paris, Dunod.
- MARCH, J.G.** (1965). Handbook of Organizations, Chicago, Rand McNelly
- MARSHALL, R.; GODWIN, L.** (1971). Cooperatives and Rural Poverty in the South. Baltimore: John Hopkins Univ. Press.
- MAYO, E.** (1945). The Social Problems of an Industrial Civilization. Cambridge, Mass. Harvard Univ. Press.
- MCGRATH, M.J.** (1978). Cooperatives, Small Farmers and Rural Development. Madison : University Center for Cooperatives, Univ. of Wisconsin.
- MCCARTHY, J.D.; ZALD, M.** (1977) .“Ressource Mobilization and Social Movements: a Partial Theory”, American Journal of Sociology, 82, 1212-1241.
- MEAD, G.H.** (1963). L’esprit, la loi et la société,Paris, PUF.
- MEISTER, A.** (1969). Participation, animation et développement, Paris, Anthropos.
- MENARD, C.** (1989). “Les organizations en économie de marché”.Revue d’économie politique,I, 6, 771-796.
- MERTON, R.K.** (1957). Social Theory and Social Structure. N.Y. Free Press.
- MERTON, R.K.** (1951). “L’analyse fonctionnelle” Éléments de théorie et de méthode sociologique, Paris, Plon.
- METRAUX, A.** (1958) Le vaudou haïtien. Paris, Gallimard.
- MEYER, J.W. ; ROWAN, B.** (1987). Institutional Theory in Administrative Science Quaterly, XXXII, 493-511.

- MEYER, J.W.; ROWAN, B.** (1977). "Institutional Organizations: Formal Structure as Myth and Ceremony" American Journal of Sociology, LXXXIII, 340-363.
- MICHEL, R.** (1961). « autorité ». Encyclopédia of the Social Science, N.Y., MacMillan.
- MIDY, F.** (1991). Le mouvement social haïtien pour le changement. Nouvelles Pratiques Sociales. Vol. a (1) : 131-148.
- MIDY, F.** (1993). Changement et transition. La République haïtienne. Paris, Karthala : 195-212.
- MINTZ, W.** (1959). Internal Market Systems as Mechanisms of Social Articulations. Ray, v.f. (ed.), Intermediate Societies, Social Mobility and Communication. Annual Spring Meeting of the American Ethnological Society. Proceeding, Seattle: Univ. of Washington 28.
- MINTZ, W.** (1960). A Tentative Typology of eight haïtian Market places. Revista de Ciencias Sociales, Puerto-Rico, 1 (1): 15-68.
- MINTZ, W.** (1964). Firth Rand Yamey, B.S. (ed.), Capital Saving and Credit in Peasant Societies. Chicago, Aldine: 266-288.
- MOÏSE, C.** (1993). « La constitution de 1987 et l'évolution politique », La République Haïtienne. G. Barthélemy et C. Girault (sous la dir. de), Paris, Karthala, 195-207.
- MOÏSE, C.** (1990). Constitutions et luttes de pouvoir en Haïti, la faillite des classes dirigeantes (1804-1915), Montréal, Cidihca.
- MOÏSE, C.** (2001) Le projet révolutionnaire de Toussaint Louverture, Montréal, Cidihca.
- MORAL, P.** (1961). Le paysan haïtien. Paris, Maisonneuve et Larose.
- MOTTEZ, B.** (1971). La sociologie industrielle. Paris, PUF.
- MOUZELIS, N.P.** (1967). Organization and Bureaucracy. Londres, Routledge and Kegan Paul.
- MUCCHIELLI, A.** (1995). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales, Paris, A. Colin.

- NEPTUNE-ANGLADE, M.** (1986). L'autre moitié du développement. Des Alizés.
- NEVEU, E.** (1996). Sociologie des mouvements sociaux. Paris, La Découverte.
- NATION UNIES** (2000) : Haïti, Bilan Commun du Pays, P.-au-P.
- NATIONS UNIES** (201) : Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF)
- OBERSHALL, A.** (1993). Social Movements : Ideologies, Interests and Identities. Transaction Publishers, New Brunswick.
- OLSON, M.** (1978). La logique de l'action collective. Paris, PUF.
- ORIOLEAU, M.** (1993). La mauvaise gestion des terres de l'État. La République haïtienne. G. Barthélemy et C. Girault (sous la dir. de), Paris, Karthala :330-334.
- PADIOLEAU, J.G.** (1986). L'ordre social. Paris, L'Harmattan.
- PARADEISE, C.** (1990). "Les theories de l'acteur". Cahiers français, No. Spécial, « Découverte de la Sociologie ».
- PARSONS, T.** (1951). The Social System. Glencoe, The Free Press/Londres, Collier-Macmillan.
- PARSONS, T.** (1967). Sociological Theory and Modern Society, N.Y., Free Press.
- PERROUX, F.** (1969). L'économie du 20ième.siecle, Paris, PUF
- PERROW, C.** (1967). A framework for the Comparative Analysis of Organizations. American Sociological Review, 32; 194-204.
- PERROW, C.** (1961). "The Analysis of Goals in Complex Organizations" American Sociological Review, 26, 2, 854-866.
- PIERRE-CHARLES, G.** (1966). L'économie haïtienne et sa voie de développement. Paris, Maisonneuve et Larose.
- PIERRE-CHARLES, G.** (1997), Le système économique haïtien I. Cours d'introduction à l'économie, CRESFED ,UNAM.

- POURTOIS, J.P., DESMET, H.** (1987). Epistémologie et instrumentation en sciences humaines, Bruxelles, P. Mardaga.
- PNUD** (2001)b : Gouvernance locale, Réflexions sur le processus de décentralisation en Haïti et l'expérience du PNUD/FENU dans le Nord-Est, vol. 2, No. 2.
- PNUD** (2002) : La bonne gouvernance : un défi majeur pour le développement humain durable, Rapport National sur le Développement Humain 2002
- PUGH, D. ; HICKSON, D. ; HENNINGS, C.R.** (1969). An Empirical Taxonomy of Structures of Work Organizations. Administrative Science Quaterly, 14: 115-126.
- PUGH, D. et Al.** (1969). « The Content of Organization Structures », Administrative Science Quaterly, 14, 91-114.
- RADCLIFFE-BROWN, A.** (1958). Structure et fonction dans la société primitive, Paris, Seuil.
- REED, M.** (1985). Redirections in Organizational Analysis, Tavistock Publications, London and New York.
- REYNAUD, J.D.** (1985). « La régulation dans les organisations : régulation de contrôle et régulation autonome ». Revue française de sociologie, I, 5-18.
- REYNAUD, J.D.** (1989). Les règles du jeu, l'action collective et la régulation sociale, Paris, A. Colin.
- RIST, G.** (1996). Le développement, histoire d'une croyance. Paris, Presses des Sciences Po.
- ROCHETEAU, G.** (1975). Les formes préindustrielles de coopération élargie en Afrique : typologie et évolution, Dakar, ORSTOM, miméo.
- RODRIGUE, J.** (1988). Haïti : crise de l'éducation et crise du développement. Bibliothèque nationale du Québec.
- ROMULUS, M.** (1987). « Transformations foncières et développement national » Enjeux fonciers dans la Caraïbe, en Amérique centrale et à la Réunion, Paris, Inra et Karthala.
- ROSTOW, W.W.** (1963). Les étapes de la croissance économique.. Paris, Seuil.

- ROUMAIN, J.** (1944). Gouverneurs de la rosée. P.-au-P.
- ROUMER, E.** (1956). Coumbite. P.-au-P., Haïti Journal.
- S.A.C.A.D/F.A.M.V.** (1993). Paysans, Systèmes et Crise. 3 tomes. Pointe-à-Pitre, UAG, P.-au-P. F.A.M.V.
- SACKS, H.; SCHEGLOFF, E.; JEFFERSON, G.** (1974). A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation. Language, 50: 696-735.
- SALAMAN, G.; THOMPSON, K. (eds)** (1973). People and Organizations. London, Longman.
- SAMEDY, M.J.-B.** (1997). Mutation et persistance de la structure sociale de St.Domingue-Haïti (1784-1994), Legas.
- SCHILLER, O.** (1969). Cooperation and Integration in Agricultural Production. Bombay : Asia Publishing House.
- SCOTT, W.R.** (1987). Organizations : Rational, Naturel and Open Systems. Englewood Cliffs, N.J. Prentice-Hall.
- SCOTT, W.R.** (1987). « The Adolescence of Institutional Theory ». Administrative Science Quaterly, XXXII, 493-511.
- SEGUIN, F.; CHANLAT, J.F.** (1992). L'analyse des organisations. 2 tomes. Boucherville, G. Morin.
- SELNICK, P.** (1949). TVA and the Grass-Roots, Berkeley. Univ. of California Press.
- SERVOIN, F. ; DUCHEMIN, R.** (1986). Inégalités et solidarités. Paris, ESF.
- SIVERMAN, D.** (1973). La théorie des organisations. Paris, Dunod.
- SIMON, H.A.** (1982). Models of Bounded Rationality. Cambridge, Mass : MIT Press.
- SIMON, H.A.** (1964). « On the Concepts of Organizational Goal ». Administrative Science of Quaterly, 9, 1, 1-22.
- SMARTH, L.** (1998). Les organisations populaires en Haïti. Cidihca, Crespip.

- SMELSER, N.J.** (1958). A Comparative View of Exchange Systems. Economic Development and Cultural Change. American Sociological Review, 7 :173-183.
- SMUCKER, G.R. ; DATHIS, N.** (1998). Organisations paysannes en Haïti. P.au-P., La Ruche.
- SO, ALVIN, Y.** (1990). Social Change in Development ; Modernization, Dependancy and World System. Newbury Park, CA, Sage.
- SOUKAR, M.** (1987). Seize ans de lutte pour un pays normal. P.-au-P., Schola.
- SOUTER, R.H.** (1933). « The nature and Significance of Economic Science in Recent Discussion » Quarterly Journal of Economics, 47, 382-411.
- STEINER, P.** (2000). La sociologie de Durkheim, Paris, La Découverte.
- STEVENHAGEN, R.** (1969). Les classes sociales dans les sociétés agraires. Paris, Anthropos.
- STINCHCOMBE, A.** (1986). Stratification and Organization. Cambridge, Cambridge Univ. Press.
- SWEEBERG, R.** (1987). “Economic Sociology: Past and Present” Current Sociology, I, 1, 215.
- TAYLOR, W. F.** (1957). The Principles of Scientific Management, N.Y. Harper and Brothers, 1911, trad.: la direction scientifique des entreprises, Paris, Dunod.
- TAYLOR, O.H.** (1936, 1967). “Economic Theory and Certain Non-Economic Elements in Social Life”, Explorations in Economics: Notes and Essays in Honor of F.W. Taussing, N.Y. Kelley.
- TENDLER, J. ; HEALY, K. ; O’LAUGHLIN, C.M.** (1976). What to think about Cooperatives : A Guide from Bolivia, Washington: Interamerican Foundation.
- TEXIER, J.M.** (1976). The Production of Cooperatives in Traditional Societies. In Hunter, Brunting and Bottrall: 215-222.
- THOMPSON, J.** (1967). Organizations in Action. N.Y.Mcgraw-Hill.
- TONNIES, F.** (1963). Community and Society. N.Y.,Harper Torchbook.

- TOURAINÉ, A.** (1966). Sociologie de l'action. Paris, Seuil.
- TOURAINÉ, A.** (1984). Le retour de l'acteur. Paris, Fayard.
- TOURAINÉ, A.** (1998). La parole et le sang. Paris, Odile Jacob.
- UNRISD.** (1975). Rural Cooperatives as Agents for Change: A Research Report and a Debate, vol. 8, Geneva: U.N. Research Institute for Social Development.
- UPHOFF, N.T. ; COHEN, J.M. ; GOLDSMITH, A.A.** (1969). Feasibility and Application of Rural Development Participation: A State of the Art Paper, Ithaca, N.Y.: Rural Development Committee, Cornell Univ.
- URVICH, L.** (1937). (éds.) Papers on the Science of Administration, N.Y. Columbia Univ.
- USAID** (1997): Enquête nationale sur les valeurs démocratiques en Haïti et implications pour le développement de la démocratie, American Development Foundation (ADF) /USAID/Haïti, www.adfusa.org
- USEEM, M.** (1984). The Inner Circle: Large Corporations and the Rise of Business Political Activity in the US and the UK, N.Y.: Oxford Univ. Press.
- VALÈS, M.T.** (1967). Les idéologies coopérativistes et leur applicabilité en Haïti. Paris. Maisonneuve et Larose.
- VICTOR, J.A.** (1993). La réforme agraire à l'envers. La République haïtienne. G. Barthélemy et C. Girault (sous la dir. de), Paris, Karthala :330-334.
- VOGEL, V.F.** (1991). The Four Little Dragons, The Spread of Industrialization in Asia. Cambridge, H.U.P.
- WALLISER, B.** (1977). Systèmes et modèles. Introduction critique à l'analyse des systèmes. Paris, Seuil
- WALLERSTEIN, E.** (1995). Impenser la science sociale. Paris, PUF
- WEBER, M.** (1965). Essai sur la théorie de la science. Trad. Freund. Paris, Plon.
- WHITE, W.F.** (1975). Conflict and Cooperation in Andean Communities, American Ethnologist, 2 (2), 1975: 373-392.

- WHITE, W.F.** (1981). Participatory Approaches to Agricultural Research and Development, N.Y., Ithaca : Rural Development Committee, Cornell Univ.
- WHITE, W.F. ; BOYNTON, D.** (1983). Higher yielding Human Systems for Agriculture, N.Y. Ithaca: Cornell Univ. Press.
- WILLIAMSON, O.E.** (1975). Markets and Hierarchies, N.Y. Free Press.
- WILLET, A.B.J.** (1981). Agricultural Group Development in Botswana. 4 vol., Garone, Botswana: USAID.
- WOLIN, S.** (1961) Politics and Vision, London, Garnette and Evans.
- WOODWARD, J.** (1965). Industrial Organization. London, Cambridge.
- XIBERRAS, M.** (1998). Les théories de l'exclusion, Paris, A. Colin.
- ZALD, M.N., McCARTHY, J.D.** (1987)Social Movements in an Organizational Society, Transaction Books.
- ZANZANI, R.G.** (1963). Les problèmes du travail et la direction dans le développement économique. Bs,As Eudeba.
- ZIMMERMAN, D.A.** (1974). Fact as a Practical Accomplishment. R. Turner (ed), Ethnomethodology: Harmondsworth, Penguin Books : 123-143.
- ZWERMANN, S.** (1970). New Perspectives in Organization Theory, Greenwood Publishing, Wesport, Conn..

ANNEXE I

**LISTE DES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT
INTERVENANT DANS LE SUD-EST**

LISTE DES ORGANISMES DE DEVELOPPEMENT INTERVENANT DANS LE SUD'EST

	NOM DE L'ORGANISATION	ZONES D'INTERVENTION	DOMAINES D'INTERVENTIO
1-	Action Missionnaire Globale (AMG)	Jacmel - Bainet - La Vallée	Dev Communautaire- Education
2-	Adventist Development and Relief Agency (ADRA)	Bainet, Jacmel, la Vallée	Agr, Santé, Dev Commun, Educatio
3-	Armée du Salut	Jacmel, Bainet, La Vallée	Education
4-	Association des Amis D'Haiti	Belle-Anse	Agr, Dev Comm Educ Santé
5-	Association des Eglises Missionnaires	Jacmel, bainet, La Vallée	Agr, Santé, Education
6-	Associations Nte des Scouts d'Haiti	Jacmel, Bainet, La Vallée	Agr Santé, Educ Dév Comm
7-	Catholic Relief Service (CRS)	Jacmel, Bainet, La Vallée Thiotte	Aide Alimentaire, Dév. Comm.
8-	Coopération Haitiano Neerlandaise (COHAN)	Jacmel, Bainet, La Vallée, Anses à Pitres	Agriculture, Aide Alimentaire, Education
9-	Coude à Coude pour le Développement Valléen (CODEVA)	La Vallée de Jacmel	Agr, Santé, Dév. Com, Education
10-	Eglise de l'Alliance Chrétienne Indépendante (EACI)	Jacmel	Agriculture, Education
11-	World Vision	Belle Anse	Développement Communautaire

Pwojè Pwodiksyon Kafè	Jacmel, Marigot	Agriculture
Mission Mennonite d'Haiti	Jacmel	Dev Com Education, Santé
Plan International	Jacmel	Dev Com , Education Santé
Service Chrétien D'Haiti	Jacmel, Marigot, La Vallée Bainet, Cayes-Jacmel	Développement Communautaire
Inter- Aide	Jacmel, Bodarie, La Vallée, Marigot.	Santé, Développement Com Education Agriculture
World Harvest For Christ	Belle-Anse	Educ, Santé, Agr. Dev Comm.
Action International Contre la Faim (AICF)	Bainet, Jacmel	Agriculture
SODEC	Jacmel, Coq Chante	Education
MOLISV	Belle-Anse, Mapou, Bodarie Grand-Gosier	Santé
APTECH	Cayes-Jacmel, Grigris, Bainet, la Vallée	Artisanat, Petite Industrie
Emmanuel International	Jacmel (Marbial)	Santé, Education
Eben-Ezer	Thiotte	Santé
CARITAS	La Vallée, Côtes de Fer	Santé
CAT/PSC	La Vallée, Côtes de Fer	Santé
AOPS	Thiotte	Santé
ASSODLO	Bainet, La Vallée	Agriculture, Infrastructures

28-	Programme Alimentaire Mondiale (PAM)	La Vallée (Ridoré)	Infrastructure, Conserveation de sol
29-	Star Hope (Etoile de l'Espoir)	La Vallée (Dade)	Agriculture
30-	Organisation pour la Réhabilitation de l'Environnement (ORE)	La Vallée (Ternier)	Agriculture
31-	Rotary Club	Jacmel	Développement Communautaire
32-	Croix-Rouge Régionale	Jacmel	Développement Communautaire
33-	Mission Episcopale d'Haiti	Bainet, Côtes de Fer	Education
34-	Hand of Love	Bainet	Développement Communautaire
35-	Groupe de Recherche pour le Développement (GRD)	Jacmel, Bainet, Marigot	Agriculture
36-	Union Bloc Raquette pour le Développement (UBRD)	Jacmel	Infrastructure, Habitat
37-	Organisation Bienfaisance pour Haitiens (OBH)	Jacmel	Habitat
38-	BRETECH	Jacmel, Bainet	Infrastructure
39-	Organisation pour le Développement de la Santé (ODS)	Jacmel	Infrastructures
40-	Conservation du sol d'Haiti (CODAH)	Cayes-Jacmel	Conservation de sol
41-	PNUD / UNOPS	Jacmel	Appui aux organisations de base

ANNEXE II
ENREGISTREMENT DE PART SOCIALE

ANNEXE III
UNE FICHE D'ACHAT DE CAFÉ (REPLIE)

261

DOKIMAN No. 6. REZIME ACHA MANM

ASOSYASYON. *Planté Kafe Fond J. Ch. El*

SIYATI AK NON [REDACTED]

GWOUPMAN. ABITASYON TYP KAFE [REDACTED]

# FICH	DAT	KANTITE-AN	PRI PA G	VALE LAJAN G	VALE PEYE G	BALANS A PAYE G	PEYE SOU BALANS G
0009	27-7-95	2 2 p	11	24,50	24,50	0	
0013	28-7-95	2 1/2	11	24,50	24,50	0	
3018	2-10-95	1 1/2	13	19,50	19,50	0	
1112	25-8-95	8	14	112	112	0	
7051	25-9-95	8	13	104	104	0	
		Resumé					
		4 1/2 a	11	6ds			
		9 1/2 a	13	11			
		8 a	14	11			
		2 1/4	<u>11</u>	24,75	24,75	0	0
0013783	25-8-96						

ANNEXE IV
UNE FICHE D'ACHAT DE CAFÉ (A REMPLIR)

ANNEXE V
MARCHÉS URBAINS, RÉGIONAUX, RURAUX

Marchés(urbains, régionaux, ruraux : 1ère, 2ème, 3ème classe).

<u>Commune</u>	<u>Marché</u>	<u>Jours</u>	<u>Classe</u>
Jacmel			
Bas Cap-Rouge	Fort-Ogé	Mercredi	3
	Lafond	Mer-Samedi	3
	Ka Mayard	Samedi	2
	Ville de Jacmel	6 jours	1
Fond Melon	Fond Melon	Jeudi	3
Cochon Gras	Cochon Gras	Mardi-Samedi	3
La Gosseline	Dépot St. Michel	Lundi	3
		Mercredi	3
Marbial	Marbial	Mardi	3
Montagne Lavoute	Aréguy Nan Bel-Air	Mardi	3
		Mardi	3
Grande Rivière	Grande Rivière Devarenes	Mardi	3
		Vendredi	3
Bas Coq Chante	Bouchipiron	-	3
Haut Coq Chante	Découzé Rochalette Bernard	Vendredi	3
		-	3
		Mercredi	3
Lavanneau	Lundilautre	Mer-Samedi	3
La Montagne	Bellevue Corail Ka Jennen Ka Dade La Croix	Mercredi	3
		Jeudi	3
		Jeudi	3
		-	3
		-	3
La Vallée			
La Vallée	Ridoré	Vendredi	1

	Terre-Rouge	Mardi-Jeudi	3
Morne à Brûler	Baudin	-	2
Cayes-Jacmel			
Ravine Normande	Ravine Normande	Mar-vendredi	3
Gaillard	Gaillard	Mardi	3
	Bourg des Cayes-Jacmel	Mer-samedi	1
Haut Cap-Rouge	Kanyète	Mar-Jeu-samedi	3
	Vergeon	Jeudi	3
Michineau	Mare l'Etang	-	3
Marigot			
Corail Soult	Corail Soult	Jeudi	3
	Nan Patate	Samedi	3
Grande Riv. Fesles	Grande Rivière	Jeudi	3
Macary	Platon Désira	Mercredi	3
Fond Jan Noel	Platon Chapel Seguin	Vendredi Jeudi	3
Savane Dubois	Pérédo	Mardi	1
	Savane Dubois	Vendredi	3
Bainet			
La Vallée de Bainet	Blockauss	Mar-Jeudi	3
	Bourg de Bainet	Mer-Samedi	1
	Bero	-	3
Brésilienne	Karl Bouard	Jeudi	3
	Zanmamm	Lundi	3
Trou Mahot	Trou Mahot	Jeudi	3
	Ka Alice	-	3
Haut Grandou	Jean-François	-	3
Bas Grandou	Marché Roche	Mer-Sam	3

	Nan Jean-Louis	Jeudi	3
	Ka Bonbon	Lun-Ven	3
	Gory	Mar-Sam	3
	Bel Ami	Mercredi	3
	Petite Plaine	Jeudi	3
§ Gauche	Arbre à Pain	Samedi	3
grangers	Koden	Jeudi	3
	Lundi Là	Mardi	3
	Sorel	Vendredi	3
Bas de Gris Gris	Ka Bobo	Vendredi	3
	Ka Lacou	Mercredi	3
Bras la Croix	St. Paul	-	3
Côtes-de-Fer			
Gris Gris	Gris Gris	Lun-Vendredi	3
	Sera Dòt	Mer-Samedi	3
La Biche	Nastrel	Mar-Vendredi	3
Amazones	Carrefour Georges	Lun-Mercredi	2
Boucan Belier	Bouc. Belier	Ven-Mardi	3
	Modé	Mercredi	3
Bras de Gauche	Jackson	Vendredi	3
Jamais Vu	Ricot	Lun-Vendredi	3
	Monbin	Jeudi	3
	Boucan Moran	Mardi	3
	Dessources	-	3
Belle-Anse			
Belle-Anse	Bourg de Belle-Anse	-	1
Mapou	Mapou	-	2
Anses-à-Pitres			
Anses-à-Pitres	Bourg de Anses-à-Pitres	-	1

